
UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04047 2136

PHILON D'ALEXANDRIE

ÉCRITS HISTORIQUES



Paris. — Typographie de Ad. Lainé et J. Havard, rue des Saints-Pères, 19.

PHILON D'ALEXANDRIE

ÉCRITS HISTORIQUES

INFLUENCE, LUTTES ET PERSÉCUTIONS DES JUIFS

DANS LE MONDE ROMAIN

PAR

FERDINAND DELAUNAY

DE FONTENAY

DEUXIEME ÉDITION.



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS

1867

AVERTISSEMENT.

Philon d'Alexandrie n'a jamais été traduit en français qu'au seizième siècle, dans un langage qui a presque tous les défauts de l'école de Ronsard. La traduction de Pierre Bellier [1] n'est pas seulement illisible aujourd'hui, elle est encore incomplète. Les travaux de Frédéric Morel [2] ne l'ont point suffisamment modifiée. Depuis cette époque, un seul traité de Philon, celui de la *Vie contemplative*, a eu les honneurs d'une traduction dans notre pays [3]. Il y a trente ans environ qu'on se préoccupe en France de l'école d'Alexandrie; elle y compte d'éminents historiens, MM. Vacherot, J. Simon et Matter. Il est vrai que Philon a eu sa place dans ces travaux, mais restreinte et non proportionnée à son mérite. Nous manquons sur la vie, les œuvres et

[1] In-fol. Paris, 1587.

[2] In-8°. Paris, 1612.

[3] *Traité de la vie contemplative*, suivi d'une dissertation considérable, par le P. B. de Montfaucon, in-12. Paris, 1709.

le rôle de ce philosophe, d'une étude spéciale et approfondie. Son brillant et large éclectisme mérite un examen à part : sa philosophie a des allures bien tranchées ; elle ne se confond ni avec le néo-platonisme, ni avec le syncrétisme. Philon est le représentant d'un mouvement considérable et d'une grande école à peu près inconnus chez nous l'un et l'autre : je veux parler du mouvement philosophique opéré en Orient, en Égypte surtout, depuis la conquête d'Alexandre jusqu'à celle des Romains, et de l'école religieuse des Juifs d'Alexandrie.

Les Allemands ont poursuivi avec ardeur, depuis un siècle, l'étude de Philon si délaissée en France, Ch.-Guillaume Dalh [1] et Gottleber [2] ont publié séparément les écrits historiques de Philon, qui offrent un intérêt capital. Denziger [3], Scheffler [4], Grossman [5], Gfroerer [6], Daehne [7], ont approfondi la philosophie

[1] Chrestomathia Philoniana. 2 vol. Hambourg, 1800.

[2] Animadversiones ad Philonis legationem, 1773.

[3] Dissertatio de Philonis philosophiâ et scholâ Judæorum Alexandrinorum.

[4] Quæstiones Philonianæ. De ingenio moribusque Judæorum per Ptolemæorum sæcula. Marbourg, 1829.

[5] Qæstiones Philoneæ, in-4°. Leipzig, 1829.

[6] Philon et la théologie des Alexandrins, 2 vol. in-8°. Stutgard, 1831.

[7] Exposition historique de l'école religieuse des Juifs d'Alexandrie, 2 vol. in-8°. Hall, 1834.

du Platon juif, et savamment disserté sur l'école religieuse des Hébreux d'Alexandrie. L'ouvrage de M. Daehne, qui tôt ou tard passera dans notre langue, et nous a fourni des indications précieuses, marque en quelque sorte le point d'arrêt de la critique moderne sur cette grave question : il est d'un érudit consommé, d'un penseur profond. Les Anglais ont depuis plus de douze ans une traduction complète des œuvres de Philon [1].

Il nous en coûte d'ajouter que, sans les quelques pages du savant auteur de la *Kabbale,* M. A. Franck, la littérature philonienne chez nous serait à peu près nulle.

La réputation de Philon, si bien établie en Angleterre et en Allemagne, la justice rendue à sa haute valeur, ne datent pas d'hier. Les écrivains les plus autorisés ont, de tout temps, rendu de lui d'éclatants témoignages : l'historien Josèphe le proclame « un homme illustre en tout [2] »; Eusèbe vante « l'abondance, la richesse, la sublimité de son style et la profondeur de ses pensées [3] »; saint Jérôme, parlant de ses ouvrages, dit qu'ils sont remarquables et innombrables [4]; saint

[1] Philo Judæus. Works translated by Yonge, 4 vol. petit in-8°. London, 1854-55.

[2] Ἀνὴρ τὰ πάντα ἔνδοξος.

[3] Hist. ecclesiastic., lib. II.

[4] Opera præclara et propè innumerabilia (*Catalog. Script. ecclesiastic.*)

Augustin le loue comme un philosophe « d'une science universelle et profonde, et dont les Grecs ne craignent pas de comparer le langage à celui de Platon[1] ». Photius atteste aussi que ses écrits lui ont valu chez les Grecs une immense renommée[2]. En vain quelques rabbins, à l'opinion desquels se range Scaliger[3], ont prétendu rabaisser l'érudition de notre auteur et son importance; elles demeurent démontrées par les récents travaux de l'Allemagne, elles sont incontestables pour tous ceux qui jugent sans parti pris, en connaissance de cause.

Cet homme vraiment admirable a parcouru, comme tous les grands philosophes de l'antiquité, l'échelle entière des connaissances humaines, histoire, morale, législation, politique, métaphysique. cosmogonie, physique, mathématiques. Rien ne lui est demeuré étranger. Nous n'ajouterons pas, selon l'usage des panégyristes, que partout il excelle; il a d'assez belles qualités pour qu'on lui passe quelques défauts.

Son style, à force de pompe, tombe parfois dans l'emphase; sa physique, on doit s'y attendre, est erronée, et sa cosmogonie naïve; ses mathématiques ont une teinte prononcée de pythagorisme, elles attri-

[1] Vir liberaliter eruditissimus, etc. (*Contra Faustum*, lib. XII.)

[2] Bibliothec. Cod. CIII.

[3] V. Fabricius (Biblioth. Græc., tom. IV, pars I[a]).

buent aux nombres de certaines vertus mystérieuses.

En législation et en politique, il s'est souvent, comme Platon, égaré dans les sentiers fleuris de l'utopie; mais il se recommande par des traits de haute moralité, et par des passages extrêmement curieux, où, mettant la royauté au-dessus des agitations populaires, il proclame avec netteté le principe démocratique et son corollaire, le suffrage universel.

Sa métaphysique est subtile : elle emprunte à l'Académie la théorie de l'Idée, et l'accouple à la conception du *Logos,* c'est-à-dire du *Verbe,* médiateur entre le monde et Dieu [1], Démiurge créateur [2], dont les écoles rabbiniques ont pris le mythe chez les Perses, et qui est appelé à jouer un rôle si considérable dans la philosophie chrétienne.

Notre auteur écrit l'histoire avec l'abondance élégante de Tite-Live; mais il est inspiré par une conception religieuse qui le sépare nettement des auteurs païens et le rapproche des philosophes modernes : c'est l'idée d'une Providence qui veille aux destinées humaines, et particulièrement à celles du peuple juif. Dans la peinture des caractères il a presque le trait et la finesse nerveuse de Salluste; il a de Tacite l'éloquence et la vertueuse indignation.

[1] V. la savante dissertation de Mangey, en tête de son édition des œuvres de Philon. Londres, 2 vol. in-fol., 1742.

[2] Mithra.

En morale, il s'élève au-dessus du stoïcisme et n'est pas éloigné d'atteindre à la sublimité des Évangiles. Il mêle à la philosophie grecque un élément étranger et nouveau, le surnaturalisme mystique de l'Orient. il a trouvé pour louer Dieu, flétrir l'idolâtrie, célébrer la charité, les accents des saints Grégoire de Nazianze, des saint Basile, des saint Jean Bouche-d'Or; parfois il rappelle l'ampleur de Bossuet, et l'onction de Fénelon. Et cela n'a rien qui doive étonner quand on saura qu'il a soutenu devant le paganisme la cause du dogme monothéiste un siècle avant les apologistes chrétiens, qu'il y a apporté la même conviction et le même enthousiasme que ceux-ci. L'honneur lui revient d'avoir ouvert la voie à deux des plus illustres docteurs, Clément d'Alexandrie et Origène, et de compter parmi ses imitateurs des Pères célèbres de l'Église d'Orient, Cyrille, Pantænus, Héraclas.

Comment ce génie si élevé et si vaste, cette puissante personnalité dont les œuvres résument en quelque sorte le contact, la lutte et l'influence réciproque des deux principaux courants de la civilisation antique, comment ce grand écrivain, tour à tour historien, orateur, moraliste, homme d'État, si illustre dans son siècle, si célébré dans les siècles suivants, étudié de si près et avec tant de persistance par nos voisins d'outre-Rhin et d'outre-Manche, a-t-il eu la surprenante fortune de rester enseveli dans la poussière de nos bi-

bliothèques ? Pourquoi, malgré son importance, en dépit de la faveur accordée aux études historiques, est-il demeuré dans le domaine de l'érudition ?

Après mûre réflexion, je crois pouvoir attribuer cet oubli à des causes très-diverses : d'abord un grand nombre des traités de Philon, s'élevant à près de soixante (en France, les in-folio font peur) ; ensuite, au caractère théologique et abstrait de ces traités. Qui ne sait qu'aujourd'hui nos lecteurs veulent partout sentir le réalisme, fût-ce aux dépens de la moralité et de la saine littérature? Nos contemporains n'ont plus goût à la sévère beauté des conceptions antiques : il faut à leur esprit vide et paresseux de ces récits prétendus émouvants, dont le moindre inconvénient est de n'avoir ni suite, ni vraisemblance. ni art. De là vient qu'on n'a pas osé entreprendre une traduction de Philon. Cet obstacle est sérieux : il nous paraît plus sage de le tourner que de l'attaquer de front. Si nous parvenons à intéresser le public français aux écrits de Philon, nous croirons avoir plus fait qu'en dissertant contre l'indifférence et le mauvais goût du public.

Avec J.-J. Rousseau, Voltaire, d'Alembert, Diderot, Montesquieu, d'Holbach, Helvétius, le dix-huitième siècle brise, pour ainsi dire, la chaîne des traditions, et inaugure en philosophie une ère nouvelle. Livré à la discussion ardente des questions de politique et d'éco-

nomie sociale qui enfantèrent la Révolution, entraîné avec les grands savants, qui illustrèrent ses dernières années, vers les sciences expérimentales et positives, le dix-huitième siècle abandonne le passé pour préparer l'avenir, vers lequel il s'élance avec enthousiasme. Le mouvement auquel il a donné le branle s'accomplit maintenant avec plus de régularité et provoque moins de fièvre; c'est pourquoi nous éprouvons le besoin de nous replier sur nous-mêmes. Nous revenons à l'antiquité, nous cultivons l'histoire : je parle, bien entendu, des esprits sérieux. Nous voulons, pour les juger plus sainement et les modifier d'une manière profitable, connaître l'origine et la raison de nos lois, de nos mœurs de nos croyances. L'histoire, en effet, vrai miroir de l'humanité, lui reflète sa pensée en retraçant le progrès des institutions, des sciences et des arts; elle allume le flambeau qui éclaire la destinée humaine et nous rend moins épaisses les ténèbres de l'avenir; elle nous met entre les mains ce fil d'Ariadne, qui nous empêche de nous égarer dans le dédale des passions et de l'erreur. Il est ici question surtout de l'histoire des idées.

L'étude de Philon nous offre sous ce rapport un puissant intérêt; elle nous révèle au sein du judaïsme l'existence d'un mouvement philosophique et religieux qui eut les résultats les plus importants. En effet, ce mouvement exerça une influence sur la phi-

losophie grecque, dont il reçut à son tour l'action, il précéda le christianisme et en fut comme le prélude; il lui fit plus tard une guerre acharnée. Cette étude, en outre, nous permet de porter la lumière sur des points d'histoire et de chronologie indécis; elle commente Tacite, Suétone, Dion Cassius; elle contrôle et complète Josèphe: enfin elle nous ouvre des trésors d'érudition, d'éloquence et de vertu.

Pour l'utilité du public et l'honneur des lettres françaises, dans l'intérêt de la science et aussi par reconnaissance envers la mémoire d'un des plus beaux génies de l'antiquité, nous avons pensé à publier de l'œuvre de Philon ce qui nous paraîtrait le plus propre à le faire bien connaître et le plus conforme aux préoccupations présentes du public. Une traduction complète n'est pas nécessaire pour donner de sa valeur, de son rôle, de sa manière une idée juste et suffisante. S'il est permis d'appeler honteuse et préjudiciable l'ignorance où nous sommes de ce philosophe, il faut, pour rester dans le vrai, ajouter qne Philon peut, en grande partie, demeurer sans dommage réel dans le domaine de l'érudition.

Nous nous proposons de publier d'abord sept traités pris dans les quatre catégories, histoire, morale, politique, métaphysique, auxquelles on rattache assez bien tous les écrits de notre auteur. Par l'accueil fait à cette publication, nous jugerons de son opportunité

et nous nous réservons d'y ajouter ce que l'expérience nous aura fait juger nécessaire.

Le premier volume contient :

1° Une Notice sur la vie et les œuvres de Philon, terminée par une étude bibliographique où l'on donnera un catalogue complet de l'œuvre immense du philosophe, dont une partie a péri, la liste des principaux écrits composés sur le Platon juif, et celle des différentes éditions de ses traités ;

2° Une Introduction aux écrits historiques de Philon, dans laquelle on essayera de retracer l'ensemble de la composition de notre auteur, qui nous est parvenue en lambeaux, et dont plus de la moitié est perdue ;

3° Le livre *Contre Flaccus ;*

4° La *Légation à Caïus.*

Voici les matières du second volume :

1° Une Introduction au traité de la *Vie contemplative*, où l'on examinera les questions, fort curieuses, relatives aux doctrines des thérapeutes et des Esséniens, à leurs rites, à leur origine, aux rapports qui ont pu exister entre eux ;

2° Le traité de la *Vie contemplative;*

3° Une Introduction au traité intitulé : *Tout homme de bien est libre*, où l'on essayera de définir l'action réciproque de la philosophie grecque et de l'école juive d'Alexandrie ;

4° Le traité qui a pour titre : *Tout homme de bien est libre.*

5° Une Introduction aux deux traités politiques suivants :

6° *Vie de l'homme politique*, ou *sur Joseph ;*

7° *De la Création du prince.*

Dans le troisième volume on trouvera :

1° Une Introduction au traité de la *Création du monde* dans laquelle on étudira la conception de Dieu chez Philon, la remarquable théorie du Verbe, etc.;

2° Le traité de la *Création du monde.*

3° Une Étude historique et philosophique sur l'école religieuse des Juifs d'Alexandrie. Nous avons pensé que cette étude, contre l'ordinaire, serait mieux placée à la fin qu'au commencement de notre publication pour plusieurs motifs, dont le principal est que notre thèse aura mieux le temps de se mûrir et de s'éclairer par les discussions de la critique.

Nous avions devant nous des obstacles sérieux dont on nous tiendra compte : nous entrions dans une voie peu ou point explorée; il y avait plus de danger que de gloire à s'attaquer le premier à un semblable maître. Ces considérations nous auraient arrêté, et nous aurions peut-être désespéré de faire passer dans notre langue l'élévation et l'élégance de Philon, si nous n'avions été plus touché des besoins de notre littérature que de notre insuffisance; si nous n'avions plus

compté sur l'utilité de notre tentative que sur nos forces.

Nous croyons n'avoir rien négligé pour rendre cette publication digne de l'attention du public et de l'estime des savants; nous avons consulté et mis à profit pour notre traduction non-seulement les manuscrits, les meilleures éditions grecques, et surtout celle de Thomas Mangey, mais encore les versions latines de Gelenius, de Morel et de Guillaume Budé, et l'unique traduction française du seizième siècle, dont nous avons déjà parlé. Nous avons eu rapidement épuisé tout ce qui a été écrit d'exact ou d'erroné en France sur Philon; enfin nous avons cherché une moisson plus ample dans les travaux récents de l'Allemagne.

Notre but serait atteint si nous parvenions à mettre chez nous à l'ordre du jour ce que de l'autre côté du Rhin on appelle les *Questions philoniennes*. Le génie littéraire de la France trouverait là une vaste carrière et un nouveau lustre; nous prouverions une fois de plus que si les autres peuples commencent et ébauchent, c'est à nous que revient la gloire de mener à perfection les entreprises de la pensée, de dégager les principes, de faire la lumière et de vulgariser.

Paris, 1er juillet 1867.

LA VIE ET LES ŒUVRES

DE

PHILON D'ALEXANDRIE.

La dispersion des Juifs vers l'Occident date des conquêtes d'Alexandre; elle était consommée au siècle d'Auguste. La guerre d'extermination, faite par Titus en Palestine, changea fort peu de chose à la situation générale du monde juif [1].

Le conquérant macédonien, encore tout enorgueilli de la victoire qu'il venait de remporter sur Tyr, traversa la Judée. Il y fut reçu avec des démonstrations enthousiastes, qui le rendirent favorable aux Hébreux. Il fut touché sans doute de la beauté et de l'antiquité de leurs doctrines, ignorées jusque-là des Grecs;

[1] Nous insisterons plus loin sur ce point capital de l'histoire, qui corrige un préjugé.

il fut séduit par les pompes de leur culte et la majesté de leur temple; il fut prévenu surtout par les complaisances du souverain pontife, Jaddus, qui le proclama l'élu de Dieu, le héros annoncé par les prophètes pour subjuguer le monde. Alexandre devint le protecteur du peuple que les rois de la Haute-Asie avaient asservi; ce peuple vit dans le guerrier triomphant le futur vengeur de sa captivité, l'instrument providentiel du châtiment de Babylone, *la grande prostituée;* il le servit de toute sa haine, l'accompagna de ses vœux et lui fournit des renforts [1].

Soit qu'Alexandre ait deviné l'intelligence commerciale des Juifs et les ait portés au trafic, soit, ce qui nous paraît plus probable, qu'il ait accéléré un mouvement d'émigration antérieur à ses conquêtes et déjà produit par l'oppression des Babyloniens, il est hors de doute qu'il les attira en grand nombre dans les murs de la ville qu'il fonda en Égypte, et dont l'admirable situation au fond du bassin méditerranéen, sur un grand fleuve, devait en faire la première des cités de l'Orient.

Ce fut vers la même époque que les Israélites se répandirent dans l'Asie-Mineure et fondèrent dans les

[1] Lorsque Alexandre voulut à Babylone, dit Quinte-Curce, réparer un ancien monument consacré à Bélus, il se trouva des soldats, que l'on reconnut pour être juifs, qui se refusèrent obstinément à mettre les mains à cette construction idolâtre.

principales villes de cette contrée, Antioche, Éphèse, Tarse, Séleucie, Pergame, Laodicée, Apamée, Hadrumète, etc., des comptoirs pour le négoce. Grâce à la ténacité rare, à l'habileté mercantile, au caractère souple des fils d'Abraham, grâce aux immunités et à la protection accordées par le roi de Macédoine et ses successeurs, ces comptoirs devinrent des colonies populeuses et florissantes.

Les faveurs d'Alexandre sont attestées, au rapport de Josèphe [1], par des lettres du conquérant et par le témoignage d'un illustre biographe du roi, le Grec Hécatée, qui raconte que, pour reconnaître la fidélité pleine d'honneur avec laquelle les Juifs l'avaient servi, ce prince voulut leur donner la Samarie, libre de tout tribut. Séleucus avait accordé aux Juifs, à Antioche et à Séleucie, le droit de cité [2]. Après la mort d'Alexandre, la Judée ayant été comprise dans le royaume de Ptolémée Lagus, les rapports entre l'Égypte et la Palestine se multiplièrent, et le courant d'émigration, parti de ce dernier pays vers Alexandrie, s'accrut encore.

La cité gréco-égyptienne devint, après Jérusalem, le centre le plus important du judaïsme. Les Juifs servirent fidèlement les Ptolémées, qui leur donnèrent

[1] *Contre Apion*, liv. II.
[2] *Ibidem*.

le monopole de la navigation du Nil [1], l'entreprise des blés et l'approvisionnement d'Alexandrie [2]. Ptolémée Philadelphe enrichit et affranchit un grand nombre de Juifs [3]; il fit traduire en grec leurs livres saints par soixante-douze docteurs qu'il envoya chercher en grande pompe à Jérusalem et auxquels il offrit des présents splendides et une hospitalité magnifique [4]. Il confia sa vie à deux Juifs, Andréas et Aristée, qui commandaient ses gardes du corps.

Les Juifs furent bientôt mêlés au gouvernement et à l'administration de l'Égypte ; plusieurs y gagnèrent de hautes dignités et de grandes richesses. Sous Ptolémée Évergète, un jeune Israélite, nommé Joseph, renouvela l'étonnante fortune que l'un des fils de Jacob avait faite jadis sous la dynastie des Pharaons. Envoyé à la cour d'Égypte par son oncle, le grand prêtre Onias, pour dissiper le mécontentement survenu contre lui de quelque retard dans le payement du tribut, Joseph

[1] *Contre Apion*, liv. II.

[2] Germanicus, ayant été appelé en Égypte (Tacit., *Annal.*, II, 59 et Suétone, III, 52) par une famine subite et cruelle, trouva, dit Josèphe (*Contre Apion*, II), les greniers vides et le peuple violemment irrité contre les Juifs qu'on accusait d'avoir, par leur incurie, leur rapacité et leur mauvais vouloir, causé cette disette.

[3] Josèphe, *Contre Apion*, liv. II.

[4] C'est l'histoire de la traduction dite des *Septante*.

proposa au roi pour la ferme des impôts un prix beaucoup plus élevé que celui qu'il en avait tiré jusque-là. Cette exploitation, qui lui fut accordée, valut à Joseph la faveur du roi, des richesses énormes et sans doute les malédictions des Égyptiens pressurés. Hyrcan, son fils, qui lui succéda, lors de la naissance d'un prince étala dans les présents qu'il était d'usage de faire une magnificence royale. Il est inutile d'ajouter que les Juifs, ainsi favorisés et enrichis, protégeaient efficacement leurs frères partout où leur crédit pouvait s'étendre.

Après ses conquêtes en Syrie, Évergète, dédaignant les grossières divinités de l'Égypte, adressa ses hommages au Jéhovah hébreu; il sacrifia dans le temple de Jérusalem et y laissa des marques de sa magnificence et de sa piété [1]. Cela n'a rien d'étrange quand on sait que les Juifs fondaient alors à Alexandrie une école religieuse et philosophique qui commençait à exercer une haute influence, et que le roi avait été imbu dès son enfance des doctrines hébraïques : car il avait reçu les leçons d'un docteur juif éminent, Aristobule le Péripatéticien, sur le rôle duquel nous reviendrons [2].

[1] Josèphe, *Contre Apion*, liv. II.

[2] Dans l'étude sur l'école religieuse des Juifs alexandrins qui occupera la plus grande partie de notre IIIe volume.

Ptolémée Philopator, fils et successeur d'Évergète, revint d'une expédition dans la Palestine très-irrité contre les Juifs, qu'il persécuta à Alexandrie, à cause de l'attachement que ceux de Jérusalem avaient montré aux rois de Syrie.

Aristobule reprit, sous le règne suivant de Ptolémée Philométor, son crédit; ce fut à ce prince qu'il dédia le livre, malheureusement perdu, où il avait entrepris de prouver que la science et la philosophie grecques découlent des livres de Moïse [1]. Ce monument est d'autant plus regrettable que les anciens en font les plus grands éloges, et qu'il jetterait une vive lumière sur l'école religieuse des Juifs alexandrins. Onias et Dosithée, deux Juifs, furent à la tête des armées de Philométor. Israël atteignit à cette époque, en Égypte, l'apogée de sa faveur, et eut dans les mains, selon l'expression de Josèphe, la royauté tout entière [2].

Depuis bien des siècles un vieux levain de haine fermentait entre l'Égypte et la Judée; Moïse avait fait de cette rancune une sorte d'obligation devant Dieu, c'était un article de foi, une prescription légale. Au

[1] Il avait, dit-on, mis dans ce livre des fragments prétendus d'anciens auteurs grecs, qui plus tard furent crus authentiques par les Pères chrétiens.

[2] Τὴν βασιλείαν ὅλην τὴν ἑαυτῶν Ἰουδαίοις ἐπίστευσαν. (*Contre Apion*, liv. II.)

souvenir de l'antique oppression qu'ils avaient subie sur les bords du Nil, se joignaient chez les Juifs une rivalité très-prononcée de mœurs et de croyances, une jalousie de métier qui les mettait continuellement aux prises avec les Égyptiens dans le trafic méditerranéen. La faveur des Ptolémées offrit à Israël l'occasion d'une vengeance : après les témoignages précédents il n'y a pas d'exagération à dire que sous la dynastie des Lagides, les Juifs, à leur tour, gouvernèrent et opprimèrent l'Égypte. Redoutés et impopulaires, ils contribuèrent sans doute par leurs excès, leur attitude provocante, leurs exactions fiscales, à la chute de leurs protecteurs.

La réaction qui suivit fut parfois sanglante ; les Juifs, comme il arrive dans les changements politiques, expièrent durement la faveur passée. Maltraités sous le règne de la fameuse Cléopâtre, ils se jetèrent avec ardeur dans le parti de Jules César qui paya leurs services par des éloges solennels, une protection constante et la reconnaissance de tous leurs droits et priviléges antérieurs. Le sénat confirma cette protection, Auguste la continua ; il fut permis aux Juifs d'avoir un magistrat national ou ethnarque ; ce magistrat, assisté d'un conseil ou sénat d'environ quarante membres, servait plutôt d'intermédiaire que de lieutenant à l'autorité romaine. Il avait le titre d'*alabarque*, peut-être à cause d'une de ses fonctions qui

consistait à percevoir l'impôt frappé sur chaque tête de bétail [1].

La colonie juive d'Alexandrie était à ce point populeuse, que sur cinq quartiers de la ville, elle en tenait deux complétement et se trouvait éparse dans les autres [2]. Sous Tibère, le nombre des Juifs en Égypte montait, suivant un calcul digne de foi [3], à un million, ce qui nous permet d'évaluer à plus de deux cent mille âmes la juiverie d'Alexandrie. Un tel développement explique l'importance des Juifs comme corps politique dans la cité et comme centre d'un mouvement philosophique et religieux admirablement situé pour rayonner sur le reste du monde. Le judaïsme alexandrin, au contact des doctrines grecques et sous l'influence des systèmes panthéistes de l'Égypte, prit un caractère particulier, qui le sépare nettement du judaïsme de Palestine ; il eut ses institutions propres, un développement spécial, des tendances originales, et réagit bientôt sur le mosaïsme pur, ou du moins sur le mosaïsme tel que l'avait conservé la Judée. Nous réservons une large place à l'étude de cette grande école peu connue en France.

[1] V. la Préface de Thomas Mangey en tête de sa magnifique édition de Philon. 2 vol. in-fol. Londres, 1742.

[2] Philon, *Contre Flaccus*.

[3] C'est le chiffre donné par Philon, frère de l'alabarque Alexandrin, et qui a dû le puiser à une source certaine.

L'alabarque était choisi par les Juifs : cette fonction importante s'accordait, non-seulement à une réputation intacte de piété et de dévouement aux traditions nationales, mais surtout à une naissance illustre; or on sait que parmi les Juifs la tribu de Lévi constituait une sorte de caste aristocratique ; nul doute que la généalogie des alabarques ne les rattachât à la tribu sacerdotale. Nous savons du moins que l'alabarque alexandrin, aux temps de Tibère et de Caligula, Alexandre Lysimaque, appartenait à une famille sacerdotale ; nous savons aussi que les immenses richesses d'Alexandre n'avaient pas été étrangères à son élévation [1] ces richesses, acquises apparemment par le trafic ou des opérations financières, donnaient à leur possesseur une haute influence : à l'occasion cette influence s'exerçait en faveur de la communauté qui lui conférait la défense de ses droits politiques. Alexandre Lysimaque est peut-être le personnage nommé par les *Actes des Apôtres* [2], et qui fit couvrir de lames d'or les portes du temple [3]. Pour donner une juste idée de son crédit, nous ajouterons qu'il s'était concilié l'affection et la reconnaissance d'Antonia, femme du premier Drusus, mère de Germanicus et de Claude, aïeule de Caligula ; il avait, dit-on, ad-

[1] Josèphe, *Antiquités judaïques,* liv. XX, c. III.

[2] *Actes des Apôtres.* V. mon édition, p. 69. Dentu, 1865.

[3] Préface de Thomas Mangey.

ministré sa fortune et avait pu lui rendre d'importants services. Alexandre, à la suite des désordres d'Alexandrie, fut emprisonné par Caïus : Claude, se souvenant des liens qui rattachaient sa mère à l'alabarque, le délivra à son avénement et le combla d'égards.

Alexandre Lysimaque était dans tout l'éclat de sa fortune sous Tibère; il vit alors venir à lui, en suppliant, un petit-fils d'Hérode le Grand; il consentit, par un prêt considérable [1], à le tirer de l'embarras où l'avaient plongé ses désordres et son luxe; il contribua de la sorte, plus efficacement que personne, à le remettre sur le trône de son aïeul. Plus tard Agrippa, parvenu au comble de la faveur, se montra reconnaissant; non-seulement il prêta à l'alabarque son crédit près de l'empereur dans un moment de détresse, mais, après la mort de Caligula, il donna en mariage sa fille, la fameuse Bérénice [2], à l'un des fils d'Alexandre Lysimaque, Marcus. Un autre de ses fils, Tibère Alexandre, succéda à Cuspius Fadus dans le gouvernement de la Judée [3].

La famille d'Alexandre Lysimaque eut donc la gloire de compter des amis jusque dans la maison des Césars, de protéger un prince illustre, de former une alliance

[1] Josèphe, *Antiquités judaïques*, liv. XVIII.

[2] C'est la reine que les vers de Racine ont illustrée et qui conquit le cœur de Titus.

[3] Josèphe, *ibid.*, liv. XX, c. III.

royale, de donner un gouverneur à la Judée; mais, ce qui dépasse tous ces titres, c'est de compter parmi ses membres le plus grand génie de l'école juive d'Alexandrie; Philon était frère de l'alabarque.

Nous ne connaissons pas précisément l'année de sa naissance; cette date est pourtant d'un grand intérêt dans la question de savoir si Philon a pu vraisemblablement connaître les événements qui ont signalé la vie et la mort de Jésus et la prédication de ses apôtres. Pour ce qui est d'admettre qu'il s'est converti à la foi nouvelle, la chose est difficile, d'autant que nous n'avons là-dessus aucun témoignage authentique[1]; d'ailleurs les écrits du philosophe n'offrent nulle trace de cette conversion, elle leur serait alors postérieure et n'aurait, au cas où on la reconnaîtrait comme rigoureusement possible, aucune portée à nos yeux.

Nous n'avons, pour fixer la naissance de Philon, que des inductions qui nous font flotter dans un intervalle d'une dizaine d'années. En l'année 40, il fut choisi par les Juifs alexandrins pour être le chef d'une députation qu'ils envoyaient à Rome défendre leurs droits et le libre exercice de leur culte, devant le tribunal de César. Selon toute vraisemblance, lè chef de la légation composée, d'après l'usage, de vieillards,

[1] Le seul que nous ayons à ce sujet, celui d'Eusèbe, est, ainsi qu'on le verra plus loin, dénué de tout ce qui inspire la confiance.

était lui-même avancé en âge. En effet, dans un passage du livre où Philon raconte les événements dont il fut témoin à la cour, il fait allusion à son âge, à ses études, qui l'ont conduit à la sagesse [1]. Au début du même livre, qui a été probablement écrit sous le principat de Claude [2], il parle de ses cheveux blancs et de sa vieillesse [3]. Or, chez les Hébreux, on ne pouvait se dire vieux qu'à soixante-dix ans [4]; Philon avait donc au moins cet âge en l'année 40, ce qui met au plus tôt sa naissance trente ans avant notre ère. Cette conjecture se fortifie quand on réfléchit qu'en l'année 40, la réputation littéraire de Philon, qui suppose nécessairement une longue carrière, était déjà établie, puisque l'historien Josèphe le proclame *très-illustre* [5], puisque Philon lui-même parle modestement de son expérience et de sa science acquise par l'étude [6].

[1] Ἐγῶ δὲ φρονεῖν τι δοκῶν περιττότερον καὶ δι' ἡλικίαν καὶ τὴν ἄλλην παιδείαν. « Mais moi auquel l'âge et l'étude donnent peut-être plus de pénétration. » (*Légation à Caïus.*)

[2] Nous y trouvons la mention d'événements accomplis sous Claude.

[3] Ἄχρι τινὸς ἡμεῖς γέροντες ἔτι παῖδες ἐσμέν; — τὰ μὲν σώματα χρόνου μήκει πολιοί.. « Jusqu'à quand, nous autres vieillards, serons-nous enfants? En vain l'âge a blanchi notre tête. »

[4] Pirke-Avoth. V. Préface de Thomas Mangey.

[5] Ἀνὴρ τὰ πάντα ἔνδοξος,' Ἀλεξάνδρου δὲ τοῦ Ἀλαβάρχου ἀδελφὸς ὤν, καὶ φιλοσοφίας οὐκ ἄπειρος. (Jos., *Antiq. judaïques*, liv. XVIII, c. II.)

[6] Δι' ἄλλην παιδείαν.

L'opinion que nous adoptons est d'ailleurs la plus commune; c'est celle de Basnage, c'est celle de Mangey, de Scaliger et de la plupart des érudits. Quelques-uns pourtant fixent la naissance de Philon à l'an 21 avant notre ère, en l'an de Rome 733. Notre auteur aurait eu soixante ans, lors de l'ambassade dont il a fait l'histoire. Les passages et les témoignages que nous avons allégués ne s'opposent pas trop rigoureusement à cette hypothèse, qui n'a d'ailleurs d'autre avantage que de rendre matériellement possible la conversion de Philon au christianisme. D'après ce que nous en venons de dire, cet avantage nous semble illusoire : il est inutile en effet de rapprocher la date de la naissance de Philon; quand même on la mettrait, contre toute probabilité, en forçant les textes, dix ans avant notre ère, quand même on irait, comme le P. Bernard de Montfaucon [1], jusqu'à donner quarante ans à Philon, lors de l'ambassade, on ne prouverait point sa conversion; enfin cette conversion, je le répète, fût-elle un fait démontré, resterait un fait insignifiant pour l'œuvre de Philon qui n'en porte aucune trace, et à qui elle ne peut être que postérieure [2].

[1] Dans la dissertation qui suit la traduction qu'il a donnée du traité de Philon, intitulé : *la Vie contemplative.*

[2] On trouve dans la *Bibliothèque Rabbinique* de Bartoloccius, pag. 345, au mot Philon, ce passage : « Je t'apprends qu'environ cent ans avant la destruction du temple, il exista un Juif

Philon naquit donc vers l'an 722 de Rome, trente ans avant notre ère, d'une famille juive établie à Alexandrie, noble, puisqu'elle était de race sacerdotale, influente, à cause de ses richesses immenses et de ses hautes relations, et jouissant déjà d'une illustration qui allait bientôt grandir encore.

Il se livra avec ardeur à l'étude des lettres grecques; il professait pour les poëtes une vive admiration; il cite fréquemment Homère et Euripide; il nous a même conservé des fragments de pièces perdues de ce dernier [1]. Aristote et Platon furent l'objet de ses constantes méditations; il goûtait particulièrement, pour la morale, la doctrine des stoïciens. Il approfondit les écrits de l'école pythagoricienne et y apprit la géométrie, la musique et l'astronomie. Mais il revint toujours avec une prédilection marquée aux sublimes traités de Platon; c'est dans un contact prolongé avec ce beau génie qu'il prit cette élégance

qui fut un grand sage et un philosophe admirable dans les choses du judaïsme. Il s'appelait Philon : c'était un Juif égyptien de la colonie d'Alexandrie. Il a écrit en grec un grand nombre de livres qui concernent toutes les sciences et surtout l'exposition de la loi. C'est l'auteur du livre de la *Sagesse.* » Ce passage attribue faussement à Philon le livre de la *Sagesse*, qui appartient probablement à un autre membre de l'école juive d'Alexandrie; mais, s'il entend parler de sa naissance, il la fixe bien cent ans avant la destruction du temple, c'est-à-dire trente ans avant notre ère.

[1] Dans le traité intitulé : *Tout homme de bien est libre.*

simple et parfaite de langage, cette lucidité d'expression, cette éloquence douce et forte à la fois qui lui valurent de ses contemporains le surnom mérité et ratifié par la postérité de *Platon juif*.

Philon voyagea sans doute, comme tous les philosophes de l'antiquité; il visita l'Italie, la Grèce et l'Asie. Nous n'avons toutefois sur ses voyages aucune autre attestation certaine que celle qui concerne l'ambassade à l'empereur Caligula. On a prétendu qu'il ignorait le syriaque, l'idiome de la Palestine, et l'hébreu, la langue sacrée des Juifs ; il serait difficile de l'établir, dit M. Franck [1]. Il nous paraît aussi que les raisons alléguées pour prouver que Philon ignorait le syriaque et de l'hébreu sont faibles; cette accusation repose en effet uniquement sur certaines explications étymologiques, données par le philosophe alexandrin, et sur un mot du livre *Contre Flaccus*, d'où on a pu conclure que Philon savait par ouï-dire que le terme syriaque *Marîn* signifie *roi* [2]. Il nous paraît prodigieux d'admettre que l'éducation d'un jeune Juif, appartenant à une des meilleures familles d'Alexandrie, ait exclu l'étude et la connaissance de l'hébreu ; il nous paraît de la dernière invraisemblance que cette étude, eût-elle été négligée d'abord par le jeune

[1] *Dict. des sciences philosophiques,* tome V, article Philon.
[2] Liv. *Cont. Flaccus.*

homme, n'ait pas été entreprise plus tard par un esprit aussi curieux, aussi avide de s'instruire, aussi attaché à la loi et aux traditions nationales. Les rabbins n'ont pas peu contribué à discréditer la science et la valeur de Philon; son génie souple et élevé répugne à certaines conceptions étroites et roides du judaïsme; l'illustre maître alexandrin n'a pas trouvé de détracteurs plus tenaces et plus convaincus que parmi ceux de sa race. Il est temps de revenir sur ces accusations passionnées.

En lisant dans notre auteur l'éloge de la pauvreté, de la tempérance, de la modestie, on serait tenté de croire qu'il se livre à un exercice de rhéteur, qu'il vécut dans les douceurs que procure la richesse, qu'il aima le luxe et ambitionna les honneurs; on songe à Sénèque qui plaide pour les esclaves et n'affranchit pas les siens, qui médit de l'or, sans vouloir en répudier les commodités. Philon est convaincu; il pratiqua ses théories, il fut vertueux dans sa vie comme dans ses écrits; il méprisa les splendeurs de la richesse pour les secrètes jouissances de l'étude; laissant à son frère les soins matériels et les plaisirs mondains, il s'abandonna à son goût pour la solitude et la méditation.

Il est peu probable qu'il ait même accepté de faire partie du sénat des Juifs alexandrins institué par Auguste : car il ne paraît point avoir été atteint par

les rigueurs de Flaccus [1]; son silence toutefois peut avoir été inspiré par un sentiment de modestie et d'abnégation dont il donna depuis de grandes preuves. La réputation philosophique de Philon le signalait à l'attention et au respect de tous ; mais l'amour de la science et le dégoût des honneurs, qui s'accusent chez lui avec tant d'énergie [2], l'emportèrent sans doute sur les instances de ses compatriotes ; il aima mieux se donner tout entier à l'étude, non par égoïsme, mais avec la persuasion qu'il servait plus utilement son peuple, sa foi, son Dieu. En effet, l'heure du danger venue, il quitta ses livres et sa retraite pour le bruit du monde et les dangers de la lutte ; il porta dans cette lutte le courage et l'enthousiasme d'une grande âme, les ressources et le dévouement qui convenaient à un esprit élevé et à un noble cœur.

En attendant, il s'entoura de calme, de simplicité, de cette médiocrité plus précieuse que l'or, parce qu'elle peut mieux que lui donner le bonheur. On admirait sa modération au sein de l'opulence; on s'étonnait même qu'il sût l'inspirer à ceux de sa maison. Sa femme, à qui l'on demandait [3] pourquoi elle ne portait pas de bijoux d'or, répondit fièrement qu'elle ne

[1] V. le livre *Contre Flaccus*.

[2] *De congressu quærendæ eruditionis gratiâ.* — Et la Préface de Thomas Mangey.

[3] Fragment d'Antonius à la fin de l'édit. de Thomas Mangey.

voulait avoir d'autre ornement que la vertu de son mari.

Nous devons à un fragment d'Antonius[1] de savoir que Philon se maria; mais nous ne possédons que ce renseignement, et nulle part il n'est fait mention des enfants qui purent provenir de ce mariage.

Nous savons plus certainement que l'amour de l'étude l'emporta en lui sur le souci des choses extérieures, qu'il couvrit d'un nouveau lustre l'école juive d'Alexandrie, qu'il se montra le rival et le digne continuateur d'Aristobule. Il eut sur son devancier l'avantage d'une initiation plus complète à la philosophie grecque et d'un style admirable. Philon porta dans la lutte engagée déjà avec l'hellénisme des armes puissantes : une bonne foi incontestable, une érudition profonde, une largeur de vues inusitée. Loin de décrier systématiquement les adversaires du dogme monothéiste et des institutions judaïques, il se plaît, en avocat habile et convaincu, comme nous le verrons plus loin, à leur reconnaître toutes sortes d'avantages, à louer leur science, la perfection de leur art, à leur emprunter même certaines doctrines, pour leur porter des coups plus décisifs. L'école juive, en effet, dut garder à cette époque l'attitude de défensive et le caractère militant qu'elle avait depuis deux siècles en présence du monde polythéiste. Calomniés

[1] V. le fragment précité.

par les Egyptiens, qui voyaient en eux des concurrents redoutables pour le trafic, méprisés des Grecs qui les trouvaient misanthropes, farouches, hostiles à leurs conceptions mythologiques, conspués par les Romains qui leur reprochaient comme un signe d'impuissance et de réprobation leur servitude[1], les Juifs, pour obtenir et garder leur place au soleil de la civilisation, durent mettre en œuvre l'habileté et la persévérance. Il leur fallut opposer aux calomnies une résignation, une énergie extrordinaires, se faire petits d'abord pour se faire tolérer, pour prendre partout racine, et grandir à l'ombre de leur discrète humilité.

Lorsque plus tard ces calomnies eurent pris de la consistance et se furent produites chez les écrivains, le judaïsme avait enlacé le monde grec d'un réseau aux fils multipliés et invisibles; il avait en tous lieux des ramifications vigoureuses, des soutiens dévoués, des prosélytes ardents; Alexandrie était devenue le centre d'un mouvement philosophique considérable, qui mettait au service de la religion et des institutions du peuple hébreu la science grecque et ses formes admirables. Apion pouvait, dans ses écrits historiques, recueillir toutes les rumeurs odieuses, tous les bruits

[1] *Gentes ad servitutem natas. Nations nées pour la servitude!* s'écrie Cicéron, en parlant du Syrien et du Juif.

mensongers qui pesaient sur les Juifs; ceux-ci avaient des avocats dont l'habileté et l'éloquence allaient, sinon gagner leur cause, du moins la plaider d'une manière si brillante, qu'Apion succomberait aux attaques de ses adversaires israélites; sa réputation était ternie de l'accusation de charlatanisme. Tibère l'appelait le *Tambour du monde.* Philon avait écrit l'*Apologie des Juifs* dans un livre qui ne nous est point parvenu.

Alexandrie possédait à cette époque une pléiade d'illustres philosophes dont l'influence rayonna bientôt, par leurs disciples, sur le monde entier. Outre Philon, dont l'immense érudition, les talents et la vertu jetaient sur l'école juive un vif éclat, il y avait Potamon [1], le fondateur de la secte des Éclectiques, Ammonius, le maître de Plutarque, Sotion, le maître de Sénèque. La cité d'Alexandre était devenue le rendez-vous des doctrines comme des nations; les idées et les hommes s'y heurtaient, pareils aux métaux qui bouillonnent avant de s'allier et de se fondre dans la fournaise. De cette grande ébullition il ne sortit pas cependant de système puissant et défini; elle produisit des tendances multiples, vagues, accusant par leur incohérence la diversité de leur origine. Mais ce fut

[1] Suidas. — Diog. Laërce. Préface de la *Vie des philosophes illustres.*

là une expérience profitable ; on eût dit que l'humanité, se préparant à l'enfantement du christianisme, s'occupait de convoquer toutes les traditions, tous les systèmes, pour ne rien laisser de vrai et de beau en dehors de la philosophie de la religion future. Les premiers docteurs chrétiens, Clément, Origène, Pantœnus, Héraclas, saint Grégoire le Thaumaturge, se rattachent sans détour à ces savants éclectiques que nous venons de nommer. « La philosophie que je suis, dit Clément [1], n'est pas celle des Stoïciens ni des Platoniciens, ni des Épicuriens, ni des Péripatéticiens ; elle se compose de tout ce que les sectes les plus diverses ont enseigné de plus juste, de plus vrai, de plus beau ; elle est entièrement éclectique [2]. »

Si l'école juive d'Alexandrie empruntait à la philosophie grecque son langage et la plupart de ses lumineuses conceptions, elle réagissait à son tour sur les écoles grecques, qui prirent un caractère nouveau sous le ciel de l'antique Égypte et au contact des systèmes mystiques et panthéistes de l'Orient. La philosophie alexandrine eut des allures ascétiques, qui, trois siècles plus tard, s'exagérèrent avec Jamblique, Proclus, Porphyre et Plotin ; l'élément du surnaturalisme, qu'elle reçut des doctrines des Juifs et des autres peu-

[1] *Stromates*, liv. II.

[2] Préf. de Sigismond Gelenius. Édition de Genève.

ples de l'Orient, fut entre elle et le christianisme un point de ressemblance, et en quelque sorte le terrain neutre où s'engagea leur lutte.

C'est à Alexandrie, où il avait séjourné quelque temps avec son père alors préfet d'Égypte, sous le principat de Tibère, que Sénèque s'initia aux doctrines des diverses écoles qui y florissaient. Il reçut les leçons de Sotion. L'âme ardente et tendre du jeune Romain s'éprit au contact de ces spéculations brillantes, de ces aspirations vers l'infini et l'ineffable. Les termes dont il se sert dans la lettre où il fait brièvement mention de cette partie de sa vie, nous permettent de croire qu'il céda aux sollicitations du prosélytisme juif, s'abstint des viandes défendues et observa les jeûnes prescrits [1]. Mais sur les instances de son père, qui craignait pour la santé de son fils, qui redoutait de heurter l'opinion, et ne voulait pas qu'on l'accusât à Rome de souffrir dans sa maison de pareilles étrangetés et de tels écarts, le futur philosophe revint à un régime plus fortifiant et à d'autres mœurs. Cela n'empêche pas qu'il déclare nettement les sympathies

[1] Lettre 108. « In Tiberii Cæsaris principatu juventæ tempus inciderat, alienaque tum sacra movebantur; sed inter argumenta superstitionis animalium quorumdam abstinentia ponebatur. Patre itaque meo rogante, qui calumniam timebat, non philosophiam oderat, ad pristinam consuetudinem redii, nec difficulter mihi, ut inciperem melius cœnare, persuasit. »

secrètes de son père et probablement les siennes pour la philosophie juive. Il est vraisemblable que Sénèque connut Philon en même temps que Sotion; c'est à l'impression profonde que firent sur le jeune homme ces deux grands esprits que nous attribuons la teinte prononcée de surnaturalisme mystique répandue dans les écrits du philosophe romain. Cette explication, qui repose sur des données historiques certaines, nous semble préférable à celle qui, sans témoignage, imagine entre Sénèque et les apôtres du christianisme naissant des rapports peu probables, en tout cas nón démontrés.

Comme la lettre de Sénèque nous l'apprend, les Juifs, malgré leurs efforts, en dépit de l'illustration qu'ils obtenaient dans les lettres et la philosophie, étaient restés sous le coup de la réprobation générale; les esprits élevés qu'attiraient la grandeur de leur dogme monothéiste et la beauté de leur morale n'osaient pas toujours braver le ridicule et l'odieux qui s'attachaient à la pratique du judaïsme.

Nulle part les Juifs n'étaient plus détestés qu'à Alexandrie, où le souvenir de l'oppression politique exercée sous les Ptolémées, joint à la jalousie causée par la protection des deux premiers Césars, ravivait l'ancienne haine de l'Égypte contre la Judée. La faiblesse d'un gouverneur fournit aux Alexandrins l'occasion d'exercer contre les Juifs toutes sortes de vexa-

tions. La plèbe oisive et turbulente de cette grande ville, obéissant à une rancune séculaire, assurée de l'impunité, excitée en secret par le président, qui reportait sur les Juifs l'inimitié qu'il avait vouée au roi de Judée, Agrippa, se jeta sur les proseuques et y érigea des statues à l'empereur[1]. Des rixes sanglantes s'engagèrent dans les rues ; les Juifs furent égorgés, brûlés vifs, pillés, enfin assiégés dans un de leurs quartiers où l'entassement et la famine en firent périr un grand nombre. Les membres de leur sénat furent flagellés avec ignominie en pleine place publique. En présence de passions ainsi débordées, tout effort, toute résistance n'eussent fait qu'aggraver cette situation déjà si terrible. Les Juifs attendirent patiemment qu'un nouveau président vînt remplacer Flaccus, et, les tentatives de profanation contre les proseuques ayant été renouvelées, demandèrent à porter leur cause au tribunal de César. C'était vers la fin de l'an 39. On convint de part et d'autre d'envoyer une députation de cinq membres.

Philon était alors parvenu à la vieillesse ; la gloire qu'il s'était acquise dans les lettres, la vertu qui avait constamment honoré ses mœurs, sa douceur, sa modestie, l'estime de tous, le désignaient au choix des Juifs alexandrins. Leur suffrage le mit au-dessus de

[1] C'était en 38.

l'alabarque son frère, et fit du philosophe le chef de la légation [1]. Cet honneur plut à Philon parce qu'il était périlleux; il avait jusque-là refusé les distinctions où il ne voyait qu'une pâture pour la vanité, un trouble pour ses chères études; mais il s'agissait de défendre la plus belle et la plus noble des causes, celle de Dieu, celle de ses frères menacés dans leur vie, leurs droits, leurs biens, leurs sentiments les plus sacrés : notre philosophe sortit de la retraite « pour affronter les tempêtes de la mer et la fureur de César [2]. »

Après un jeûne solennel [3] les députés juifs mirent à la voile probablement vers le mois de janvier de l'an 40. Caius était alors dans les Gaules; il venait de terminer les folles expéditions de Germanie et de l'Océan; tout l'Empire retentissait des chants d'allégresse et des vœux que provoquaient les prétendues victoires de l'empereur dont on annonçait le prochain retour. Caius se fit attendre jusque vers la fin du mois d'août [4].

Cependant les Juifs avaient trouvé à Rome, parmi leurs frères, une hospitalité empressée et tous les égards que méritaient les généreux défenseurs de la

[1] Josèphe, *Ant. Jud.*, liv. XVIII, c. x.

[2] *Légat. à Caïus.*

[3] R. Azarias.

[4] Suétone, *Vie de Caïus*, ch. XLIX.

nation et le philosophe qui illustrait le judaïsme. Les loisirs de l'attente ne furent pas perdus pour Philon : il y avait en lui l'enthousiasme et l'ardeur d'un apôtre; il employait sans doute les jours de sabbat, dans les synagogues, à exhorter ses frères à persévérer dans les voies du vrai Dieu; son âme, comme celle de Paul à Athènes, soulevée par l'indignation que faisaient naître en lui le spectacle du vice et les pompes de l'idolâtrie, trouvait des accents sublimes pour flétrir le culte des idoles et exalter la pureté et la beauté du mosaïsme. Nous n'accusons pas toutefois le philosophe d'avoir porté au polythéisme la haine aveugle qui parut plus tard chez quelques apologistes chrétiens; Philon, comme on le verra par la lecture de la *Légation*, trouvait dans le polythéisme des personnifications grossières de certaines vertus, des images affaiblies de certains attributs divins, qui impliquaient de Dieu une conception bien inférieure au dogme du judaïsme. Au reste le culte des demi-dieux lui paraissait une dette de reconnaissance que les hommes payaient d'une manière superstitieuse aux héros et aux génies des siècles passés.

La juiverie de Rome était dans une situation tout autre que celle d'Alexandrie; dans cette dernière ville les Juifs étaient nombreux, riches, organisés; ils formaient les deux cinquièmes de la population; leurs priviléges politiques, le libre exercice de leur

culte étaient établis depuis des siècles; ils pouvaient parler haut, au besoin résister. A Rome, au contraire, ils n'existaient que par une sorte de tolérance des Césars; ils avaient été, après un scandale dont on lira plus loin le récit[1], chassés de la ville par un sénatus-consulte que l'indignation publique provoqua et que Séjan exécuta avec toutes sortes de rigueurs. Séjan tombé, ils affluèrent de nouveau dans la capitale; Tibère suspendit les vexations dont ils étaient l'objet, et Caïus, au début de son principat, les favorisa indirectement en autorisant les *confréries* (*sodalitia*)[2]; la loi, en effet, comprenait l'exercice du culte juif sous ce terme général. Bien que l'empereur fût hostile aux Israélites, bien que sa haine donnât un libre cours aux entreprises des Alexandrins contre eux, ils restaient en repos à Rome autant à cause de la bonne police qui y régnait, qu'à cause de leur discrétion et de leur humilité; les proseuques n'attiraient pas là, comme à Alexandrie, les regards par leur magnificence et l'affluence du peuple qui les fréquentait; leur profanation eût été un fait de violence sans portée, car il n'aurait soulevé de la part des Juifs ni lutte ni réclamation.

Cependant la nouvelle du retour prochain de Caïus

[1] Dans l'Introduction aux écrits historiques.

[2] Dion Cassius, liv. LV.

s'était répandue ; la terreur le précédait ; il revenait prêt à tout massacrer, furieux surtout contre le sénat. Les Juifs de Rome avaient tout à redouter de la colère de l'empereur ; il voulait exterminer la Judée et placer sa statue dans le sanctuaire du temple de Jérusalem. Au sein de la désolation et de l'épouvante de ses frères, Philon fit entendre des paroles éloquentes : Dieu veillait sur ses fils ; n'avait-il pas puni l'ancien gouverneur d'Alexandrie, Flaccus, le bourreau de la nation ? Son bras vengeur allait se lever sur le monstre qui osait prétendre à la divinité. Il fallait attendre, se résigner, espérer ; peut-être Jéhovah amollirait le cœur de Caïus. Combien de fois sa toute-puissante protection avait-elle sauvé Israël au moment où tout espoir semblait perdu ! D'ailleurs l'appui du roi Agrippa ne manquerait pas à ses frères ; on comptait intéresser à la cause du peuple persécuté bon nombre de citoyens influents qui avaient avec la famille de l'alabarque des liens d'affection et d'hospitalité.

Caïus revint et montra aux Juifs un visage bienveillant, soit qu'il craignît un soulèvement en Judée, soit qu'il voulût s'amuser de leur espérance ; il leur fit même promettre un tour de faveur pour l'audience qu'ils sollicitaient. Philon, accoutumé à relever le courage des siens dans les instants de consternation et d'angoisse, fut le seul que ces bonnes dispositions

apparentes ne trompèrent point. Il s'aperçut que l'empereur était entouré de gens gagnés à la cause de leurs ennemis : Hélicon, le chambellan, Appelle d'Ascalon le comédien favori de Caïus, refusèrent d'écouter les propositions des Juifs.

Il fut résolu que les délais fournis par l'affluence des ambassades seraient employés à rédiger une sorte de mémoire justificatif, qui renseignerait l'empereur sur les désordres d'Alexandrie, les droits des Juifs, leur modération, leur patience, la haine et la cruauté de la plèbe égyptienne. Ce mémoire fut remis sans doute par le roi Agrippa avec des paroles favorables.

Les événements de Judée vinrent soudain étouffer en Caïus tout sentiment d'équité, tout désir de bienveillance, ou peut-être toute préoccupation de feinte; les Juifs furent appelés. Ils savaient l'exaspération de l'empereur et crurent leur dernier jour arrivé. Ils étaient sous l'empire d'un enthousiasme intérieur produit par l'héroïque Philon, qui leur montrait dans la mort un glorieux martyre : « Mourons, s'était écrié le sublime vieillard; c'est vivre que de mourir noblement pour les lois de son pays[1]. » Néanmoins, à la réflexion, cette première effervescence s'était calmée; le chef de la députation avait ajouté qu'une mort inutile était presque une désertion; qu'il fallait

[1] *Légat. à Caïus.*

vivre pour combattre, pour sauver ce peuple infortuné, dont les destinées étaient entre leurs mains. Ils abordèrent Caïus le sourire aux lèvres, et, comme les gladiateurs dans l'arène, en l'honorant des noms d'Empereur et d'Auguste, en se prosternant humblement à ses pieds, ils purent répéter tout bas : « César, ceux qui vont mourir te saluent, *Cesar, morituri te salutant!...* »

Ils sortirent de cette première audience bafoués, consternés, pliant sous le poids de l'angoisse et respirant à peine.

Une seconde audience leur fut accordée ; Caïus, suivant son habitude, trouvait que le supplice infligé n'avait de charme qu'autant qu'on le prolongeait pour en savourer les jouissances. Apion parla longtemps et avec animosité contre les Juifs[1]. Philon ouvrait la bouche pour lui répondre, quand le juge déclara la cause entendue, fit taire le philosophe et chassa les Juifs de sa présence. Ordre fut donné de saisir l'alabarque et de le jeter en prison. Obligé de quitter précipitamment la ville, Philon laissa à ses frères cette belle parole, pleine de foi, d'espérance et de fière menace : « Caïus a mis Dieu contre lui. » Quelques jours après[2] le poignard de Chæréas vengeait la justice et l'humanité outragées.

[1] Josèphe, *Ant. Jud.*, liv. XVIII, c. x.

[2] 24 janvier 41.

De retour à Alexandrie, Philon y fut témoin des représailles sanglantes que les Juifs exercèrent à l'avénement de Claude; nous voulons croire, pour l'honneur du philosophe, qu'il les déplora, mais nous n'osons affirmer qu'il ne les proclama point un châtiment mérité du ciel, un témoignage irrécusable de la protection dont le Très-Haut couvrait Israël.

Ce fut peut-être à cette époque où le judaïsme, grâce aux édits favorables de Claude, triomphait dans tout l'empire, que Philon conçut la pensée d'une plus noble vengeance : il voulut dénoncer à la postérité les crimes et l'infamie de Caïus, célébrer le courage et les vertus que les Juifs avaient déployés dans les persécutions qui depuis vingt ans les assaillaient. Dans des pages éloquentes, perdues malheureusement en grande partie, il retraça les souffrances des Juifs sous Séjan [1]. Il écrivit contre Flaccus un livre où il montre, dans le châtiment du gouverneur déchu, le doigt de la Providence divine qui veille aux destinées du peuple juif; il raconta l'ambassade à Caïus, et reproduisit non-seulement la défense dont on s'était servi devant l'empereur [2], mais encore il rédigea, dans un but plus général, l'*Apologie du Judaïsme* [3].

[1] Livre perdu et dont nous n'avons plus même le titre.

[2] *Palinodie à Caïus.* Livre perdu.

[3] Livre perdu; un fragment curieux sur les Esséniens

Eusèbe [1] rapporte que Philon revint à Rome sous Claude, dans une extrême vieillesse, et lut en plein sénat, aux applaudissements des auditeurs, *la Légation à Caïus*. Nous examinerons ailleurs avec soin [2] cette assertion, que nous nous bornerons ici à déclarer suspecte et improbable, et que le savant Mangey, se refusant à honorer du nom de tradition, appelle *fama mendax*, *rumeur mensongère* [3].

A vrai dire, nous n'avons sur Philon, à partir des événements qui concernent l'ambassade et se placent vers la fin de l'an 40, aucun renseignement authentique. Il ne paraît un instant à nos regards que pour disparaître presque aussitôt et rentrer dans la retraite au sein de laquelle il avait vécu ; sa longue carrière demeure voilée aux regards curieux du biographe, réduit, comme on le voit, aux inductions et aux témoignages extérieurs. Au reste faut-il sérieusement regretter le mystère qui plane sur la vie de notre philosophe? N'est-il pas tout entier dans son œuvre si magistrale, si imposante, et ne nous suffit-il pas pour sa gloire de savoir qu'il conforma ses actes à ses doctrines, qu'il pratiqua l'humilité et le renoncement

nous en a été conservé par Eusèbe (*Préparation évangélique*, VIII).

[1] *Hist. ecclésiastique,* liv. II.

[2] Introduction aux écrits historiques. — Introduction à la *Vie contemplative,* tome II.

[3] V. Préface de son édition de Philon.

aux vanités du monde; qu'il n'abandonna enfin sa vie cachée et modeste qu'à l'heure du danger et quand il fallut défendre au tribunal de César le Judaïsme qu'il avait jusqu'alors justifié devant la philosophie?

S'il nous était permis de former une conjecture sur les dernières années de Philon, loin de le faire voyager presque centenaire, comme Eusèbe, loin de lui faire donner un démenti à toute une vie de retraite et de modestie, en le montrant avide d'applaudissements comme un histrion, il nous plairait de le voir doucement s'éteindre dans le calme du cloître et le silence de la méditation. Non loin d'Alexandrie, probablement à l'endroit que les solitaires chrétiens habitèrent plus tard, et qui est connu sous le nom de mont de *Nitrie* [1], florissait alors un établissement monastique dont Philon nous a révélé la discipline, la doctrine et les rites dans le livre curieux intitulé *la Vie contemplative*. La parfaite connaissance que le philosophe montre de la règle des *thérapeutes*, l'éloge éloquent qu'il fait de leurs macérations, de leurs saintes mœurs, de leur isolement, l'enthousiasme qu'il témoigne pour les enivrements de la contemplation, nous portent à croire que le

[1] V. le livre de la *Vie contemplative* du Père Bernard de Montfaucon. Paris, 1709.

livre dont nous parlons a été écrit après un séjour parmi les moines juifs d'Égypte; ce serait une des dernières compositions de Philon; c'est certainement celle où il célèbre en termes les plus brûlants l'ascétisme et l'extase.

Là, sous un ciel béni, au sein d'une nature riante, sur les bords d'un lac aux brises embaumées, aux perspectives grandioses, s'ouvrant sur l'horizon bleu de la Méditerranée [1], Philon termina peut-être sa longue et belle carrière, tout entier aux grandes pensées que le fracas du monde avait parfois interrompues. Il mourut l'œil tourné vers les splendeurs célestes, se détachant de la terre avant de l'avoir quittée, dans la joie que lui causaient les récents triomphes du Judaïsme, avec la conscience d'avoir passé en faisant le bien. C'est ainsi qu'il nous apparaît portant au front la triple auréole de la philosophie, de la vieillesse et de la vertu.

Quand on se place de haut pour juger l'ensemble des travaux de Philon, on y aperçoit deux faces qui nous le présentent tour à tour comme dogmatiste et comme polémiste. Le dogmatiste est large et profond, ses allures sont graves, ses vues élevées; le polémiste n'a pas autant d'autorité; on le sent pas-

[1] Ce sont les termes de la description de Philon (*Vie contemplative*).

sionné, on le suit avec inquiétude, on résiste à son éloquence parce qu'on craint ses exagérations, et bien qu'on soit convaincu de sa sincérité.

Il y a peu de traités dans lesquels ces deux caractères du génie de Philon ne soient confondus; aussi le rôle du critique est-il capital dans une étude comme la nôtre; le philosophe est presque toujours avocat, mais l'avocat n'oublie jamais qu'il est philosophe.

On a prétendu que Philon a été converti au christianisme naissant. Nous n'en savons absolument rien : la fable d'Eusèbe sur ce point n'a pas le moindre trait de vraisemblance. Ce que nous savons d'une manière certaine, c'est qu'il ne fait dans ses écrits nulle mention des événements qui concernent Jésus, que nulle part il n'a annoncé l'arrivée du Messie, ni identifié, selon la doctrine chrétienne, le Verbe et le Messie. Ainsi l'œuvre de Philon, seule chose sur laquelle doivent reposer nos appréciations et nos jugements, n'offre aucune trace directe ou indirecte de christianisme. L'étude de la chronologie nous conduit aussi à des doutes invincibles sur la possibilité ou la probabilité de cette conversion. Nous le démontrerons dans l'introduction au traité de la *Vie contemplative*.

On a dit encore qu'il était Juif schismatique, appartenant à la synagogue non orthodoxe d'Alexan-

drie : nous rejetons cette opinion qui nous paraît contraire à de nombreux passages où Philon témoigne de son attachement à la tradition, de son respect pour Jérusalem, la ville sainte, le lieu de prédilection du Très-Haut [1].

Quelques-uns ont voulu faire du philosophe un essénien ou un thérapeute : il est certain qu'il manifesta pour les doctrines et le genre de vie des Esséniens et des Thérapeutes l'admiration la plus grande ; mais si rien ne s'oppose à conjecturer qu'il termina ses jours parmi les solitaires du lac Maria, le rôle qu'il joua, lors de l'ambassade à Caïus, et les quelques renseignements qui nous sont parvenus sur la période antérieure de sa vie, ne nous permettent point de voir en lui un sectateur des moines juifs de Judée ni d'Égypte.

Philon n'était pas sadducéen ; sa doctrine sur les âmes en fait foi ; il appartenait donc à la secte des pharisiens ; et en effet il expose la théorie de la grâce en termes tels qu'on croirait lire saint Paul. « Tout vient de Dieu, tout retourne à Dieu : » c'est la thèse qu'il développe dans les *Allégories des lois*, sans néanmoins perdre de vue qu'il faut, en face de l'influence souveraine, poser nettement et affirmer la liberté de l'homme. Ce n'était pas d'ailleurs un phari-

[1] *Légat. à Caïus.*

sien ordinaire ; notre philosophe avait trop de lumières pour se renfermer dans le cercle étroit que la dévotion traçait autour du pharisien ; en le rattachant à cette secte, qui se montra souvent d'une roideur fanatique, nous avons voulu seulement signaler quelques points de sa doctrine et affirmer, ce que l'on a parfois contesté, l'orthodoxie de Philon au point de vue du Judaïsme et son attachement à toutes les traditions de son peuple.

On a dit qu'il était platonicien, et grâce au dicton qui passa en proverbe, *ou bien Platon philonise*, *ou bien Philon platonise*, on en est venu à croire que l'auteur juif est un disciple qui copie servilement les idées et le langage du maître. Il est à propos de s'expliquer sur ce point et de dissiper un préjugé. Philon est platonicien, si l'on entend par là qu'il adopte une partie des doctrines de l'Académie. En effet il définit la vertu [1] comme Platon : « C'est la route de la perfection, c'est l'effort qui nous rapproche de Dieu. » La vertu suffit au bonheur, ajoute le philosophe grec; Philon le répète après lui [2]. Philon professe l'opinion exposée dans le Timée, que ce monde a été formé par des puissances inférieures sur les modèles d'idées invisibles, qui sont les types et les archétypes

[1] *Création du monde,— Migration d'Abraham,— Tout homme de bien est libre.*

[2] *Sur Abraham.*

des choses visibles; il croit à la préexistence des âmes; il trouve dans l'âme trois parties; il compte quatre vertus cardinales; le monde est un être animé, les étoiles sont des êtres vivants. Ce sont là des doctrines purement grecques, étrangères aux livres de Moïse, et si Philon n'en avait que de telles, on pourrait le déclarer copiste timide de Platon.

Il n'en est pas ainsi : cet assentiment donné à des théories de l'Académie n'exclut pas en Philon la liberté des appréciations et le goût des autres philosophies : s'il fut platonicien, on peut dire qu'il fut au même titre pythagoricien, stoïcien, péripatéticien; les anciens lui donnent parfois le titre de disciple de Pythagore [1]; la doctrine empreinte d'ascétisme de ce philosophe allait bien au génie et à l'éducation de l'illustre Juif; il la proclame [2] lui-même sainte et vénérable; il célèbre avec enthousiasme les louanges de l'unité et la vertu des nombres [3]. On trouvera dans le livre sur la *Création du monde* un curieux passage où il est traité des propriétés et des différentes combinaisons du nombre sept : c'est un véritable fragment de Philolaüs ou de Pythagore.

Philon, sur certaines questions, suit Aristote; quand il s'agit de morale, il est franchement stoïcien :

[1] Clément d'Alex., *Stromat.*, liv. I.

[2] *Tout homme de bien est libre.*

[3] *Création du monde.*

« L'homme vertueux est prince et roi quand même on le réduirait à la misère. Rien n'est bon que ce qui est honnête. Seul le sage peut se vanter d'être libre. » Deux maximes stoïciennes avaient fourni au philosophe alexandrin la matière de deux traités, dont un seul nous a été conservé [1]; on croirait, en le lisant, tenir un livre de Sénèque ou plutôt des pages perdues de Zénon. Philon n'est donc exclusivement ni platonicien, ni stoïcien, ni pythagoricien, ni péripatéticien, et toutefois il est cela tour à tour, mais dans une certaine mesure. Nous conclurions qu'il se rattache à la secte des éclectiques, dont Potamon, son compatriote, fut le chef, si toute sa philosophie n'était dominée par une préoccupation plus forte, plus incessante, plus efficace que le souci de l'éclectisme : celle d'accorder ses doctrines, d'où qu'elles viennent, avec les livres de Moïse et les traditions hébraïques. Philon ne s'écarte des Écritures que là où elles l'abandonnent; il n'est donc pas éclectique dans le sens rigoureux du mot. Sur le terrain de la philosophie grecque il ne subit, il est vrai, nulle servitude, n'accepte aucune doctrine complétement, n'en repousse aucune d'une manière absolue; mais cette méthode, loin d'être son but, lui sert de moyen; il veut mettre la

[1] Les titres des deux traités étaient : *Tout méchant est esclave*, — *Tout homme de bien est libre*. Le premier traité est perdu.

science grecque au service de la théologie juive, et appliquer tout ce que les philosophes ont formulé de beau, de juste et de vrai, à l'interprétation des livres saints[1], dans lesquels il voit l'expression la plus pure de la science et de la morale.

Il y a dans l'étude de Philon une question capitale, celle qui concerne la théorie du *Verbe* ou *Logos*. Nous ne voulons que l'effleurer ici ; elle appartient à l'étude philosophique et historique qui terminera notre publication. Entre Dieu et l'univers qu'il a créé Philon place un être intellectuel, c'est le *Logos*. Ce terme, en grec, ne signifie pas seulement *Parole* ou *Verbe*, mais *Intelligence* et *Raison*. Cet être est la première et la plus haute manifestation de la puissance suprême ; c'est par le *Logos* que Dieu a créé le monde, car il est la plus universelle des idées, il est l'archétype primordial, source des types spéciaux et des idées particulières qui ont servi de modèles aux êtres sensibles. De là les expressions figurées qui dans notre philosophe désignent le Verbe : c'est le *fils premier-né de Dieu*, car il a précédé toute créature, c'est *l'image et le reflet de l'être suprême*, c'est *Dieu le second*, c'est *le créateur de l'univers*, c'est le premier et le plus puissant dans la hiérarchie des êtres qui en-

[1] V. la dissertation de Fabricius : *De platonismo Philonis* in-4°. Leipzig, 1693.

vironnent le Tout-Puissant, c'est l'ange par excellence ou *Archange* [1]. Suivant cette doctrine, Dieu, retiré au sein des profondeurs insondables de l'infini, demeure dans un repos absolu ; le Verbe exprime son action ; c'est le rapport qui l'unit à la créature : tel est le sens profond et rigoureux du terme *Logos* et de la conception qu'il renferme.

Cette phraséologie nous est parfaitement connue par le quatrième évangile, postérieur de plus d'un demi-siècle aux écrits de Philon. « Au commencement, dit cet évangile, le Logos existait ; le Logos existait en Dieu ; et le Logos était Dieu. Tout a été fait par le Logos ; rien de ce qui existe n'a été fait en dehors de lui. En lui était la vie et la vie était la lumière des hommes. »

Suivant Philon, le Verbe ou *Logos* a tous les attributs de la divinité ; il a l'*Omniscience,* il a la *Toute-Puissance*, il a la *Perfection*. Bien qu'il soit l'Idée des idées, la forme universelle, il n'en existe pas moins comme être distinct et agissant. C'est une personne.

De même qu'il est, dans le grand Tout, le rapport qui unit Dieu à l'univers, il est aussi le lien entre Dieu et l'humanité. Ce caractère du Logos est un des plus re-

[1] Le mot Λόγος, dont le sens est, comme nous l'avons vu, *parole et raison*, désigne, par extension, tout être intellectuel ; aussi Philon appelle-t-il les anges de Dieu des Λόγοι. Chez certains hérétiques très-anciens ce mot désigne des substances célestes.

marquables et mérite la plus sérieuse attention. Il faut surtout noter les passages où Philon développe ces attributs du Verbe et le proclame le *Souverain-Pontife*, le *Légat du Très-Haut*, le *Médiateur*, et où il définit son rôle en termes exprès : « C'est le médiateur suppliant de l'être périssable qui aspire à des destinées immortelles; c'est l'intermédiaire entre l'être suprême et ses sujets; il n'est pas, comme Dieu, sans principe; il n'a pas, comme nous, de génération [1]. »

En transportant au Messie cette théorie parfaitement nette du Verbe, en identifiant le Messie à Jésus, on faisait du fils de Marie le souverain pontife, le médiateur de l'humanité; en développant cette doctrine et en l'appliquant à la vie humble, à la mort et aux souffrances du prophète galiléen, on le déclarait, comme il arriva, l'holocauste, la victime expiatoire qui réhabilitait la race humaine déchue.

Il faut le reconnaître, avec le savant Mangey [2] et la plupart de ceux qui ont étudié les œuvres de Philon, la théorie du Verbe que nous trouvons dans le philosophe alexandrin est bien celle du quatrième évangile et de l'orthodoxie chrétienne. L'exposition de saint Jean est plus simple et plus brève, comme il convient à un écrit destiné au vulgaire; le système

[1] *Quel est l'héritier des choses célestes?*
[2] V. sa belle préface des œuvres de Philon.

de Philon est savamment développé et recouvert du voile de l'allégorie : c'est la seule différence que nous ayons constatée entre l'évangéliste et le philosophe.

C'est par le *Logos* que Dieu, depuis la création, se manifeste dans le monde, intervient dans la nature et se produit dans l'humanité. C'est le *Logos* qui apparaît aux âmes pieuses, aux saints personnages ; il était dans le buisson ardent d'où partit la voix qui ordonna à Moïse d'aller délivrer ses frères opprimés, dans la vision qui promit à Abraham une postérité innombrable, dans le songe mystérieux de Jacob. Bientôt les docteurs chrétiens développeront cette idée et nous montreront à chaque pas dans l'histoire du peuple juif la figure du Christ promis.

Où Philon a-t-il pris cette doctrine du Verbe ? Problème important, mais que nous réservons. Il nous suffira ici de le poser et d'y répondre par quelques indications provisoires et sommaires. Cette doctrine ne nous paraît pas, comme on l'a dit, procéder de Platon ; elle se retrouve, soit en germe, soit en développement, dans des auteurs juifs auxquels le philosophe grec eût été odieux, s'il ne leur avait été étranger. Elle existe en effet dans les Targums[1], notamment dans celui d'Onkelos, contemporain de Philon. Onkelos appelle *Memra* ce que le Platon juif nomme

[1] Les Targums sont des traductions en langue vulgaire (syriaque) des livres saints.

Logos; le *Memra* est médiateur entre l'humanité et Dieu, c'est le fils et l'image de Dieu; il a enfin tous les caractères principaux du Verbe [1]. Il est vrai que le Verbe de Philon touche par certains côtés à la théorie platonicienne des Idées, à cause du rôle d'archétype qu'on lui fait jouer dans la création; mais n'est-ce pas là un accident dans l'ensemble de la doctrine, produit chez notre auteur par la tendance bien naturelle qui pousse l'esprit humain à relier ensemble, quelle que soit leur diversité, les conceptions qu'il a adoptées?

On pourrait soutenir avec plus d'avantage, peut-être, que la doctrine hébraïque du Verbe est la source de la théorie grecque des Idées [2]. C'est un jeu d'érudition auquel nous croyons inutile de nous livrer, autant pour ménager l'intérêt du lecteur que pour ne pas nous égarer dans les nuages de l'hypothèse. Ce

[1] V. Étienne Rittangel, son commentaire et sa traduction du *Sepher ietzirah*; — Ch. Allix, dans son traité : *Judicia Ecclesiæ Judaïcæ contra Unitarios;* — V. *La Kabbale,* par M. Franck. Paris, 1843, p. 67, 68, 69, 70. M. Franck, après avoir constaté dans la paraphrase d'Onkelos le rôle de la Parole divine ou Verbe, définit la science Kabbaliste, à laquelle il fait honneur de cette conception, « une science mystérieuse, distincte de la Mischna, du Talmud, des livres saints, mystique, enfantée par le besoin d'indépendance et de philosophie, et qui se répandit chez les Juifs avant la fin du premier siècle de l'ère chrétienne. » (Th. Mangey, *Préface des Œuvr. de Philon.*)

[2] V. Th. Mangey, *ibid.*

qui nous paraît le plus vraisemblable et le plus sérieux, c'est que Philon a pris les éléments de cette doctrine, qui se soude du reste aisément à celle des Idées, dans des traditions d'école et dans les écrits de ses prédécesseurs. De ces prédécesseurs qui ont certainement existé, puisque notre auteur y fait allusion, nous n'en connaissons qu'un et seulement de nom, Aristobule [1].

Nous étudierons ailleurs les sources et les progrès de cette doctrine chez les Hébreux; nous signalerons plusieurs passages de leurs livres sacrés [2] où elle se produit d'une manière de plus en plus nette; nous verrons enfin qu'elle est probablement née au contact des conceptions cosmogoniques de la Perse et offre plus d'un rapport avec le médiateur démiurge, *Mithra*, dont plus tard le culte [3] rivalisa avec celui du Christ. Ainsi les premiers doc-

[1] Deux cents ans avant Philon, Aristobule écrivait, dans un passage qu'Eusèbe nous a conservé (*Préparat. évangéliq.*, 7, 4), que la *Sagesse*, identifiée plus tard au Logos, est antérieure au monde, et faisait remonter cette doctrine jusqu'au roi Salomon : Σαφέστερον δὲ καὶ κάλλιον τῶν ἡμετέρων προγόνων τις εἶπε Σολομών, αὐτὴν (Σοφίαν) πρὸ οὐρανῶν καὶ γῆς ὑπάρχειν. Τὸ δὲ σύμφωνόν ἐστι τῷ προειρημένῳ.

[2] On trouve des traces de cette doctrine principalement dans le livre de la Sagesse, attribué à un Juif Alexandrin ; quelques savants en signalent même dans les Psaumes et les Prophètes. La version des Septante en offre des indices curieux.

[3] E. de Pressensé, *Histoire des trois premiers siècles.*

teurs chrétiens et Philon ont puisé à une source commune et qui ne pouvait exister que dans le judaïsme; c'est un fait certain qui ressort des considérations que nous venons d'indiquer rapidement et de la parfaite concordance entre les théories du christianisme et celles du philosophe alexandrin.

La conception divine chez Philon se produit toujours avec une richesse d'expression tout orientale, mais n'est pas exempte de certaines contradictions. « Tantôt Dieu est représenté comme la raison des choses, comme la cause active et efficiente de l'univers, comme l'idéal de l'humanité. Alors il réunit toutes les facultés de l'âme humaine élevée jusqu'à la perfection : la liberté, la science, la bonté, la paix, le bonheur... Dieu, c'est le principe intelligent et l'architecte du monde; alors le Verbe est la pensée divine, siége de toutes les idées, à l'imitation desquelles ont été formés les êtres. Tantôt on le montre au-dessus de la perfection même et de tous les attributs possibles : ni la vertu, ni la science, ni le beau, ni le bien, ni même l'unité, ne sauraient nous en donner une idée; tout ce que nous pouvons dire de lui, c'est qu'il est; il est pour nous l'être sans nom, l'être ineffable... C'est la raison qui abdique devant une faculté prétendue supérieure, la philosophie qui se retire devant le mysticisme [1]. »

[1] M. Franck. Article *Philon* (*Dict. des sc. phil.*, tome V).

On ne peut contester que Philon oscille entre deux systèmes, dont l'un est inspiré de Platon et de la philosophie grecque, l'autre du mysticisme panthéiste de l'Orient. S'il a, en plus d'un passage, proclamé Dieu comme une intelligence, comme un être moral, distinct de l'univers qu'il a créé, il n'a pas craint cependant d'écrire la formule la plus absolue du panthéisme : « Dieu est Un, Dieu est Tout : εἷς καὶ τὸ πᾶν αὐτός ἐστιν [1].

Une idée apparaît toutefois dominante dans son esprit ; elle consiste à nous représenter l'Etre immuable et absolu entouré de Puissances (δυνάμεις) ou d'émanations qui pénètrent la terre, l'eau, l'air et le ciel, remplissent les moindres parties de l'univers en les liant les unes aux autres par des liens invisibles [2]. La première Puissance, c'est la Sagesse, c'est le Verbe [3]. Ce *Logos*, nous le répétons, n'est pas, dans la pensée du philosophe alexandrin et comme on pourrait le croire, une abstraction, mais un être réel, une *hypostase.* Cette émanation primordiale, universelle, intérieure [4], a pour effet de produire le *Logos* extérieur ou *Verbe prononcé* [5], qui est la raison active et l'é-

[1] *Allégories des lois*, liv. I.
[2] *De la confusion des langues.*
[3] *Sur les Chérubins. — Sur les songes.*
[4] Λόγος ἐνδιάθετος.
[5] Λόγος προφορικός.

nergie efficace. Le *Logos* extérieur produit à son tour l'Univers, au sein duquel se manifestent des Puissances diverses et spéciales ; ce sont : la Puissance *Directrice ou Royale*[1], qui gouverne tous les êtres par la Justice ; la Puissance Rémunératrice, la Puissance Vengeresse, servent cette dernière, et forment avec elle la Providence[2]. Les Puissances descendent et procèdent de Dieu par un obscurcissement graduel de sa lumière, pour être la lumière et la vie de l'Univers[3]. « Quant aux Anges, qui sont des Verbes inférieurs, il faut les concevoir comme des êtres animés qui président aux diverses parties de la nature : ce sont des âmes nageant dans l'éther et qui viennent quelquefois s'unir à celles des hommes[4]. »

On le voit, la mythologie païenne n'est pas étrangère aux détails de cette conception ; si le dogme de l'unité divine la domine, l'influence des philosophies de la Grèce, de la Perse, de l'Égypte, s'y manifeste par le rôle de cette légion d'êtres intermédiaires, Anges, Démons, Génies, Puissances, Verbes, qui constituent comme une grande échelle unissant le monde à Dieu, l'être fini à l'Infini, la création sensible au monde idéal, le monde idéal à l'Être increé.

[1] Ἡ βασιλική.

[2] Πρόνοια.

[3] *Allégories des lois*, liv. III.

[4] M. Franck, article précité.

S'il fallait soumettre Philon à certaines rigueurs de la critique moderne, on pourrait dire que sa métaphysique est incohérente, que ses affirmations se contredisent ; qu'il est dualiste comme Platon, qu'il est panthéiste comme les philosophes de l'école naturaliste nos contemporains, qu'il est mystique comme Jamblique, et quiétiste comme Molinos, que sa théodicée est un chaos.

Un tel jugement, qui ne tient compte ni du milieu ni de l'époque, qui néglige surtout d'apprécier le but et la haute portée de sa tentative, nous paraîtrait injuste. En rapprochant le dogme monothéiste de la mythologie païenne et de la philosophie grecque, en les juxtaposant de la sorte, Philon préludait à l'œuvre laborieuse et longue de la théologie chrétienne qui parvint à effacer ou bien à atténuer certaines contradictions, sans détruire l'antagonisme profond qui séparait ces conceptions différentes. Pour dire toute notre pensée, cet antagonisme nous semble invincible, parce qu'il résulte des perspectives diverses de l'esprit humain et du jeu naturel de facultés opposées ; malgré les efforts persévérants de vingt siècles, en dépit des tentatives des plus grands génies, il n'a pas disparu de la philosophie chrétienne.

Nul ne nous contredira quand nous affirmerons que la théodicée, à moins qu'on ne l'aborde avec un esprit prévenu et exclusif, est le terrain le plus glis-

sant pour la logique, le plus facile aux contradictions, et le plus ouvert à l'hypothèse. Je le demande aux esprits sincères et éclairés, faut-il juger exclusivement de la valeur d'un philosophe par l'accord parfait de toutes les parties de sa théodicée? Il n'est pas de génie en qui sur ce point la critique ne puisse signaler des défaillances; est-il étonnant que l'homme bégaye, que l'intelligence s'éblouisse, que la pensée se trouble, que l'imagination s'égare devant les mystères insondables de l'infini?

On a accusé Philon d'incohérence : nous ne pensons point à contester ce que cette accusation a de fondé, mais nous sommes plus frappé de ses efforts, de la grandeur de sa tentative et de l'influence qu'il a exercée, que de la sûreté de ses aperçus ou de l'enchaînement rigoureux de ses affirmations; nous trouvons plus profitable d'étudier sa philosophie et d'y chercher le pressentiment de l'idée chrétienne, que de la soumettre à une épreuve méticuleuse d'où les plus grands esprits ne sortiraient pas triomphants.

Nous irons même plus loin que les détracteurs de Philon, sans croire rabaisser son génie et amoindrir son importance, sans songer d'ailleurs à accepter comme nôtres ses théories. Nous sommes prêt à convenir qu'il pourrait être plus original, qu'il accouple des idées qui se repoussent; mais nous ajouterons que, si l'on pénètre davantage sa pensée, on découvrira

sous ce mélange superficiel et cette incohérence, qu'il faut peut-être attribuer au progrès ordinaire de l'esprit chez tout penseur, une prédilection marquée pour la philosophie mystique de l'Orient. La date précise des écrits du philosophe, si elle était connue, nous permettrait de faire passer cette conjecture à l'état de chose très-probable ; nous avons plus d'un exemple, chez nos savants modernes [1], de contradictions qui s'expliquent de la sorte. Dans l'absence d'indications chronologiques certaines, nous nous fondons sur l'insistance avec laquelle Philon revient au système de l'émanation et aux conséquences qui en découlent, nous nous fondons sur les idées du traité de la *Vie contemplative*, qui nous paraît un écrit de sa vieillesse et l'un de ceux qui supposent le plus de méditation et de conviction, pour déclarer que nous le rangeons parmi les mystiques.

La prédominance des idées mystiques apparaît surtout en morale. Il arrive bien à notre philosophe de déclarer que l'expérience est la source de toute connaissance, que sans le secours des sens nous ne pourrions nous élever à la science ; il recommande la culture de l'esprit, ce que les Grecs nom-

[1] M. Isid. Geoffroy Saint-Hilaire a prouvé que, sur une question de philosophie naturelle, la permanence des espèces, la pensée de l'illustre Buffon s'était profondément modifiée durant le cours de sa carrière scientifique.

maient la *science encyclique* [1], et ce que nous appelons l'*instruction ;* mais combien plus souvent il méprise cette science vaine! Il veut que l'âme s'élance avidement par-dessus ce vulgaire obstacle vers la sainte vérité, sur les ailes de la contemplation et de l'extase ; par-delà la révélation de la raison, il aperçoit et célèbre une noble inspiration qui vient de Dieu, comme une grâce, et nous inonde de la plus pure lumière. Cette inspiration procède d'une vertu spéciale, la reine des vertus, le plus parfait des biens, le ciment qui nous lie à Dieu, la Foi [2].

Philon proclame l'homme libre et soustrait aux lois de la nécessité qui régissent les autres êtres; mais il n'en rapporte pas moins à Dieu seul tout bien, expliquant le mal par la coopération dans l'œuvre créatrice des Puissances inférieures [3]. Ici encore il puise, selon toute vraisemblance, à une source qui lui est commune avec saint Paul ; l'analogie des deux docteurs est parfaite. « Se regarder soi-même comme l'auteur d'une bonne action, dit Philon, c'est se rendre coupable d'orgueil et d'impiété, c'est se mettre à la place de Dieu, qui seul a déposé dans nos âmes la semence du bien, et seul a la vertu de la féconder.

[1] Ἐγκύκλιος παιδεία. — V. le traité : *Tout homme de bien est libre.*

[2] Πίστις.

[3] *De la Création du monde.*

La grâce est cette vierge céleste qui sert de médiatrice entre Dieu et l'âme, entre Dieu qui offre et l'âme qui reçoit. Toute la loi écrite n'est pas autre chose qu'un symbole de la grâce [1]. » Sur cette doctrine capitale, également formulée par l'apôtre des nations et plus tard développée par tous les Pères, Philon nous offre, comme sur la conception du Verbe, des indications précieuses et soulève un coin du voile qui recouvre les origines de la théologie chrétienne.

Ce n'est pas tout : il indique en termes précis la théorie de la *réversibilité*, sur laquelle est fondé le dogme le plus important de la religion du Christ, celui de la Rédemption; l'influence de la grâce n'agit pas toujours directement; elle emprunte quelquefois un intermédiaire, elle se personnifie dans un homme : « Ce juste devient la victime expiatrice du méchant; c'est à cause des justes que Dieu verse sur les méchants ses inépuisables trésors [2]. »

En signalant brièvement ces analogies frappantes entre un écrivain juif, certainement antérieur à Jésus, à la prédication de ses apôtres, à la formation du dogme chrétien, et les points essentiels de ce dogme, nous voulons montrer combien est curieuse et importante l'étude de Philon pour ceux qui désirent appro-

[1] *Sur le changement des noms.*
[2] *Sur les sacrifices de Caïn et d'Abel.*

fondir les origines du christianisme et remonter à la source de sa philosophie.

Malheureusement, nous savons fort peu de chose, et seulement par voie indirecte, des sources où Philon a puisé. Nous savons toutefois, par l'aveu qu'il en a fait en plus d'un passage [1], que le philosophe avait sous les yeux des écrits nombreux sur les livres saints, ceux d'Aristobule sans doute et d'autres Juifs alexandrins. Quoi qu'il en soit Philon parle de ses prédécesseurs et des emprunts qu'il leur fait; il allègue des traditions d'école, expose des opinions diverses sur une même question. Il est vrai que ces allusions se formulent d'une manière vague; elles nous semblent cependant de nature à ne pas autoriser le reproche qu'on a adressé à notre auteur : « de n'avoir pas soupçonné l'existence de cette chaîne de docteurs et de ces ardentes discussions qui ont préparé le Talmud [2]. » Il nous paraît probable au contraire que ces allusions concernent les écoles juives et leurs doctrines.

Philon continue une œuvre depuis longtemps commencée; près de deux siècles le séparent d'Aristobule; comment veut-on qu'il ait ignoré ce que cet intervalle a produit d'intéressant et de nouveau

[1] *Sur la Création du monde. — Vie de l'homme politique. — Vie contemplative*, etc.

[2] M. Franck, art. précité, *loc. citat.*

dans le Judaïsme? Mais il n'en dit rien. Qu'importe? Il n'a pas cité Aristobule, est-ce une raison pour affirmer qu'il ne connaît point ses ouvrages? La méthode que Philon emploie à l'interprétation des livres saints était pratiquée depuis des siècles par les Thérapeutes [1], les Esséniens [2], les Kabbalistes [3]; c'est la méthode allégorique qui apparaît dans saint Paul et qui se développera chez Origène et les Gnostiques. Les Thérapeutes et les Esséniens avaient, sur l'interprétation des Écritures par l'allégorie, des traditions orales soigneusement gardées, des commentaires nombreux qui allaient se grossissant du travail de chaque âge; Philon a connu ces commentaires, et nous ne mettons point en doute qu'il en ait tiré un grand parti. Il est donc inexact de dire qu'il est le premier qui ait introduit l'allégorie dans l'explication des livres saints; ce qui est vrai, c'est qu'il est le premier dont nous connaissions sur ce point les écrits.

Il nous semble encore hasardé d'affirmer, avec quelques auteurs ecclésiastiques [4], que c'est par Philon que la méthode allégorique a pénétré dans

[1] *De la Vie contemplative.*

[2] *Tout homme de bien est libre.* — Fragment de Philon cité par Eusèbe, *Préparat. évangéliq.*, 8. — Josèphe, *Guerre jud.*, liv. II, c. VIII.

[3] V. *la Kabbale*, par M. Franck, IIIe partie.

[4] Photius, *Biblioth.*, cod. CIII, CIV, CV.

l'Église ; que c'est de lui, de lui seul que les Pères tiennent toute la tradition. Les Évangélistes, les Apôtres, les premiers Pères ont puisé, nous le répétons, aux mêmes sources que Philon ; ce qui le prouve, c'est que les uns, ceux qui ont ignoré le philosophe, se rencontrent fréquemment avec lui ; c'est que les autres, ceux qui l'ont étudié, ont soutenu, sur bon nombre de questions, des sentiments opposés aux siens, l'ont développé et modifié de mille manières.

L'allégorie répond à un besoin rationnel ; elle exprime dans l'histoire des doctrines juives une tendance philosophique ; elle est née de l'indépendance d'esprit, elle tend à concilier le progrès de la pensée avec l'immutabilité et l'inertie de la lettre. Elle est fondée sur un usage constamment pratiqué en Orient et qui consiste à envelopper toutes les conceptions de la philosophie et de la poésie des voiles du symbole. En admettant ce principe, que dans un livre il y a derrière le sens littéral un ou même plusieurs sens allégoriques, il est aisé, on le pressent, d'en tirer beaucoup de choses qui n'y sont pas, et d'y ajouter, avec la prétention de n'y rien changer, tout ce que l'esprit de parti est capable d'imposer, tout ce que le changement de milieu et le progrès des lumières nécessitent. Les Thérapeutes avaient ainsi fait sortir des livres de Moïse tout un système d'ascétisme qui n'y était assurément point renfermé : on

peut dire que Philon s'est montré leur disciple. La Kabbale, pour élargir le cercle devenu trop étroit des interprétations, avait consacré des puérilités qu'il ne faut pas relever; le même passage, selon le besoin et la préoccupation des esprits, pouvait s'expliquer de manières différentes, quelquefois contraires.

Au théologien, au philosophe, Philon offre donc un champ d'étude vaste et fertile ; ce sont les résultats de cette étude que nous cherchons sur quelques points à vulgariser. Sous peine de se condamner à l'impuissance, la philosophie doit agir au-delà du cercle de ses initiés; il faut qu'elle parle un langage accessible, sinon à tous sans exception, au moins à la masse de ceux qui, possédant déjà quelques connaissances, sont poussés par le désir d'apprendre et de s'élever dans le monde intellectuel. Nous croyons fermement qu'il n'est pas, dans le domaine de la science, de question si ardue, quand elle est utile, qui ne soit susceptible d'intéresser le public et de lui être présentée sous une forme simple. La doctrine du Verbe, la théorie de la réversibilité et de la grâce, par exemple, qui sont communes à Philon et au christianisme, peuvent, malgré leur abstraction, redevenir comme au moyen âge, mais sous une autre forme, des questions actuelles et vives. Pourquoi? C'est qu'elles touchent à des points d'ardente controverse,

et aux plus graves problèmes de morale et de foi. Nous laissons cette part à ceux qui viendront après nous : la carrière que nous ouvrons est large ; tous les talents y trouveront matière à s'exercer.

A l'historien, Philon fournit des documents précieux et, pour ainsi dire, inédits. Des erreurs capitales ont cours sur des faits que l'esprit de système ou de parti a altérés. On croit que la dispersion des Juifs dans le monde date de la prise de Jérusalem par Titus; il faudra revenir de ce préjugé quand on trouvera dans notre auteur les preuves évidentes, confirmées du reste par des témoignages extérieurs et unanimes, que cette dispersion était consommée au siècle d'Auguste. On ignore généralement l'état du monde juif dans l'empire romain, au moment où naquit le christianisme; Philon nous fournira sur ce point des renseignements nombreux et d'une grande importance, qui nous révéleront, au sein du Judaïsme, une organisation puissante et souterraine, mise au service d'un prosélytisme ardent, qui prépare les voies à la religion du Christ. Notre auteur nous a laissé encore sur les événements contemporains des détails qui contrôlent ou complètent Josèphe, Suétone, Tacite et Dion Cassius.

Étrange et singulière destinée que celle de Philon ! Il n'est pas d'accusation, de calomnie, que ce grand homme n'ait souffertes ; c'est à peine si le mystère

qui recouvre sa vie l'a protégé contre les attaques de ses détracteurs, et pourtant ce mystère n'est pas si impénétrable qu'il nous empêche de deviner les vertus les plus nobles et les plus simples. Philon a, pour son peuple, affronté les supplices et bravé la mort; nul n'a porté aussi haut dans les lettres la gloire du nom juif, et par une ingratitude regrettable les Juifs l'ont renié, l'ont taxé d'ignorance, et accusé de paganisme! Les rabbins méconnaissent en lui un de leurs plus illustres maîtres. Les Pères de l'Église le copient, l'imitent, l'exploitent, et finissent par le repousser; puis, de nos jours, on le revendique pour le christianisme. Enfin, après avoir, pendant plusieurs siècles, joui de la plus brillante renommée, après avoir soulevé tant de problèmes, provoqué tant de querelles, Philon s'est vu, chez le peuple qui paraît avoir pris le rôle de consacrer le génie, de combattre dans le domaine de la pensée l'usurpation, et de réhabiliter les gloires déchues, Philon s'est vu environné d'oubli!

Tout cela est injuste sans doute, mais la raison de ces injustices est telle que l'illustration du Platon juif en reçoit un nouvel éclat aux yeux des gens non prévenus. Si les Juifs renient Philon, c'est qu'il a brisé les liens d'une mesquine orthodoxie pour planer dans des régions plus sereines et plus hautes; si saint Augustin le chasse de l'Église du Christ, c'est pour avoir oublié qu'on l'y avait fait entrer à tort et que, si la chrono-

logie dément sa conversion, la philosophie exige qu'on l'honore comme le précurseur le plus illustre du christianisme, car il l'a pressenti. Philon est quelque chose de plus qu'un croyant : le croyant applique sa foi à des faits présents ou passés; Philon a deviné, il a prévu; sa foi n'a pas attendu le fait matériel pour se produire. Quant à l'indifférence à laquelle nous l'avons condamné en France, si elle devait se prolonger, ce serait l'indice malheureux d'un abaissement intellectuel auquel nous ne voulons point croire.

Il est difficile de soumettre à la classification l'œuvre considérable et multiple de Philon, qui prend tour à tour la forme du traité dogmatique, du livre d'histoire et les allures de l'apologie ou du pamphlet. La plupart des éditeurs ont rattaché les compositions de notre philosophe, selon le plan qui paraît indiqué dans le livre sur Abraham [1], à trois catégories, en distinguant les écrits sur la création, les écrits sur la loi, les écrits sur l'histoire du peuple juif. Dans l'impossibilité où nous sommes de substituer à cette classification reçue une autre plus simple ou plus logique, nous l'adopterons en constatant son imperfection.

Le caractère des deux premières catégories est sur-

[1] Philon, dans ce livre, annonce qu'après avoir commenté la Genèse, il passe à l'étude des lois naturelles, générales, spéciales.

tout exégétique. Philon applique au Pentateuque une interprétation large et savante, rehaussée par un langage magnifique, par une érudition immense, qui met à profit non-seulement les doctrines philosophiques et les systèmes religieux de l'Égypte, de la Grèce, de la Perse, mais encore les traditions des écoles juives. Les traités que nous appelons *historiques* ont pour la plupart des traits nombreux d'exégèse ; quelques-uns même concernent d'une manière plus spéciale la morale. On peut, d'ailleurs, les subdiviser en deux classes selon qu'ils regardent l'histoire intérieure ou l'histoire extérieure des Hébreux et leurs relations avec le monde gréco-romain. Cette dernière subdivision, la plus intéressante pour nous, a fourni la matière de notre premier volume.

Nous avons jugé qu'on pourrait prendre une idée exacte de l'œuvre et de l'importance de Philon sur l'indication sommaire de ses traités : c'est le premier catalogue complet qui en ait été fait.

PREMIÈRE CATÉGORIE.

SUR LA GENÈSE.

I. — DU LIVRE DE MOÏSE QUI CONCERNE LA CRÉATION. — Περὶ τῆς Μωσέως κοσμοποιΐας. Les traductions latines l'intitu-

lent : *De mundi opificio.* Ce traité offre des beautés de premier ordre ; Philon y montre une connaissance étendue de la doctrine pythagoricienne ; on y trouvera une exposition assez complète de sa conception de Dieu et de la théorie du Verbe. Il est compris dans notre publication.

II. — ALLÉGORIES DES SAINTES LOIS DONNÉES APRÈS LES SIX JOURS. — Νόμων ἱερῶν ἀλληγορίαι τῶν μετά τὴν ἑξαήμερον. Cette composition, s'il en faut croire Leontius[1], comprenait quatre livres ; la première édition de Paris, due à Adr. Turnèbe, ne donna que le premier et le troisième ; David Hœschelius publia le second, que l'édition de Genève relègue, à tort, à la fin du volume. Th. Mangey a remis à sa place ce second livre. Le quatrième est perdu.

III. — SUR LES CHÉRUBINS, L'ÉPÉE FLAMBOYANTE ET CAÏN, QUI FUT LE PREMIER-NÉ DE L'HOMME. — Περὶ τῶν χερουβὶμ, κ. τ. λ. — *De Cherubim*, etc.

IV. — SUR LES SACRIFICES D'ABEL ET DE CAÏN. — Περὶ ὧν ἱερουργοῦσιν Ἀβέλ τε καὶ Καΐν. *De sacrificiis Abel et Caïn.*

V. — DE LA LUTTE DU BIEN ET DU MAL. — Περὶ τοῦ τὸ χεῖρον τῷ κρείττονι φιλεῖν ἐπτίθεσθαι. *De eo quod deterius potiori insidiari soleat.*

VI. — SUR LES GÉANTS. — Περὶ γιγάντων. *De gigantibus.*

VII. — DE L'IMMUABILITÉ DU MONDE. — Περὶ ἀφθαρσίας τοῦ Κόσμου. *De eo quod sit mundus incorruptibilis.*

VIII. — DE L'AGRICULTURE. — Περὶ γεωργίας. *De agricultura.*

IX. — PLANTATION DE LA VIGNE PAR NOÉ. — Περὶ φυτουργίας Νωέ. Ces deux livres nous paraissent se rattacher, le premier d'une manière générale, le second d'une manière

[1] Cité par Fabricius. *Biblioth. Græc.*, tom. IV, pars 1a.

spéciale, à la culture du sol. Nous croyons que l'allusion, qui se trouve au début de celui-ci, concerne le précédent et non un traité perdu.

X. — DE L'IVRESSE. — Περὶ μέθης. *De ebrietate.*

XI. — SUR CE PASSAGE : NOÉ SE RÉVEILLANT APPRIT. — Περὶ τοῦ ἐξένηψε Νωέ. *De his verbis : Resipuit Noe.*

XII. — DE LA CONFUSION DES LANGUES. — Περὶ συγχύσεως διαλέκτων. *De confusione linguarum.*

XIII. — POSTÉRITÉ DE CAÏN. — Περὶ γένους τοῦ Καΐν. *De posteritate Caïni.*

XIV. — DIEU EST IMMUABLE. — Ὅτι ἄτρεπτον τὸ θεῖον. *Quòd Deus sit immutabilis.*

XV. — DU MONDE. — Περὶ κόσμου. *De mundo.* Livre d'une authenticité douteuse.

XVI. — DE DIEU. — *De Deo.* Traité publié en latin par J.-B. Aucher en 1826, et tiré du manuscrit arménien découvert en Gallicie en 1791 par le docteur Zohrab.

DEUXIÈME CATÉGORIE.

ÉCRITS CONCERNANT LA LOI NATURELLE OU ÉCRITE, GÉNÉRALE OU SPÉCIALE.

XVII. — EXÉGÈSE DU DÉCALOGUE.

Cette exégèse comprend cinq livres. Le premier a pour titre : *Des dix préceptes qui résument la loi.* — Περὶ τῶν δεκαλογίων, ἃ κεφάλαια νόμων εἰσίν. *De Decalogo.* C'est une sorte d'introduction à l'ensemble de la composition.

Dans les quatre livres suivants, Philon se propose d'examiner séparément ces dix préceptes. Ils ont pour titre commun : *Lois du Décalogue étudiées séparément.*—Περὶ τῶν ἀναφερομένων ἐν εἴδει νόμων. *De specialibus legibus.* Le livre qui concernait les deux premiers commandements, c'est-à-dire le culte d'un seul Dieu et l'obligation de ne pas fabriquer d'images, est perdu. Le livre suivant comprenait l'exégèse du troisième, du quatrième et du cinquième commandement. Philon, en effet, annonce au début qu'il traitera du serment, de l'observance du sabbat et du respect dû aux parents. De ces deux derniers points il n'est nullement question dans le texte du livre tel que le donnent les différentes éditions. Nous sommes disposé à croire que les deux petits traités *Sur la semaine,* —Περὶ ἑβδόμης, *De septenario,* édité par D. Hœschelius, et *Sur le culte des parents,*—Περὶ γονέων τιμῆς, *De parentibus colendis,* retrouvé et publié en 1818 par le cardinal Angelo Mai, complètent la fin de ce livre. Le troisième livre (qui dans les éditions se trouve indiqué comme le second des *Lois spéciales*) est complet; il traite de l'adultère et de l'homicide. Le quatrième concerne les huitième, neuvième et dixième commandements. Ce que nous en offre le texte des éditions ne regarde que le vol et le faux témoignage. Les questions qui restent sont abordées dans trois petits traités que l'on peut considérer comme des fragments de la fin de ce livre. Ce sont : 1° *Du Juge.* — Τὰ περὶ τοῦ Δικαστοῦ. 2° *Sur la Justice.* — Περὶ Δικαιοσύνης. 3° *De la Concupiscence.* — Οὐκ ἐπιθυμήσεις.

XVIII. — DE LA MONARCHIE OU DU CULTE D'UN SEUL DIEU. — Περὶ μοναρχίας. *De monarchia.* Deux livres.

XIX.— PRÉCEPTES PARTICULIERS. —Τὰ ἐν μέρει διατάγματα.

Philon, suivant Fabricius [1], avait composé sous ce titre une série de traités dont un seul, de quelques pages, nous est parvenu *sur la Circoncision.* — Περὶ περιτομῆς. *De Circumcisione.*

XX. — DU TABERNACLE. — Περὶ σκήνης. *De Tabernaculo.*

XXI. — DES TESTAMENTS. — Περὶ διαθήκων. *De Testamentis.* Deux livres perdus mentionnés par Eusèbe [2].

XXII. — DES PRIVILÉGES ET DES HONNEURS DU SACERDOCE. — Περὶ τοῦ τίνα γέρα ἱερέων. *De præmiis et honoribus sacerdotum.*

XXIII. — DES ANIMAUX PROPRES AUX SACRIFICES. — Περὶ ζώων τῶν εἰς θυσίας, κ. τ. λ. *De victimis.*

XXIV. — IL NE FAUT PAS ADMETTRE A L'AUTEL L'OFFRANDE DE LA PROSTITUÉE. — Περὶ τοῦ μίσθωμα πόρνης, κ. τ. λ. *De mercede meretricis*, etc.

XXV. — DES SACRIFICATEURS. — Περὶ θυόντων. *De victimas offerentibus.*

XXVI. — LES SANCTIONS DE LA LOI. — Περὶ τῶν προκειμένων ἐν τῷ νόμῳ τοῖς μὲν ἀγαθοῖς ἄθλων τοῖς δὲ πονηροῖς ἐπιτιμίων καὶ ἀρῶν. A cette composition se rattache un traité des *Récompenses*, — Περὶ μίσθων, mentionné par Philon, et qui est perdu, et le traité des *Malédictions*, — Περὶ ἀρῶν. *De exsecrationibus.*

XXVII. — QUESTIONS ET SOLUTIONS SUR LA GENÈSE. *Quæstiones et solutiones in Genesim.* — Cet ouvrage comprend quatre livres retrouvés dans le manuscrit arménien et faisant partie de la publication de J.-B. Aucher, moine du

[1] Fabricius, *Biblioth. Græc.*, tom. IV, p. 1 a.
[2] *Ibid.*

couvent Saint-Lazare, à Venise. Nous n'en avons qu'une traduction latine.

XXVIII. — SUR L'EXODE, *De Exodo*, deux livres également publiés par J.-B. Aucher.

TROISIÈME CATÉGORIE.

LIVRES HISTORIQUES.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

TRAITÉS CONCERNANT L'HISTOIRE INTÉRIEURE DES JUIFS.

XXIX. — VIE DU SAGE PERFECTIONNÉ PAR LA DOCTRINE. — Βίος σοφοῦ τοῦ κατὰ διδασκαλίαν. Le titre ordinaire est : *Sur Abraham*, *De Abrahamo*. Philon reconnaît que les patriarches qui ont précédé la loi ont été soumis à des lois non écrites, révélées directement par Dieu, et qui furent le prélude des lois données sur le Sinaï.

XXX. — VIE DU SAGE OBÉISSANT A LA SEULE NATURE OU SUR ISAAC. — Βίος σοφοῦ αὐτομαθοῦς ἢ κατὰ τὴν φύσιν. *Vita Isaaci*. Livre perdu, mentionné par Philon.

XXXI. — VIE DU SAGE ADONNÉ A LA CONTEMPLATION. — Βίος σοφοῦ ἀσκητικοῦ. *Vita Jacobi*, *Vie de Jacob*. Livre perdu, mentionné par Philon. Abraham, Isaac et Jacob sont, dans l'exégèse allégorique de notre auteur, des symboles de qualités morales et des modèles de vertu. Cette triade

de sages, comme il les appelle, nous montre les trois routes de la perfection, c'est-à-dire la doctrine, la nature, la contemplation.

XXXII. — VIE DE MOÏSE, OU TRAITÉ DE DIEU ET DES PROPHÈTES. — Περὶ βίου Μωσέως, κ. τ. λ. Cette composition, une des plus importantes de Philon, comprend trois livres.

XXXIII. — VIE DE L'HOMME POLITIQUE OU DE JOSEPH. — Βίος πολιτικοῦ, κ. τ. λ. Beau traité que nous comprenons dans notre publication.

XXXIV. — DE LA CRÉATION DU PRINCE. — Περὶ καταστάσεως ἄχοντος. Livre curieux, mais que nous croyons très-incomplet. Il fait partie de notre publication.

XXXV. — SUR LES TROIS ANGES QUI APPARURENT A ABRAHAM. *De tribus angelis Abrahamo apparentibus.* — Traité extrait du manuscrit arménien.

XXXVI. — SUR SAMSON. *De Sampsone.* — Traité extrait du même manuscrit.

XXXVII. — SUR JONAS. *De Joná.* — Traité provenant de la même source.

XXXVIII. — QUEL EST L'HÉRITIER DES CHOSES CÉLESTES.— Περὶ τοῦ τίς ὁ κληρονόμος τῶν θείων πραγμάτων. *Quis sit rerum cœlestium hæres.* Il s'agit dans ce livre du pacte conclu par Dieu avec Abraham, quand il lui ordonna de séparer la vache des autres animaux.

XXXIX. — SUR LE COMMERCE QUI A POUR BUT L'INSTRUCTION. — Περὶ τῆς εἰς τὰ προπαιδεύματα συνόδου. — *De congressu quærendæ eruditionis gratiâ.* Philon, dans ce livre, compare les arts et les sciences qui sont servantes de la philosophie avec Agar, servante d'Abraham.

XL. — MIGRATION D'ABRAHAM. — Περὶ ἀποικίας. *De migratione Abrahami.*

XLI. — DES TRANSFUGES. — Περὶ φυγάδων. *De profugis.*

XLII. — C'EST DIEU QUI ENVOIE LES SONGES. — Περὶ τοῦ κατὰ τὸν Μωσέα θεοπέμπτους εἶναι τοὺς ὀνείρους. *De somniis.* Fabricius [1] rappelle avec raison qu'il y avait sous ce titre cinq livres ; nous n'en possédons que trois dont les deux premiers se trouvent dans l'édition d'Adrien Turnèbe, et le troisième a été publié par D. Hœschelius.

XLIII. — TOUT MÉCHANT EST ESCLAVE. — Πάντα δοῦλον εἶναι φαῦλον. Maxime stoïcienne développée au point de vue du Judaïsme dans un livre perdu.

XLIV. — TOUT HOMME DE BIEN EST LIBRE. — Περὶ τοῦ πάντα σπουδαῖον εἶναι ἐλεύθερον. *Quod omnis probus liber.* Ce traité important, moins pour le fond qui n'est pas original, que parce qu'il accuse nettement l'influence de la philosophie grecque sur l'école religieuse des Juifs alexandrins, fera partie de notre publication.

XLV. — INTERPRÉTATION DES NOMS HÉBREUX. — Ἑβραϊκῶν ὀνομάτων ἑρμηνεῖαι. Saint Jérôme dit [2] : « Philon, le plus grand écrivain juif, a donné une liste de noms hébreux qu'il a interprétés suivant leur étymologie. » C'est sans doute un fragment de ce travail que D. Hœschelius a édité sous le titre : *Raison du changement de certains noms dans l'Écriture.* Περὶ τῶν μετονομαζομένων καὶ ὧν ἕνεκα μετονομάζονται.

XLVI. — DE LA CHARITÉ. — Περὶ φιλανθρωπίας. *De caritate.*

XLVII. — DU COURAGE. — Περὶ ἀνδρείας. *De fortitudine.* L'ouvrage publié par Angelo Maï en 1818, sous un

[1] Fabricius, *Biblioth. Græc.*, *loc. cit.*
[2] *Ibid.*

titre analogue; *De virtute ejusque partibus*, n'est pas de Philon, mais de Gémiste Pléthon [1].

XLVIII. — DE LA PÉNITENCE. — Περὶ μετανοίας. *De pœnitentiâ.*

XLIX. — DE LA NOBLESSE. — Περὶ εὐγενείας. *De nobilitate.*

L. — DE LA PROVIDENCE. — Περὶ προνοίας. Deux livres qui nous sont venus du manuscrit arménien de Lemberg, que l'on avait crus jusqu'alors perdus ou que l'on avait confondus avec le livre *contre Flaccus* [2].

LI. — DE LA VIE CONTEMPLATIVE. — Περὶ βίου θεωρητικοῦ. *De vitâ contemplativâ.* Petit livre extrêmement curieux où Philon décrit une institution monacale du Judaïsme alexandrin. — Les Thérapeutes offrent beaucoup de rapports avec les moines de Judée ou Esséniens, sans toutefois se confondre avec eux. Nous publierons ce livre.

LII. — SUR LA RAISON DONT LES BRUTES PARAISSENT DOUÉES. *De eo quòd bruta ratione prædita videantur.* — Traité provenant du manuscrit arménien.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

LIVRES CONCERNANT L'HISTOIRE EXTÉRIEURE DES JUIFS.

LIII. — APOLOGIE DES JUIFS. — Livre perdu : son existence est attestée par Eusèbe.

[1] *Dictionnaire des sciences philosophiques*, tom. V, article Philon.

[2] Fabricius, *loc. cit.*

LIV. — PERSÉCUTION DES JUIFS SOUS SÉJAN. — Livre perdu [1].

LV. — CONTRE FLACCUS, OU DE LA PROVIDENCE. — Εἰς Φλάκκον ἢ περὶ προνοίας. C'est le seul livre qui nous soit parvenu complet de ceux dans lesquels Philon avait raconté les malheurs des Juifs de son temps. Il y rapporte les vexations infligées aux Juifs d'Alexandrie sous le principat de Caïus et la présidence d'Avilius Flaccus. L'auteur nous montre dans la fin déplorable de Flaccus le doigt de Dieu, vengeur des opprimés et protecteur d'Israël. On trouvera dans notre premier volume ce pamphlet curieux.

LVI.—LÉGATION A CAÏUS, OU DES VERTUS.—Περὶ πρεσβείας πρὸς Γάϊον ἢ περὶ ἀρετῶν. Livre très-important, malgré son état de mutilation, par les détails nombreux qui concernent l'histoire de cette époque, la situation du Judaïsme et ses relations avec l'empire romain.

LVII. — PALINODIE A CAÏUS. — Παλινῳδία εἰς Γάϊον. Livre perdu, mentionné par Philon, qui faisait suite au précédent [2].

[1] Fabricius, *loc. cit.*

[2] *Le livre des Antiquités bibliques, Liber de Biblicis antiquitatibus,* dont nous n'avons qu'un texte latin, et qui comprend l'Histoire juive depuis Adam jusqu'à la mort de Saül, est faussement attribué à Philon. Il faut en dire autant d'une composition en trois livres, *l'Abrégé des temps, Breviarium temporum,* que le R. Azarias prétend appartenir à un certain Jédidée d'Alexandrie. Le premier livre comprend l'intervalle depuis Adam jusqu'à la captivité, le second va jusqu'aux Machabées, le troisième jusqu'à Agrippa III, dont l'auteur dit qu'il a régné *trente ans, jusqu'à cette dernière année de ma*

Les éditions de Philon sont nombreuses; elles attestent la valeur du philosophe. La première est de Paris, 1552; nous la devons au savant Turnèbe. Elle est belle, correcte, mais très-incomplète. Elle ne contient que 39 traités.

Vingt ans après, D. Hœschelius publie des livres inédits qui complètent les traités sur *les Allégories* et *les Songes;* il édite aussi le traité *sur la Semaine,* et *le Changement des noms.*

En 1613, l'édition de Genève reproduit le texte de Turnèbe, y ajoute la publication d'Hœschelius, le traité sur *le Monde,* et une traduction latine.

En 1640 est publiée la belle édition appelée vulgairement l'édition de Paris. En 1690, elle est rééditée à Wittemberg.

En 1742, Thomas Mangey, à Londres, donne en deux volumes in-folio une belle édition de Philon : pour la correction, pour le luxe, pour l'abondance des renseignements philologiques, historiques et philosophiques, elle n'a point été dépassée. Elle est précédée d'une préface qui est un chef-d'œuvre d'érudition simple et précise.

En 1816, le cardinal Angelo Maï publie à Milan le livre apocryphe intitulé : *De virtute ejusque partibus*. En 1818, le même savant donne de Philon un petit traité qui a pour titre : *De la fête des corbeilles, De festo cophini;* un autre qui appartient à l'exégèse du Décalogue et qui concerne *le Culte des parents.*

vie décrépite. Cette phrase répugne à ce que nous savons de plus certain sur les événements de cette époque. Elle est l'œuvre d'un copiste ignorant, ou d'un faussaire maladroit.

En 1791, le docteur Zohrab trouve à Lemberg, en Gallicie, un manuscrit arménien contenant des traités existant déjà dans les éditions grecques et d'autres traités inédits. Ce manuscrit est remis au couvent arménien de Saint-Lazare, à Venise. En 1822, un moine de ce couvent, J.-B. Aucher, traduit en latin et publie une partie des traités inédits. Ce premier volume in-4° contient deux livres *sur la Providence*, et un livre *sur la Raison dont les brutes paraissent douées*. En 1826, le second volume de cette publication donne : quatre livres *sur la Genèse*, deux *sur l'Exode*, un livre *sur Samson*, un livre *sur Jonas*, un livre *Sur les trois anges qui apparurent à Abraham*.

De 1828 à 1830, M. Richter rassemble à Leipzig, dans huit volumes in-12, tout ce qui a été publié de Philon. C'est l'édition la plus complète et la plus commode, mais elle laisse à désirer sous le rapport de la correction.

En 1587, Pierre Bellier traduit en français, sur l'édition de Turnèbe, une partie des traités de Philon. Frédéric Morel publie, en 1612, la traduction revue et augmentée de P. Bellier : une deuxième édition est publiée en 1619, par le même savant.

Depuis, un seul traité de Philon a passé de nouveau dans notre langue : c'est le livre de la *Vie contemplative*, traduit du grec en français, et suivi d'une Dissertation sur le christianisme des Thérapeutes, par le P. Bernard de Montfaucon, 1 vol. in-12. Paris, 1709.—*Choix des œuvres de Philon* (*Chrestomathia Philoniana*), C. G. Dahl, 2 vol. in-8°, Hambourg, 1800. — En 1854 et 1855, M. Yonge donne à Londres une traduction anglaise de Philon en 4 vol. petit in-8°, sous ce titre : *Works of Philo Judæus translated.*

Citons enfin, parmi les auteurs qui ont publié sur Philon des travaux de longue haleine : Denziger (*Dissertatio de Philonis philosophiâ et scholâ Judæorum Alexandrinorum*), *Discours sur la philosophie de Philon et l'école des Juifs alexandrins* ; — Gottleber, *Remarques historiques et critiques sur la légation à Caïus*, 1773 ; — Grossmann, *Questions philoniennes*, in-4°, Leipzig, 1829 ; — Scheffler, *Questions philoniennes; sur le caractère et les mœurs des Juifs sous les Ptolémées*. Marbourg, 1829 ; — Gfroerer, *Philon et la théologie alexandrine*, 2 vol. in-8°. Stuttgard, 1831, en allemand ; — Daehne, *Exposition historique de l'école religieuse des Juifs d'Alexandrie*, 2 vol. in-8°. Hall, 1834, en allemand ; — Ritter, dans son *Histoire de la philosophie* ; — Stahl, *Essai d'une exposition systématique de la doctrine de Philon d'Alexandrie* [1] ; — Planckius, *Commentaire sur les principes et les causes de la méthode allégorique appliquée par Philon à l'interprétation des livres saints*, in-4°. Gœttingue, 1807.

Nous rougissons de le constater, la France n'a rien à mettre en face de ces travaux remarquables sur une question si grave de philosophie et d'histoire.

[1] *Bibliothèque générale de la littérature biblique*, d'Eichorn, tome IV (en allemand).

INTRODUCTION.

I.

ÉCRITS HISTORIQUES DE PHILON.

Comme on l'a vu par le catalogue qui précède, la partie historique, la plus précieuse des œuvres de Philon, a beaucoup souffert. Cinq livres, au témoignage d'Eusèbe[1], avaient été composés par l'illustre Alexandrin sur les malheurs et les persécutions des Juifs de son temps : de cette vaste composition, il ne nous reste que des lambeaux.

Un seul livre est complet, c'est le *Plaidoyer contre Flaccus.* Son second titre, *De la Providence,* a fait qu'on l'a parfois confondu avec un ouvrage philosophique qui porte aussi ce titre et qu'on a retrouvé, de-

[1] Eusèbe, *Hist. ecclésiastiq.*, liv. II, c. v.

puis quelques années seulement, dans un manuscri arménien [1].

L'idée d'un Dieu vengeur des crimes, protecteu des faibles et des opprimés, n'était pas une nouveauté dans le judaïsme. La conception divine n'es pas exempte de faiblesse dans les doctrines hébraïques. Jéhovah, on le sait, est avant tout le Die d'Israël : car Israël représente les prémices du genr humain, le peuple prêtre, le vase d'élection. Jéhova peut être sévère et même dur pour ses fils, il peut le châtier de la manière la plus terrible, mais c'est pa affection ; au jour de l'épreuve il saura les secourir e frapper leurs ennemis ; il comptera leurs blessures e rendra œil pour œil, dent pour dent ; malheur au sacrilége qui aura osé s'attaquer à la nation sainte ! Conception dure et étroite, qui supprime le plus noble de attributs divins, la miséricorde, abaisse Dieu au nivea de l'homme en lui donnant des préférences et des passions qui déshonorent sa bonté et sa justice infinies N'est-elle pas cependant supérieure à l'idée d'un puissance aveugle, sourde, muette, inflexible, semblable à celle que les Grecs ont placée au sommet d leur Olympe ? Que manquait-il au Jéhovah hébreu pou devenir l'idée sublime devant laquelle l'humanité s

[1] Publié en 1822 et 1826 à Venise par J.-B. Aucher, moine d Saint-Lazare.

prosterne aujourd'hui? D'être le père de toutes les races au même titre que de la race d'Israël. Comment faire aux Juifs un reproche d'avoir élevé des prétentions pareilles, quand nous voyons tous les peuples de l'antiquité dans la même erreur? S'ils se vantaient d'avoir la protection spéciale de Jéhovah, les Grecs se déclaraient aussi les enfants chéris de Zeus; les Romains, célébrant leurs triomphes, portaient bien haut l'orgueil de l'empire et demandaient insolemment à la terre asservie de quel côté était la faveur des dieux immortels, du côté des vaincus ou du vainqueur[1]? Il n'y avait rien d'étrange à voir le Romain, maître de l'univers, se proclamer le favori du ciel; mais voir un peuple asservi, dispersé, persécuté, garder au sein de ses malheurs sa dignité et son énergie, affirmer dans la dernière détresse sa confiance en un Dieu dont il aurait pu désespérer, c'est là un spectacle propre à inspirer le respect et l'admiration.

Le malheur est qu'Israël faisait naïvement de Jéhovah l'instrument de ses vengeances et le mettait de moitié dans toutes ses haines. On pressent dès lors quelle sombre poésie doit environner le Dieu jaloux.

[1] « Illa gens... quàm cara diis immortalibus esset docuit, quod est victa, quod elocata, quod serva. »

(Cicér., *P. Flacco.*)

Cette poésie des Écritures se reflète avec éclat dans le plaidoyer contre Flaccus. Le gouverneur d'Égypte a lâchement abandonné les Juifs alexandrins aux entreprises d'une plèbe séditieuse; les proseuques ont été profanées par l'érection des statues de l'empereur Caligula; les rues ont été arrosées du sang d'une foule de malheureux immolés à la rage populaire, et qui n'avaient commis d'autre crime que de respecter leurs lois. C'est au milieu d'un festin, parmi les raffinements du luxe et les splendeurs de la richesse, que nous voyons, avec la rapidité de la foudre, la main de Dieu s'abattre sur Flaccus. Le président portait à ses lèvres la coupe joyeuse, quand la salle est soudain envahie, et lorsque le centurion, messager de mort, se présente à lui.

Avec une minutie effrayante Philon trace les moindres péripéties du drame qui commence dans l'âme de Flaccus et va venger la persécution des Juifs. Il sonde les pensées de l'infortuné, analyse et grossit tout ce qui peut aggraver sa douleur et sa honte. Dans son récit il s'attache à lui sur mer, où il semble vouloir ameuter contre son ennemi les flots, jusqu'à Rome où il nous le montre accusé par deux misérables qui jadis rampaient à ses pieds. Derrière l'ancien gouverneur déchu, dépouillé, devenu un spectacle de compassion, un objet de mépris, il nous traîne à travers l'Italie, le Péloponnèse, l'Attique, comme pour

jouir de son abaissement. On s'aperçoit que le lieu d'exil de Flaccus ne le satisfait pas, et qu'il voudrait le reculer aux extrémités du monde, car il nous conduit dans la mer Égée avec des artifices oratoires qui nous feraient croire que nous sommes à cinq cents lieues du continent.

Acharné sur son ennemi terrassé, il se fait son compagnon d'exil ; il fouille le cœur de sa victime pour ainsi dire fibre à fibre, se fait l'écho de ses gémissements, suit ses pas pour épier ses regrets, deviner ses terreurs, s'assied à ses côtés la nuit pour compter les battements de son cœur accélérés par des songes épouvantables. Il le traque enfin au fond de la solitude où le malheureux, devenu presque sauvage, a cherché un abri. Il compte les coups dont Flaccus fut frappé, il se plaît à décrire ses blessures ; on dirait qu'il mesure avidement le sang qui s'en échappe.

A travers ce fanatisme horrible, dont il faut avant tout accuser le temps, on entrevoit pourtant une grande âme à l'accent plein d'une âpre ironie, avec lequel Philon parle du monstre qui gouvernait alors le genre humain : « On dit qu'une nuit Caïus, ne pouvant dormir, songea à ces illustres bannis qu'on proclamait malheureux et dont l'empereur enviait le repos ! »

Le seul livre historique de Philon qui nous soit parvenu avec le *Plaidoyer contre Flaccus*, c'est la *Lé-*

gation à Caïus. Philon y rappelle les heureuses promesses données par le successeur de Tibère, au début de son principat ; puis il le montre faisant éclater ses penchants effrénés et criminels ; il raconte ses orgies, ses crimes, le meurtre de son cousin, un enfant, de Marcus Silanus, son beau-père, de Macron, son sauveur ; il raconte ses vols, ses rapines, la prodigieuse fantaisie qui le prit de se faire passer pour dieu, les mascarades que cette fantaisie lui inspira, la haine qu'elle lui fit vouer au peuple juif ; il résume les troubles d'Alexandrie, dont il a déjà fait le récit. Philon remonte ensuite au gouvernement d'Auguste pour établir que les Césars ont jusque-là consacré le droit des Hébreux au libre exercice de leur culte, que c'est un fait acquis à l'histoire, une tradition politique à suivre, une justice rendue au caractère pacifique de la nation, une récompense méritée de son dévouement inaltérable à la famille impériale. Mais soudain, sans transition, sans qu'on nous ait avertis de la résolution prise par les Juifs d'envoyer une ambassade à Rome, nous nous trouvons au milieu du récit des événements qui marquèrent la légation des Alexandrins. Le désordre de la narration, indice à peu près certain d'une lacune, reparaît dans plus d'un endroit de ce livre, et nous inspire des regrets d'autant plus vifs que ce document, si précieux pour l'histoire, offre des beautés littéraires de premier ordre. Caïus accueille

d'abord favorablement les députés, puis les torture et les outrage dans une scène admirablement peinte par Philon. Le soulèvement qui eut lieu en Judée, à cette époque, de 40 à 41, forme un long épisode de la fin de la *Légation à Caïus*.

Nous ne partageons pas l'avis de ceux qui prétendent que ce livre porte un faux titre [1], et qu'il ne contient rien de ce qui concerne l'ambassade des Juifs alexandrins; mais nous reconnaissons qu'il est incomplet et mutilé.

Le troisième ouvrage historique de Philon avait sans doute pour titre *Palinodie à Caïus*. Cette Palinodie n'était autre chose qu'une sorte de mémoire justificatif et une amplification de la requête envoyée par l'entremise d'Agrippa à César. Les dernières lignes de la *Légation* en font clairement mention. Certains critiques ont voulu à tort la retrouver dans le *Plaidoyer contre Flaccus;* la Palinodie est perdue, et avec elle ont péri peut-être des documents intéressants pour l'histoire des rapports du monde juif avec l'empire romain. Nous n'avons, pour nous consoler de cette perte, que deux lignes de Josèphe, renseignement bien bref et insuffisant, qui nous apprend que dans

[1] *Dictionnaire des sciences philosophiques*, tom. V. Article de M. Franck sur Philon. — Cette opinion est devenue générale : on la trouve dans tous les dictionnaires, même ceux qui sont ordinairement le mieux renseignés.

l'audience, la seconde apparemment [1], où César se prononça sur les affaires d'Alexandrie, après qu'Apion eut parlé longuement et avec animosité contre les Juifs, l'empereur ferma la bouche au vénérable Philon qui s'apprêtait à répondre [2].

En comparant les renseignements épars dans l'œuvre de Philon avec ceux que nous fournit Josèphe, il n'est pas impossible de se faire quelque idée très-probable de la *Palinodie*. Selon toute apparence, on y exposait la pureté, la sainteté de la loi religieuse des Juifs, leur attachement inviolable à cette loi, leur humeur pacifique ; on rappelait le secours qu'ils avaient prêté aux Césars dans des circonstances périlleuses, le dévouement dont ils avaient reconnu la protection de ces princes. On racontait la profanation des proseuques, jusque-là toujours respectées, aussi bien sous les Ptolémées que depuis la conquête romaine ; on se plaignait vivement des barbares traitements infligés à des citoyens paisibles et inoffensifs. L'exemple donné par la ville d'Alexandrie pouvait exciter dans tout l'empire des discordes civiles, car il y avait partout des colonies juives que l'on croirait pouvoir impunément persécuter. Il était urgent, il était équitable et nécessaire de rétablir en Égypte la paix troublée

[1] V. Tillemont, *Hist. des Empereurs*, tom. I, p. 457.
[2] Josèphe, *Ant. jud.*, liv. XVIII, c. x.

par une multitude séditieuse, oisive, méchante, comme l'était celle des Alexandrins.

Du quatrième ouvrage il ne reste absolument rien, pas même le titre. Son existence, signalée par Eusèbe, est confirmée d'une manière indirecte par le début du *Plaidoyer contre Flaccus* : « Le second après Séjan qui persécuta les Juifs fut Avilius Flaccus. » Il semble que l'auteur poursuit l'exécution d'un plan historique dans lequel Flaccus tient chronologiquement la seconde place. On peut donc supposer avec Fabricius [1] que l'écrit dont nous parlons, et qu'il faut, dans l'ordre du temps, placer avant les trois qui précèdent, racontait les tribulations survenues aux Juifs de Rome et d'Italie sous Tibère, comme l'attestent Suétone, Josèphe, Tacite et Philon lui-même [2].

Du cinquième livre, l'*Apologétique,* nous ne possédons qu'un fragment curieux sur les Esséniens, conservé par Eusèbe [3]. Cet ouvrage, dont le sujet, plus général que celui des écrits purement historiques, devait avoir quelque analogie avec les livres de Josèphe contre Apion, se place, comme nous l'avons fait au catalogue, en tête des œuvres historiques de Philon

[1] *Biblioth. Græc.*, tom. IV, pars I, p. 105 et suiv. Hambourg, 1708.

[2] *Légation à Caïus.*

[3] *Préparat. évangéliq.*, liv. VIII, ch. II.

et leur sert en quelque sorte d'introduction. Nous ne pouvons former que des hypothèses sur l'économie de l'*Apologétique*. Vraisemblablement Philon y défendait ses coreligionnaires contre l'imputation de misanthropie farouche, d'exclusion rigoureuse dont les Grecs les chargeaient, contre les attaques calomnieuses dont leurs mœurs bizarres, leur culte austère, leurs croyances étranges étaient l'objet. Sans doute le philosophe y résumait ses travaux d'exégèse sur la loi de Moïse, pour montrer dans les doctrines et la morale des Hébreux, dans leurs institutions, et en particulier celles des Esséniens, une haute sagesse, une science profonde, une vertu parfaite. Nous pensons qu'il ne s'appesantissait pas sur les points purement historiques, sinon, un demi-siècle plus tard, Josèphe ne s'y serait pas attaché avec tant d'insistance, dans son écrit contre Apion. Le Christianisme naissant porta la peine des rancunes provoquées par le Judaïsme; les docteurs chrétiens écrivirent, comme les auteurs juifs, des apologies dont nous retrouvons à peu près toute la matière dans Josèphe et dans Philon.

Revenons à la *Légation à Caïus*. On a donné une attention spéciale et méritée aux œuvres historiques de Philon en Allemagne [1]; leur importance est attestée

[1] V. le II[e] vol. de la *Chrestomathia Philoniana*, de Dahl, Hambourg, 1800, et Gottleber : *Animadversiones histor. et phil. crit. ad Philonis Legationem*. Misniæ, 1773.

non-seulement par les savants critiques qui connaissent notre philosophe, mais encore par les éditions qu'on a faites séparément de la *Légation à Caïus* et du *Plaidoyer contre Flaccus*. Philon n'écrit pas les événements comme Hérodote, Xénophon, Thucydide, Tite-Live, avec le calme sévère qui convient à la majesté de l'histoire; c'est un drame qu'il déroule sous nos yeux, dont il a été spectateur ou acteur; on sent circuler dans ces pages un souffle brûlant de passion que les digressions juridiques et philosophiques ne parviennent point à éteindre. Cette passion est une conseillère dangereuse quand il s'agit d'obtenir l'exactitude rigoureuse des faits et la justice des appréciations; mais en revanche elle donne à l'œuvre une vie, un mouvement qui entraînent, émotionnent et captivent.

La *Légation à Caïus* rappelle en plus d'un passage, par l'éloquence des pensées et la poésie des peintures, les plus belles pages de Tacite : on en conviendra après avoir lu la scène touchante de la mort du jeune Tibère, le récit de la fin de Macron et de Marcus Silanus, du soulèvement de Judée et de la première audience accordée aux ambassadeurs alexandrins. Philon n'a pas l'énergique concision de Tacite : la langue grecque s'y refuse; mais aussi sa lecture est attrayante et aisée. Son récit, richement coloré, ressuscite à nos yeux un monde disparu. Autour

de César vous voyez s'agiter une tourbe infâme d'affranchis et d'esclaves, d'histrions et de cochers, et sur ce fond obscur se détacher les fils des Camille, des Scipion et des Caton, transformés en courtisans corrompus, en magistrats sans foi, en fonctionnaires cupides; ils ont tous le front dans la poussière devant le maître. Alors un sentiment de honte et de douleur vous saisit en présence de cette abjection, au souvenir de tant de grandeur passée!

Le cœur se serre involontairement devant le tableau où Couture a peint les Romains de la décadence; Philon mériterait d'inspirer à nos artistes un digne pendant de cette toile : on y verrait Caïus César Caligula avec sa face blêmie par les excès et son front dénudé, portant dans la jeunesse les stigmates du vice et les flétrissures d'une décrépitude prématurée; on nous le montrerait avec ses yeux louches et hagards, déguisé en Apollon pour mieux faire ressortir sa laideur et la gaucherie de sa haute taille [1], en-

[1] « Il avait, dit Suétone (IV, 50), la taille haute, le teint pâle, le corps énorme, les jambes extrêmement menues, ainsi que le cou, les yeux enfoncés, les tempes creuses, le front large et menaçant, peu de cheveux, et presque point sur le devant de la tête, le reste du corps velu. Son visage était naturellement affreux, et il le rendait plus effrayant encore, s'étudiant dans le miroir à donner à sa physionomie les mouvements faits pour inspirer l'effroi et l'horreur. » (Traduct. de Laharpe.) — « Qu'on se figure, dit Sénèque (*De Constantiâ sapient.*, 18), cette hi-

touré d'un brillant cortége de pantomimes et de mignons, traînant sans pudeur à travers les jardins de Mécène la députation d'Alexandrie. Le peintre pourrait rassembler dans ce tableau Claude, l'oncle de l'empereur et son successeur futur, ignorant la grande fortune que l'avenir lui réservait, occupé à défendre sa vie en jouant l'imbécillité ; Vitellius, l'ancien gouverneur de Syrie, vil flatteur, mais le seul peut-être de cette cour qui sût assaisonner d'esprit la servilité ; Agrippa, roi de Judée, renard habile, compagnon de débauche du prince ; Apelle, l'Ascalonite, le comédien favori de l'empereur ; Mnester, le pantomime, auquel Caïus prodiguait publiquement des caresses [1] ; Hélicon, esclave égyptien devenu chambellan, véritable singe pour la méchanceté et l'adresse ; Apion, le charlatan littéraire de l'époque. Il faudrait surtout, au milieu de cette foule, poser comme une protestation vivante et mettre en lumière Philon, un noble vieillard de quatre-vingts ans, silencieux, indigné, l'âme navrée de cette farce indécente qui avilissait l'humanité et osait jouer Dieu !

deuse pâleur qui décèle la folie, ces yeux louches, cachés sous un front de vieille, la laideur de ce crâne pelé et parsemé de cheveux d'emprunt, le derrière de cette tète hérissé de soies rudes, et ces jambes grêles et ces pieds énormes. » V. Sénèque, *De irâ*. — *De beneficiis*, IV, 31. (Collect. Nisard.)

[1] Suétone, IV, 55.

Le second titre *sur les Vertus*, que Philon a donné à la *Légation*, renferme, suivant Eusèbe [1], une ironie. On peut, avec plus de vraisemblance, ce semble, alléguer que l'auteur a voulu parler des vertus que déploya la nation juive persécutée par Caïus, et du courage héroïque avec lequel elle osa seule, quand tout le genre humain applaudissait à la déification du jeune fou, résister, défendre le temple de la profanation et braver la démence d'un empereur absolu.

Eusèbe accompagne cette interprétation d'un récit [2] qui paraît invraisemblable au premier abord, et qu'un examen attentif nous montre comme un tissu d'allégations mensongères [3]. Suivant l'évêque de Césarée, Philon, parvenu à une extrême vieillesse, revint à Rome sous Claude et lut en plein sénat, aux applaudissements des auditeurs, le livre de la *Légation à Caïus;* et telle fut l'admiration que l'auteur alexandrin inspira, qu'on déclara ses ouvrages dignes d'être placés comme des monuments dans les bibliothèques publiques.

Ne trouvera-t-on point étrange que cette tradition se soit fait jour pour la première fois à trois siècles de distance de l'événement, et que l'écrivain qui la pro-

[1] *Hist. ecclésiastiq.*

[2] *Hist. ecclésiastiq.*, liv. II, c. XVIII.

[3] Jos. Scaliger, *De emendatione temporum*, lib. VI, p. 251, Paris, 1583. — Th. Mangey, *Préf. des œuv. de Philon.*

duit, après un tel intervalle, n'ait pas eu la précaution ou l'idée d'en indiquer la source? N'est-il pas plus étrange encore que rien dans Josèphe, qui relève pourtant avec beaucoup de minutie tout ce qui peut donner du lustre à sa nation, que rien dans les auteurs contemporains ou dans ceux qui ont écrit l'histoire de cette époque, ne vienne confirmer le récit d'Eusèbe? Il y a d'ailleurs ici une grande invraisemblance : le polythéisme grec et romain est flétri dans la *Légation* en termes énergiques; la lecture supposée de Philon, au lieu de lui attirer des honneurs, lui aurait plutôt valu la prison ou la mort. C'est donc, ou bien une invention maladroite, ou bien une tradition dénuée de fondement, en tout cas de probabilité. Ce triomphe littéraire, qui ramène Philon à Rome sous Claude, sert à Eusèbe de prétexte pour mettre saint Pierre en présence du philosophe et faire opérer sa conversion au christianisme. Nous répéterons avec saint Augustin[1], après beaucoup d'autres, et en connaissance de cause, qu'il ne se trouve dans les œuvres de l'illustre Juif aucun vestige de christianisme. Cette conversion, dès lors, fût-elle probable ou même démontrée, devient pour nous un fait sans portée. La fable d'Eusèbe, qui veut que Philon ait rencontré saint Pierre à Rome, sous Claude, est du

[1] *In Faustum*, lib. XII.

reste inconciliable avec les dates les plus certaines [1] qui établissent que l'apôtre est venu en Italie seulement sous le principat de Néron, vers l'an 65, à une époque où notre philosophe, plus que centenaire, eût été apparemment incapable de supporter les fatigues d'un long voyage. Ajoutons que le livre de la *Vie contemplative*, dans lequel Eusèbe cherche les marques évidentes du christianisme de Philon, nous parle d'une institution qui a des caractères tranchés de doctrine et de réglementation, des tendances propres et une telle antiquité qu'il faut fermer les yeux à la lumière pour la confondre avec l'église fondée plus tard par saint Marc à Alexandrie. Nous examinerons plus amplement cette grave question en son lieu [2].

La date précise de la composition du *Plaidoyer contre Flaccus* nous est inconnue : elle est postérieure, croyons-nous, à l'an 40. La *Légation* a été écrite sous Claude, puisqu'on y fait mention d'événements survenus durant le règne de ce prince.

Si un archéologue, fouillant le sol d'une antique cité d'Assyrie, de Judée ou d'Égypte, découvrait les débris d'un bel édifice, son premier soin ne serait-il pas de restituer à l'architecture mutilée les parties absentes et de mettre par ses descriptions, autant qu'il le pour-

[1] V. *l'Art de vérifier les dates,* tom. I (Chronologie du Nouveau-Testament).

[2] Introduction de la *Vie contemplative*, tom. II.

rait, l'œuvre complète sous les yeux de ses contemporains? C'est pour obéir à un même sentiment et satisfaire à un besoin analogue que nous essayerons, avec l'aide de Josèphe et des historiens grecs et latins, de reproduire le plan général de l'œuvre historique de Philon. Cette restauration réparera tant bien que mal la perte du livre qui concernait la persécution de Séjan, et complétera la *Légation à Caïus*, interrompue peut-être par la mort du philosophe. La tentative en vaut la peine. Malgré ses proportions modestes, notre esquisse pourra plaire et servir au lecteur : elle le mettra à même de suivre sûrement la narration à laquelle elle servira non-seulement de complément, mais encore de commentaire en y introduisant un élément capital et négligé par Philon, la chronologie.

Nous touchons à une époque bien connue; néanmoins on trouve dans Philon des détails précieux, une étude fine et nerveuse du caractère de Caligula, la peinture animée de sa cour, des renseignements nombreux qui intéressent l'histoire juive et corrigent Josèphe. La publication du livre *Contre Flaccus*, et de la *Légation à Caïus*, dans l'état actuel de la science historique en France, comble une lacune; en effet nous avons seulement sur le principat de Caïus trois passages de quelques lignes de Sénèque[1], le recueil d'anecdotes

[1] Cités plus haut, p. 86 et 87.

de Suétone, un livre mutilé de Dion Cassius présentant le même caractère anecdotique, enfin un mot sanglant de l'orateur Passiénus rapporté par Tacite[1], car les livres du grand historien, qui concernaient cette époque, ne nous sont pas parvenus.

Le cadre de notre narration est petit; mais dans ce court intervalle de graves événements s'accumulent : on fit l'expérience la plus terrible du pouvoir sans contrôle et sans limite que la conquête romaine avait remis aux mains des Césars; on vit le scandale le plus prodigieux que l'histoire dût enregistrer. La débauche sans frein, l'ambition la plus monstrueuse et la plus cruelle, la folie toute-puissante, traînèrent dans la boue et dans le sang la pourpre d'Auguste; l'impudeur, la lâcheté, le crime incarnés dans Tibère et Caligula, s'assirent sur le trône du monde et reçurent les adorations du genre humain consterné. Telle est l'histoire, féconde en enseignements, dont nous voulons retracer quelques épisodes.

Jetons d'abord un coup d'œil sur la situation générale des Juifs à cette époque dans l'empire romain; voyons par quelles péripéties ils avaient passé, l'habileté et la persévérance dont ils avaient fait preuve.

[1] *Annales*, VI, 20.

II.

LES JUIFS SOUS POMPÉE, JULES CÉSAR ET AUGUSTE.

La captivité de Babylone marque le commencement de la dispersion du peuple juif. Jusqu'à la conquête d'Alexandre cette dispersion paraît s'être exclusivement dirigée vers l'Orient. Après les édits favorables de Cyrus, qui rendit la liberté à la nation et permit la reconstruction du temple, les Hébreux, de retour dans leur pays, demeurèrent toujours jusqu'à l'arrivée des Macédoniens les sujets des rois de Perse. « Même après cet événement [1] ils semblèrent regarder comme une seconde patrie ces rives de l'Euphrate, autrefois arrosées de leurs pleurs. » Sous l'influence du Mazdéisme et de la réforme religieuse récemment [2] opérée par Zoroastre, au milieu d'ardentes recherches et de débats passionnés se forma le fameux Talmud de Babylone. Il y eut dans cette ville une synagogue renommée pour la science de ses docteurs, et qui concourut avec celles de la Palestine à l'organisation dé-

[1] La *Kabbale*, 3e partie.

[2] Il y a là-dessus deux opinions opposées entre lesquelles nous n'avons pas à décider.

finitive du judaïsme rabbinique. Sora, Pombéditah, Néhardéa et beaucoup d'autres villes de la Babylonie eurent des écoles juives non moins florissantes que celles de la métropole [1].

Nous ne pouvons dire où les Hébreux s'arrêtèrent en Orient, encore moins les dénombrer. Ils dépassèrent certainement les provinces de la Haute-Asie ; au commencement du dernier siècle nos missionnaires découvrirent en Chine, au Petchéli, une colonie juive : une ancienne tradition, transmise de génération en génération, la faisait venir des frontières de la Perse. Le respect exclusif de ces Juifs chinois pour le Pentateuque a fait supposer qu'ils étaient Samaritains d'origine : leur histoire nous les montre, comme leurs frères de tous les pays, passant par les phases de la fortune la plus diverse : les Israélites du Céleste Empire devinrent lettrés, mandarins, grands propriétaires, puis, on ne sait par quel revers, tombèrent dans un état d'abjection dont ils ne se sont pas relevés. Ils n'en ont pas moins gardé un attachement inviolable à la loi et le plus profond respect pour les livres qui la contiennent [2].

[1] Jost, *Histoire générale des Israélites,* liv. X, ch. XI et XII. — Jost, *Histoire des Israélites depuis les Macchabées,* tom. IV, liv. XXIV.

[2] V. Rabelleau, *Histoire des Hébreux,* tom. I, note X, p. 462. — *Annales de Philosophie chrétienne,* t. IX, 5e série, p. 85 et 165.

Revenons aux Juifs de la Haute-Asie. Les *Actes des Apôtres*[1] attestent qu'au premier siècle de l'ère chrétienne ils étaient répandus chez les Parthes, les Mèdes, les Élamites ou Persans et les Babyloniens. Deux faits historiques, se rattachant à cette époque, nous permettent d'affirmer l'immense développement que les colonies israélites avaient pris dans ces contrées. Josèphe[2] raconte que, vers la dernière année de Tibère, chez les Parthes, deux frères juifs artisans, Asinéus et Aniléus, s'étant affranchis du joug d'un maître qui les traitait outrageusement, parcoururent le pays, appelant à la révolte et à l'indépendance ceux de leur condition et de leur race. Ils devinrent chefs d'une bande puissante et redoutée, ils fondèrent même une sorte de royauté militaire. Le roi des Parthes, Artaban, sur le bruit de leur réputation, voulut les voir et leur accorda son amitié. Durant quinze années la fortune leur sourit; mais Asinéus fut empoisonné par la femme de son frère; Aniléus subit un échec et perdit son prestige; les habitants du pays, qui exécraient les Juifs, se soulevèrent contre eux et en firent un grand carnage.

Philon[3] nous montre un légat impérial, Pétro-

[1] V. mon édition, p. 42 et 43.

[2] *Guerre jud.*, XVIII, 12.

[3] « Pétronius redoutait aussi les troupes d'au-delà de l'Eu-

nius, envoyé par Caligula en Judée, à la tête de forces considérables, pour y imposer la volonté de César, et arrêté par la crainte d'un soulèvement des Juifs dans la Haute-Asie.

Nous avons des renseignements moins précis et moins abondants sur l'origine des établissements hébreux en Asie Mineure. Josèphe[1] nous apprend toutefois que les Séleucides continuèrent d'abord à leur égard la politique amie d'Alexandre, et leur accordèrent dans leurs États, notamment à Antioche et à Séleucie, le droit de cité ou ce que les Grecs appelaient l'*isopoliteia,* c'est-à-dire le privilége d'être traités comme les indigènes. Il est vrai que plus tard, après que la Palestine eut passé des Ptolémées aux successeurs de Séleucus, les Juifs furent dans leur pays en butte à

« phrate; Babylone et beaucoup d'autres satrapies ont des colo-
« nies de Juifs. Il le savait aussi bien par le témoignage de ses « yeux que de ses oreilles : chaque année les Hébreux de ces « pays envoyaient des messagers porter des sommes considéra-« bles en or et en argent au temple, recueillaient des prémices « et des offrandes. Loin d'être arrêtés par des routes longues et « impraticables, ils les trouvaient courtes et commodes, car « elles conduisaient au service de Dieu. Pétronius craignait avec « raison que la nouvelle de cette dédicace inouïe ne les poussât « à une expédition soudaine; et que, se soulevant de toutes « parts, ils n'enfermassent, comme dans un cercle, les troupes « romaines pour les tailler en pièces. » (*Légation à Caïus.*)

[1] *Contre Apion.* Liv. II.

une persécution terrible ; mais ils avaient eu le temps de s'étendre et de prospérer en Syrie, en Cilicie, en Ionie, en Galatie, en Asie, en Cappadoce, en Troade et jusque dans le Pont. Toutes les grandes villes de ces contrées, Séleucie, Antioche, Damas, Éphèse, Tarse, Laodicée, Pergame, possédaient un quartier juif et des synagogues. Les Israélites avaient presque partout, à force de patience et de souplesse, obtenu le libre exercice de leur culte. Dans le siècle qui précède l'ère chrétienne, sous le consulat de Cicéron, un préteur romain ayant confisqué les prémices des Juifs à Apamée, Laodicée, Pergame et Hadrumète, la confiscation se monta à plusieurs centaines de livres d'or [1]. Ces quatre villes n'étaient pas cependant de premier ordre, et rien ne nous fait supposer que les établissements des Juifs y eussent pris un développement extraordinaire; ce fait montre assez à quel degré de prospérité étaient parvenues les juiveries d'Asie Mineure.

Au témoignage de Strabon, cité par Josèphe [2], les Juifs de cette contrée avaient mis en sûreté dans l'île de Cos une somme considérable [3], destinée aux

[1] Cicer., *Pro Flacco*.

[2] *Antiq., Jud.*, XIV, 12, et *Guer. Jud.*, I. 6. — *Annales de Philosophie chrétienne*.

[3] 800 talents, environ quatre millions et demi (Josèphe, *Ant. Jud.*, XIV).

prémices, que le roi Mithridate s'appropria dans un pressant besoin.

Les *Actes des Apôtres*[1] confirment et complètent ces témoignages ; ils nous montrent les Hébreux partout, à Iconium, à Derbé, à Lystres, en Pamphylie, en Pisidie, dans les îles de Chypre et de Crète, dans la Péninsule hellénique, en Macédoine, à Philippes, en Thessalie, à Thessalonice, enfin à Béroé, à Athènes [2], à Corinthe [3]. Cette dernière ville avait une synagogue florissante ; nous connaissons même le nom du rabbin qui la gouvernait, lors de la prédication de saint Paul, qui eut lieu vers l'an 43 après Jésus-Christ [4].

Nous ignorons la date certaine de l'établissement des Juifs en Italie; mais nous savons que 163 ans

[1] V. dans les *Actes* le dénombrement des Juifs dispersés, p. 42 et 43, et les prédications de saint Paul.

[2] Nous voyons dans Josèphe (*Ant. Jud.*, XIV, 8) que les Athéniens, environ 46 ans avant J.-C., envoyèrent une couronne d'or à Hyrcan, en honneur de l'amitié qu'il témoignait aux citoyens de cette ville. — V. *Annales de Philosophie chrétienne*, tom. IX, 5e série, p. 288.

[3] Jonathas Machabée (Josèphe, *Ant. Jud.*, XIII, 5; *Machab.*, XII, 1-3; Krebsius, *Decreta Romanorum*, p. 7) envoie des ambassadeurs à Lacédémone et à Rome pour renouveler les alliances de son frère. Il n'est donc pas improbable qu'il y eût des Juifs, même à Sparte, 143 ans avant Jésus-Christ.

[4] V. *Actes des Apôtres*, p. 152.

avant Jésus-Christ [1] il intervint pour la première fois un traité d'alliance entre les Juifs et le peuple romain. Josèphe nomme les ambassadeurs qui le conclurent. Vingt-quatre ans plus tard, en 139, nous avons la preuve que ce traité, renouvelé par Jonathas Machabée, avait créé un courant d'émigration de la Palestine vers Rome, car à cette époque, Cornélius Hispalus, préteur des étrangers, sur un édit des consuls, M. Popilius Lænas et Cn. Calpurnius, obligea les Juifs, qui s'efforçaient de corrompre les mœurs romaines par le faux culte de *Jupiter Sabazius*, de rentrer dans leur pays [2]. Ce Jupiter Sabazius n'est autre que le *dieu Sabaoth*. Ce fait, solidement établi par Valère-Maxime et ses deux abréviateurs, montre que le prosélytisme juif était déjà très-ancien à Rome quand l'apostolat chrétien y vint faire ses conquêtes [3].

[1] Polybe, liv. XXXI, 12 ; Liv. *des Machabées*, XI, 34 ; Josèphe, *Ant. Jud.*, XII, 10.

[2] « ... Qui Sabazii Jovis cultu simulato mores Romanos inficere conati sunt. » (Valère-Maxime, liv. I, c. III, n° 2). — Deux auteurs latins, abréviateurs de Valère-Maxime, découverts par le cardinal Angelo Maï (*Veteres Scriptores*, tom. III, pars III, p. 7 et 98), nous ont appris que ce *Jupiter Sabazius*, confondu d'abord avec le Bacchus et le Jupiter grecs, n'était autre que le dieu *Sabaoth*.

[3] Januarius Nepotianus, l'un des abréviateurs de Valère-Maxime, dit formellement que le préteur Hispalus détruisit les

Un incendie du Capitole ayant détruit les livres sibyllins, le sénat romain ordonna (70 ans avant J.-C.) une recherche générale de tous les livres prophétiques qui avaient cours en Orient [1]. Nul doute que les Juifs, attentifs à toute sorte de gain [2], n'aient offert alors comme authentiques les faux oracles des *Sibylles alexandrines*, écrits en grande partie sous Ptolémée Philométor [3].

Les guerres de Pompée eurent pour résultat de grossir la colonie qui se trouvait déjà à Rome, attirée sans doute par le trafic. Beaucoup de prisonniers affranchis se fixèrent dans la ville éternelle [4]. S'il en faut croire un passage curieux d'un discours de

autels que les Juifs avaient élevés dans les lieux publics : « arasque privatas publicis locis abjecit. » (*Scriptor. veter.*, loc. cit.) — V. *Annales de Philosophie chrétienne*, tom. V, 5e série, p. 13, 14, 15.

[1] Varron, texte conservé dans Lactance, *Divinæ Institutiones*, lib. I, c. 6; — Fenestella, écrivain du siècle d'Auguste, également conservé par Lactance; — Denys d'Halicarnasse, *Antiq. Rom.*, IV; — Tacite, *Annal.*, VI, 12.

[2] M. Alexandre, *Oracula Sybillina*, tom. II, p. 177; Didot, 1856.

[3] C'est à cette époque qu'Aristobule le Péripatéticien écrivait ses ouvrages ; il n'est pas invraisemblable qu'il ait coopéré à cette *pieuse fraude* ; ces oracles contiennent plusieurs traditions bibliques.

[4] Philon, *Légation*.

Cicéron [1], le nombre des Juifs à Rome, de son temps, était considérable; on redoutait leur caractère mutin, leur entente, leur fanatisme religieux. Gabinius, qui avait succédé à Scaurus, lieutenant de Pompée dans le gouvernement de la Syrie, fit 30,000 prisonniers juifs qui accrurent encore la colonie romaine. « Est-ce trop conjecturer que de soutenir qu'il y avait beaucoup de Juifs parmi ces esclaves armés, à l'aide desquels Clodius faisait les élections, chassait de la tribune Caton et même Pompée, blessait et tuait ses adversaires [2] et parvenait ainsi à gouverner la république [3] ? » Nous les retrouverons, après l'assassinat de Jules César, parcourant les rues de la ville avec des cris de colère [4], puis veillant pieusement auprès des cendres du Dictateur qui les avait protégés [5]. Leur quartier était dans une belle situation, au-delà du Tibre [6], près des jardins de César.

Auguste recommanda, raconte Philon [7], de ne les

[1] « Scis quanta manus, quanta sit concordia, quantum valeat in concionibus. » Cicer., *Pro Flacco*.

[2] Cicer., *in Pisonem*, 4.

[3] *Annales de Philosophie chrétienne*, tom. VII, 5e série, p. 193.

[4] Cicéron, 1re *Philippique; Lettres à Atticus*, liv. XIV, 15.

[5] Suétone, I, 84.

[6] Philon, *Légation*.

[7] *Ibidem*. C'est au-delà du Tibre, près des Jardins de César, qu'Horace (satir. IV, v. 142, et satir. IX, v. 17) rencontre Fus-

point oublier dans les largesses faites en son nom au peuple ; il voulut même que, si la distribution tombait un jour de sabbat, elle fût remise en leur faveur. Nous verrons plus loin que les témoignages de Tacite et de Josèphe s'accordent pour nous faire évaluer la population de la colonie juive de Rome, sous Tibère, à environ dix-huit mille âmes [1]. Il y avait aussi des Juifs à Putéoli [2].

Les *Actes des Apôtres* [3] font mention des Juifs romains ; ils parlent même des Juifs arabes. La partie de la Palestine, limitrophe de l'Arabie, le Hauran, avait été en quelque sorte envahie par les Hébreux. Un signe certain de leur prospérité matérielle dans cette contrée, c'est l'influence morale qu'ils y avaient conquise ; le nombre de leurs prosélytes y était sans doute considérable, puisqu'ils comptèrent des adeptes jusque dans les familles royales [4]. La dynastie des

cus Aristius, que l'on croit prosélyte, puisqu'il s'excuse de ne pouvoir entretenir le poëte ce jour-là, qui est un jour de sabbat. — V. Stace, *Silva* 1, 72 ; — Martial, I, Epigr. XLIII, 3 ; — Juvénal, satir. III, 10-20 et 296 ; satir. VI, 543 ; satir. XIV, 96.

[1] Voir pour les éléments de ce calcul le tome XII, 5[e] série, des *Annales de Philosophie chrétienne*, p. 15.

[2] Le prêt qu'Alexandre Lysimaque, l'alabarque alexandrin, fit au prince Agrippa, lui fut remis en partie en Égypte, en partie à Putéoli, sans doute par un parent ou un ami de l'alabarque (Josèphe, *Guerre judaïque*, liv. II).

[3] *Actes des Apôtres*. V. mon édition, p. 42 et 43.

[4] Parmi les princes des Adiabènes.

Hérodes, qui succéda à celle des Asmonéens dans le gouvernement de la Judée, était originaire de l'Idumée.

L'Égypte et la Cyrénaïque furent certainement avec la Babylonie les contrées où les Israélites se fixèrent en plus grand nombre. Péluse, qui était la clef de l'Égypte du côté de la Syrie, avait une colonie juive très-importante : sur les instances d'Antipater, les Juifs de Péluse ouvrirent le royaume à un général romain, Gabinius [1]. Le pays d'Onias, région voisine du Delta, était rempli de Juifs; la ville de Memphis en comptait un grand nombre. Nous ne reviendrons pas sur ce qui a été dit du développement et de l'histoire de la colonie juive d'Alexandrie : on sait quelle fut son importance numérique et commerciale, son rôle politique, son influence morale. Les Juifs pénétrèrent dans la Cyrénaïque à la suite des armées victorieuses de Ptolémée Lagus; ils s'y établirent sous la protection du roi d'Égypte, et, grâce aux priviléges qui leur furent sans doute conférés, atteignirent rapidement la réputation de richesse en possession de laquelle nous les voyons dans le siècle qui précède l'ère chrétienne. Comme ceux de Rome, les Juifs de Cyrène se montrèrent d'humeur séditieuse. Sylla fut obligé d'envoyer un de ses lieutenants, Lucullus, pour y apaiser une

[1] Josèphe, *Ant. Jud.*, XIV, 10.

révolte. « Il y avait, dit Strabon [1], dans la ville de Cyrène des bourgeois, des laboureurs, des étrangers et des Juifs : *car ces derniers sont répandus dans toutes les villes, et il serait difficile de trouver un lieu en toute la terre qui ne les ait reçus et où ils ne soient puissamment établis*... On voit aussi dans l'Égypte plusieurs colonies de Juifs, sans parler d'Alexandrie, *où ils occupent une grande partie de la ville*, et où ils ont des magistrats..., comme dans la république la plus absolue. » Les Juifs de Cyrène avaient, comme ceux d'Alexandrie, une synagogue à Jérusalem [2].

Après ces témoignages, il ne faudra pas s'étonner de trouver dans Philon [3], chaque fois qu'il parle de la dispersion des Juifs, des expressions qui trahissent l'enthousiasme; il n'y a pas de pays, à l'en croire, assez vaste pour contenir la multitude des fils d'Israël; c'est à peine si les îles et le continent, si l'Europe et l'Asie lui suffisent; partout où se trouvent des Juifs, ils ne sont pas loin d'égaler en nombre les habitants du pays. Il faut se tenir en garde contre ces exagérations;

[1] Cité par Josèphe, *Ant. Jud.*, XIV, 2; *Guerre Jud.* I, 6. Il est vrai que nous n'avons pas ce texte de Strabon dans sa *Géographie*, mais il devait se trouver dans l'un des 47 livres de ses *Mémoires historiques*.

[2] V. *Actes des Apôtres*, p. 82.

[3] Surtout dans la *Légation*.

mais quand on les aura ramenées, comme il convient, à la vraisemblance, on restera étonné de cette prodigieuse dispersion accomplie sans affaiblir le sentiment national, et on se demandera si, de toutes les races méditerranéennes, Israël n'était pas la plus puissante par le nombre comme par l'idée?

Les Juifs se livraient partout au trafic et au négoce; très-rarement ils se faisaient artisans. Ils pratiquaient toutes les industries, depuis les entreprises les plus considérables jusqu'aux métiers les plus infimes: mendiants, magiciens, colporteurs, usuriers, brocanteurs, banquiers, négociants, nulle part ailleurs qu'en Palestine ils ne demandèrent leur vie à la culture du sol. On les voit dans l'antiquité, avant l'ère chrétienne comme après, jadis comme maintenant, aller, venir, passer, séjourner, sans s'attacher par des liens trop étroits au théâtre de leur trafic.

Il ne faudrait pas se les représenter d'une manière générale sous les traits de négociants luxueux et opulents; le plus souvent leur négoce était timide et mesquin, mais exercé avec une ténacité, avec une patience qui, à la longue et à défaut de grandes entreprises, rendaient le gain assuré et considérable. Le Juif venait-il à s'enrichir? Ce n'était pas pour lui une occasion de repos, mais matière à redoubler d'activité. Au milieu de ses trésors, il restait austère et frugal; un vêtement sale, en guenilles, dont il traînait les

lambeaux et l'ordure avec une sorte d'ostentation, comme l'Arabe, son frère, une alimentation chiche, des pratiques rigoureuses et bizarres, le faisaient vivement trancher sur le fond si égayé de la vie grecque. Les quartiers juifs étaient des agglomérations malsaines, des amas de constructions humides et ténébreuses, percées de rues étroites, dont le *Ghetto* romain et les anciennes villes d'Orient peuvent nous donner quelque idée.

Malgré les basses conditions auxquelles les soumettait leur genre de vie, ils n'en avaient pas moins conservé une sorte de morgue aristocratique cachée sous d'humbles dehors : la race d'Abraham se croyait le pivot de l'humanité, se proclamait investie par Dieu de la mission providentielle d'éclairer le monde, et de lui imposer son dogme monothéiste [1].

Dans la dispersion, les Hébreux menaient la vie de famille, vie modeste et retirée, dont leur organisation patriarcale leur faisait une habitude et un devoir. Ils considéraient comme une bénédiction du ciel une nombreuse lignée; les prescriptions rigoureuses dont leur code entourait les relations des sexes avaient assuré leur multiplication et amené leur nombre à des proportions énormes. *Cet amour*

[1] *Israël, tu seras la lumière des peuples*, avait dit Dieu par les prophètes.

de la génération, comme dit Tacite [1], trait caractéristique des mœurs judaïques, est également attesté par les Grecs et les Romains . Les Juifs habitaient dans des quartiers séparés [2], fuyaient avec horreur les pompes des idoles [3], construisaient des synagogues, des cours ou *proseuques*, à l'imitation du parvis du temple, pour leurs réunions religieuses, plantaient des jardins consacrés [4], où ils célébraient leurs mystères loin des regards profanes [5]. Ils chômaient le jour du sabbat [6], se refusaient obstinément à partager la table des gens du pays [7], ne les fréquentaient pas sans répugnance et n'épousaient que les femmes de leur race [8]. Ils avaient contracté l'habi-

[1] Augendæ multitudini consulitur : nam et necare quemquam ex agnatis nefas... hinc generandi amor. (*Hist.*, lib. V.)

[2] Discreti cubilibus. (*Ibid.*)

[3] Nec quidquam prius imbuuntur quam contemnere Divos. (*Ibid.*)

[4] La loi ne défendait ces plantations qu'autour du lieu destiné aux sacrifices; mais on ne sacrifiait qu'à Jérusalem. V. la *Légation à Caïus.*

[5] Parfois les proseuques étaient au sein de la ville. Si des difficultés survenaient, lorsque le culte juif n'était pas autorisé dans la cité ou dans le pays, on les transportait hors des murs, en quelque endroit solitaire et caché. V. *Actes des Apôtres*, p. 145 de mon édition.

[6] Cet usage faisait qu'on leur attribuait le culte de Saturne. V. Dion Cassius, liv. XXXVIII, c. 16, et Tacite, *Hist.*, liv. V.

[7] Separati epulis. (Tacit. *Hist.*, liv. V.)

[8] Alienarum concubitu abstinent. (*Ibid.*)

tude de visiter le plus souvent possible, surtout aux grandes fêtes, la Pâque et la Scénopégie ou fête des Tabernacles, la Palestine et la ville sainte ; c'était pour eux une pieuse obligation d'y envoyer chaque année un tribut, appelé *prémices* ou *offrandes*, destiné à enrichir le trésor du temple, ou à soulager leurs frères nécessiteux [1].

Ces mœurs étranges, cette exclusion [2], cette attache à une patrie lointaine [3], cette soif du lucre, avaient rendu le Juif odieux et suspect. Mais aussi cette fraternité si généreusement comprise, si obstinément pratiquée [4], ce dévouement à la tradition des ancêtres, ce développement numérique immense, cette puissante organisation fondée sur un noble sentiment, la charité, sur une communauté d'occupations et d'intérêts, le trafic et le gain, enfin sur les douleurs

[1] Nam pessimus quisque... tributa et stipes illuc congerebat. (Tacite, *Hist.*, liv. V.) Quum aurum, Judæorum nomine, quotannis ex Italia et ex omnibus provinciis Hierosolyma exportari soleret. (Cicer., *Pro Flacco.*) Remarquez l'expression *ex omnibus provinciis, de toutes les provinces,* qui atteste la dispersion des Juifs dans tout l'Empire. Les prémices constituaient l'impôt sacré, une sorte de *capitation*.

[2] Adversus omnes alios hostile odium. (Tacit., *Hist.*, liv. V.)

[3] Exuere patriam. (*Ibid.*) — V. Philon, *Contre Flaccus*; notre philosophe ne parvient pas à justifier ses coreligionnaires de cette accusation.

[4] Apud ipsos misericordia in promptu, fides obstinata, moriendi contemptus. (Tacite, *loc. cit.*)

et les humiliations partagées de la persécution, faisaient d'Israël, malgré sa dispersion, une race forte, réservée à un glorieux avenir.

Israël résolut le problème, en apparence impossible, de conserver son autonomie, son union, dans l'éloignement de son centre politique et religieux, Jérusalem, dans l'absence d'un gouvernement national, puisque le sien ne vécut que de servitude, passant de la tyrannie des Perses à la domination d'Alexandre, de celle-ci à l'empire des Ptolémées, pour tomber dans les mains des Séleucides, puis de là sous la puissance de Rome. Les annales de l'humanité ne nous offrent pas deux exemples pareils d'une si grande énergie. Un livre, la Bible, servit à cette race proscrite, asservie, dispersée, de défense, de ralliement, de prince et de patrie.

Dès que la conquête romaine se heurta en Orient à la Judée, elle mit en œuvre les sages principes politiques qui lui ont assuré la domination du monde : la suite dans les desseins, la lenteur, la modération, la persévérance. Pompée, maître de Jérusalem, pénétra dans le temple, mais en respecta les richesses, et se contenta de préparer l'asservissement du pays en favorisant l'un des deux partis qui se disputaient le pouvoir [1].

[1] Dion Cassius, liv. LV. — Josèphe, *Guerre Jud.*, liv. I. — Cicéron, *Pro Flacco.*

La religion des Juifs parut aux Romains comme aux Grecs un culte abject et déraisonnable [1]; elle fut enveloppée dans le mépris et la proscription qui atteignirent les superstitions égyptiennes, le culte d'Isis et de Sérapis. « Ce sont des rites barbares, disait un illustre consul [2], qui déshonorent la majesté de nos institutions et la grandeur du nom romain. » Ce sont des pratiques dangereuses et vaines, ajoutait-on, qui servent de manteau à la débauche, ou de pâture à la crédulité des esprits faibles.

Ces calomnies venaient de l'Égypte; la Grèce les avait accueillies et grossies. Un grand nombre d'historiens et de philosophes, mal renseignés ou passionnés, avaient ridiculisé, avili le peuple juif, ses mœurs et ses croyances. Il nous suffira de citer, d'après Josèphe [3], Manéthon, Posidonius, Théopompe, Polycrate, l'auteur anonyme du Tripoliticon, Chærémon, Lysimaque, enfin Apion, pour donner une idée de la persistance avec laquelle les Juifs avaient été attaqués et de la note d'infamie qu'on leur avait injustement imprimée.

Néanmoins on redoutait leur nombre et leur ubi-

[1] Mos absurdus et ridiculus. (Tacit. *Hist.*, liv. V.)

[2] Barbara superstitio... quæ ab institutis majorum, gravitate nominis, majestate hujus imperii abhorrebat.

(Cicer., *Pro Flacco.*)

[3] V. *Contre Apion*, liv. I.

quité ; on craignait tout de leur fanatisme, de leur entente merveilleuse, de leur attachement inviolable à leurs lois. Bien qu'ils fussent méprisés et impopulaires, ils tenaient, par leur trafic, des intérêts considérables et des capitaux auxquels il est permis d'attribuer une part de l'influence secrète qui les avait toujours, en dépit de la réprobation générale, protégés contre les entreprises de leurs ennemis.

Les Romains toutefois virent dans les réunions du sabbat, dans le culte du temple de Jérusalem, dans les relations si bien établies avec la Palestine, dans ces ressources accumulées, l'indice d'une organisation souterraine capable de leur susciter de graves embarras. Il fut défendu, sous les peines les plus sévères, de laisser sortir des provinces l'*or juif*. Le sénat renouvela ce décret rigoureux sous le consulat de Cicéron [1].

Peu de temps après, en Asie, le préteur Flaccus confisqua les prémices, ou, pour parler plus exactement, ce qu'il put en dérober à la vigilance des Juifs. Flaccus fut accusé de concussion ; l'affaire ayant traîné en longueur, les Israélites affluèrent à Rome et vinrent grossir la colonie juive de la capitale. Le jour où la cause devait être entendue, ils remplirent

[1] Tum sæpius antea, tum me consule gravissime senatus judicavit, aurum Judaïcum non oportere exportari. (*P. Flacco.*)

le forum [1]; leurs cris séditieux furent sur le point de provoquer une émeute. Les adversaires de Flaccus avaient, paraît-il [2], compté sur cette manifestation pour porter un coup décisif à l'accusé. Ce plan échoua; mais Cicéron, en nous le révélant, parle du nombre et de l'attitude menaçante des Juifs avec une frayeur peu dissimulée.

La politique romaine à l'égard des religions étrangères consistait à les envelopper toutes dans le même mépris, à les tolérer toutefois autant qu'elles n'étaient point contraires aux lois de l'empire, à les respecter dans les contrées où elles dominaient, enfin à ne pas permettre que les sectateurs des diverses religions troublassent la paix par leur rivalité et leur intolérance. « A chaque peuple sa religion; quant à nous, gardons la nôtre », telle fut la devise qui servit de règle au sénat dans cette grave question [3]. Les Juifs surent habilement se plier à cette nécessité : sentant qu'ils étaient en face d'un pouvoir fortement organisé, ils tâchèrent, à force de souplesse,

[1] Et surtout les *Degrés Auréliens,* endroit fameux par les émeutes. C'était là que venaient s'asseoir les gens désœuvrés pour entendre juger les causes; c'était là que se plaçaient les *entrepreneurs de succès* que l'on recrutait dans la lie du peuple.

[2] Cicéron, *Pro Flacco.*

[3] Sua cuique civitati relligio est, nostra nobis. (Cicéron *Pro Flacco.*)

de l'intéresser à leur cause; ils obtinrent, bientôt après ces vexations, le libre exercice de leur culte.

Au milieu des factions qui déchirèrent la république, ce fut d'abord le parti de Pompée qui domina en Palestine. Vers ce temps-là, un Iduméen, rempli d'audace et d'astuce, Antipater, gouvernait la Judée sous le nom du dernier des Asmonéens, le faible Hyrcan, de concert avec les lieutenants de Pompée, Scaurus et Gabinius. Le pays était d'ailleurs peu tranquille; il fallut, à plusieurs reprises, arrêter les tentatives d'Aristobule [1] et de ses partisans pour ressaisir le pouvoir. Antipater, dans ces campagnes, devint le frère d'armes de Marc-Antoine, et rendit à Gabinius des services signalés. Le général romain ayant reçu de Pompée l'ordre de faire la guerre au roi Ptolémée, Antipater lui fournit du blé, des armes et de l'argent; il persuada en outre aux Juifs de Péluse, qui avaient en quelque sorte les clefs de l'Égypte dans leurs mains, de faire alliance avec Gabinius [2]. Plus tard, nous voyons Antipater se distinguer, sous les ordres de Cassius, dans la guerre contre les Parthes.

Survient la grande lutte qui doit renverser Pompée et rendre Jules César maître du monde. Pendant que

[1] Aristobule, roi des Juifs, avait été détrôné par Pompée et remplacé dans le gouvernement du pays par le grand-prêtre Hyrcan.

[2] Josèphe, *Ant. Jud.*, liv. XIV, 10.

Métellus Scipion pressure durement la Syrie et y enrôle des troupes pour Pompée, César délivre le roi juif Aristobule et l'envoie soulever la Judée. Aristobule est empoisonné par Pompée, et son fils Alexandre a la tête tranchée à Antioche [1]. Antipater réussit à se tenir neutre. Après la bataille de Pharsale, il se rallie avec 3,000 Juifs à Mithridate de Pergame, que César avait envoyé recueillir des secours en Cilicie et en Syrie. Sans les renforts de Mithridate César était perdu ; arrivé à Alexandrie avec 4,000 hommes, il s'était vu assiégé, dans le quartier voisin du Bruchium, par la multitude que le roi avait ameutée. Les quartiers juifs étaient situés près de celui où César se fortifia [2], et les faveurs qu'il accorda bientôt après aux Juifs alexandrins semblent indiquer qu'il trouva en eux quelque appui. Il les combla d'éloges, leur reconnut des droits politiques considérables, éloges et droits que le sénat confirma et amplifia. La faveur des Juifs en Orient paraît avoir été mise à haut prix par les deux rivaux qui se disputaient alors l'empire ; dans le temps où Pompée, suivi du sénat et des consuls, venait de passer en Grèce, un décret, dont nous trou-

[1] Dion Cassius, liv. XLI ; — Josèphe, *Guerre Jud.*, I, 7.

[2] V. dans l'*Aperçu historique sur les embouchures du Rhône*, de M. E. Desjardins, la carte d'Alexandrie. Paris, 1866, in-4°.

vons quatre variantes dans Josèphe [1], fut rendu pour exempter les Juifs asiatiques du service militaire, et signifié à la ville d'Éphèse, comme étant la première de la contrée, et aux habitants de Cos et de Délos, qui entravaient les réunions du sabbat [2].

Cependant Mithridate et Antipater étaient venus mettre le siége devant Péluse [3]. A la sollicitation du lieutenant d'Hyrcan, les princes d'Arabie et de Syrie envoient des renforts qui assurent le succès aux partisans de César. Péluse est emportée d'assaut; Antipater monte le premier sur la brèche et remporte l'honneur de cette victoire. L'armée triomphante s'avance vers Alexandrie pour joindre César; les Juifs du pays d'Onias s'opposent d'abord à son passage, puis lui deviennent favorables, par l'entremise d'Antipater, qui leur montre des lettres d'Hyrcan; enfin les Juifs de Memphis se joignent aux deux généraux alliés [4]. Mithridate et Antipater sont arrêtés à la pointe du Delta par le roi Ptolémée qui leur offre ba-

[1] Josèphe, *Antiq. Jud.*, liv. XIV, 10.

[2] Josèphe, *ibidem.*

[3] Hirtius, *De bello Alexandrino*, 26. — Josèphe (*Antiq. Jud.*, XIV, 8) cite trois auteurs grecs, Strabon, Asinius, Hypsicrate, qui confirment ce qui est dit ici du rôle d'Antipater dans cette guerre, et en prêtent un pareil à Hyrcan. Nous ne pouvons contrôler cette citation : les écrits allégués par Josèphe sont malheureusement perdus.

[4] Josèphe, *Antiq. Jud.*, XIV, 8.

taille. Le nom du lieu, qui s'appela depuis *Camp des Juifs,* a conservé le souvenir de ce qui se passa en ce jour mémorable ; l'aile droite que commandait Mithridate, enveloppée par l'ennemi, fut dégagée par le général juif, qui sauva ainsi une seconde fois le vainqueur de Pharsale.

Le dictateur se montra reconnaissant : il rendit, probablement à Alexandrie [1], des décrets qui instituèrent Hyrcan et ses fils, à perpétuité, ethnarques et grands-prêtres des Juifs, remirent aux Hébreux une partie des impôts de la seconde année, les exemptèrent de corvée et de tribut. Une colonne de bronze [2] fut érigée à Alexandrie par les soins de César ; elle mentionna ces décrets et le droit de bourgeoisie qu'avaient les Juifs dans la cité des Ptolémées. La faveur d'Antipater fut au comble : en vain Antigone, le dernier fils du malheureux Aristobule, vint se jeter aux pieds de César et lui redemander la couronne de ses pères. Antipater l'emporta et obtint le gouvernement de la Judée.

Rentré en Italie et sur le point de passer en Afrique,

[1] M. Bonnetty, *Annales de philosophie chrétienne*, t. IX, 5e série.

[2] Josèphe, *Contre Apion*, liv. II. — M. Bonnetty (*Annales de philosophie chrétienne,* t. IX, 5e série) pense que cette colonne portait les décrets qui concernaient Hyrcan ; sans combattre cette opinion, nous pensons pouvoir ajouter qu'elle devait concerner surtout les faveurs accordées aux Juifs alexandrins.

le dictateur donne aux Juifs de nouvelles marques de sa bienveillance et de sa gratitude ; il reçoit une ambassade d'Hyrcan et y répond par un décret qui exempte les Juifs du tribut dans l'année sabbatique, fixe leurs frontières, maintient Hyrcan et sa postérité dans le pontificat, et lui donne, à Rome, le droit de s'asseoir parmi les sénateurs aux spectacles. Ce décret est signifié aux Sidoniens, avec ordre de le mettre dans leurs archives, gravé sur une plaque de cuivre, en grec et en latin [1].

L'année de son triomphe (45 ans avant Jésus-Christ) il rend de nouveaux décrets en faveur des Juifs : « César, dit Suétone [2], dissout les confréries, excepté celles dont la fondation était ancienne. » Or nous avons la preuve, dans le décret d'un préteur romain adressé au peuple de Paros [3], que cette exception s'appliquait

[1] Nous savons que l'authenticité de ces décrets est révoquée en doute par quelques érudits. Ils contiennent, il est vrai, des erreurs de noms et de faits ; toutefois, et bien que nous n'ayons pas dans les allégations de Josèphe une confiance absolue, nous nous rangeons à l'avis du savant Krebsius (*Decreta Romanorum pro Judæis facta*, Leipzig, 1768) et du judicieux M. Bonnetty, pour reconnaître qu'ils présentent des caractères graves de vérité, et qu'ils s'accordent parfaitement avec l'ensemble de la politique suivie par César envers les Juifs. — V. *Annales de philosophie chrétienne*, *loc. cit.*

[2] Suétone, *Vie de César*, XLII. Collegia, præter antiquitus instituta, dissolvit.

[3] Il y est dit que « Caïus César, dans le décret qu'il a porté

aux Juifs. Vers la même époque, des décrets rendus par les villes d'Halicarnasse et de Sardes, sur l'invitation des Romains, assurent aux Juifs le libre exercice de leur culte, leur accordent un quartier séparé et l'autorisation de construire des synagogues [1].

Une protection aussi constante fut payée d'une fidélité à toute épreuve. Antipater se joignit aux lieutenants de César pour venger l'assassinat de Sextus César, gouverneur de Syrie, et combattre la révolte que Bassus avait soulevée. Les Juifs demeurèrent attachés au dictateur, même après sa mort; ils furent sans doute au nombre de ces hommes perdus que Cicéron

pour défendre toutes les assemblées (ἐκκλησίας) dans la ville, en a excepté celles des Juifs. » A son exemple, le préteur déclare qu'il permet aux Juifs de Paros de se réunir, de recueillir les prémices, suivant leurs anciens usages (Josèphe, *Ant. Jud.*, XIV, 10). On voit que le droit de réunion n'est pas chez les gouvernements une préoccupation récente.

[1] V. dans Josèphe (*Ant. Jud.*, XIV, 10) le *Décret de la ville d'Halicarnasse,* qui déclare, qu'à l'exemple du peuple romain, et eu égard à sa lettre, le libre exercice de leur culte est accordé aux Juifs ; — le *Décret de la ville de Sardes,* qui constate que les Juifs se sont rendus au sénat et ont demandé, puisque le peuple romain leur a rendu la liberté de vivre selon leurs lois, qu'il leur soit permis de reprendre à Sardes le cours de leurs anciens usages, qu'on leur assigne un lieu dans lequel ils s'assembleront avec leurs femmes et leurs enfants pour prier. Toutes ces demandes sont accordées; — le *Décret de Publius Servilius*, adressé au peuple de Milet qui ordonne de traiter avec égard les Juifs.

nous montre, le lendemain de l'assassinat du grand capitaine, parcourant la ville avec des cris de colère et des menaces de vengeance, et qui élevèrent sur le forum un autel surmonté d'un trophée avec cette inscription : Au Père de la Patrie [1]. Ils veillèrent pieusement plusieurs nuits autour des cendres de leur protecteur, et marquèrent ainsi publiquement le deuil qu'ils ressentaient de sa perte, dans un moment où ces témoignages de sympathie pouvaient leur devenir funestes [2], et leur attirer de nouvelles persécutions.

L'influence d'Antipater, devenu par la faveur de César Procurateur de toute la Judée, passa en héritage à Hérode, le plus intelligent de ses fils. L'amitié d'Antoine le soutint contre le parti aristocratique des Juifs qui demandait un roi national et désignait Antigone. En l'an 39, les Parthes, poussés par un réfugié romain, Labiénus, appelés en Judée par le parti d'Antigone, s'emparent de Jérusalem, déposent Hyrcan, le mutilent, font prisonnier Phasaël, frère d'Hérode, et mettent Antigone sur le trône. Hérode, échappé à grand'peine des mains de ses ennemis, accourt à Rome, et intéresse Octave et Antoine aux événements

[1] Quum serperet in urbe infinitum malum... iidemque bustum in foro fecerent... et quotidie magis magisque perditi homines, cum suî similibus servis, tectis ac templis urbis minarentur. (Cicéron, 1re *Philippiq.*)

[2] Suétone, *Vie de César*, LXXXIV.

de Syrie. Sur la proposition des deux triumvirs, Hérode est proclamé par le sénat roi des Juifs, et Antigone déclaré ennemi du peuple romain [1].

Dans la querelle qui s'éleva bientôt entre Octave et Antoine, Hérode, ayant embrassé le parti de ce dernier, se trouva après la bataille d'Actium dans une situation très-périlleuse. Sans hésiter, il partit pour l'île de Rhodes où se trouvait Octave, l'aborda avec franchise, osa rappeler les services qu'il avait rendus à Antoine, et offrit au vainqueur de lui prouver quel ami il savait être. Octave accueillit favorablement Hérode et le maintint roi de Judée. Il lui témoigna même tant d'amitié qu'il voulut faire élever, dans son palais, deux des enfants du roi juif, Alexandre et Aristobule, que leur père avait confiés d'abrd aux soins d'Asinius Pollion.

Auguste traita les Juifs avec toutes sortes d'égards, car il se souvenait de leur dévouement à son oncle. Il permit notamment à ceux d'Alexandrie de garder un ethnarque ou magistrat national, qu'on appelait aussi l'alabarque. Il écrivit à ce sujet à Manius Maximus, président désigné d'Egypte, une lettre où il traçait les bases d'une organisation politique spéciale aux Juifs alexandrins [2] : l'alabarque

[1] Josèphe, *Ant. Jud.*, XIV, 26.
[2] Philon, *Contre Flaccus.*

devait être assisté d'un Conseil d'anciens ou Sénat, composé d'environ quarante membres ; ce sénat était l'intermédiaire de l'autorité romaine. La colonie juive de Rome eut une large part, comme nous le savons, aux bienfaits de l'empereur : les réunions du sabbat se pratiquèrent librement ; les prémices furent recueillies sans entraves ; on respecta même le repos du septième jour, observé par les Juifs, dans la distribution des largesses impériales.

Ces marques de paternelle sollicitude furent rehaussées par des témoignages plus éclatants et qui atteignirent presque au niveau de démonstrations politiques. La Judée fut honorée de la visite d'un des familiers d'Auguste, Marcus Agrippa. Agrippa séjourna quelque temps à Jérusalem à la cour d'Hérode-le-Grand, et manifesta hautement son admiration pour la ville sainte, la pureté des habitants, la gloire du temple et les pompes majestueuses du culte. L'envoyé d'Auguste s'en retourna après avoir, selon Josèphe, fait un sacrifice de cent bœufs, chargé des bénédictions d'un peuple enthousiaste, qui, de Jérusalem à Césarée, l'escorta en chantant ses louanges et jonchant le chemin de branchages et de fleurs [1].

S'il faut en croire Philon, le temple reçut de l'empereur lui-même les plus grandes marques de respect ;

[1] Josèphe, *Ant. Jud.*, XIV, 26.

il y fonda à perpétuité un sacrifice journalier composé d'un taureau et de deux agneaux [1]. L'auteur juif voit dans ce fait le triomphe de la saine religion sur l'idolâtrie, et signale cette pieuse offrande imitée, ajoute-t-il, par presque tous les familiers d'Auguste, comme une victoire du dogme monothéiste. Nous croyons qu'il serait plus conforme à la vérité d'attribuer à la conduite d'Auguste un mobile politique, sans proscrire absolument, dans un esprit aussi clairvoyant et aussi cultivé, toute espèce de tendance libérale et de pressentiment philosophique.

Ce qui nous paraît moins contestable que ces sympathies de doctrine, c'est la protection dont Auguste couvrit les Juifs dans tout l'empire : il retira les sénatus-consultes que nous avons vus rigoureusement exécutés par Flaccus en Asie. Le texte de l'édit ne nous a pas été conservé ; mais Philon [2] nous donne celui de la lettre du proconsul Norbanus Flaccus qui signale cet édit aux magistrats d'Éphèse :

« Caïus Norbanus Flaccus, proconsul, aux magis-
« trats d'Éphèse, salut.

« César m'a écrit de permettre aux Juifs, en tous
« lieux, de se réunir selon leurs anciens usages, et de
« recueillir des sommes d'argent pour les envoyer à

[1] *Légation à Caïus.*
[2] *Ibidem.*

« Jérusalem. Il veut qu'on ne leur suscite aucune « entrave. Je vous fais savoir que j'ordonne qu'il « en soit ainsi. »

A l'ombre d'une protection aussi décidée, aussi efficace, le Judaïsme s'épanouissait par toute la terre; le prosélytisme juif faisait chaque jour des progrès. Sous des dehors faciles et humbles, il était animé d'une rare ardeur et d'une persévérance admirable; il s'insinuait et triomphait dans tous les pays, dans tous les rangs. Par les esclaves et les affranchis, il s'était glissé chez les plus hauts personnages et jusque dans le palais des Césars; sur les vaisseaux des trafiquants, il avait franchi les mers et fait le tour du bassin méditerranéen; par le brocanteur, qui parcourait avec son éventaire les rues de la cité et les sentiers des faubourgs, il agissait sur le menu peuple; il pénétrait la société du bas jusqu'au faîte. D'ailleurs il était commode: il y avait plusieurs catégories de prosélytes [1]; les uns, admis à l'initiation complète, engagés à l'observance rigoureuse de la loi, étaient dits *prosélytes de justice;* les autres, obligés seulement à ne plus faire acte d'idolâtrie, à ne point pécher contre la loi naturelle, à s'abstenir du sang des animaux étouffés, s'appelaient *prosélytes de la porte* [2]. Tel fut le cen-

[1] *Bulletin d'archéologie* de M. de Rossi, décembre 1865.

[2] Orelli, nos 2522 et 2523, le *Bulletin d'archéologie* précité,

turion Cornélius [1], désigné par la formule ordinaire d'*homme pieux et craignant Dieu*. Cornélius fut la première conquête de l'apostolat chrétien parmi les gentils. La religion nouvelle, en s'affranchissant des pratiques spéciales du mosaïsme, en s'élevant à une conception plus humaine, acquit une puissance d'action incomparable, substitua son prosélytisme à celui des Juifs qu'elle dépassa, et dont elle mit à profit les efforts antérieurs. Mais n'anticipons pas sur les événements.

A l'époque où nous sommes, la religion juive, par ses doctrines élevées, son culte austère, ses rites symboliques et mystérieux, surtout par l'enthousiasme de ses sectateurs, exerçait, plus que les autres cultes de l'Orient, un vif attrait sur les esprits curieux et les âmes tendres. Il nous suffira de rappeler ici ce que nous avons déjà dit de la demi-conversion du jeune Sénèque.

Les Romains virent dans le prosélytisme des Juifs et des Égyptiens un danger pour les mœurs de la république. Quand on y voulut porter remède, on s'aperçut que le mal était général et profond ; presque toutes les femmes avaient prêté l'oreille aux apôtres des *superstitions étrangères*. Le plus grand éloge qu'on

et l'épitaphe d'un cimetière juif, récemment découvert à Rome sous la voie Appienne dans la vigne Randanini.

[1] V. *Actes des apôtres*, p. 106.

pût faire d'une femme consistait à dire qu'elle était restée pure de superstition [1]. Les dames du plus haut rang donnaient l'exemple de cet entraînement vers le Judaïsme : Julie, fille de l'empereur, cédant aux sollicitations de son entourage, d'une de ses femmes ou peut-être de quelque esclave, envoya au temple de Jérusalem en présent [2] des vases précieux, des coupes d'or, et beaucoup d'autres objets. « Pourquoi ? ajoute l'historien, qui tient à justifier Julie du reproche de superstition. Il n'y avait pourtant en ce lieu nul simulacre, et les esprits relativement faibles des femmes ne peuvent concevoir que ce qui tombe sous les sens.... C'est qu'elle s'était formé une raison virile, et en était arrivée à ce point de lucidité qu'elle percevait plutôt les choses de l'intelligence que les choses sensibles, considérant celles-ci comme les ombres des premières. »

S'il fallait prendre à la lettre les témoignages de Josèphe et de Philon sur l'admiration et le respect d'Auguste envers la religion et le peuple juifs, nous pourrions, sans hésiter, mettre l'empereur au nombre des *prosélytes de la porte*, et il y aurait là une exagération notoire. Dans l'impossibilité absolue où nous sommes

[1] Relligio sine superstitione (Oraison funèbre de Turia, I, lig. 30, 31). — *Traité de la superstition,* de Plutarque. — M. Renan, *Apôtres*, p. 335 et 336.

[2] Philon, *Légation à Caïus.*

de contrôler les assertions des auteurs juifs, il nous reste, pour nous éclairer sur ce point, un curieux passage de Suétone [1], qui constate qu'Auguste « avait beaucoup de respect pour les religions étrangères anciennes et approuvées [2] chez les Romains; qu'il méprisait toutes les autres;.... qu'il ne daigna pas se détourner un moment de son chemin pour visiter le temple d'Apis; qu'enfin il loua son petit-fils Caïus de ce qu'en passant près de Jérusalem il n'avait point sacrifié au dieu des Juifs. »

En comparant ce langage à celui de Philon et de Josèphe, en tenant compte du point de vue tout différent et des idées propres de Suétone, on arrive à conclure qu'Auguste protégea les Juifs par politique, par tradition, par reconnaissance pour leur fidélité à sa famille, mais que cette protection n'alla point jusqu'à ces témoignages de piété et de ferveur qui l'eussent rendu odieux et ridicule aux Romains. Il nous semble donc permis de soupçonner d'exagération les historiens juifs, surtout si l'on songe que leurs allégations, bien affaiblies par le témoignage de Suétone, ne se confirment pas entre elles. Philon en effet raconte avec détail la visite d'Agrippa à Jé-

[1] *Vie d'Auguste*, XCIII.

[2] Remarquons toutefois que nous avons déjà trouvé dans cette exception une faveur accordée aux Juifs.

rusalem, et omet de parler du sacrifice de cent bœufs que fit, selon Josèphe, ce noble personnage. Josèphe, à son tour, garde le silence sur la fondation pieuse attribuée par Philon à Auguste dans le temple. Comment expliquer, sur des faits aussi importants, supposé qu'ils soient réels, ce défaut de concordance, entre deux écrivains également préoccupés de faire valoir les titres de leur nation au respect et à l'admiration du genre humain ?

III.

LES JUIFS SOUS TIBÈRE. — PERSÉCUTION DE SÉJAN.

Pendant les sept premières années de Tibère [1], la situation des Juifs resta telle que l'avaient faite les deux premiers Césars, calme et florissante. La Judée eut un moment d'éclat et de prospérité sous le règne d'Hérode le Grand ; dans tout l'empire le trafic et le prosélytisme d'Israël s'exercèrent sans obstacle; en revanche les synagogues devinrent des écoles de respect et de dévouement envers la famille impériale [2].

[1] Sub Tiberio quies. (Tacit., *Hist.*, liv. V.)

[2] Philon, *Légation à Caïus*.

Environ l'an 19 de notre ère, survint à Rome un événement qui eut pour la nation les suites les plus funestes. La protection des empereurs garantissait bien les Juifs des suites de leur impopularité, mais n'était point parvenue à en supprimer les causes; ces causes, toujours agissantes, pouvaient d'un moment à l'autre produire leur effet naturel. Il ne manquait pas de citoyens, attachés aux anciens usages, qui blâmaient plus ou moins ouvertement la tolérance ou la faveur des Césars, et signalaient comme un signe de dépravation, comme un péril social, les progrès sourds du prosélytisme juif. Un scandale, dont Josèphe [1] nous a laissé plutôt l'indication que le récit, fournit aux détracteurs des Hébreux l'occasion de nouvelles attaques et de récriminations plus pressantes.

Un Juif, chassé de son pays, était venu se réfugier à Rome. Cet habile charlatan y avait établi une école de Judaïsme, quelque chose d'analogue apparemment, pour l'attrait qu'elle exerçait et le mystère dont elle s'entourait, à la loge égyptienne où Cagliostro réunit et fascina les personnages les plus considérables de la fin du dernier siècle. Le nom de ce charlatan nous est inconnu; car le livre où Philon avait consigné l'histoire de ces événements est perdu. Nous savons qu'il se faisait passer pour un voyant, un prophète, auquel

[1] *Antiq. jud.*, VIII, 5.

Dieu avait révélé la sagesse renfermée dans les livres de Moïse. Trois suppôts, gens aussi misérables que lui, et qui couvraient l'escroquerie d'un prétexte honnête, le secondaient dans sa tâche de propagateur et dans ses fonctions d'illuminé.

Une dame de qualité, nommée Fulvie, leur tomba entre les mains et fut aisément éblouie. Sa conversion opérée, Fulvie, dans l'ardeur de sa foi nouvelle, ne sut rien refuser à ses initiateurs, et, comme on lui parlait discrètement des présents ou plutôt des aumônes qu'il était d'usage, parmi les frères, d'envoyer en Palestine pour le soulagement des nécessiteux et l'ornementation du temple, elle répondit qu'elle se conformerait avec joie à ce touchant usage et d'une manière convenable à ses richesses et à son rang. Ses largesses furent reçues avec toutes sortes de bénédictions qui mirent le comble à la satisfaction de la dévote matrone.

Combien de temps dura cette exploitation et jusqu'où furent poussées l'audace des prophètes et la crédulité de Fulvie? Nous n'en savons rien d'une manière précise; mais il est permis de croire que ces dons secrets furent souvent répétés, puisqu'ils finirent par attirer l'attention de Saturninus, mari de Fulvie. Ces dons ne consistaient pas seulement en or, mais en vases, en coupes, en étoffes de pourpre et autres objets de prix dérobés à la maison. Saturninus surveilla

sa femme et découvrit l'endroit mystérieux où allaient s'engloutir ses trésors. Aussitôt il dénonça la maison suspecte; une enquête fut ouverte, pendant qu'on faisait le procès aux quatre Juifs. La rumeur publique s'empara de cet événement; les faits révélés constituaient des charges écrasantes; les prophètes furent convaincus de s'être approprié les dons de Fulvie, et cette odieuse escroquerie souleva l'indignation générale [1].

Quelques mois auparavant Germanicus, qui commandait en Orient, avait été appelé à Alexandrie [2] par une famine subite et cruelle. Le prince avait trouvé les greniers vides, et le peuple, à tort ou à raison [3], vivement irrité contre les Juifs chargés de l'approvisionnement de la ville. On accusait de cette affreuse disette leur mauvais vouloir, leur avarice, leur incurie. Germanicus, en portant remède à cette calamité, apaisa ou contint la colère des Alexandrins et sauva peut-être les Juifs d'un massacre. Le souvenir de ce fait encore récent était de nature à aggraver le scandale qui venait de se produire à Rome. L'opinion publique se prononça énergiquement contre les superstitions étrangères : « Pourquoi tolérer, dans une ville policée, les Juifs mis au ban du

[1] Josèphe, *Antiq. jud.*, XVIII, IV.

[2] Tacite, *Annal.*, liv. II. — Suétone, *Vie de Tibère*, LII.

[3] *Contre Apion*, liv. II.

genre humain pour leur hostilité farouche, leur doctrine absurde, leurs mœurs ridicules? Pourquoi souffrir ce prosélytisme coupable qui poussait la femme à trahir la maison, la patrie, les dieux? On laissait ainsi porter le trouble dans les familles et dans l'État. Il fallait en même temps proscrire ces rites égyptiens d'Isis et de Sérapis dont on avait déjà si souvent reconnu le danger. La dignité d'un citoyen offensé et la majesté du sénat exigeaient prompte et pleine justice. »

Tibère était encore dans la première période de son règne où Tacite nous le montre soucieux de maintenir les prérogatives du sénat. Malgré les instances et les supplications des Juifs, qui désavouaient hautement les quatre escrocs, il ne crut pas devoir refuser à l'opinion publique la satisfaction qu'elle réclamait. D'un autre côté Saturninus, qui avait du crédit auprès du prince, pressait celui-ci de le venger. Les faits énoncés au procès fournissaient à tous ceux qui avaient pris parti dans cette affaire pour Saturninus contre les Juifs l'occasion d'alléguer qu'une enquête plus étendue était nécessaire, et qu'elle révélerait des désordres graves qui mettaient la ville et les mœurs en danger.

Le sénat fut saisi de cette enquête et rendit un sénatus-consulte qui portait en substance que la jeunesse juive de Rome serait enrôlée et envoyée au loin dans les provinces, et que le reste de ceux de cette nation

qui n'auraient pas abjuré dans un délai fixé serait chassé de l'Italie [1]. Les rites égyptiens furent également atteints par ce décret : on rechercha, on saisit les vêtements sacerdotaux, les instruments destinés aux sacrifices, les livres, les offrandes, tout ce qui avait été à l'usage des adorateurs de Jéhovah, d'Isis et de Sérapis, on en fit un auto-da-fé. Les rigueurs du sénat s'étendaient non-seulement aux Juifs et aux Égyptiens, mais à tous ceux qui avaient embrassé leurs croyances et se refuseraient à les abjurer.

Séjan était alors préfet des prétoriens, tout occupé d'élargir ses attributions et de donner à son emploi une haute importance. Ni Suétone, ni Tacite, ni Josèphe, ne lui attribuent de rôle dans cette affaire; Philon seul prétend qu'il en joua un, que ce rôle fut considérable, que ses calomnies noircirent les Juifs devant Tibère, qu'il avait juré enfin d'exterminer la nation entière [2]. Pour expliquer cette assertion de Philon ,nous sommes conduits à penser que Séjan, soit qu'il eût des motifs d'animosité contre les Israélites, soit qu'il voulût faire sa cour à Saturninus, ami du prince, les accusa hautement et fit tout pour leur nuire. Il n'est pas impossible, d'ailleurs, qu'empiétant sur les attributions du préfet de la ville, qui avait la

[1] Tacite, *Annales*, liv. II, c. LXXXV.
[2] *Légation à Caïus.*

police de Rome et la garde des prisons, il ait exécuté les arrestations qui suivirent ou précédèrent le sénatus-consulte.

Ce qui paraît le plus certain, c'est que Séjan, en vertu de ses fonctions militaires, fut chargé de présider à l'enrôlement de la jeunesse juive, et qu'il y mit du zèle, c'est-à-dire de la cruauté. Non-seulement les jeunes gens, mais encore, aux termes mêmes du sénatus-consulte, tous ceux que leur âge ne rendait pas impropres au service militaire [1], furent recherchés avec persistance, arrachés de leurs foyers, entassés dans les prisons. Là on ne leur épargna point les mauvais traitements, en attendant que l'enrôlement fût terminé et que les consuls pussent recevoir d'eux le serment. L'île de Sardaigne était infestée par des brigandages que des montagnes impraticables, des bois marécageux et l'insalubrité de l'air avaient empêché jusqu'alors de réprimer : on résolut d'y envoyer, comme dans une colonie pénitentiaire, sans souci de sacrifier cette canaille, tous les Juifs qu'on pourrait saisir et enrôler [2].

La désolation fut grande parmi ces malheureux ; ce n'était pas seulement à l'exil et à la misère qu'ils se voyaient injustement condamnés à cause de quatre

[1] Queis idonea ætas. (Tacite, *Annal.*, liv. II, c. LXXXV.)

[2] Vile damnum si interissent! (Tacite, *ibid.*)

misérables, c'était à toutes les douleurs d'une séparation qui arrachait le père à sa famille et l'enfant à sa mère. « N'était-il pas bien dur à des hommes pacifiques, dévoués à la cause de l'ordre, à la gloire de la maison des Césars, de se voir traités en ennemis publics et en séditieux? Était-ce donc un crime de se montrer attaché aux lois? Cet attachement, qui aurait dû leur mériter des éloges, ne leur obtiendrait-il pas au moins quelque adoucissement à leurs maux? La calomnie d'impiété dont on les chargeait était si évidemment contraire à la vérité et à l'esprit de leurs institutions, qu'ils pouvaient se vanter d'être les plus pieux des hommes, puisqu'ils étaient les seuls à penser que toute image sensible de la divinité en déshonorait l'idée. Ils n'étaient pas contempteurs des dieux, comme on le disait; ils ne méritaient pas davantage le nom d'étrangers : ils n'avaient de patrie que le lieu où ils étaient nés, où ils avaient leurs occupations et leur famille. Le soupçon de conspirer était démenti par leur conduite et leurs mœurs pacifiques. »

Telles furent, sans doute, les réclamations que les Juifs persécutés élevèrent sans succès auprès du prince et dans le sénat; telles furent les plaintes qu'ils firent entendre en quittant à regret la ville éternelle.

Cependant Séjan poursuivait sans merci l'exécution du sénatus-consulte. Les vexations dont les Juifs furent l'objet les exaspérèrent, et la plupart résolurent

de refuser le serment militaire qu'on devait exiger d'eux. Ils souffriraient tout plutôt que de faire à leurs persécuteurs cette concession sur leurs usages. La loi défendait de prêter serment qu'à Dieu, et c'était, aux yeux des plus exaltés, manquer à la loi, faire acte d'idolâtrie, que de céder sur ce point, en prêtant serment au prince ou aux consuls. Le plus grand nombre, sous l'influence de ces esprits ardents, se rallia à ce sentiment, et prit la ferme résolution de résister. « Quel profit, quel soulagement pouvaient attendre de leur soumission ceux qui consentiraient à servir sous les aigles romaines? N'était-ce pas commettre une lâcheté inutile? En refusant le serment, ne se vengeaient-ils pas des humiliations dont on les abreuvait, par un acte de noble indépendance? Ils affirmaient en même temps leur respect pour la loi et leur mépris des usages profanes du paganisme. S'ils encouraient la mort et les supplices, ils échappaient du moins, par une fin prompte, au sort déplorable qu'on leur réservait, à cette longue et cruelle lutte avec la maladie, la faim et la soif qui les attendait sous un climat meurtrier. »

Séjan irrité fit cruellement torturer les mutins; on chassa de Rome et de l'Italie ceux qui survécurent au supplice, en les menaçant d'esclavage s'ils franchissaient jamais les remparts de la ville. Le chef des prétoriens jura d'exterminer dans tout l'em-

pire [1] cette race fanatique et veilla attentivement à l'exécution des lois qui la frappaient. Il en resta quatre mille qui consentirent à prêter serment et furent déportés. Ce renseignement précieux et certain, puisqu'il nous est donné à la fois par Josèphe et par Tacite [2], nous permet d'évaluer à quinze ou vingt mille âmes la population de la colonie juive de Rome vers cette époque.

La faveur croissante de Séjan et bientôt son influence souveraine furent de toutes parts sans doute pour les Juifs le signal de nouvelles calamités, que nous ignorons. Des intrigues de cour, et les rivalités qui en furent la conséquence, durent encore raviver la haine du chef des prétoriens. Un prince juif, petit-fils d'Hérode le Grand, frustré par l'ambition de ses oncles et de ses parents, Agrippa, était venu chercher fortune à Rome, en se conciliant la faveur de quelque influent personnage. Adroit, ambitieux, courtisan, il tenait, pour ainsi dire, par son père Aristobule, élevé dans le palais d'Auguste, à la famille impériale; sa mère Bérénice avait été l'amie d'Antonia,

[1] Philon, *Légation à Caïus.*

[2] « Factumque patrum consultum ut *quatuor millia* libertini generis, eâ superstitione infecta, in insulam Sardiniam veherentur, coercendis illic latrociniis. » (Tacite, *Annales*, liv. II, c. LXXXV. — Τετρακισχιλίους ἀνθρώπων. Josèphe, *Ant. jud.*, liv. XVIII, 5.)

la plus jeune des filles d'Antoine, mariée au premier Drusus[1]. Antonia avait du crédit, des richesses ; c'était la mère de Germanicus, l'aïeule du futur empereur. Cette princesse avait gardé à Bérénice le plus tendre souvenir ; elle reporta cette affection sur Agrippa, dont elle devint l'appui le plus ferme. Son client avait d'ailleurs de quoi flatter l'orgueil de ceux qui s'intéressaient à lui : il était jeune, brillant, magnifique, il aimait le luxe et les plaisirs ; son caractère souple, son esprit ingénieux, le firent rechercher de Drusus, fils de l'empereur, héritier présomptif du trône. On connaît l'inimitié de Drusus et de Séjan ; le ministre ambitieux voyait dans ce prince un obstacle à ses projets : on sait que cette inimitié éclata au point que Séjan fut en public souffleté par Drusus, qui paya de sa vie cette insulte, et périt empoisonné par sa propre femme Livilla, devenue complice de Séjan. Rien n'empêche de croire qu'Agrippa, familier de Drusus, prit quelque part à cette querelle, autant à cause de l'affection qu'il avait vouée à Drusus, qu'à cause de la haine qu'il portait à Séjan, le bourreau de sa nation, et que l'animosité de ce dernier contre les Juifs en fut encore augmentée.

[1] N'oublions pas qu'Antoine avait des liens d'affection avec les Hérodes, et qu'Antipater, le chef de leur dynastie, avait été son frère d'armes en Palestine.

Tant que vécut Bérénice, Agrippa, contenu par les conseils et la prudence de sa mère, se conduisit sagement; sa mère venant à lui manquer, il n'eut désormais plus de frein et s'abandonna à tous les désordres. Après la mort de Drusus, son patron, la situation du prince juif devint difficile : ses ressources étaient épuisées. Il avait eu recours à la générosité de Drusus, et en avait reçu d'assez fortes sommes dont il se trouvait redevable au trésor; enfin il était engagé envers d'autres créanciers qu'il se voyait dans l'impossibilité de satisfaire. Tibère venait de frapper d'une disgrâce commune tous les familiers de Drusus, qu'il haïssait et dont il feignait pourtant de déplorer la mort. On signifia à Agrippa que sa présence ravivait les regrets de l'empereur : c'était un ordre d'exil, il le comprit et obéit; cette retraite allait d'ailleurs le dérober aux poursuites des usuriers dont il avait réclamé les services. Il s'enfuit en Judée et s'enferma dans un château de l'Idumée où le découragement le prit; il songea à se donner la mort. Ici commence la longue série de ses malheurs. La carrière d'Agrippa, succession inouïe de revers et de prospérités, de succès passagers et d'épreuves renaissantes, terminée par une éclatante fortune, est une des plus tourmentées que nous présente l'histoire. Après qu'il eut franchi ce premier pas, on eût dit que sa confiance dans l'avenir s'affermissait à me-

sure que ses maux se multipliaient et que les nuages s'amoncelaient autour de lui. Ce prince mérite une large place dans notre récit : il a pris part aux événements que nous avons à raconter ; il a été l'ami de Drusus, de Caligula, de Claude, et le membre le plus illustre de sa famille après Hérode le Grand, le protecteur le plus puissant et le plus dévoué de sa nation pendant les dangers terribles qu'elle devait bientôt traverser.

Tombé soudain d'une vie luxueuse et agitée dans la solitude et la misère, déchu de ses espérances, Agrippa aurait succombé à ses ennuis, sans le dévouement de sa femme Cypros ; elle devina le désespoir de son mari, et supplia Hérodias [1], sœur d'Agrippa, femme du tétrarque Hérode, de venir au secours de son frère. Hérode, cédant aux instances de la belle Hérodias, paya les dettes de son neveu et lui assigna les revenus de Tibériade. Agrippa reçut assez fièrement cette aumône et trouva qu'elle était plutôt faite pour l'humilier que pour le secourir. A quelque temps de là en effet, ayant essuyé à Tyr dans un festin, les reproches d'Hérode, il abandonna Tibériade et la vie désolée qu'il y menait pour se réfugier près du gouverneur romain Pomponius Flaccus, qui commandait alors en Syrie. Là il espérait renouer la

[1] C'est la même qui, blessée des remontrances de saint Jean-Baptiste, obtint de son mari la mort du prophète.

chaîne brisée de ses intrigues et rencontrer quelque occasion favorable de relever sa fortune. Le prince avait connu Flaccus à Rome ; ce dernier était très-influent auprès de Tibère, riche, élégant, raffiné [1]; ses goûts et ses liaisons l'avaient rapproché d'Agrippa qu'il aimait et auquel il fit un excellent accueil.

Flaccus avait déjà près de lui Aristobule, frère d'Agrippa; Aristobule détestait Agrippa et parvint à le brouiller avec le gouverneur. Dans une contestation survenue entre deux villes et portée au tribunal de Flaccus, Agrippa, sollicité par des appétits de luxe mal satisfaits, toujours besogneux parce qu'il était insatiable, accepta imprudemment de l'argent de l'une des parties. La corruption fut constatée sur les délations d'Aristobule; Agrippa se vit chassé honteusement par son hôte.

Cet affront lui était d'autant plus pénible qu'il l'abandonnait sans ressources, presque sans asile, à la misère et à l'abjection. Serait-il réduit à retourner en Judée affronter les dédains d'Hérode et les sarcasmes de ses ennemis? Il y avait bien quelque chance à en-

[1] « Tibère passa deux jours et deux nuits à boire avec Pomponius Flaccus et Lucius Pison, dans le temps même qu'il travaillait à la réformation des mœurs; et aussitôt après il donna à l'un le gouvernement de la Syrie, à l'autre la charge de préfet de Rome, en les appelant, par un billet, ses plus affectionnés. » (Suétone, *Vie de Tibère*, c. XLII.)

treprendre le voyage de Rome et à tenter de nouveau la faveur de Tibère : Séjan était tombé, le prince était entouré d'hommes nouveaux parmi lesquels Agrippa allait sans doute retrouver d'anciens amis. Hélas ! les moyens de faire ce voyage, de le faire fructueusement, en s'entourant du luxe convenable, manquaient. Il fallait beaucoup d'argent pour ne pas descendre au-dessous de la réputation qu'Agrippa s'était faite au sein de la jeunesse dorée de Rome. Marsyas, un de ses affranchis, homme industrieux et dévoué, commença à le tirer d'embarras en empruntant ce qu'il put à Pierre, affranchi de Bérénice. En usurier consommé, Pierre fit porter sur le billet qu'il exigea une somme à peu près décuple de celle qu'il avait versée, et le prince, trop heureux de sortir même à ce prix d'une pareille perplexité, s'élança avec joie sur le navire qui allait le porter en Italie.

On relâcha dans le port d'Anthédon ; là, le questeur Hérennius Capiton, apprenant le passage d'Agrippa et se souvenant de la dette qu'il avait contractée envers Drusus, envoya des soldats réclamer les droits du trésor. Agrippa promit satisfaction, mais, la nuit venue, il mit secrètement à la voile pour Alexandrie.

Échappé à ce péril vulgaire qui pouvait mettre à néant ses grands projets, Agrippa ne songea plus qu'à assurer le succès de son voyage. La tentative était suprême, il fallait réussir ou succomber. L'ac-

cueil qu'il recevrait à Rome dépendait beaucoup du train qu'il afficherait ; l'emprunt qu'il venait de contracter était insuffisant. Son premier soin fut de chercher à Alexandrie de nouvelles sommes plus considérables. Il s'adressa à l'alabarque Alexandre Lysimaque, frère de Philon, qui était puissamment riche. Alexandre refusa d'écouter les propositions d'Agrippa, alléguant sans doute les habitudes de prodigalité qui le réduiraient toujours aux expédients, quelles que fussent ses richesses, et puis le danger d'escompter d'aussi fragiles espérances. Agrippa supplia, certifia le succès, protesta qu'il se corrigerait, promit de payer exactement : ce fut en vain. Il eût échoué, au début de son entreprise, sans sa femme Cypros qui l'avait accompagné et qui joignit ses instances à celles de son mari. Cypros, dont la vertu et le dévouement conjugal touchaient l'alabarque, obtint que l'on prêtât, sur sa garantie, la somme nécessaire. La moitié de cette somme devait être versée sur-le-champ, le reste serait compté au prince à son arrivée à Putéoli : les biens de Cypros garantissaient cette créance. Ces détails montrent clairement que, dès cette époque, les Juifs traitaient les matières de finance avec une merveilleuse habileté, à peu près à la façon de nos banques modernes, et avec âpreté, même entre eux.

Après avoir rendu cet immense service à Agrippa,

au péril de sa propre fortune, Cypros, toujours dévouée jusqu'à l'abnégation, redoutant de nuire par sa présence au succès de la lutte que son mari allait engager, le quitta pour retourner en Judée avec ses enfants.

A son arrivée, Agrippa écrit à Tibère pour lui demander la faveur d'une audience et l'honneur de grossir sa cour. L'empereur l'accueille favorablement et l'attache à son petit-fils Tibère, le fils de Drusus, ancien patron d'Agrippa. C'était un heureux début. Un coup soudain vint précipiter le prince juif dans des embarras terribles. Quelques jours en effet s'étaient à peine écoulés qu'une lettre de Capiton apprit à l'empereur la fuite nocturne d'Agrippa. Son manque de foi envers le questeur faillit lui devenir funeste : Tibère irrité bannit une seconde fois de sa présence le petit-fils d'Hérode, ajoutant qu'il ne le reverrait point avant qu'il se fût acquitté envers le trésor. Il fallait ou bien se dépouiller pour faire face à cette nécessité imprévue, ou bien quitter Rome à jamais et abandonner tout espoir de grandeur. Dans cette dure alternative Agrippa eut recours à Antonia qui lui prêta la somme réclamée et le sauva.

Rentré en grâce auprès de l'empereur, Agrippa se trouva en présence de nouvelles difficultés : sous peine de perdre son meilleur appui, il devait songer à s'acquitter au plus tôt envers Antonia; il fal-

lait en outre fournir aux exigences journalières de la vie splendide qu'il menait, satisfaire ses créanciers, calmer leur impatience, étouffer leurs plaintes. Il tomba enfin sur un Samaritain nommé Thallus, affranchi de Tibère, qui consentit à lui prêter une grosse somme d'argent [1]. Antonia fut désintéressée; Agrippa, sans souci de nécessités trop urgentes, put se livrer tout entier à ses projets.

Il étudia le terrain rempli de piéges, hérissé d'obstacles, sur lequel il était placé. Tibère était vieux; ses penchants impurs l'avaient entraîné à des excès qui, malgré sa robuste constitution, faisaient présager sa fin prochaine. L'empereur préférait le jeune Tibère à Caïus, fils de Germanicus; mais Tibère était un enfant sur lequel on ne pouvait fonder de solides espérances. Caïus, au contraire, dans la fleur de l'âge, habile à dissimuler, avait recueilli la popularité qui s'attachait au nom de Germanicus: il intéressait beaucoup de grands personnages par sa modestie, par les malheurs de sa maison, par la haine même que Tibère lui avait vouée. Ambitieux, jaloux, Tibère, comme on sait, avait fait empoisonner Germanicus dont les succès militaires et la gloire lui por-

[1] Ces faits, que nous empruntons à Josèphe, montrent qu'il y avait parmi les Juifs de Rome autre chose que des colporteurs et des marchands d'allumettes: il y avait aussi des affranchis opulents et usuriers.

taient ombrage; Agrippine, épouse du héros, ayant exhalé sa douleur et son indignation en termes trop libres devant César, celui-ci la fit maltraiter avec la dernière rigueur par un centurion qui lui arracha un œil: la noble femme prit la résolution de mourir de faim. Des trois enfants qu'elle laissait, les deux aînés, Néron et Drusus, furent immolés aux soupçons de leur aïeul et aux intrigues de Séjan, qui avait pris à tâche de faire le vide autour de Tibère. Près de Caïus, l'unique survivant, se rangeait secrètement un parti considérable composé de tous ceux qui plaignaient et admiraient l'infortuné Germanicus, qui détestaient l'empereur et songeaient à l'avenir. Aux premiers rangs de ce parti était Macron, chef des prétoriens, successeur de Séjan; sa femme, Ennia Nævia, l'avait gagné à cette cause. Caïus avait séduit Ennia, qui se flattait de monter sur le trône avec le futur César : elle en avait exigé la promesse écrite et sanctionnée par serment.

Quelque soin qu'on mît à les cacher, Tibère s'aperçut des progrès de Caïus et s'en offusqua. Plusieurs fois il voulut le faire périr, alléguant son caractère sombre et sauvage, ses appétits grossiers et violents, la rancune qu'il gardait à sa famille paternelle, la haine qu'il portait à son cousin, et ajoutant qu'il élevait un serpent pour le peuple romain. Chaque fois la puissante intervention de Macron le sauva.

Agrippa, en homme clairvoyant, eut bientôt trouvé sa direction; sans déserter ostensiblement le jeune Tibère, ce qui eût blessé l'empereur et l'eût exposé lui-même au reproche d'ingratitude, il se rapprocha de Caïus : c'était pour le fils de Germanicus un utile surveillant dans le camp ennemi, un ami discret et dévoué, en même temps qu'un agréable compagnon de plaisir.

Un nouveau coup du sort replongea Agrippa dans l'abîme dont il venait à peine de sortir à force d'énergie, de patience et d'adresse. Un esclave qui conduisait le char dans lequel il se promenait un jour avec Caïus l'entendit souhaiter la mort de Tibère et faire des vœux pour l'élévation de son ami. Tibère l'apprit : ordre fut donné à Macron de jeter en prison Agrippa. Le chef des prétoriens, secrètement dévoué aux partisans de Caïus, feignit de ne pas entendre; mais quelque temps après, l'empereur ayant aperçu Agrippa dans le cirque, l'ordre fut réitéré et cette fois exécuté. En vain le prince se précipita aux pieds de César, implora sa clémence, demanda à se justifier; tout fut inutile. On le garrotta sur-le-champ, sans respect pour la pourpre dont il était revêtu, et on l'attacha au tronc d'un arbre devant le palais.

Couvert de honte, exposé aux ardeurs d'un soleil torride, tourmenté par une soif affreuse, l'infortuné s'abîmait dans de douloureuses pensées, quand un

hibou vint [1] se poser sur l'arbre au-dessus de sa tête. Un soldat germain, également captif, témoin de ce présage, prédit à Agrippa sa glorieuse destinée, et dans les ténèbres où il était plongé fit luire à ses yeux un rayon d'espérance. Pendant les trois mois que dura sa captivité, le prince garda confiance en l'avenir; il savait qu'il avait jeté les bases de sa grandeur future et attendait patiemment le moment de recueillir le fruit de ses efforts.

Revenons sur nos pas pour reprendre l'histoire des relations des Juifs avec l'Empire durant la faveur de Séjan. Habitués aux revers de cette sorte, les Israélites parurent s'amollir sous la puissante étreinte du chef des prétoriens; ils se courbèrent pour laisser passer l'orage. Ils souffrirent donc, sans oser se plaindre, qu'on empêchât les réunions du sabbat, qu'on souillât les proseuques, qu'on confisquât les prémices. Ils se contentèrent de redoubler de vigilance, de discrétion, d'humilité. L'espoir n'a jamais abandonné ce peuple au sein de la plus extrême détresse.

La Judée même était traitée alors en pays conquis par une créature de Séjan, Pontius Pilatus qui, en l'année 26, avait remplacé le procurateur Valérius Gratus. Pontius se montra dur et hautain et laissa en Palestine le

[1] Voir, pour tout ce qui concerne la vie surprenante d'Agrippa, Josèphe (*Antiq. jud.*, liv. XVIII, 8).

souvenir exécré d'un tyran. Philon dénonce à la postérité [1] ses sentences vendues, ses rapines, ses dénis de justice, les supplices qu'il infligea à des innocents, la mort d'un grand nombre de citoyens qu'il fit périr sans jugement. Il alla jusqu'à violer, au risque d'un soulèvement, les usages religieux des Juifs qu'on avait jusqu'alors constamment respectés dans leur pays. De Césarée, il envoya des troupes qui avaient ordre de pénétrer dans la ville sainte avec leurs enseignes sur lesquelles se trouvaient les images voilées des Césars. L'enceinte de Jérusalem ne devait pas être souillée de ces images idolâtres. La profanation fut consommée pendant la nuit. Les Juifs envoyèrent une députation au procurateur pour le supplier d'enlever ces images. Pilate refusa. Les députés se jetèrent à terre et restèrent prosternés cinq jours et cinq nuits, selon Josèphe, qu'il nous semble permis de taxer d'exagération. Le procurateur, obstiné dans sa résolution, menaça de mort les importuns et les fit même entourer par des soldats qui, à un signal donné, mirent l'épée à la main pour les égorger. Les Juifs s'écrièrent qu'ils acceptaient le martyre plutôt que l'abomination. Pilate céda enfin en présence de ce désespoir, mais de mauvaise grâce et à regret [2].

[1] *Légation à Caïus.*

[2] Josèphe, *Guerre jud.*, liv. II, 9.

Il prit bientôt sa revanche de cet échec : voulant employer le trésor du temple à la construction d'un aqueduc, il feignit de consulter le peuple, qui refusa son consentement. Pilate avait prévu cette résistance dont il ne se souciait nullement; son intention était de braver les Juifs ; il avait aposté parmi la multitude des soldats déguisés qui tirèrent des bâtons de dessous leurs habits et en frappèrent tous ceux qui s'offrirent à leurs coups. Le peuple poursuivit de ses murmures, de ses railleries, de ses insultes, le procurateur; on alla même jusqu'à lui jeter des pierres quand il paraissait en public.

Néanmoins les Juifs n'osaient trop remuer; ils attendaient avec résignation des jours meilleurs; de toutes parts ils élevaient au ciel des mains suppliantes et demandaient à Dieu, pour panser leurs blessures, le baume de la vengeance. La vengeance arrivait : Séjan tomba. Le bruit de sa chute fut pour Israël comme la proclamation d'une nouvelle délivrance; le temple et les synagogues retentirent d'actions de grâces. La nation opprimée put enfin respirer ; ses défenseurs, muets depuis longtemps, apportèrent au souverain leurs félicitations et leurs vœux: Séjan, disaient-ils, n'avait calomnié et persécuté les Juifs [1] que parce qu'il les savait attachés à César, parce qu'il redou-

[1] Philon, *Légation à Caïus.*

tait la résistance qu'ils opposeraient à ses desseins ambitieux. Tibère, par haine de Séjan, par mesure de bonne politique, par équité peut-être, suspendit les rigueurs exercées contre les Juifs. Il fut mandé aux gouverneurs, dans tout l'empire, de ne pas les traiter en nation ennemie, de n'inquiéter que le petit nombre de ceux qui seraient trouvés coupables d'avoir enfreint les lois. César déclarait qu'il ne fallait rien entreprendre contre les usages de ce peuple dont l'humeur était pacifique et dont les institutions tendaient au maintien de l'ordre [1].

Cet édit est probablement de l'année 31 ou 32, et fut rendu peu de temps après la ruine de Séjan. Soit que Pontius fût engagé dans une série de vexations dont il ne pouvait trop soudainement se départir, soit qu'il n'eût pas encore connaissance du revirement politique accompli en faveur des Juifs, il se trouva environ à cette époque dans la plus grande anxiété. Il avait [2] consacré des boucliers d'or dans l'enceinte de Jérusalem, dans l'ancien palais d'Hérode. Ils ne portaient aucune image ni rien qui fût expressément interdit par la loi, mais seulement les noms de celui qui les avait dédiés et de celui auquel ils étaient dédiés. Une députation, composée de l'élite de la noblesse, va trouver Pilate,

[1] Philon, *Légation à Caïus.*
[2] *Ibid.*

qui lui répond par un refus plein de roideur. Le peuple s'indigne : « Le procurateur, se dit-on, cherche des prétextes de guerre, il veut pousser à bout la patience de ses sujets ; s'il lui faut absolument du sang, il en aura. » La députation, grossie d'une foule de citoyens notables, fait une nouvelle tentative. Le langage des Juifs s'affermit : « Tibère ne veut rien changer à nos usages, son dernier édit le porte. Montre-nous, disent-ils à Pilate, un édit plus récent, une lettre de l'empereur qui t'autorise à nous vexer de la sorte ; en ce cas nous nous adresserons à la justice et à la clémence de César. Ne crains-tu pas de paraître pousser au désespoir et à la révolte une nation malheureuse dont les destinées te furent confiées pour son bonheur, la paix de l'empire et la gloire du nom romain ? »

Ces menaces, cette assurance, mirent le comble à l'irritation du procurateur, qui était violent. S'il n'eût consulté que son dépit et sa rancune, il eût fait chasser ignominieusement du prétoire la députation qui le bravait ainsi. Mais, contenu par la crainte d'un soulèvement et la conscience de son impopularité, enchaîné par son ambition qui lui faisait redouter une guerre en Judée, une accusation à Rome, enfin une disgrâce, il dévora sa colère et fit une réponse évasive. Les Juifs comprirent que Pontius, se trouvant pris dans ses filets, ne pouvait ni avancer ni reculer. En bravant l'indignation publique, il provoquait la ré-

volte ; c'était pour lui l'exil, la mort peut-être, en tout cas la ruine de sa fortune : car Tibère, désormais caché à Caprée, n'entendait plus prendre souci que de ses débauches et voulait à tout prix la paix. En cédant aux menaces de ses sujets, il encourait le reproche de légèreté dans ses desseins, de faiblesse dans sa conduite, et l'empereur ne lui pardonnerait pas sans doute d'avoir compromis la dignité du commandement. Et puis comment se résoudre à traiter avec le peuple qu'il avait jusque-là gouverné avec tant d'arrogance ?

Les Juifs adressèrent une lettre remplie d'humbles supplications à Tibère, qui, apprenant l'audace et la dureté de Pontius, entra, contre son ordinaire, dans une violente colère. Sur-le-champ il écrivit au procurateur, en termes très-vifs, qu'il eût à enlever de Jérusalem les boucliers, objet du débat, pour les transporter à Césarée, dans le temple d'Auguste ; que sa conduite méritait le blâme le plus sévère et compromettait la paix ; qu'il était juste et nécessaire de ne pas blesser le sentiment national des Juifs [1].

L'issue donnée à cette querelle, par l'intervention favorable de Tibère, nous autorise, en l'absence d'indications chronologiques chez Philon, à la placer après la ruine de Séjan, c'est-à-dire l'an 31 ou 32.

[1] Philon, *Légation à Caïus.*

Cette circonstance explique l'attitude impartiale et même embarrassée que les évangiles attribuent au procurateur dans le procès de Jésus, qui eut lieu l'an 33. Si Pilate n'eût pas récemment subi cet échec au tribunal de César, il n'aurait pas adouci les allures hostiles que Josèphe et Philon s'accordent à lui donner dans ses rapports avec le peuple juif. Il eût suffi, au contraire, qu'on lui demandât, au nom de la loi religieuse du pays, de ratifier la condamnation de Jésus pour qu'il s'y refusât obstinément. Il se contenta de déclarer, après avoir interrogé le prophète, qu'il ne trouvait en lui rien qui méritât la peine capitale. Sur les instances des prêtres, il le renvoya au prince de son pays, le tétrarque Hérode, qui se prononça contre Jésus. Avant de céder, Pilate essaya vainement de désarmer la populace par la flagellation de l'accusé. Les instances devinrent plus vives et se mêlèrent de menaces : « D'après la loi, Jésus devait mourir ; il fallait exécuter la loi, c'était la volonté de l'empereur. Jésus avait d'ailleurs voulu se faire roi des Juifs, et il n'y avait d'autre roi que César. C'était trahir César que de refuser ou de différer la punition de cet attentat. » Cette raison parut décisive au courtisan, il eut peur d'être accusé de manquer de zèle. Néanmoins, sachant que Jésus avait un parti nombreux, et dans la crainte que son supplice ne provoquât des désordres ultérieurs, il prit soin de dégager

avec éclat sa responsabilité de l'acte qu'on le forçait de ratifier ; il se fit apporter de l'eau et se lava les mains devant le peuple, déclarant qu'il ne voulait pas se charger du sang de cet innocent.

La foule en délire et fanatisée lui répondit par des cris d'ironie : « Que son sang retombe sur nous et sur nos fils ! » Le crime du Golgotha devait s'ajouter à tous les griefs dont la nation juive était déjà chargée aux yeux du genre humain. Depuis près de vingt siècles, le souvenir ineffaçable du gibet de Jésus poursuit comme une malédiction la race d'Israël partout proscrite, partout persécutée, objet d'horreur ou de mépris, et paraissant porter le poids de son engagement devant le procurateur Pontius : « Que son sang retombe sur nous et sur nos fils ! »

Il y a cependant quelque chose de plus étonnant pour nous que cette prodigieuse destinée accomplie à travers l'outrage et la persécution : c'est l'attachement inviolable d'Israël à la tradition des ancêtres et sa constance à travers de si terribles épreuves, c'est son immuabilité au milieu des secousses politiques qui ont bouleversé l'Asie et l'Europe, et qui entraînent races, peuples, dynasties, institutions dans un tourbillon dévorant. Le Juif ne s'est jamais mêlé aux autres races, il a résisté non-seulement aux supplices, mais, ce qui est plus admirable, à cette action absorbante des milieux que l'histoire nous montre partout ailleurs victorieuse ; il

s'est perpétué parmi nous comme un monument vivant, un débris merveilleux d'un monde disparu.

IV.

SOUFFRANCES DES JUIFS SOUS CAÏUS.

La chute de Séjan ouvrait aux Juifs une ère nouvelle de prospérité. Ils affluèrent bientôt en Italie et à Rome ; dix ans plus tard Claude les y trouva en tel nombre [1] qu'il jugea impossible de les chasser sans tumulte.

Cependant la fin de Tibère approchait : le vieillard luttait avec une sombre énergie contre le mal. Il eut une défaillance : on le crut mort. A peine le bruit de cet événement se fut-il répandu qu'une joie immense éclata ; Caïus se vit tout-à-coup entouré d'une foule empressée de saluer le nouveau César. Marsyas recueille avec transport la nouvelle et court la porter à son maître. Il arrive haletant, ivre de bonheur, et, se jetant dans les bras d'Agrippa, lui dit à l'oreille en hébreu : « Le lion est mort » ! Le centurion qui avait la garde du prisonnier cède à l'entraînement des

[1] Dion Cassius, liv. LV.

deux Juifs. Les fers d'Agrippa tombent ; mais, tandis qu'assis à table avec Marsyas et le centurion il fête sa liberté, un autre messager survient : la défaillance de l'empereur était feinte, il est debout à cette heure, il sera le lendemain à Rome ; Caïus, abandonné, flotte incertain de l'attitude qu'il doit prendre et tremble pour sa vie. Le centurion, furieux de se voir ainsi compromis, se jette sur Agrippa qu'il veut égorger. On le désarme avec peine en lui jurant de tenir secret ce qui s'est passé.

Le 16 mars de l'an 37 Tibère eut une nouvelle défaillance ; Caïus impatient, assuré du concours de Macron, l'étouffa de ses propres mains. Le testament de l'empereur fut ouvert : il instituait Caïus et Tibère ses héritiers par moitié et les substituait l'un à l'autre. Le sénat donna l'empire à Caïus.

Salué à son avénement par l'allégresse la plus vive, le nouveau César justifia cet accueil par une série de mesures généreuses ; il restitua le droit de suffrage au peuple et certaines prérogatives abolies au sénat, publia de nouveau les comptes de l'empire, rapporta des décrets injustes ou rigoureux de Tibère, réhabilita la mémoire de ceux que son aïeul avait injustement flétris, proclama une amnistie générale et brûla publiquement les pièces qui compromettaient bon nombre de grands personnages dans la persécution infligée sous le règne précédent à sa famille et surtout à sa

mère Agrippine. Agrippa, tiré de prison, reçut des mains de l'empereur, en témoignage d'amitié, en récompense des maux qu'il avait soufferts pour lui, une chaîne d'or égale au poids de celle qu'il avait portée durant sa captivité. Plus tard, de retour à Jérusalem, Agrippa suspendit cette chaîne dans le temple en souvenir de ses infortunes et de son triomphe. Philippe le tétrarque, frère d'Hérode le Grand, étant mort, l'empereur saisit avec joie l'occasion d'honorer son cher Agrippa : il lui conféra la tétrarchie de son oncle avec le titre de roi et les insignes de la préture romaine. En attendant qu'il prît possession de son trône, Caïus, voulant le retenir près de lui pour célébrer son avénement, envoya Marullus gouverner ses États.

La joie éclatait dans tout l'empire : des victimes innombrables tombaient chaque jour sous la hache des sacrificateurs; ce n'étaient, de toutes parts, que fêtes et chants d'allégresse ; les autels fumaient jour et nuit d'un encens qui portait au ciel la reconnaissance du genre humain. On croyait tenir avec Caïus la plénitude de tous les biens publics et privés.

Les plus clairvoyants ne partageaient point cette ivresse ; à leurs yeux Caïus jouait de ruse, il n'avait pas oublié les ennemis de sa maison et attendait l'occasion de se venger ; les pièces qu'il avait publiquement brûlées n'étaient que des copies dont il gardait soigneusement les originaux, pour s'en servir au be-

soin contre ceux qu'il paraissait amnistier [1]. Il venait de déclarer au sénat qu'il adoptait le jeune Tibère, mais cette démarche hypocrite, qui jouait l'intérêt, couvrait une trahison : il rejetait ainsi au second rang celui que leur aïeul avait fait son égal et son cohéritier ; il supprimait les droits de son cousin et mettait un obstacle insurmontable à ses prétentions légitimes. Le but de cette conduite était d'obtenir une popularité qui le mît à l'abri du blâme et lui permît de tout oser.

Ces inquiétudes, ces soupçons, étaient confirmés par l'expérience du règne précédent ; Tibère avait commencé son principat en philosophe pour finir en tyran impur et sans entrailles. Les nobles personnages qui avaient vécu à la cour et connaissaient le caractère violent et vindicatif de Caïus, ses appétits de débauche, ses orgies secrètes du vivant de Tibère, n'étaient pas suffisamment rassurés par ces allures calculées et cet étalage de dispositions généreuses.

Depuis cinq ans Avilius Flaccus, probablement un parent du gouverneur de Syrie, administrait l'Égypte ; sa présidence devait durer une année encore. L'élévation de Caïus lui fit concevoir des craintes mortelles : Flaccus était l'un de ceux qui avaient contribué avec Séjan à persécuter la maison de Germanicus ; on

[1] Dion Cassius, liv. LV.

croyait même qu'il n'avait pas été étranger par ses délations à la fin tragique d'Agrippine. Plus tard, voyant les deux fils aînés de Germanicus, Néron et Drusus, supprimés, pensant que l'aversion de Tibère pour Caïus ne laissait à celui-ci aucune chance de régner, Flaccus s'était attaché à la fortune du fils du second Drusus, le jeune Tibère.

Il avait tout à redouter du ressentiment de Caïus. Il s'appliqua à le désarmer par l'enthousiasme qu'il afficha, par les discours pleins de basses flatteries et de louanges outrées qu'il adressait en toute occasion en son honneur au peuple d'Alexandrie. Il s'étudia à gagner la faveur de la multitude, pour éviter les accusations qui assaillaient fréquemment les gouverneurs sortant de charge et qui offriraient à l'empereur un prétexte d'assouvir sa haine.

Jusque-là il avait dirigé les affaires d'une main ferme ; son administration vigilante et sévère, en portant l'ordre dans l'armée, les finances, la police, lui avait valu l'estime des bons citoyens, la haine des démagogues et des fonctionnaires infidèles. Les ennemis de Flaccus exploitèrent habilement son désir de popularité, ses hésitations, sa terreur.

Comme dans beaucoup de villes d'Orient il y avait à Alexandrie des *hétéries* ou confréries qui couvraient le désordre, la débauche, l'oisiveté, du manteau de la bienfaisance ou de la religion. Ces corporations deve-

naient souvent des foyers de conspiration, des écoles de démagogie : elles furent proscrites dans l'empire par des lois sévères qui atteignirent quelquefois les réunions du sabbat des Juifs et celles des chrétiens [1]. Isidore, l'un des clinarques [2] les plus influents d'Alexandrie, s'était d'abord insinué dans les bonnes grâces de Flaccus, puis, voyant diminuer son influence, avait ameuté la plèbe contre le gouverneur. La fermeté de ce dernier déjoua les tentatives d'Isidore et mit au jour ses manœuvres coupables ; il eût payé cette entreprise de sa tête, s'il ne se fût dérobé à la mort par un exil volontaire. Rien n'empêche de penser que, du sein de cet exil, le clinarque garda des rapports avec les hétéries alexandrines, que ses conseils et la haine contre Flaccus, qu'il avait léguée à ses nombreux amis, furent la première source des embarras du gouverneur et des désordres qui ensanglantèrent bientôt la ville.

Le découragement de Flaccus se faisait sentir de plus en plus, car les nouvelles de Rome aggravaient chaque jour ses alarmes. Caïus, à peine délivré du joug que la peur lui imposait du vivant de Tibère, s'était abandonné avec une sorte de frénésie à ses hideux penchants; on eût dit qu'il cherchait à se démon-

[1] V. la lettre curieuse de Pline à Trajan.

[2] C'est le titre que portait le chef d'une hétérie (Philon, *Contre Flaccus*).

trer son affranchissement. Il ne courait plus comme jadis les mauvais lieux, de nuit, sous un déguisement; il étalait au jour son impudeur avec l'insolence d'un maître absolu, avec la brutalité d'une nature impétueuse et sans frein. Ni la vertu, ni le rang, ni le sang, n'arrêtaient ses infâmes désirs; les matrones les plus respectables, les femmes des plus hauts personnages, ses propres sœurs, furent immolées à sa lubricité. Il se livrait à la gloutonnerie et au vin comme le plus vil esclave. Ces excès, que la nature outragée vengeait souvent par des vomissements, étaient suivis de nouveaux excès; des orgies se succédaient sans interruption, où le vice et la somptuosité rivalisaient de prodiges. Dans les intervalles de ces honteux plaisirs, Caïus, oublieux de la dignité du commandement, portait au théâtre, devant les mimes, les chanteurs ou les danseurs, la même passion, la même indécence : il accompagnait la danse de ses gestes, la musique de son chant. Cela dura environ sept mois. Temps heureux en comparaison de celui qui suivit!

Il fallait une vigueur peu commune pour résister aussi longtemps à de telles monstruosités. Caïus enfin tomba malade; un philtre que lui donna une femme qui voulait fixer son inconstance en fut, dit-on, la cause. Le mal, s'il est permis d'en juger par la nature des excès qui l'avaient précédé et par ses suites, était surtout nerveux. La nouvelle du danger de

l'Empereur changea partout la joie en tristesse; ce fut un concert universel de vœux et de supplications pour la guérison du prince bien-aimé. César guérit, pour le malheur de l'humanité, aux acclamations de l'Empire.

Son caractère, à partir de ce moment, devint ombrageux et féroce. Son cousin Tibère, qui l'inquiétait, fut accusé de conspirer, d'avoir souhaité la mort à l'Empereur, de vouloir s'emparer de Rome. Le malheureux enfant fut contraint de se tuer : par un raffinement barbare, Caïus, alléguant la majesté inviolable de la famille des Césars, défendit que personne portât sur la victime une main sacrilége. C'était insulter la pitié; c'était, par une odieuse ironie, attester dans le crime même le respect dû aux choses saintes.

Macron essayait en vain d'arrêter Caïus sur cette pente fatale. Appuyé sur la double autorité de l'âge et des services rendus, il rappelait librement l'Empereur à la dignité du pouvoir suprême; à table, il le réveillait ou contenait ses éclats de rire; au théâtre, il le poussait du coude et lui recommandait la décence. Marcus Silanus, chef d'une des plus nobles familles patriciennes, et dont Caïus avait épousé la fille, morte depuis peu, joignait parfois ses remontrances à celles de Macron. Tous deux payèrent de leur vie leur courage et leur amitió. Son amour coupable pour Ennia Nævia, cause première de tous ces crimes, ne la proté-

gea pas : instrument désormais inutile et embarrassant, Caïus la brisa sans pitié !

Flaccus avait espéré que le parti du jeune Tibère, qui était le sien, profitant de l'indignation soulevée par ces saturnales, conspirerait pour donner le trône au fils de Drusus. Quand il apprit l'assassinat du jeune prince, il vit qu'il était sans ressource entre les mains de son ennemi. Un appui lui restait dans l'amitié de Macron : cet appui lui manqua bientôt. Flaccus vécut dès lors d'incertitude et d'angoisse. Les Hétéries ressaisirent leur ancienne influence et s'en servirent d'abord pour faire ressentir aux Juifs les effets de la haine séculaire qui subsistait contre eux à Alexandrie. La cité fut à la merci d'une populace séditieuse, oisive, ayant ses chefs, ses réunions, son mot d'ordre. Le gouverneur, dans un but de popularité, consentit à servir les passions de la foule et se montra hostile aux Juifs.

Une circonstance malheureuse vint précipiter les événements. Agrippa partit de Rome vers le mois de juin de l'année 38, pour aller prendre possession de ses États. Il passa par Alexandrie, sur le conseil de l'Empereur, dit Philon[1], qui cherche à justifier le roi du reproche d'insolence et n'y parvient pas complétement. Notre auteur ajoute qu'il arriva de nuit

[1] *Légation à Caïus.*

chez son hôte, probablement Alexandre Lysimaque, car il voulait éviter tout éclat. Le président fut blessé au vif : le passage d'Agrippa à Alexandrie n'était pas nécessaire ; quel était son but, sinon d'humilier le gouverneur, de jouir de ses craintes, d'insulter à ses espérances déçues, de l'avilir par la splendeur d'une dignité qui éclipsait la sienne? Flaccus dissimula : Agrippa, roi de Judée, ami de César, fut traité par lui avec toute sorte de respects ; mais la multitude, excitée en secret, poursuivit de ses quolibets et de ses sarcasmes le prince juif ; on le joua même sur le théâtre. On prit un fou nommé Carabas, on l'affubla de guenilles qui figuraient le manteau royal, on le couronna d'un diadème de papier, on l'arma d'un sceptre de roseau, on l'éleva enfin sur un tréteau, on le salua du titre de *Marîn*, qui dans la langue syriaque signifie roi ; on l'entoura d'une escorte grotesque et chacun lui fit sa cour. Flaccus, feignant d'ignorer ce qui se passait, ferma les yeux sur cette farce injurieuse. Agrippa partit ulcéré, emportant le désir et presque la certitude de la vengeance.

Les Juifs cependant murmuraient ; Flaccus, irrité, importuné, les rudoya. Quelques séditieux, obéissant à un mot d'ordre, ayant crié dans la place publique qu'il fallait dédier des statues à César dans les proseuques, la foule s'y rua aussitôt. Flaccus, d'après Philon, aurait été prévenu de cette entreprise ; on

lui avait promis, s'il voulait la souffrir, les faveurs du peuple d'Alexandrie. Les Juifs, placés dans une situation terrible, entre le respect dû à César et leur attachement à la Loi, couraient, en résistant, le danger de se faire traiter en ennemis publics. Ils résistèrent néanmoins avec courage, mais sans succès, à cause de l'hostilité sourde du président.

Flaccus, trop habile pour assumer la responsabilité de ces désordres (car, s'il craignait la multitude, il redoutait aussi les délations des Juifs), parut s'occuper de rétablir la paix. Il manda l'alabarque et son conseil; une sorte d'enquête fut faite qui eut pour résultat de recommander aux deux partis la modération. Les Juifs indignés protestèrent; les statues placées dans les proseuques en furent enlevées; la foule recommença ses vexations, les scènes de tumulte devinrent fréquentes et prirent un caractère de plus en plus violent; on en était venu à des rixes sanglantes.

C'était au mois de juillet de l'an 38, peu de temps après le départ d'Agrippa. L'Empereur venait d'ordonner un deuil dans tout l'empire à cause de la mort de Drusilla, sa sœur favorite; les boutiques des deux quartiers juifs étaient fermées à l'occasion de ce deuil. Ce fut le moment qu'on choisit pour attaquer les Juifs à l'improviste. Flaccus, dans un édit rendu quelques jours auparavant, les avait qualifiés d'*étran-*

gers [1] : on ne crut plus devoir garder avec eux aucune mesure. La multitude envahit les quartiers israélites, les boutiques furent enfoncées; ce fut un pillage comme on en voit dans une ville prise d'assaut. Les Juifs, traqués de toutes parts, se retranchèrent dans le quartier le plus étroit et le plus facile à défendre et ils y soutinrent une sorte de siége, résolus pour la plupart à mourir [2]. L'entassement et la famine en firent périr un grand nombre : ceux qui furent surpris tentant de s'évader subirent les plus atroces supplices.

Flaccus débordé se repentait peut-être d'avoir lâché la bride à ces passions funestes. Il intervint de nouveau pour rétablir la paix; et, au mépris de toute équité, n'ayant qu'un but, apaiser la fureur populaire, il fit battre de verges en pleine place publique les membres du sénat juif : cette flagellation fut accomplie non par les *spathéphores* [3], comme c'était un privilége des

[1] On sait que dans le Droit romain les *peregrini* ou *étrangers* sont soumis à une juridiction spéciale et qu'ils ne jouissent point des priviléges des indigènes.

[2] Les quartiers juifs étaient situés au sud-est d'Alexandrie, près du Bruchium, sur les ports formés par le lac Maréotis, près du canal qui reliait le Nil à la ville. Il ne faudra donc pas s'étonner de lire dans le *Contre Flaccus* qu'on assassinait les Juifs *sur les quais du fleuve.* — V. dans l'*Aperçu historique sur les embouchures du Rhône*, de M. E. Desjardins, la carte d'Alexandrie et l'indication des atterrissements modernes.

[3] C'était le nom que portaient les licteurs d'Alexandrie, à

citoyens d'Alexandrie, mais par les bourreaux qui châtiaient les esclaves. Israël, subissant la peine du talion, souffrait le supplice et les humiliations du juste mis en croix sur le calvaire, cinq années auparavant; il était, comme lui, battu de verges, livré aux tourments, et bafoué dans la personne du roi national.

On était arrivé aux derniers jours du mois d'août, époque de la naissance de Caïus. Les réjouissances auxquelles donnait lieu cette fête, l'usage de faire grâce aux criminels, ou du moins de surseoir à leur exécution, n'arrêtèrent pas les rigueurs de Flaccus. Les Juifs toutefois ne manquèrent pas de présenter au président une adresse qui contenait leurs vœux pour la prospérité du prince et un édit de leurs magistrats, faisant mention des honneurs qui lui avaient été rendus. Ils demandèrent qu'on les autorisât à envoyer une députation à Rome. Flaccus, effrayé des suites funestes qu'une telle démarche pourrait attirer sur lui, parut revenir à des sentiments plus justes; il loua les Juifs de leur modération, les félicita de leur zèle, ajouta qu'il voulait porter lui-même aux pieds de César l'expression de leur piété et le témoignage de leur sagesse; puis, satisfait d'avoir pour le moment conjuré le péril, il garda l'édit, et se tut sur l'adresse:

cause des *baguettes longues* dont ils étaient armés (Philon, *Contre Flaccus*).

il voulait se préparer contre les Juifs des armes et les rendre odieux à la cour.

Bientôt après l'hostilité du président reparut : il accusa les Juifs de conspirer. Ils s'armaient, disait-on, en secret, et n'attendaient plus qu'un signal de leurs chefs pour se venger; accusation mensongère, ajoute Philon, qui servit à Flaccus de prétexte pour commettre de nouvelles vexations. La suite des événements montra que les Juifs savaient combattre et se venger à l'occasion, et que les défiances du gouverneur pouvaient avoir plus de fondement que notre auteur ne veut leur en reconnaître. Flaccus fit ordonner des perquisitions qui n'eurent d'autre résultat que de porter au comble l'irritation des Israélites.

Sur la fin de sa présidence, Flaccus commençait à se rassurer; il se flattait d'avoir par ses manœuvres conquis la popularité ; il comptait se faire un titre à la faveur ou au pardon de César des persécutions infligées aux Juifs, contempteurs des dieux et de Caïus lui-même, enfin il s'imaginait avoir affaibli ou détruit par ses adulations le ressentiment de son ennemi. Vain espoir! Caïus ne savait pas pardonner. Agrippa, soit par lettres, soit par ses amis, intriguait à Rome contre le président. L'arrestation de Flaccus fut ordonnée en secret et exécutée au milieu d'un festin. Le peuple, comme toujours, abandonna son favori de la veille.

Isidore et ses partisans coururent au tribunal souverain accuser leur ennemi tombé.

Nous ne savons rien des charges qu'on éleva contre lui; le grief le plus réel et le plus formidable était la haine du maître. Flaccus fut dépouillé de ses immenses richesses; César se réserva son mobilier opulent et ses esclaves, renommés pour leur habileté et leur beauté. L'intervention de Lépidus, mignon de l'Empereur, et qui avait conservé, grâce à son infamie, une haute influence, valut à Flaccus de ne pas perdre immédiatement la vie, et d'être exilé dans l'île d'Andros. Il y vécut quelques mois dans l'isolement et la terreur, jusqu'au jour où, Lépidus n'osant plus prier pour lui, Caïus, insatiable de vengeance, le fit assassiner.

A la nouvelle de l'arrestation de Flaccus, les Juifs se répandirent sur le rivage de la mer (car depuis la profanation des proseuques ils n'avaient plus de lieux saints); là, en plein air, sous la voûte du ciel, ils chantèrent à Dieu un cantique d'actions de grâces. Cela se passait en automne, pendant la Scénopégie; comment ne pas reconnaître dans cette punition subite, dans cette coïncidence, le doigt de Jéhovah, protecteur des Hébreux? Il avait accordé cette vengeance aux prières et aux larmes de ses fils; des jours meilleurs allaient luire enfin pour la colonie juive d'Alexandrie; le nouveau gouverneur aurait à cœur de paci-

fier la cité ébranlée par les coupables faiblesses de Flaccus.

Nous ignorons quel fut son successeur, mais nous savons que les Juifs n'obtinrent pas la protection qu'ils attendaient. Les événements de Rome les tinrent constamment sous le coup des entreprises de leurs ennemis. On savait que Caïus ne trouvait pas suffisants les honneurs jusque-là décernés aux Césars qui l'avaient précédé. Ayant entendu dans un souper, quelques mois auparavant, les rois Agrippa et Antiochus de Comagène, flatteurs bien connus pour leur servilité, disputer sur leur noblesse et leur prééminence respective, il s'écria : « Il ne doit y avoir qu'un roi ! » Il voulait prendre ce titre et porter le diadème ; mais, comme on lui représenta qu'il était autant au-dessus des rois que ceux-ci sont au-dessus des peuples, que sa dignité le rendait supérieur à toute condition humaine, il se persuada que sa nature, sa race, sa position, lui méritaient les adorations de la terre.

Il se montra d'abord jaloux des honneurs qu'on rendait aux demi-dieux et usurpa leurs insignes. On le vit paraître en public couvert de la peau du lion de Némée, portant la massue d'Hercule ; il se coiffa du bonnet phrygien, s'assit entre les statues de Castor et de Pollux et joignit leur temple à l'un de ses palais ; il finit par se moquer des honneurs de ces divinités subalternes et s'attaqua aux grands dieux. Il prit

l'arc et les flèches d'Apollon, l'armure de Mars, le caducée et les talonnières de Mercure, se couvrit la face d'une barbe d'or pour figurer Jupiter ; il parlait bas à l'oreille de ce dieu et lui prêtait l'oreille à son tour. Il voulut qu'on l'entourât du cérémonial divin, qu'on lui donnât les noms des immortels ; il eut son temple, ses prêtres, ses autels, ses victimes. L'honneur de sacrifier au nouveau dieu s'achetait ; les animaux qu'on lui offrait étaient des plus rares, des poules de Numidie et des phénicoptères.

La foule, avide de spectacles, courait joyeusement à ces mascarades pour jouir du luxe inouï que leurs pompes étalaient. La noblesse se courbait épouvantée devant cette folie toute-puissante ; elle acclamait le tyran qui éclatait de rire en songeant que d'un geste il pouvait abattre une tête, et qui dans un moment d'humeur s'indignait que le peuple romain n'eût pas une seule tête pour en venir plus aisément à bout. Vitellius, ancien gouverneur de Syrie, n'avait échappé à la mort qu'en prodiguant à Caïus les flatteries les plus exagérées. L'Empereur lui demanda un jour très-sérieusement s'il n'avait jamais été témoin de ses embrassements avec Diane ; Vitellius, jouant le respect et la terreur, répondit d'une voix altérée par l'émotion : « Seigneur, il n'y a que les immortels qui se voient entre eux ! » Le jeune Sénèque, plaidant une cause avec éloquence dans le sénat, avait excité l'envie de

Caïus, qui résolut sa mort : une femme dévouée le sauva en assurant qu'il était atteint d'une maladie mortelle.

La fin tragique du jeune Tibère, de Silanus et de Macron avait porté l'effroi dans tous les rangs et glacé les plus intrépides ; chaque jour le bruit courait de la mort de quelque grand personnage, bruit timidement colporté aux oreilles. Si c'était un crime de parler, c'était un danger de se taire ; aussi ne manquait-il pas de gens qui cherchaient à justifier les scélératesses de Caïus : la mort de Tibère assurait la paix de l'Empire, la raison d'État voulait ce sacrifice; celle de Macron vengeait la dignité du prince et supprimait un ambitieux ; Silanus était un radoteur plutôt fait pour exciter le rire que pour inspirer la pitié.

Glorifié par les uns, flatté par les autres, redouté de tous, Caïus poursuivait sans obstacle le cours de ses extravagances. Après avoir épuisé les enivrements de l'orgie, les plaisirs du ventre, les caprices de la débauche, les jouissances de l'orgueil, cherchant un remède à son ennui et à son dégoût, il se jeta dans les raffinements de la férocité la plus monstrueuse. « Frappe, disait-il au bourreau, frappe de façon que le patient se sente mourir. » Il força un père qui venait d'assister au supplice de son fils de le divertir de ses plaisanteries; à un autre père, qui s'excusait sur sa santé de ne pou-

voir assister à un tel spectacle, il envoya sa litière.

Las d'imiter les dieux, il leur déclara la guerre; il fit venir de Grèce les statues les plus célèbres et leur coupa la tête qu'il fit remplacer par la sienne. Il avait une machine qui lançait des pierres et produisait un bruit analogue à celui du tonnerre; on l'entendit dans un orage défier Jupiter et s'écrier : « Enlève-moi ou je t'enlève! » Fatigué des adulations, excédé de tant d'honneurs, il lui parut piquant de se faire traiter de grand fou par un cordonnier qui le vit singeant Jupiter; il voulait proclamer son cheval Incitatus, auquel il avait donné une mangeoire d'or, un râtelier d'ivoire, une housse de pourpre et des licteurs, son collègue dans le consulat.

Si nous devions juger Caïus d'après nos mœurs et nos idées, sa conduite nous semblerait porter tous les signes de la démence; mais il faut tenir compte de son tempérament brutal, de sa santé altérée, de ses passions avivées par un milieu corrompu; d'ailleurs ses actes sont relevés par une malignité qui implique de la finesse, je dirais de l'esprit, si je ne craignais de prostituer le mot. On pourrait peut-être taxer de manie la persistance qu'il mit à se faire passer pour dieu; mais que dira-t-on d'Alexandre? Notre siècle lui-même ne nous a-t-il pas fourni en Napoléon l'exemple de ce que peut la gloire sur l'imagination populaire pour opérer la divinisation d'un homme? On l'a vu invincible, on l'a cru surhu-

main, on l'a dit immortel. Que dira-t-on de Xerxès qui prétendait commander à la nature?

Dans l'antiquité, en Orient surtout, ce rapprochement des dieux et des rois était chose acceptée; les monarques d'Asie s'entouraient de mystère et de majesté; la vénération de leurs sujets les mettait au-dessus de l'homme; la distance du peuple au roi était immense, infranchissable. Le roi était une sorte de mythe; sa présence était redoutable, sa colère donnait la mort. Les grands eux-mêmes n'abordaient cette idole qu'en tremblant, en rampant : cela se nommait *adorer*. L'adoration faisait partie du cérémonial des cours.

Les princes n'eurent pas assez de ces génuflexions, ils voulurent des colonnes, des inscriptions, des temples; ils prirent enfin le titre de dieux. Les Ptolémées le portèrent constamment[1]. L'Orient transporta à Rome ces mœurs avilies. Le peuple mit avec enthousiasme J. César au rang des immortels. La fortune inouïe d'Auguste fit renouveler ces honneurs excessifs. Malgré le sérieux de son esprit et sa répugnance pour les flatteurs, il craignit de diminuer le prestige du principat en refusant de tels hommages; vainement d'ail-

[1] Philon, *Légat. à Caïus.* — V. les papyrus récemment publiés par MM. Brunet de Presle et Egger, tom. XVIII, 2e partie des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*

leurs s'opposait-il à ce qu'on l'appelât *seigneur* (*dominus*), à ce qu'on l'assimilât aux dieux, on lui dressa néanmoins des statues, on lui bâtit des temples, on lui voua un culte. Le caractère cauteleux et jaloux de Tibère n'était pas fait pour s'épanouir à ces adulations : il les toléra parfois, ne les provoqua jamais. Enfin, ces apothéoses devinrent banales et ridicules, au point que Vespasien, aux atteintes de la maladie à laquelle il succomba, disait : « Je sens que je deviens dieu ! »

Au lieu d'un profond politique, maître de lui, comme Auguste, au lieu d'un vieillard, ambitieux de pouvoir et non de popularité, comme Tibère, supposez un jeune homme de vingt-cinq ans, aux passions d'autant plus fougueuses qu'elles avaient été longtemps comprimées, n'ayant qu'à former des désirs, sollicité dans ses caprices, prévenu dans ses moindres fantaisies, était-il étrange qu'il réclamât d'abord, comme faisant partie de son héritage, les honneurs rendus aux membres de sa famille ? D'ailleurs les Césars se prétendaient issus des dieux. La puissance enivre et donne le vertige : celui de Caligula doit moins nous étonner que l'assurance de ceux qui demeurent fermes en pareille situation. Aussi Dion Cassius et Suétone rapportent, sans manifester trop d'étonnement, les prétentions surhumaines de Caïus ; Philon, dont le dogme religieux répugne à ces idées,

en parle avec plus de sévérité et d'indignation, mais à l'insistance qu'il y met, on s'aperçoit qu'il remonte un courant et proteste contre des mœurs reçues.

L'occasion était belle dans tout l'empire de persécuter les Juifs; la nation entière allait être en proie aux plus cruelles vexations [1], car les Hébreux étaient généralement détestés [2]. L'année suivante, en 39, Agrippa, revenant à Rome et passant par Alexandrie, y trouva les Juifs dans la dernière désolation; il promit de les secourir.

Il semblait que la destinée ne se lassait pas de poursuivre ce prince, et ne l'avait élevé que pour lui susciter de nouvelles épreuves. Des intrigues et des rivalités de famille étaient sur le point de remettre en question sa faveur et de compromettre son influence auprès de Caïus. Sa sœur Hérodias, qui l'avait secouru dans la détresse, le jalousa dans la prospérité; cette femme ambitieuse ne cessait de tourmenter son mari, lui reprochant sa lâcheté et sa maladresse : « pourquoi n'imitait-il pas l'exemple d'Agrippa et n'allait-il pas chercher à Rome le titre que son neveu en avait rapporté? Refuserait-on au tétrarque ce qu'on avait accordé au simple particulier? Était-il donc si difficile d'alléguer des services, de promettre le

[1] Philon, *Légation à Caïus.*
[2] *Ibidem.*

dévouement, d'accuser un parent plein de morgue et dont le passé prêtait tant à la critique? » Hérode céda à ces conseils et s'embarqua pour l'Italie. Agrippa le suivit, le rejoignit en mer, ne le perdit pas de vue, débarqua presque en même temps que lui et le prévint près de César par une lettre. Lorsque Caïus reçut le tétrarque, il lisait cette lettre : Hérode y était accusé de connivence avec les Parthes; ses préparatifs et ses armements secrets y étaient dévoilés. Cette accusation imprévue, et dont nous ignorons quel était le fondement, accabla Hérode, qui se troubla, ne sut pas se justifier, et fut exilé en Espagne ou à Vienne, dans les Gaules. En considération d'Agrippa, dont la faveur fut au comble et qui reçut la tétrarchie de son oncle, composée de la Galilée et de la Trachonitide, Caïus rendit à Hérodias les biens de son mari. Elle refusa fièrement et dit qu'elle était prête à partager l'infortune de celui dont elle avait partagé les grandeurs. A partir de ce moment, Agrippa semble n'avoir plus quitté la cour et avoir accompagné Caïus dans les Gaules.

L'Empereur entendait répéter autour de lui que l'Orient l'attendait avec impatience pour lui adresser ses adorations. Avant d'aller chercher à Alexandrie [1] les honneurs qu'il ambitionnait, il voulut les mériter

[1] Suétone (*Vie de Caïus*, XLIX) atteste aussi que Caligula avait formé le projet de se retirer à Antium ou à Alexandrie.

en se couvrant de gloire. Il rassemble à la hâte une armée, court en Gaule, séjourne à Lyon, simule une expédition en Germanie, une autre du côté de l'Océan. Ce fut la continuation, sur un autre théâtre, des mascarades de Rome. Cela dura environ un an. Vers le milieu de l'année 40, on apprit que César se rapprochait de l'Italie. Ce fut une grande épouvante : le dieu revenait, disait-on, irrité, furieux; le sénat ne lui ayant pas décerné assez d'honneurs, il songeait à le massacrer.

Une guerre était imminente en Orient, et celle-là menaçait d'être sérieuse. Sur la fin de l'année 39, une ville frontière de Judée, Iammia, avait été le théâtre d'événements analogues à ceux d'Alexandrie. Les étrangers nombreux qui s'y trouvaient avaient construit, pour insulter les Juifs, un autel à César : l'autel fut renversé. Capiton avait grossi l'affaire dans ses lettres. Voulant venger dignement cette insulte, Caïus donna ordre à son légat, P. Petronius, de prendre la moitié de l'armée d'Euphrate et d'entrer avec elle en Judée; il commanda qu'on lui dressât une statue dans le sanctuaire du temple de Jérusalem, que le temple lui-même lui fût dédié avec cette inscription : *Au nouveau Jupiter, l'illustre Caïus;* qu'au moindre signe de résistance on mît le pays à feu et à sang.

L'Empereur avait à ses côtés un esclave égyptien, devenu chambellan, qui joua dans ces événe-

ments un rôle obscur mais considérable. Hélicon avait été donné à Tibère; les esclaves d'Orient étaient recherchés à Rome pour leur corruption, leur adresse, la connaissance des pratiques mystérieuses et des arts magiques de leur pays. Hélicon avait reçu une éducation soignée : langue dorée, esprit vif et fécond en saillies, il sut se rendre agréable et nécessaire. Il ne quittait pas Caïus, l'accompagnait au bain, à la palestre, à la promenade, l'assistait au coucher et au réveil, l'intéressant, l'amusant par la fécondité et l'imprévu de ses inventions. Hélicon avait puisé à Alexandrie la haine des Juifs; il tournait en ridicule leurs mœurs bizarres, leur fanatisme religieux. C'était pour lui une matière de plaisanteries réitérées, parce qu'elles flattaient la manie de divinisation de Caïus. Un comédien, Apelle d'Ascalon, également favori du maître, également hostile aux Juifs, avait contribué à les rendre odieux à César : c'était une nation immonde, obstinée, ennemie des hommes et des dieux; il fallait écraser cette tourbe séditieuse.

L'Empereur, blessé de la résistance des Juifs, entraîné par ces conseillers haineux, excité jusqu'à la fureur par l'obstacle imaginaire que lui opposait, disait-il, l'injuste insolence du sénat, ne rêvait plus que meurtres et carnage.

Encouragés par les événements de Judée, enhardis par l'impunité, les Alexandrins avaient repris le cours

de leurs vexations contre les Juifs; on convint de porter cette querelle interminable au tribunal de César. Cinq députés furent choisis de part et d'autre; la légation juive avait pour chef Philon, bien que l'alabarque son frère en fît partie ou l'accompagnât; celle des Alexandrins comptait parmi ses membres les plus illustres Apion et Isidore. Dans cette circonstance solennelle, sur le point d'entamer une lutte d'où dépendaient la liberté et l'existence de la nation entière, les Juifs alexandrins, sur l'ordre de Philon, célébrèrent un grand jeûne et appelèrent de leurs vœux les plus ardents la protection du ciel sur leurs courageux défenseurs [1]. Les députés mirent à la voile au commencement de l'année 40, au milieu de l'hiver [2], et attendirent à Rome le retour de Caligula, qui n'eut lieu que six mois plus tard, vers la fin d'août [3].

Hélicon se laissa aisément aller aux espérances que lui donnèrent les députés alexandrins, ennemis des Juifs; il reçut d'eux, pour prix de sa faveur, d'assez fortes sommes, en attendant qu'on le comblât d'honneurs, lors du voyage que l'Empereur projetait en Orient. Les Juifs à leur tour essayèrent de corrompre Hélicon, sans y réussir; ils demeurèrent avec

[1] R. Azarias.

[2] Μέσου χειμῶνος (Philon, *Légation à Caïus*).

[3] Suétone, *Vie de Caïus*, 49.

l'unique appui d'Agrippa. Par son entremise ils adressèrent à l'Empereur un mémoire détaillé où ils établissaient leurs droits, leur fidélité, leur zèle; ils suppliaient qu'on les arrachât des mains de la plèbe d'Alexandrie, dont ils avaient eu tant à souffrir. C'était la répétition de toutes les plaintes qu'ils avaient élevées depuis près de deux ans. Leurs adversaires les accusaient à leur tour d'être une cause de discorde dans la cité, d'inspirer le mépris et la haine par leur isolement et leur misanthropie, d'insulter les dieux, de refuser d'admettre les statues de l'Empereur dans les proseuques.

Un jour, au Champ de Mars, en sortant des jardins de son aïeule Antonia, Caïus, ayant remarqué les députés juifs, leur fit un signe amical et envoya Homulus, introducteur des légations, leur dire qu'il entendrait leur cause à loisir et le plus tôt possible. Les courtisans s'empressent autour de ceux que la faveur du maître honore, pour les féliciter; les Juifs sont au comble de la joie. Philon seul, instruit par une longue expérience, conserve des soupçons. Toutefois Caïus était peut-être en ce moment dans les dispositions favorables qu'il manifestait; peut-être faut-il placer à cette époque une scène sur laquelle Josèphe insiste avec force, et qui nous paraît suspecte, parce qu'elle a été omise par Philon [1].

[1] Le récit des deux écrivains offre sur quelques autres points

Agrippa avait repris à Rome la vie splendide de sa jeunesse. La magnificence du prince juif, sa prodigalité, son faste, charmaient l'Empereur. Dans un banquet, où Agrippa s'était surpassé, Caïus vantait un jour le luxe de son hôte et l'amitié qu'il lui témoignait en le traitant de la sorte. Le vin rendait l'Empereur facile ; il déclara qu'il n'entendait pas être vaincu en luxe et en générosité ; il voulut qu'Agrippa exprimât sur-le-champ un désir, et promit de le satisfaire. L'amphitryon répondit avec modestie que Caïus l'avait comblé, que, loin de songer à former des vœux, il ne se sentait au cœur que la passion de la gratitude et le besoin du dévouement. Caïus insiste : douterait-on de sa puissance ou de sa sincérité? Agrippa paraît céder à regret, et s'écrie qu'il ne veut ni honneurs ni richesses, qu'il supplie uniquement l'Empereur de s'illustrer par sa piété, en renonçant à l'intention de faire ériger sa statue dans le temple. Caïus ne pouvait reculer; il écrivit à Petro-

de notables divergences, difficiles ou impossibles à concilier. L'autorité de Philon nous paraît plus considérable : il joint à la qualité de témoin oculaire la réputation la plus intacte de véracité ; son exactitude nous semble donc assurée pour des événements auxquels il a pris part et des personnages avec lesquels il a vécu. Nous n'hésitons point à donner à ses assertions la préférence sur celles de Josèphe, quand il y a désaccord entre lui et cet historien.

nius que si la dédicace de la statue était accomplie, il fallait la maintenir, sinon qu'il ramenât l'armée [1].

Josèphe ici nous paraît se tromper ; Philon, qui était à Rome à cette époque et y vivait sans doute dans la familiarité d'Agrippa, atteste que cette lettre fut écrite par Caïus, non pas à l'issue d'un festin, mais après les éloquentes supplications qu'on lira plus loin.

Petronius, parti d'Antioche avec les troupes, était entré en Judée par Ptolémaïs ; l'affaire était grave, il résolut de ne précipiter rien. La statue fut commandée à d'habiles ouvriers qui durent y mettre le temps et le soin nécessaires. Ce délai laissait aux Juifs le loisir de la réflexion et offrait à Petronius quelque chance d'éviter une guerre affreuse et d'un succès incertain ; car les Juifs de la haute Asie pouvaient profiter de la diminution de l'armée d'Euphrate pour se soulever, s'unir aux Parthes et enfermer dans un cercle infranchissable les forces romaines.

Le légat convoqua les principaux d'entre les Juifs pour leur signifier l'ordre de César et les exhorter à la soumission. Il les engagea à calmer le peuple et à épargner l'effusion du sang. Les Juifs, se frappant la

[1] Josèphe, *Antiq. Jud.*, liv. XVIII, 10. — Nous rapportons cet incident, mentionné par Josèphe, bien qu'il ne nous paraisse pas authentique, mais il peint fidèlement les mœurs d'Agrippa et la nature de ses relations avec l'Empereur.

poitrine, s'arrachant les cheveux, répondirent avec toutes les marques du plus profond désespoir qu'une telle profanation ne s'accomplirait que par le massacre de la Judée entière.

Quand on sut à Jérusalem la volonté de Caïus, la marche du légat, sa tentative auprès des grands, le pays se leva comme un seul homme. Une multitude innombrable, éplorée, composée d'hommes, d'enfants, de vieillards, vint subitement en Phénicie et enveloppa le camp romain. Une clameur lamentable s'échappa de toutes les poitrines de cette foule en deuil; clameur si prolongée, si intense, qu'on croyait encore l'entendre alors qu'elle avait cessé. Une députation de vieillards vint à Petronius : ils avaient les cheveux en désordre, les vêtements souillés, la face baignée de larmes, les mains liées derrière le dos; les Juifs s'offraient au supplice, ils voulaient s'entr'égorger eux-mêmes plutôt que d'être témoins de cette abominable profanation.

Petronius vit qu'il était téméraire de braver ce désespoir; sans leur permettre d'envoyer une députation en Italie, ce qui aurait enflammé davantage encore Caïus, il écrivit à Rome que le retard de son expédition tenait aux statuaires; que ce délai du reste tombait heureusement, car on était au mois des semailles (novembre); qu'il ne fallait pas s'exposer à laisser inculte le sol d'une contrée que l'Empereur

devait prochainement traverser et trouver dans l'abondance; que la Judée était en proie à une terrible agitation; que le peuple entier était debout dans l'attente, préparé à tout souffrir, à tout oser; que, grâce à ce retard, le danger d'un soulèvement général diminuerait sans doute.

L'Empereur, à ces nouvelles, s'abandonna à des transports de rage; il comprit que l'hésitation de Petronius n'avait d'autre motif que la crainte de réduire les Juifs au désespoir. Révolté à la pensée que ce vil peuple tenait en échec la majesté des Césars et la grandeur de sa fortune, il devint furieux, frappa ses mains l'une contre l'autre, et proféra des menaces terribles contre la lâcheté de Petronius et l'insolence des Juifs. Il jura d'immoler à son courroux la nation rebelle et le général irrésolu.

Toutefois la prudence commandait de feindre : Caïus n'était pas assez fou pour insulter et menacer un gouverneur qui, dans un pays lointain, mal soumis, prêt à la guerre, disposait de forces considérables. L'Empereur répondit qu'il goûtait les raisons de Petronius, et comptait sur son zèle et sa promptitude pour exécuter ses premiers ordres; que les semailles seraient terminées quand on recevrait sa réponse; que tout délai n'aurait plus désormais ni motif ni prétexte, et deviendrait un outrage au prince. Soit que l'inclémence de la saison eût rendu la traversée très-longue, soit

qu'une intrigue secrète eût gagné et retenu les messagers, ils ne parvinrent en Syrie que trois mois après leur départ, c'est-à-dire en février de l'an 41 : depuis vingt-sept jours on y connaissait déjà la mort de Caïus. Josèphe veut que cet accident, œuvre du hasard ou d'une manœuvre habilement concertée, ait sauvé la Judée. La version de Philon, qui a plus d'autorité à nos yeux, est autre.

Agrippa, ignorant la lettre de Petronius, vint à son ordinaire faire sa cour à l'Empereur. Caïus l'accueillit avec un visage courroucé; ses yeux étincelaient, ses lèvres frémissaient de colère. Pâle et tremblant, le roi restait interdit : « Je vais te tirer d'inquiétude, lui dit Caligula, l'indignation que tu vois dans mes yeux est causée par l'insolence de tes bons compatriotes. Ils se refusent à m'accorder les honneurs que le monde entier me décerne. Ils sont venus trouver Petronius dans une attitude en apparence humiliée, mais en réalité la haine dans le cœur et l'amertume aux lèvres. Je leur réserve un châtiment exemplaire...» Agrippa n'en put entendre davantage; il tomba terrifié, presque sans vie, dans les bras de ceux qui l'entouraient. On le porta chez lui où il fut près de deux ours sans reprendre connaissance.

Revenu à lui et envisageant la situation, Agrippa jugea qu'il était perdu. Mieux que personne, il connaissait Caïus et savait que sa disgrâce était un arrêt

de mort. Il ne fallait pas songer à fléchir un tel monstre ; même s'il y parvenait en désertant la cause des Juifs, comment oserait-il reparaître dans son royaume, chargé de la malédiction de ses sujets ? Braver César, c'était courir au supplice ; l'applaudir, l'apaiser, c'était trahir son pays, sa foi, son Dieu, se rendre impossible en Judée, accepter pour l'avenir une vie d'opprobre et d'infamie. Il n'y avait point d'issue : de quelque côté qu'il se tournât, il voyait ses projets de grandeur anéantis, pour prix de son dévouement l'exil et la pauvreté, en punition de ses basses flatteries la ruine et la mort. Il tomba dans un découragement profond.

En de telles circonstances, l'âme passe rapidement par des états divers et oscille de la décision à l'incertitude, de la terreur à l'audace. Le vil courtisan, le prince ambitieux, voyant crouler l'édifice qu'il avait si laborieusement élevé à travers tant d'obstacles et de périls, tourna sa pensée vers le sacrifice ; il voulut du moins finir noblement. Les instincts de sa race à cette heure suprême se réveillèrent en lui ; le fils des héros Machabées [1] se redressa, fort de son dévouement et de sa confiance dans le Très-Haut. Il écrivit à l'Empereur une lettre éloquente que nous a conservée Philon.

[1] Agrippa descendait par sa mère, la belle Marianne, des princes Asmonéens.

Il y rappelait habilement le grand nombre des colonies juives répandues dans le monde entier. La profanation du temple causerait une révolte immense, insurmontable ; en le respectant, Caïus s'attirerait une reconnaissance profonde, un concert de louanges universel. Ce temple avait traversé les siècles entouré de la vénération des princes et des peuples ; Dieu avait toujours inspiré aux plus téméraires une crainte salutaire qui avait protégé le lieu saint. La nation juive, autant pour son attachement à la famille des Césars que pour ses mœurs pacifiques et ses vertus, avait obtenu la bienveillance de Jules César, d'Auguste et de Tibère : tous ces grands hommes sollicitaient pour elle ; l'équité, le respect des droits acquis, les traditions politiques, demandaient que Caïus revînt à des sentiments plus doux. Agrippa voulait mourir si l'Empereur lui retirait son amitié ; il lui devait la liberté, la royauté, la vie ; il lui rendrait tout sans murmure plutôt que de voir le temple souillé, sa patrie désolée, sa mémoire flétrie des noms de traître et de renégat[1].

[1] Il nous semble à peu près certain que les récits si différents de Josèphe et de Philon sur le soulèvement de Judée et l'intervention d'Agrippa ne se complètent pas l'un l'autre, mais qu'ils nous offrent deux versions des mêmes événements. Si nous n'avions qu'à peser les vraisemblances, et si, comme nous l'avons déjà dit, l'autorité et la véracité de Philon n'étaient pas supé-

Caïus aimait sincèrement Agrippa ; il admira son courage ; ce qui aurait dû le perdre le sauva. Néanmoins cette lettre n'apaisa pas sur-le-champ le courroux de l'Empereur : il se sentait vaincu ou près de l'être. Comment espérer que les Juifs se soumettraient, quand un familier, un ami fidèle, comblé par lui de présents et d'honneurs, osait lui résister? Il manda à Petronius de suspendre l'exécution des ordres précédents, d'épargner le temple de Jérusalem; il ajouta qu'il voulait qu'on demeurât libre dans toutes les autres villes de Judée de lui sacrifier et de lui rendre les honneurs divins. C'était détruire l'effet de ses concessions et livrer les Juifs à la merci de tous leurs ennemis.

Cependant les députés juifs d'Alexandrie désespéraient non-seulement du succès de leur cause, mais de

rieures à celles de Josèphe, nous aurions encore à donner la préférence au philosophe sur l'historien : la scène du festin nous paraît apprêtée dans Josèphe, tandis que le récit de Philon porte un caractère de simplicité et de franchise. Notre auteur était à Rome, sur le théâtre même des événements, dont il a dû avoir une connaissance parfaite. Nous pensons donc qu'il faut remplacer la scène théâtrale du festin par la lettre que mentionne Philon. Ce serait par conséquent à la suite de cette lettre, et non à l'issue du festin, que Caïus aurait envoyé à Petronius des ordres moins sévères, et aurait conjuré ainsi le soulèvement inévitable de la Judée. Ce dénoûment nous paraît plus facile à admettre que celui de Josèphe qui repose sur le retard extraordinairement prolongé des courriers.

leur propre salut. En proie à toutes les angoisses, ils suivaient la cour dans ses excursions, attendant le bon plaisir de César et redoutant le jour où il daignerait les appeler : ce serait sans doute le dernier de leur vie. Ils apprirent à Putéoli les événements de Syrie. De retour à Rome à la suite de Caïus, ils furent reçus par lui pendant une visite qu'il faisait aux jardins de Mécène et de Lamia, non loin de la ville : César ordonnait des constructions nouvelles et s'occupait d'une galerie d'anciens tableaux. Les Juifs se prosternent à ses pieds et le saluent des noms d'*Imperator* et d'*Auguste*. Caïus, grinçant des dents comme une bête fauve, leur répond : « N'êtes-vous pas ces gens, ennemis des dieux, qui me méprisez et préférez au mien le culte de votre Dieu sans nom ? » Il joint à ces paroles un geste d'emportement et un horrible blasphème.

Isidore prend la parole : « Seigneur, tu haïrais encore davantage ces gens-là si tu connaissais leur impiété et leur mépris envers toi. Seuls, quand tout le genre humain t'offrait des sacrifices, ils t'ont refusé cet honneur. » Les Juifs protestent de leur dévouement : ils ont sacrifié à l'avénement de l'Empereur, ils ont sacrifié lors de sa maladie, ils ont sacrifié lors de ses triomphes en Germanie. « Soit, dit Caïus, vous avez sacrifié, mais ce n'était pas à moi. » Le reproche était sans réplique ; les Juifs restent muets, glacés

d'épouvante, croyant entendre donner l'ordre de les traîner au supplice.

Caïus jouit de cette anxiété qu'il s'amuse à prolonger ; il leur tourne le dos et continue sa visite. Les députés le suivent consternés, honteux, en butte aux quolibets des courtisans et aux sarcasmes de leurs adversaires. Tout à coup César se retourne, et sur un ton de plaisanterie : « Pourquoi, leur dit-il, ne mangez-vous pas de porc? » Cette question, accueillie comme un trait d'esprit, provoque les rires de l'assemblée et augmente la confusion des Juifs : on les bafoue, on les bouscule, tandis que l'Empereur reprend sa visite et continue d'indiquer les améliorations qu'il désire.

Pensant avoir suffisamment égayé cette scène, Caïus paraît se souvenir de son rôle de juge, il prend un air sévère : « Quelles sont, dit-il aux Juifs, les bases de vos lois et de votre gouvernement? » Il commence à écouter, puis soudain se ravise et se précipite en courant pour changer ou renouveler un ordre. Il revient à pas lents, pareil au tigre qui joue avec sa proie, et s'adresse d'un ton radouci aux députés interdits : « Que disiez-vous? » leur demande-t-il. Les explications à peine commencées sont de nouveau interrompues : Caïus se rend à la galerie de tableaux ; il finit par congédier les Juifs avec un dédain mêlé de pitié : « Ces gens-là, dit-il, qui me méconnaissent, sont plus à plaindre qu'à blâmer. »

Cette odieuse comédie ne laissa aux Juifs d'autre espoir que dans le secours du ciel. Tout appui humain semblait les abandonner. Agrippa n'osait plus parler. Celui qui allait prononcer leur sentence n'avait pas daigné les entendre, il n'avait pas même conservé la décence et la gravité d'un juge.

Nous n'avons sur ce qui suivit cette audience que des données confuses ; Philon semble indiquer qu'une nouvelle audience fut accordée, puisqu'il parle d'écrire la défense dont on se servit devant Caïus. Cette conjecture expliquerait ici la divergence du récit de Josèphe[1], suivant lequel Apion ayant longuement parlé contre les Juifs, Caïus ferma la bouche au vénérable Philon qui voulait lui répondre. Il reste certain que les Juifs n'obtinrent ni le droit de cité, ni la protection qu'ils imploraient. L'alabarque fut condamné comme séditieux à la prison.

Sur ces entrefaites, le 24 janvier 41, le poignard du tribun Chæreas délivra l'empire du monstre qui l'avait étonné de ses débauches, épouvanté de sa férocité et s'apprêtait à le couvrir de ruines. Agrippa, courageux et fidèle en cette circonstance, releva le cadavre de son ami, le plaça sur un lit, le voila et sortit, annonçant que l'Empereur respirait encore, que ses blessures ne paraissaient point mortelles. Il assu-

[1] *Antiq. Jud.*, XVIII, 9.

rait ainsi sa propre sécurité. Tandis que la ville s'emplit de tumulte, que la garde germanique menace de tout massacrer, qu'une partie de l'armée salue empereur Claude, qu'on vient de découvrir tapi derrière un rideau et tremblant, le sénat, convoqué par les consuls, déclare qu'il est lassé de la tyrannie, qu'il reprend le gouvernement et que la république est rétablie; trois légions se rangent autour de lui.

Agrippa cependant ne reste pas oisif; il y va pour lui de la vie, de son trône. Attentif à tout ce qui se passe, il court près de Claude et lui confirme la mort de Caïus; il lui offre ses services, gourmande ses incertitudes, l'encourage à tenir ferme, et l'assure du succès, s'il veut le laisser agir et lui prêter confiance. Agrippa vient au sénat en habits de fête, les cheveux parfumés, comme s'il sortait d'un festin. Cette manière de porter le deuil de Caïus dispose les sénateurs à l'écouter favorablement. Le roi de Judée déclare que dans ce péril il est prêt à suivre aveuglément la politique du sénat et à mourir pour la république. Mais, avant de prendre un parti, il faut sérieusement réfléchir. Claude est entouré de vétérans, l'élite de l'armée; le sénat n'a pour lui que trois légions peu disciplinées, mal aguerries ; le succès est douteux, le malheur d'une guerre civile est à redouter par-dessus tout. Ne serait-il pas sage, avant d'en venir aux armes, de persuader à Claude d'abandonner ses prétentions ?

Agrippa s'offre à être le député du sénat. Son offre est acceptée avec reconnaissance.

Claude apprend par lui que le sénat ébranlé défendra mollement la cause de la liberté ; il répond, sur les conseils d'Agrippa, qu'il ne veut pas d'un pouvoir tyrannique, qu'il déteste la conduite de Caïus, qu'il ne fera rien que par les lois et prendra toujours l'avis du sénat. Pendant que l'assemblée s'apprête à délibérer sur le message de Claude, les soldats se rangent du côté du frère de Germanicus : dès ce moment toute résistance devient folie, et l'on se précipite de nouveau, avec un empressement mêlé d'effroi, dans la servitude.

La faveur d'Agrippa fut alors au comble; il obtint tout ce qu'il voulut. Un décret fut proposé au sénat qui lui donnait le royaume de son grand-père, Hérode; une alliance solennelle, suivant les usages anciens[1], fut conclue avec lui dans le Forum. Alexandre Lysimaque, l'alabarque alexandrin, qui avait des droits à la reconnaissance d'Agrippa et à la protection de Claude, car il avait été l'intendant de sa mère Antonia, fut tiré de prison. Son fils Marcus eut la main de la fameuse Bérénice, l'une des filles d'Agrippa.

Cependant les Juifs d'Alexandrie, jugeant l'occasion favorable, secouaient le joug écrasant que Caïus

[1] En sacrifiant une truie.

avait laissé peser sur eux et remplissaient la ville de sanglantes représailles. Un édit impérial, rendu à la sollicitation d'Agrippa, termina cette querelle. Cet édit rappelait que la colonie juive d'Alexandrie remontait à la fondation de cette cité ; que cette colonie avait reçu du fondateur des droits politiques égaux à ceux des autres habitants, constatés par les actes et les décrets des Ptolémées, reconnus depuis par Auguste, maintenus par les gouverneurs romains.

« Pourvu qu'ils se soumettent aux lois de l'Empire, ajoutait l'édit, il faut les laisser libres de pratiquer leurs usages, il faut respecter leurs institutions. Les prétentions de Caïus étaient folles et ne doivent point servir de prétexte à violer le droit des Juifs. » Telle fut l'issue de la lutte engagée depuis trois ans : Israël sortait victorieux d'une épreuve où tout autre peuple eût sans doute succombé.

Un second édit analogue, destiné à établir nettement la situation des Juifs dans l'Empire, portait que l'Empereur, suivant les traditions d'Auguste, accordait aux Juifs en tous lieux les droits reconnus à ceux d'Alexandrie, c'est-à-dire le libre exercice de leur culte et la pratique de leurs institutions. Les Juifs étaient invités à user de cette protection avec gratitude et modestie, à ne pas affecter de mépris pour les autres religions. Cette exhortation à la tolérance prouve que les Juifs

justifiaient quelquefois par leur attitude provoeante les vexations dont ils étaient l'objet.

Une tentative qui eut lieu quelque temps après à Dora [1] montra par son insuccès combien la protection d'Agrippa était efficace. Il vint à la connaissance du roi qu'une proseuque de Dora avait été profanée par une troupe de jeunes gens qui y avaient érigé une statue à Claude. Agrippa s'en plaignit à Petronius; sur-le-champ le général expédia un centurion avec les troupes nécessaires pour saisir et châtier les coupables. Il écrivit en même temps aux magistrats pour les blâmer sévèrement de n'avoir pas prévenu ou d'avoir toléré un pareil méfait, qui violait l'équité et bravait les édits de l'Empereur. Parvenu au comble de la félicité et de la grandeur, Agrippa, glorifié par les gouverneurs romains qui s'empressaient à lui plaire, adulé par ses peuples, en était venu, comme les Césars [2], à souffrir qu'on le proclamât dieu. Il ne jouit pas longtemps de cette éclatante fortune qui lui avait tant coûté; à peine touchait-il le but suprême de son ambition et de ses efforts qu'il mourut subitement à Césarée.

Vers cette époque, un événement accompli en Judée, l'année 33, agitait de proche en proche

[1] Ville maritime de Phénicie.

[2] V. *Actes des Apôtres*, p. 121, 123.

les colonies juives d'Asie Mineure, de Grèce et de Syrie. Le prophète galiléen, dont Pilate avait été forcé à regret de ratifier la condamnation, avait laissé des disciples remplis d'enthousiasme et d'amour. Quelques-uns de ces disciples, animés d'un zèle extraordinaire, allaient de synagogue en synagogue proclamer que le Messie promis à Israël était Jésus de Nazareth, mis en croix à Jérusalem, et qui avait inauguré la résurrection des morts. En effet, on avait trouvé vide le tombeau du prophète trois jours après sa mort; ses amis l'avaient revu souvent depuis et avaient conversé avec lui; comme Élie, il avait été ravi au ciel et devait en redescendre bientôt environné de gloire et de majesté, pour établir le règne de Dieu sur la terre, et accomplir toutes les promesses faites au peuple saint par la bouche des voyants. Des débats violents sur ces choses troublaient les synagogues, et avaient plus d'une fois provoqué des tumultes dans les villes de Grèce et d'Asie. L'autorité romaine intervint souvent pour châtier ceux que la rumeur publique lui désignait comme perturbateurs et que l'histoire devait honorer du nom d'apôtres. Au sein du judaïsme et dans l'ombre, se préparait la révolution morale appelée à transformer le monde.

Le schisme fécond, qui travaillait les Juifs, gagna la colonie de Rome; des scènes tumultueuses, pareilles à celles dont les *Actes* nous ont conservé le récit, se

produisirent dans la capitale. Suétone, mal informé, les attribue à un certain Christ. Ces désordres furent cause, selon le même auteur[1], que les Juifs furent chassés de Rome; Dion Cassius affirme[2] que Claude se borna à interdire les réunions du sabbat, devenues des occasions de trouble. Cette mesure de police, qui paraît plus conforme aux bonnes dispositions de Claude envers les Juifs, en fit sortir un grand nombre de la ville, ce qui donna lieu sans doute de considérer l'ordre de l'Empereur comme un acte d'expulsion.

[1] Suétone, *Vie de Claude*, XXV.

[2] « Les Juifs, dit cet auteur (liv. LV), étant de nouveau en si grand nombre à Rome qu'on ne pouvait, à cause de leur multitude, les chasser de la ville sans exciter du désordre, Claude ne les chassa point, mais il ne permit pas les réunions que leur loi commande. » Suétone et les *Actes des Apôtres* rapportent différemment ce fait et prétendent que les Juifs furent expulsés de Rome. Cette expulsion n'aurait d'ailleurs rien d'inconciliable avec les édits de l'Empereur, favorables aux Juifs, que nous venons de signaler. Dans le temps où, sous le consulat de Popilius Lænas, les Israélites étaient chassés de Rome pour leur prosélytisme, les Romains n'en faisaient pas moins alliance avec eux pour les besoins de leur politique en Orient; Auguste, qui louait publiquement son petit-fils de n'avoir pas sacrifié dans le temple de Jérusalem, fut le protecteur le plus constant des Hébreux ; Tibère, qui les abandonna pour un temps à la haine de Séjan, maintenait leurs droits en Palestine; Claude a pu de même, par mesure de police, les chasser de Rome et les favoriser dans le reste de l'Empire. — V. mon édition des *Actes des apôtres*, p. 151.

Quoi qu'il en soit, ce coup ne fut pas fatal à la colonie juive de Rome, que nous retrouvons sous Néron [1] florissante et en possession de tous les droits obtenus par Agrippa.

[1] *Bulletin archéologique,* de M. de Rossi (en italien), décembre 1865.

———

CONTRE FLACCUS

OU

DE LA PROVIDENCE[1].

Le second après Séjan, Flaccus Avilius persécuta les Juifs[2]. N'ayant pas réussi, car il avait pour cela moins de moyens que l'autre, à frapper la nation entière, il accabla ceux qu'il put atteindre des maux les

[1] Comme pour la plupart des autres écrits de notre auteur, nous avons, afin d'établir le texte de ce traité, consulté avec fruit les manuscrits 433, 434, 435, 440 de la Bibliothèque impériale, autrefois inscrits et cités sous les nos 1895, 2250, 2251 et 2263. Nous avons eu constamment sous les yeux l'excellente édition de Londres, dont nous avons comparé le texte aux diverses leçons des manuscrits. Nous avons mis à profit, pour la traduction, la vieille version française de P. Bellier, la paraphrase latine de Gelenius, les remarquables travaux d'Adr. Turnèbe, de C.-G. Dahl, etc.

[2] Ce Flaccus n'est pas celui auprès duquel Agrippa, au rapport de Josèphe (*Antiquit. Jud.*, XVIII), avait trouvé en Syrie un refuge, à la suite de ses démêlés avec son oncle, le tétrarque

plus graves. Bien qu'il parût n'en vouloir qu'à une partie de nos frères, il étendit néanmoins ses vexations sur eux en tous lieux, plutôt par des manœuvres perfides que par la force. Chez les hommes que la nature a faits enclins à la tyrannie, la malice et la trahison suppléent à la puissance.

Tibère avait admis Flaccus au nombre de ses familiers[1]. Après la mort de Sévère, président d'Égypte, Flaccus reçut le gouvernement de ce pays et d'Alexandrie[2]. C'était un très-honnête homme, du moins le jugeait-on tel sur les indices qu'il en donna au début. Il se montra en effet actif, assidu, pénétrant, habile à agir, autant qu'à parler et à deviner même ce qu'on n'avait pas encore dit. Aussi en peu de temps fut-il très-instruit des affaires de l'Égypte, qui sont si diverses et si multiples, que ceux-là même qui s'y

Hérode. Suétone nous apprend (*Vie de Tibère*, XLII) qu'il eut le gouvernement de la Syrie, et fut parmi les favoris et les compagnons de débauche de Tibère. Agrippa, sans doute, s'était lié avec lui à Rome lors du séjour qu'il y avait fait durant sa jeunesse. Quant à Avilius Flaccus, nous ne le connaissons que par ce livre de Philon : il était apparemment de la famille de Pomponius et put partager le ressentiment de ce dernier contre le roi de Judée.

[1] « Tibère partagea tous ceux de sa suite en trois classes, selon leur dignité...; il appelait la dernière celle des Grecs, les deux autres celles de ses amis. » (Suétone, *Vie de Tibère*, XLVI.)

[2] Cinq ans avant la fin du principat de Tibère, environ l'an 32 de notre ère. — Flaccus, comme on le verra, fut mêlé aux intrigues de Séjan ; mais il sut sans doute se séparer à temps du favori pour ne point partager sa disgrâce.

appliquent dès le premier âge ont peine à les approfondir.

La foule des scribes était devenue inutile : il n'y avait point de chose grande ou petite qu'il ne connût. Il était arrivé non-seulement à surpasser les autres, mais encore, à force de zèle, à quitter le rôle de disciple et à se faire le maître de ceux dont il avait reçu les leçons. Toutefois les talents nécessaires pour recevoir et rendre des comptes, pour employer des revenus, bien qu'ils soient estimables et indispensables au gouvernement, ne supposent pas dans une âme tout ce qu'il faut pour la rendre digne du pouvoir; chez Flaccus, les marques d'un caractère magnifique et royal brillaient avec plus d'éclat encore. Il se montrait plein de la gravité et de la majesté qui conviennent au commandement. Il jugeait les affaires d'importance de concert avec les principaux citoyens; il abaissa les superbes, interdit les réunions des gens sans aveu et de la plèbe, les Hétéries et les confréries qui couvraient la débauche et l'ivrognerie du manteau de la religion [1]. Il punit sévèrement ceux qui résistèrent [2].

[1] Le droit de réunion était à cette époque comme aujourd'hui un sujet d'inquiétude pour l'autorité, une occasion de récriminer pour les démagogues. Ce passage curieux nous montre dans les Hétéries des sortes de sociétés secrètes, qui, sous le prétexte de la religion ou de la bienfaisance, devenaient des foyers de sédition et des écoles de vice. La loi romaine qui les interdit atteignit quelquefois les réunions du sabbat des Juifs et celles des premiers chrétiens.

[2] Il paraît que la loi qui frappait les Hétéries rencontra de

Ayant mis l'ordre dans la ville et dans la province, il donna son attention et ses soins aux troupes, organisant, exerçant, choisissant, avec l'aide des chefs, fantassins, cavaliers et vélites ; veillant à ce que chacun reçût sa solde, n'eût ni raison ni prétexte de vol et de pillage, s'occupât de son service et ne fût point attiré ailleurs : car il savait qu'il était avant tout commis au maintien de la paix.

Eh quoi ! dira-t-on, vous, qui vous annoncez comme accusateur, loin d'alléguer un seul grief, vous produisez une longue suite d'éloges ? Avez-vous perdu la raison ? Non, cher lecteur, je ne déraisonne pas, je ne suis pas insensé au point de ne pas me rendre compte de ce que je fais. Je loue Flaccus, non parce qu'il convient de vanter un ennemi, mais pour rendre sa scélératesse plus évidente. Celui qui fait le mal par ignorance a quelque droit au pardon ; celui qui le commet, sachant ce qu'il fait, n'a pas d'excuse : il est condamné d'avance au tribunal de sa conscience.

Flaccus avait reçu le gouvernement de l'Égypte pour six ans. Durant les cinq premières années, et tant que vécut Tibère, il maintint la paix et gouverna avec tant de fermeté et d'énergie, qu'il surpassa tous les présidents qui l'avaient précédé. La dernière année, quand Tibère fut mort, lorsque Caïus fut au pouvoir, il laissa tout aller, soit à cause de la douleur qu'il

vives résistances. Sans doute ces associations servirent de dernier refuge au patriotisme et de point d'appui aux tentatives d'indépendance des peuples vaincus.

ressentit de la perte du prince, car il l'aimait beaucoup, ainsi qu'il le montra par un chagrin persévérant, et les larmes abondantes qu'il répandit, soit qu'il fût hostile au successeur de Tibère, parce qu'il s'était attaché plutôt à la descendance légitime [1] de l'Empereur qu'à sa descendance adoptive, soit enfin qu'il fût un de ceux dont les délations avaient fait périr la mère de Caïus, ce qui avait paru jusque-là oublié dans la crainte d'une plus grande ruine [2]. Toutefois il résista quelque temps à son chagrin et n'abandonna pas complétement la direction des affaires.

Mais quand il apprit que le petit-fils de Tibère, cousin-germain de Caïus et héritier avec lui de l'empire, avait été tué par ordre de ce dernier, accablé de ce coup terrible, il se jeta à terre où il demeura long-

[1] Le jeune Tibère était fils de Drusus, lequel était fils de Tibère, tandis que Germanicus, père de Caïus, n'était fils de Tibère que par adoption.

[2] Ce passage n'est pas sans obscurité; le sens que nous lui donnons, conforme à celui de P. Bellier, s'accorde avec ce que Tacite nous apprend de la dissimulation avec laquelle Caïus couvrit ses ressentiments du vivant de Tibère. En effet, suivant cet historien (*Annal.*, VI, 45), le fils de Germanicus et d'Agrippine, le frère de Néron et de Drusus, avait conservé un vif souvenir des malheurs de sa maison et des cruautés de Tibère, mais il avait réussi par des allures souples et une dissimulation profonde, sinon à tromper complétement le soupçonneux vieillard, du moins à le rendre hésitant sur le parti qu'il devait prendre : *Etsi commotus ingenio, simulationum tamen falsa in sinu avi perdidicerat... Immanem animum subdolâ modestiâ tegens.* Caïus avait profité à l'école de Tibère!

temps privé de la parole et du sentiment. Si ce jeune prince eût vécu, il n'aurait pas perdu tout espoir de salut; mais, lui mort, il sembla à Flaccus que toutes ses espérances périssaient avec lui. Quelque chance de secours lui restait pourtant dans l'amitié de Macron qui d'abord jouit d'une haute influence auprès de Caïus; il passait pour avoir contribué plus que personne à l'élever au principat et même pour l'avoir sauvé. Plus d'une fois, Tibère avait résolu de se défaire de Caïus qu'il jugeait méchant et indigne du pouvoir; il craignait son ressentiment contre son petit-fils, et qu'après sa mort il n'assassinât cet enfant. Macron travailla à vaincre ces défiances, faisant l'éloge de Caïus dont il vantait le caractère simple et inoffensif, ajoutant qu'il affectionnait beaucoup son cousin et qu'il lui abandonnerait volontiers tout l'empire ou la meilleure partie. Tibère, trompé [1], épargna l'ennemi le

[1] Tibère, suivant Tacite, ne fut dupe ni de Caïus ni de Macron; il détestait l'un, le sentant devenir populaire, il soupçonnait l'autre; il attendait l'occasion de les perdre tous deux. Il reprocha même ouvertement au chef des prétoriens d'abandonner le soleil couchant pour se tourner vers l'aurore. Un jour, sur la fin de sa carrière, et comme si sa mort prochaine lui eût donné une claire vision de l'avenir, il prit dans ses bras le jeune Tibère avec émotion, en présence de Caïus qu'il couvrit d'un regard courroucé et auquel il dit, en versant des larmes : « Tu le tueras, un autre t'en fera autant! » (Tacite, *Annal.*, VI, 46.) Le récit de Philon confirme les témoignages unanimes de Suétone, de Tacite, de Dion Cassius sur les sentiments de Tibère pour Caïus, et ôte toute vraisemblance à la version de Josèphe qui prête à Tibère mourant ces paroles : « Caïus, ô mon fils! bien que j'aie un

plus acharné de sa personne, de son petit-fils, de sa famille, de Macron son intercesseur, de tout le genre humain.

Lorsque Macron le vit abandonner le droit chemin et se livrer sans frein à toutes ses passions, il essaya de le ramener par ses conseils, pensant que c'était toujours le même Caïus si docile et si modeste autrefois, du vivant de Tibère; mais l'infortuné, devenu un embarras, un fardeau inutile, paya de sa vie son excès d'amitié : avec lui périrent sa femme et ses enfants. Lorsque Caïus le voyait venir, il disait à ceux qui l'entouraient : « Ne rions pas, prenons un visage austère; voilà le maître rigoureux et morose, le précepteur nouveau d'un homme affranchi depuis longtemps de la férule des pédagogues! »

Quand Flaccus apprit la mort de celui en qui il avait placé sa dernière espérance, désormais sans courage, tout entier à son désespoir, il laissa échapper le gouvernement de ses mains. Mais lorsque l'impuissance du magistrat est avouée, il ne peut manquer d'arriver que les sujets deviennent insolents, surtout s'ils sont d'un tempérament irritable, comme les Égyptiens, chez qui la moindre étincelle suffit pour allumer un vaste incendie.

Dans cette situation périlleuse et remplie d'angoisse, Flaccus changea de conduite et d'attitude,

plus proche parent, je te fais héritier de l'empire. » (*Antiquit. Jud.*, XVIII, 8.)

pour devenir méchant. Il commença par se détacher de ses meilleurs amis, il caressa au contraire ceux qui depuis le commencement de sa magistrature étaient ses ennemis déclarés, et les consulta sur toutes les affaires. Mais ceux-ci, fidèles à leur rancune, feignant dans leurs discours une réconciliation trompeuse, couvaient en réalité leur haine. Cette amitié de théâtre mit tout entier Flaccus en leurs mains. Le gouverneur devint sujet, les sujets devinrent les maîtres, et formulèrent les édits les plus funestes qu'ils contre-signaient aussitôt et qu'ils exécutaient eux-mêmes. Ils se servaient de lui comme d'un masque muet sur la scène, et se couvraient comme d'un manteau du nom du gouverneur; c'étaient des Denis, démagogues dangereux, des Lampon, scribes misérables, des Isidore, gens séditieux, fauteurs de troubles et de désordres, perturbateurs de l'État [1]; ce nom, du reste, leur est demeuré.

Tous ces misérables conjurés, ayant arrêté contre les Juifs un décret terrible, vont en secret trouver Flaccus et lui disent : « Tu as perdu ton espoir, le jeune Tibère Néron; l'ami sur lequel tu comptais après lui, Macron, n'est plus; tu n'as rien de bon à espérer de l'Empereur; nous voulons te trouver un

[1] Notre auteur, sous les noms de Denis, de Lampon et d'Isidore, paraît désigner tous les partisans de ces différents personnages. Nous ne savons rien de plus touchant le premier; on lira plus loin, et dans la *Légation à Caïus,* des détails qui concernent les deux autres.

avocat puissant qui te concilie la faveur de Caïus. Cet avocat, c'est la ville d'Alexandrie, qui a toujours été en honneur dans la famille d'Auguste et est encore à présent en grande faveur auprès du prince ; Alexandrie te servira si elle reçoit des marques de ton amitié, et tu ne peux rien lui faire de plus agréable que de lui livrer et abandonner les Juifs [1]. » Sur cela le président, qui aurait dû les chasser comme perturbateurs de la paix et ennemis publics, souscrivit à leurs propositions.

Ses vexations furent sourdes d'abord : dans les procès, il fit pencher la balance du côté de nos adversaires et se montra inique. Chaque fois qu'un Juif se présentait en justice, il lui témoignait de l'aversion et le rudoyait. Puis sa malveillance se déclara ouvertement; enfin son inimitié, plus factice que naturelle, fut augmentée par l'événement que je vais raconter.

Caïus César avait donné à Agrippa, petit-fils d'Hérode, le tiers du royaume de son grand-père qui avait été sous la domination de Philippe, oncle du nouveau roi [2]. Comme il allait partir pour son gouvernement,

[1] La haine des Alexandrins contre les Juifs était séculaire : sous les Ptolémées les Juifs avaient pressuré le pays, tenu la ferme des impôts et occupé les charges importantes. Récemment, on les avait accusés d'avoir causé, par leur avarice et leur incurie, la famine à laquelle Germanicus remédia. (Suétone, *Vie de Tibère*, LII.)

[2] Le tétrarque Philippe était mort depuis quelques mois, et Caïus, après avoir, à son avénement, proclamé Agrippa roi de Judée, l'avait retenu près de lui. Comme nous l'avons dit, Marullus avait été envoyé gouverner ses États en sa place.

l'Empereur lui conseilla de ne pas s'embarquer à Brindes, pour la Syrie, parce que la traversée était longue et pénible, mais d'attendre les vents Étésiens et de prendre un chemin plus court par Alexandrie : les navires égyptiens étaient rapides, leurs pilotes fort habiles, et, comme des conducteurs de char dans l'arène, dirigeaient leur course en droite ligne. Le conseil était bon et venait du maître. Agrippa obéit, alla à Putéoli [1] et y trouva des vaisseaux alexandrins prêts à mettre à la voile. Il s'y embarqua avec sa suite, et après quelques jours d'une navigation favorable, il descendit à Alexandrie sans que personne en sût rien; il avait commandé au pilote, quand on serait sur le soir, en vue du phare, de plier les voiles, de tenir la mer jusqu'à la nuit, afin de pouvoir entrer lui-même dans le port à la faveur des ténèbres, débarquer dans la ville endormie, et arriver chez son hôte [2] sans être vu. Il ne voyageait avec tant de simplicité que pour sortir au plus tôt de la ville sans qu'on le remarquât. Il ne venait pas d'ailleurs la visiter, il l'avait vue déjà auparavant, en se rendant à Rome, près de Tibère ; il ne désirait rien qu'un prompt retour dans son pays [3].

[1] Aujourd'hui Pouzzoles. Les Grecs nomment cette ville *Dicæarchia.*

[2] Cet hôte était sans doute Alexandre Lysimaque, frère de Philon, et alabarque d'Alexandrie.

[3] Philon est ici avocat, et, comme tel, suspect aux yeux de la critique. Il est difficile, en l'absence de tout contrôle, de nier les intentions modestes qu'il prête à Agrippa, mais on peut

Mais les Égyptiens, dont l'envie est le défaut naturel, crevaient de dépit ; car ils ressentent comme un malheur tout ce qui peut arriver d'heureux à autrui. Leur ancienne haine contre les Juifs se réveilla. Ils ne purent souffrir qu'il y eût un roi des Juifs, comme si Agrippa eût perdu son droit au royaume de ses ancêtres. Le misérable Flaccus est donc de nouveau en butte aux excitations de ceux qui l'entourent et qui cherchent à lui inspirer leur jalousie : « L'arrivée de cet homme sera ta ruine ; il s'environne d'un faste et d'une splendeur qui t'éclipsent, il attire les regards de la foule par l'éclat des boucliers d'or et d'argent de ses gardes. Qu'avait-il besoin de venir dans une province qui n'est pas la sienne, quand les vaisseaux pouvaient directement le conduire dans son royaume? Caïus eût-il autorisé et même ordonné ce séjour, ne devait-il pas, lui, solliciter son départ, pour ne pas écraser le président de sa fortune et éclipser sa gloire par ses magnificences ? »

trouver surprenant que le roi de Judée, qui avait une maison nombreuse et une garde magnifique, eût la prétention de passer *incognito* par Alexandrie. Il nous paraît vraisemblable d'ailleurs, qu'Agrippa, qui avait tant souffert et si longtemps lutté contre la mauvaise fortune, se soit laissé aller au plaisir d'étaler les splendeurs de sa dignité nouvelle, surtout à Alexandrie, qui l'avait vu jadis humilié, suppliant, fugitif, et sous les yeux de Flaccus, son rival politique, puisqu'il tenait au parti de Séjan et du jeune Tibère, peut-être de plus son ennemi privé, s'il était de la famille du gouverneur de Syrie, dont Agrippa avait encouru la disgrâce.

Ces discours irritèrent Flaccus ; néanmoins, en public, il se montrait affable et prévenant pour Agrippa, dans la crainte d'offenser celui qui l'envoyait, mais en secret sa jalousie et sa haine se faisaient jour. N'osant pas agir en face, il outragea indirectement le roi. Il souffrit que la canaille de la ville, ramas d'oisifs et de fainéants, dont la seule occupation est de médire d'autrui et de faire sur chacun des lazzis, poursuivit Agrippa de ses quolibets et de ses injures. Peut-être en avait-il donné lui-même l'exemple, peut-être y poussa-t-il la foule par l'entremise des gens qui font métier de ces basses intrigues. L'occasion parut bonne; le roi devint tout le jour, dans le gymnase, l'objet des bouffonneries et des sarcasmes ; on se servit des compositeurs de pantomimes et d'autres faiseurs de farces qui lançaient contre lui des traits satiriques et produisaient ainsi la bassesse de leur esprit, plus docile et plus porté à ces obscénités qu'aux conceptions nobles et sérieuses.

J'accuse à faux, dira-t-on ? Mais alors pourquoi le président indigné ne blâma-t-il point, ne réprima-t-il pas ces insolences envers un si haut personnage? Ne se fussent-elles point adressées à un roi, elles s'attaquaient du moins à un familier de César, qui avait bien droit d'être honoré de quelque privilége. Ce sont là des preuves évidentes que Flaccus autorisa ces farces malséantes. Celui qui, pouvant châtier ou empêcher quelqu'un de mal faire, ne l'empêche même pas, montre clairement qu'il l'excite.

Quand une plèbe désordonnée a trouvé l'occasion de mal faire, elle ne lâche point prise aisément et se porte d'excès en excès. Il y avait à Alexandrie un fou, nommé Carabas, non pas de ceux dont la folie sauvage et furieuse se tourne contre eux-mêmes ou contre ceux qui les approchent ; il était d'humeur douce et tranquille. Ce fou, bravant le froid et le chaud, errait jour et nuit dans les rues, servant de jouet aux jeunes gens et aux enfants désœuvrés. On traîna ce misérable au gymnase, là on l'établit sur un lieu élevé afin qu'il fût aperçu de tous. On lui plaça sur la tête une large feuille de papier en guise de diadème, sur le corps une natte grossière en guise de manteau ; quelqu'un ayant vu sur le chemin un roseau, le ramassa et le lui mit dans la main en place de sceptre. Après l'avoir orné ainsi des insignes de la royauté et transformé en roi de théâtre, des jeunes gens, portant des bâtons sur leurs épaules, formèrent autour de sa personne comme une garde ; puis les uns vinrent le saluer, d'autres lui demander justice, d'autres lui donner conseil sur les affaires publiques. La foule environnante l'acclama à grande voix, le saluant du titre de *Marîn*, mot qui en syriaque signifie, dit-on, prince[1]. Or ils savaient bien qu'Agrippa était d'origine syrienne[2], et que la

[1] C'est sur ce passage, et sur la parenthèse *dit-on*, φασι, si fréquente chez les auteurs anciens, qu'on a conjecturé, assez légèrement, ce semble, que Philon ignorait le syriaque.

[2] Par sa grand'mère, la belle Marianne, Agrippa descendait

plus grande partie de son royaume était en Syrie [1].

Flaccus eut connaissance de cette comédie; que dis-je? il la vit, et, quand son devoir lui prescrivait de jeter en prison ce fou pour ôter aux insulteurs moyen d'exercer leur insolence envers d'honnêtes gens, de punir ces histrions qui avaient osé poursuivre d'outrages directs ou détournés un roi, ami de César, honoré par le sénat romain de la dignité prétorienne [2], non-seulement il ne leur infligea aucun châtiment, mais il ne daigna pas même les réprimer; il donna carrière aux méchants et aux envieux en feignant de ne rien voir et de ne rien entendre.

des Asmonéens; par son bisaïeul, Antipater, il était de race iduméenne. La Syrie était comprise entre l'Asie et l'Égypte, au nord et au sud, la Méditerranée à l'ouest, et à l'est le royaume des Parthes.

[1] C'était sans doute un usage en Orient de se venger en effigie des monarques impopulaires, comme ce devint plus tard en Europe une coutume de brûler des contumaces ou des condamnés absents. Cette scène se rapproche, dans tous ses détails, de celle dont l'Évangile nous retrace l'émouvant tableau. Les Juifs, fanatisés par un clergé haineux et intolérant, avaient de même déguisé Jésus en roi de théâtre dans le vestibule du grand-prêtre, et, avant qu'il parût devant le Sanhédrin, l'avaient abreuvé de toutes sortes d'outrages. N'est-ce pas une coïncidence remarquable que, quelques années plus tard, la Judée fût bafouée, dans la personne du roi national, comme le Fils de l'homme l'avait été à Jérusalem? Etait-ce le commencement de l'expiation du déicide?

[2] Le sénat donnait le titre et les insignes de la *préture* aux princes étrangers qu'il voulait attacher à la politique romaine, et dont il se faisait des instruments de domination et de conquête.

Quand la foule s'en aperçut (je ne parle pas du peuple honnête, mais de cette plèbe dont la vie entière se passe dans la fainéantise, la malice et le désordre), elle entreprit une grande trahison. Elle se rassembla de grand matin au théâtre ; Flaccus avait été gagné par l'entremise des misérables dont ce magistrat inconstant et ambitieux subissait l'influence, pour le malheur public et pour sa propre ruine. Tous s'écrièrent d'une seule voix qu'il fallait dresser des statues dans les proseuques[1]. C'était le forfait le plus abomi-

[1] P. Bellier croit qu'il s'agit ici « de loges où se retiroient les paouvres mandians qui demandoient les aumosnes aux passans, comme sont les hospitaux et maladreries, qui estoient lieux sacrés où les Juifs visitoient les paouvres, et faisoient leurs aumosnes, et y prioient Dieu. » Ces proseuques étaient avant tout des lieux de prière. A l'imitation du parvis du temple de Jérusalem, ces cours si vastes et si magnifiques, où les hommes et les femmes avaient des emplacements marqués, les Juifs de la dispersion bâtirent partout des cours plus ou moins décorées, mais disposées sur le même plan, où se rassemblaient pour le culte les habitants d'un même lieu. Telles étaient les *proseuques*, mot grec qui peut se traduire par *oratoires*. Les prémices, chaque année, se recueillaient dans les proseuques, et comme elles étaient destinées aussi bien à soulager la misère des Juifs de Palestine et de tous les pays, qu'à enrichir le trésor du temple, il n'est pas étonnant que Philon, ainsi qu'on le verra quelques lignes plus loin, les appelle des lieux de bienfaisance. On a prétendu, avec quelques auteurs anciens, que les proseuques étaient toujours bâties hors des villes ; mais il est reconnu que cela n'arrivait que là où les Juifs n'avaient pas le libre exercice de leur culte. On verra plus loin qu'il y avait des proseuques dans Alexandrie, nous savons qu'il y en avait à Rome, au temps d'Auguste, et dans d'autres villes de l'Empire.

nable et le plus inouï qu'on pût imaginer. Ils le comprenaient bien, et avec l'habileté que les Égyptiens portent dans la malice, ils se couvrirent du nom de César contre lequel on ne peut invoquer les lois.

Que fit alors le président? Il savait bien pourtant qu'il y avait dans la ville et dans tout le pays deux sortes de sujets, nous et le reste des citoyens ; il n'ignorait pas qu'un million de Juifs habitent Alexandrie et l'Égypte depuis Catabathmos en Libye jusqu'aux frontières de l'Éthiopie[1]; il savait que cette

La loi juive défendait les plantations autour du temple, mais cette prohibition ne concernait pas les proseuques, comme la lecture de la *Légation à Caïus* l'apprendra.

[1] Chiffre énorme, inattendu, presque invraisemblable, répéterons-nous avec chacun, et que nous ne pouvons contrôler sûrement. En l'admettant, il faudrait porter à plus de deux cent mille âmes la population de la colonie juive d'Alexandrie. Remarquons toutefois que l'autorité de Philon est grande en cette matière : son caractère grave repousse absolument tout soupçon de mensonge. D'autre part, comment le taxer d'ignorance? il connaissait très-bien l'Égypte, son frère était le premier magistrat des Juifs alexandrins ; il a dû par conséquent puiser ses renseignements aux sources les plus sûres. C'est à peine si on peut le soupçonner d'exagération, car il ne paraît pas songer à faire valoir le chiffre considérable qu'il relève. Nous croyons, pour notre part, que s'il est impossible d'établir d'une manière certaine le nombre des Juifs de la dispersion, ce nombre, calculé sur les quelques données que nous possédons, serait de nature à causer le plus profond étonnement. Les Juifs de la Haute-Asie, de l'Asie Mineure et de la Cyrénaïque formaient dans les villes à peu près un tiers de la population; à Rome, sous Tibère, la colonie des Israélites était, comme nous l'avons vu, d'au moins quinze mille âmes.

entreprise les atteignait tous, qu'il était mauvais de toucher aux bonnes coutumes du pays : sans en tenir compte, il autorisa la dédicace des proseuques à Caïus. Il avait pourtant mille moyens d'empêcher cette profanation, pouvant, comme gouverneur, réprimer les mutins, ou, comme ami, les dissuader de cette entreprise. Loin de là il se fit complice du forfait, y prêta son concours, et se plut, autant qu'il fut en lui, à donner de l'excitation et des aliments à la sédition.

Peu s'en fallut qu'il ne remplît le monde de guerres civiles : il était manifeste en effet que le bruit de la violation des proseuques, qui courait déjà dans le pays d'Alexandrie, devait se répandre dans tous les nomes de l'Égypte, de là se propager aux nations de l'Orient, et, d'autre part, du pays de Maria, situé sur les confins de la Libye, aller jusqu'aux peuples de l'Occident. Les Juifs, à cause de leur multitude, ne peuvent tous habiter le même pays ; c'est pourquoi ils sont dispersés dans toute l'Europe et l'Asie ; ils ont des établissements dans la plupart des villes les plus fortunées des îles et du continent, et regardent comme leur métropole la ville sainte dans laquelle s'élève le temple consacré au Très-Haut. Parmi les villes qu'ils occupent, les unes leur ont été laissées par leurs pères, leurs aïeux et une longue suite d'ancêtres ; ils les considèrent comme leur patrie, c'est là qu'ils sont nés, qu'ils ont été élevés ; les autres sont nouvellement bâties et ils y sont venus demeurer après avoir gagné la faveur des princes qui les ont fondées. Or il était à craindre qu'on ne trouvât là

une occasion de maltraiter partout les Juifs, d'abolir leurs anciens usages et de profaner leurs lieux saints.

La situation était grave et de nature à les exaspérer, bien qu'ils soient d'un tempérament doux et paisible : où sont les hommes qui ne sont pas plus touchés du danger qui menace les usages nationaux que de celui qui menace leur propre vie ? Serions-nous les seuls sous le soleil que l'on priverait de lieux saints où nous puissions témoigner à nos bienfaiteurs notre reconnaissance, et, ce qui nous serait une privation mille fois plus cruelle que la mort, où nous puissions exercer entre nous la bienfaisance[1] ?

N'avions-nous pas le droit de dire à nos ennemis : « Vous ne voyez pas qu'ainsi, loin d'accorder de nouveaux honneurs aux princes vous leur en retirez ! Partout les synogogues des Juifs sont des foyers de vénération pour la famille d'Auguste ; si vous nous les enlevez, quel théâtre, quel moyen de se produire laissez-vous à notre respect ? Et si nous négligeons d'honorer des princes dont la protection nous permet de vivre sous nos lois, cette ingratitude ne nous rendra-t-elle pas dignes des plus grandes peines ? Enfin ne pourrons-nous conserver sans crime nos institu-

[1] C'est sans doute à cause de ces mots que P. Bellier a confondu les proseuques avec les *maladreries* et les *aumôneries* du moyen-âge. Toutefois il n'est pas improbable que les Juifs aient placé autour des proseuques des établissements de charité.

tions qu'Auguste lui-même a confirmées et protégées? Nous blâmera-t-on de ne pas enfreindre volontiers la loi, de rester attachés aux saines traditions? Mais quand le contraire arrive, c'est une faute que l'on punit chez tous les autres hommes. »

Cependant Flaccus, soit en disant ce qu'il fallait taire, soit en taisant ce qu'il fallait dire, cherchait à nous perdre. Quel était le but de ceux qu'il favorisait ainsi? Voulaient-ils honorer César? Il ne manquait pas dans Alexandrie de temples où ils pouvaient, sans obstacle, ériger toutes les statues qu'ils voudraient; les plus grands et les plus beaux quartiers de la ville en étaient remplis. Mais nos ennemis avaient calculé cette manœuvre de façon qu'en nous persécutant ils ne parussent nous faire aucun mal, et qu'il nous fût dangereux de nous plaindre de leurs vexations. Et pensez-vous, gens courageux[1], que ce soit rendre hommage à l'Empereur que de violer les lois, d'abolir les traditions des ancêtres, d'outrager des concitoyens, et de donner aux autres villes l'exemple de la discorde?

Quand Flaccus vit que cette tentative contre notre loi réussissait et qu'il avait pu supprimer nos proseuques au point de n'en laisser pas même subsister le nom, il nous attaqua sur un autre point et voulut nous ôter nos droits politiques, afin qu'ayant perdu cette ancre sacrée à laquelle est attachée toute notre exis-

[1] Ironie éloquente qui termine bien tout ce passage pressant d'argumentation et nerveux de langage.

tence, c'est-à-dire nos institutions religieuses et nos droits politiques, nous fussions en proie aux plus affreuses calamités, et désormais sans aide ni défense[1].

Quelques jours après il fit donc un édit où nous étions qualifiés d'étrangers[2]. On ne voulut point nous entendre, nous fûmes condamnés sans jugement; quoi de plus tyrannique et de plus arbitraire? Il fut tout à la fois accusateur, adversaire, témoin, juge et bourreau.

A ces deux iniquités il en ajouta une troisième, ce fut de permettre à qui le voulut de traiter les Juifs comme les habitants d'une ville prise. Que font alors les Alexandrins qui se sentent encouragés? La ville est divisée en cinq quartiers qui portent le nom des premières lettres de l'alphabet; deux de ces quartiers

[1] Les droits politiques (πολιτεία) auxquels Philon fait ici allusion ne sont point, comme on l'a dit, le droit de cité romaine. Les Juifs à Alexandrie avaient une organisation spéciale, obtenue des Ptolémées, confirmée par Auguste, maintenue depuis; ils possédaient leurs magistrats, et peut-être leurs tribunaux et leurs impôts; ils formaient un petit État. C'est là ce que notre auteur nomme la *politeia* des Juifs alexandrins, c'est pour la défendre qu'ils envoyèrent plus tard une ambassade à Caïus.

[2] Il y avait, dans la législation romaine, le Droit romain, le latin, l'italique, le Droit des Colonies, celui des Municipes, celui des Alliés, qui conféraient chacun des priviléges divers. Le droit des étrangers (*peregrini*) était le plus infime; on comprend dès lors la gravité de l'édit de Flaccus et l'importance du débat que les Juifs essayèrent d'élever sur ce point, sans qu'il leur fût possible de se faire entendre.

sont appelés juifs, parce que la plus grande partie des Juifs y habite, bien qu'ils soient épars et nombreux dans les autres. Que font nos ennemis? Ils chassent les Juifs de quatre quartiers et les refoulent dans un coin étroit du cinquième. Ils s'y trouvèrent entassés à ce point que les malheureux, dépouillés de tout ce qu'ils possédaient, se répandirent sur le rivage, cherchèrent un asile dans les tombeaux et jusque dans les fosses à fumier.

Cependant on se jeta sur leurs maisons désertes pour les piller; comme en temps de guerre on se partagea le butin. Aucune résistance ne s'étant produite [1], les boutiques des Juifs, qui étaient fermées à l'occasion du deuil de Drusilla [2], furent enfoncées; la

[1] N'est-il pas bien difficile d'admettre ce détail, quand nous savons le grand nombre de Juifs qu'il y avait à Alexandrie et la vengeance éclatante qu'ils tirèrent sous Claude de cette persécution?

[2] Drusilla était l'une des trois sœurs de Caïus et celle qu'il aimait le plus. Il eut avec elle un commerce criminel; on dit même que leur aïeule Antonia les surprit dans les bras l'un de l'autre, alors que Caïus avait encore la robe prétexte (Suétone, *Vie de Caïus*, XXIV). Dans la maladie qu'il fit au commencement de son règne, il l'avait déclarée par testament héritière de ses biens et de l'empire; il avait voulu qu'on adoptât dans les serments cette formule : *Caïus et ses sœurs me sont aussi chers que moi et mes enfants*. Drusilla fut mariée à Lucius Cassius Longinus, homme consulaire, mais bientôt après l'Empereur la lui ôta et la traita publiquement comme sa femme. Drusilla mourut la seconde année du règne de Caïus, l'an 38, suivant Dion Cassius (liv. LVII), et vraisemblablement dans l'été, vers le mois de juin ou de juillet. Cette indication nous est fort

foule fit main basse sur tout ce qu'elle trouva (et ce fut considérable), le traîna sur la place publique et s'appropria le bien d'autrui.

Le pillage, toutefois, causait moins de tort que l'interruption du négoce; le créancier perdait ses gages[1], le cultivateur, le matelot, le marchand, l'artisan, ne pouvaient se livrer à leur métier. On leur préparait une affreuse misère, non-seulement en les dépouillant en un seul jour de tout ce qu'ils possédaient, mais surtout en les empêchant de continuer le trafic qui les faisait vivre.

Tout cela sans doute était bien cruel, mais pour-

utile, car elle nous permet de fixer la date des événements. Ainsi Agrippa vint à Alexandrie vers le mois de juin de cette année (c'est l'époque des vents étésiens, comme nous l'atteste Pline, *Hist. natur.*, liv. LVIII, c. 74), et ce fut quelques semaines après son départ que la persécution éclata. Ce que Philon rapporte du deuil ordonné pour la mort de Drusilla est confirmé par Dion Cassius; Caïus ordonna qu'on décernât à la défunte les honneurs divins dans toutes les villes. Suétone raconte qu'à la mort de Drusilla, l'Empereur fit cesser toutes les fonctions publiques, et pendant ce temps ce fut un crime capital d'avoir ri, d'avoir été au bain, ou d'avoir soupé avec ses parents, sa femme et ses enfants... Caïus laissa croître sa barbe et ses cheveux, et par la suite ne jura jamais que par le nom de Drusilla. (*Vie de Caïus,* XXIV.)

[1] Comme partout, comme à toutes les époques et encore maintenant, les Juifs exerçaient à Alexandrie le trafic et l'usure. Remarquez le soin, l'insistance avec lesquels l'auteur israélite relève les inconvénients que ces désordres eurent pour le négoce: *les créanciers perdirent leurs gages!* Au milieu de pareilles calamités, ne dirait-on pas que ce cri est sorti des entrailles émues d'un usurier?

tant supportable, comparé à ce qui suivit. C'est chose pénible que la pauvreté, surtout quand elle est imposée par des ennemis, moins pénible cependant que le mauvais traitement, quel qu'il soit, qui touche aux personnes. Or, nos frères furent affligés de tant de misères que les mots les plus énergiques, tels qu'outrages et tourments, ne peuvent les exprimer. Comparée à la cruauté dont ils furent victimes, la conduite que des vainqueurs tiennent envers leurs ennemis vaincus est de la clémence et de la douceur. Les vainqueurs, en effet, prennent l'argent et font des prisonniers, mais il n'y a en cela de péril que pour les richesses et pour la liberté; les vainqueurs souffrent même que beaucoup soient rachetés par leurs proches et leurs amis et se laissent toucher à la pitié ou à l'amour de l'or. Qu'importe d'ailleurs à ceux qui échappent le moyen de salut, le motif qui les sauve? L'ennemi ensevelit ceux qui succombent sur le champ de bataille, et même à ses frais, quand il est équitable et humain. Ceux dont la haine s'étend jusqu'aux morts acceptent des trêves pour enlever les cadavres, afin que les derniers honneurs leur soient rendus. Voilà ce que font en guerre les plus cruels ennemis; voyons maintenant comment, en pleine paix, nous avons été traités par ceux qui étaient peu auparavant nos amis.

Après avoir pillé les maisons et chassé les Juifs de tous les quartiers, ils les cernèrent de toutes parts, comme font des ennemis, et les réduisirent à la plus

horrible famine. Les Juifs avaient sous leurs yeux leurs petits enfants et leurs femmes qui mouraient de faim; et cependant l'abondance régnait dans tout le pays, le fleuve avait largement inondé les campagnes, il y avait cette année une immense quantité de froment. Cédant à la famine, ils allaient, contre leur coutume, frapper à la porte de leurs proches et de leurs amis pour demander le nécessaire. Quelques-uns plus fiers, rougissant de s'abaisser au rôle servile de mendiants, se rendirent, les infortunés! sur la place publique, dans le seul but d'acheter des vivres pour eux et leurs familles. Aussitôt qu'elle les aperçut, la populace soulevée s'empara d'eux et les massacra; leurs cadavres furent traînés par toute la ville, au point que pas un de leurs membres ne resta pour la sépulture.

La rage populaire fit beaucoup d'autres victimes; ivre de sang, pareille à une bête féroce, la foule inventa de nouvelles formes de supplices. Partout où l'on trouvait des Juifs on les attaquait à coups de pierres ou à coups de bâton; on se gardait toutefois de les frapper d'abord aux endroits mortels, dans la crainte qu'une mort trop prompte leur épargnât quelque souffrance.

Il y en eut qui, à la faveur du désordre, trouvant les pierres et le bâton incommodes et grossiers, prirent les armes les plus promptes et les plus efficaces, le fer et le feu. Beaucoup de malheureux furent passés au fil de l'épée ou périrent dans les flammes. On vit

des familles entières, des maris avec leurs femmes, de petits enfants avec leurs parents inhumainement traînés et brûlés vifs dans les rues. On ne respecta ni la vieillesse, ni la jeunesse, ni l'innocence du premier âge. Quand le bois venait à manquer, on entassait autour des victimes des branches d'arbre, afin que la fumée les suffoquant leur apportât une mort plus lente et plus terrible, et leurs cadavres à demi consumés gisaient çà et là, spectacle lamentable et plein d'horreur ! Lorsque ceux qui étaient allés chercher du bois tardaient à revenir, on mettait le feu au mobilier de ceux qu'on avait pillés, on brûlait à la fois les biens et leurs maîtres. Cependant on réservait ce qu'il y avait de plus précieux, et on n'employait au bûcher, en guise de bois commun, que ce qui n'avait pas de valeur.

Il y en eut d'autres à qui on mit une corde au pied, qui furent de la sorte traînés par les rues, foulés aux pieds, et subirent la mort la plus cruelle. Comme si ce n'eût pas été assez d'un tel supplice, on s'acharna sur leurs cadavres, que l'on traîna dans toutes les rues jusqu'à ce que leur peau fût déchirée avec leurs nerfs et leurs chairs, et que leurs lambeaux épars fussent restés pièce à pièce attachés aux aspérités du sol.

Devant ces horribles spectacles, quelques Égyptiens jouaient, comme au théâtre, la douleur ; mais ceux qui montraient une douleur vraie du supplice de leurs proches et de leurs amis expiaient cette pitié pourtant si légitime : on les battait, on les fouettait,

et, après leur avoir infligé tous les tourments que leurs corps pouvaient supporter, on les mettait enfin en croix.

Flaccus, après avoir saccagé et ruiné les maisons des Juifs, après n'avoir laissé aucune portion de nos frères à l'abri de la persécution, montra qu'il n'était pas à bout d'inventions criminelles et imagina le plus abominable forfait. Notre ethnarque étant mort, Auguste, notre bienfaisant protecteur [1], avait institué un sénat ou conseil des Juifs; il avait, au sujet de sa formation, écrit à Magnus Maximus, président désigné d'Égypte et des pays voisins. Flaccus fit saisir trente-huit membres de ce sénat qu'on trouva dans leurs maisons, et donna aussitôt l'ordre de les enchaîner. Ces vieillards, les mains liées derrière le dos avec des cordes ou même des fers, furent conduits au théâtre en grande pompe, triste spectacle aussi bien à cause du temps que du lieu! Là, sous les yeux de leurs ennemis, assis en cercle autour d'eux, et après qu'on les eut mis tout nus pour comble d'ignominie, il les fit battre de verges, comme de vils scélérats. Il y en eut qui furent maltraités au point de rendre l'âme pendant qu'on les emportait, d'autres languirent plus longtemps sans espoir de recouvrer jamais la santé [2].

[1] Philon lui donne les noms d'*Évergète* et de *Soter*, titres qui furent portés, comme on sait, par les monarques de Syrie et d'Égypte. Le génarque ou ethnarque dont il est ici question est sans doute Acyla. (V. Josèphe, *Contre Apion.*)

[2] Ce traitement barbare est à peine croyable, tant le récit de

Bien que cette atroce iniquité ait été révélée ailleurs[1], il n'est pas hors de propos de la rappeler ici, pour la rendre plus notoire. Trois de nos sénateurs, Évodius, Tryphon et Andron, avaient été indignement dépouillés de leurs biens, et leurs maisons mises à sac. Le président le savait ; il l'avait appris, lorsque, sous prétexte de rétablir la concorde entre les partis, il avait tout d'abord mandé nos magistrats. Il les savait dépouillés, et cependant les faisait fouetter sous les yeux de leurs spoliateurs ; il aggravait le dénûment des uns par les tortures corporelles, il doublait la satisfaction des au-

Philon nous le montre arbitraire. Il ne faut pas cependant oublier que si Flaccus cherchait un appui dans la popularité, que s'il cherchait la popularité dans les persécutions infligées aux Juifs, il devait néanmoins éviter de se compromettre par des mesures illégales et peu motivées. Ou bien le texte de notre auteur est incomplet, ou bien, ce qui nous paraît plus probable, Philon s'abandonne tellement à son indignation et est si préoccupé de nous convaincre de la noirceur de Flaccus qu'il tait ce qui est de nature à expliquer, sinon à excuser sa conduite. Ainsi, ce n'est qu'incidemment, presque par hasard, qu'il nous apprend plus loin que le gouverneur avait essayé de rétablir la paix dans la ville, en réunissant les magistrats des Juifs et les principaux citoyens d'Alexandrie, pour les amener à une entente au début de la querelle.

[1] Philon fait-il allusion à des écrits perdus de lui, comme l'*Apologie des Juifs* et la *Palinodie à Caïus?* Mentionne-t-il quelque passage du mémoire justificatif remis à l'Empereur par Agrippa, ou quelque incident ignoré du procès qui fut porté au tribunal de César...? Toutes ces suppositions paraissent légitimes, mais il est impossible de s'arrêter exclusivement et certainement à aucune d'elles.

tres en ajoutant au profit de la spoliation le spectacle réjouissant de la honte de leurs victimes.

Je vais rapporter ici un détail qu'il vaudrait peut-être mieux omettre dans le récit de si grands maux, mais, tout petit qu'il est, il dénote une profonde malice. Il y a dans la ville une différence de flagellation, suivant la condition de ceux qu'on châtie : les Égyptiens ne sont pas fouettés comme les autres, et ce sont les licteurs d'Alexandrie, qu'on nomme *spathéphores*[1], qui flagellent les Alexandrins. Les présidents, prédécesseurs de Flaccus, et Flaccus lui-même, dans les premiers temps, avaient conservé à notre égard cet usage. C'est sans doute un allégement à l'infamie, un adoucissement à la torture, quand les choses se passent légalement et que le supplice n'est pas méchamment raffiné. Mais ce fut le comble de l'iniquité, quand les derniers des Juifs recevaient la punition de leurs fautes comme des citoyens d'Alexandrie, de voir des magistrats, des sénateurs que leur âge et leur titre rendaient respectables, traités avec moins d'égards que leurs subordonnés, et cruellement châtiés comme pouvaient l'être les plus vils des Égyptiens expiant justement leurs scélératesses.

Je néglige de dire que, même s'ils eussent commis des abominations, on devait avoir égard au temps, et différer le châtiment. Sous les présidents qui ne transgressent pas les lois et honorent leurs bienfai-

[1] Mot à mot, *Porte-verges*.

teurs [1], c'est un usage de ne punir les criminels qu'après la célébration des fêtes qui ont lieu à l'anniversaire de la naissance des empereurs. Or c'était durant ces fêtes que Flaccus affligeait de peines imméritées des gens innocents [2]. Ne pouvait-il, s'il tenait à les punir, les réserver pour plus tard? Au contraire, il pressait, il précipitait l'affaire dans le but de se rendre agréable à nos ennemis, espérant qu'en gagnant leurs bonnes grâces il viendrait à bout de ses desseins. J'ai vu autrefois des crucifiés qu'à l'approche de ces fêtes on rendait à leurs parents, selon l'usage, pour être ensevelis. On trouvait convenable de faire participer les morts au bienfait de ces réjouissances, et d'observer à leur égard la solennité. Loin de faire descendre les crucifiés de leur gibet, Flaccus faisait crucifier les vivants, à qui du reste les circonstances devaient procurer non point leur grâce, mais seulement un sursis. Avant de les crucifier, on ne laissait pas de les fouetter au milieu du théâtre, et de leur faire subir le supplice du fer et du feu. L'ordre des spectacles était ainsi fixé : depuis le matin jusqu'à la troisième ou la quatrième heure [3] on fouettait, on pen-

[1] Par ces bienfaiteurs, Philon entend les empereurs romains.

[2] Cette nouvelle indication chronologique confirme la précédente, qui se rapporte à la mort de Drusilla. L'anniversaire de la naissance de Caïus, suivant Suétone, était la veille des kalendes de septembre, par conséquent le dernier jour du mois d'août. Il y avait donc environ trois mois que duraient les persécutions contre les Juifs d'Alexandrie.

[3] Neuf et dix heures du matin.

dait, on rouait, on jugeait les Juifs, puis on les menait au supplice à travers l'orchestre [1]. A ces belles représentations succédaient les exercices des danseurs, des mimes, des joueurs de flûte et autres gens de théâtre. Mais pourquoi m'arrêter à ces détails?

Flaccus, voulant nous mettre aussi sur les bras la soldatesque, imagina une autre machination; il inventa une accusation calomnieuse, suivant laquelle les Juifs tenaient toutes sortes d'armes cachées dans leurs maisons. Il mande donc Castus, celui des centurions en qui il avait le plus de confiance, lui ordonne de prendre dans sa cohorte les hommes les plus décidés, et, sans enquête préalable, d'envahir les maisons, pour s'assurer si les Juifs ne recélaient pas d'armes. Le centurion s'empresse d'obéir. Les Juifs, qui ne savaient rien de cette embûche, furent d'abord interdits de frayeur; leurs femmes et leurs enfants les tenaient embrassés et les arrosaient de larmes, dans la crainte d'être emmenés captifs; c'était le dernier malheur qu'ils eussent à redouter après le pillage; ils l'attendaient.

Mais quand ils entendirent un des perquisiteurs s'écrier : « Où avez-vous caché les armes? » ils respirèrent plus librement, et ouvrirent, pour les montrer, les endroits les plus secrets de leurs demeures; ils étaient à la fois joyeux et attristés : joyeux de

[1] Partie du théâtre où s'exécutaient les danses, où le chœur faisait ses évolutions. Chez les Romains l'orchestre était réservé aux sénateurs.

pouvoir découvrir la fausseté de l'accusation, attristés de songer qu'on ajoutât foi si aisément aux calomnies de leurs ennemis, et surtout de voir ces faibles femmes, jusque-là renfermées et qui n'avaient jamais franchi le seuil de leur appartement, des vierges qui, par pudeur, évitaient même les regards de leurs proches, de les voir tremblantes, exposées à la curiosité de gens inconnus, que dis-je? de grossiers soldats.

Les perquisitions, faites avec le plus grand soin, n'amenèrent la découverte d'aucune arme offensive ou défensive ; les Juifs n'avaient ni casques, ni cuirasses, ni boucliers, ni hallebardes, ni glaives, ni balistes, ni frondes, ni flèches, ni javelots. On ne leur trouva même pas de ces couteaux qui servent aux usages journaliers de la cuisine. On connut par là la simplicité de leur vie, et qu'ils n'admettaient à leur table aucun de ces mets raffinés et délicats qui provoquent aux excès, et engendrent la pétulance, source de tous maux.

Il est vrai que quelque temps auparavant des armes avaient été enlevées aux Égyptiens par un certain Bassus, que Flaccus en avait chargé. Mais alors on pouvait voir un grand nombre de vaisseaux, remplis d'armes de toute sorte, aborder aux quais du fleuve, les bêtes de somme aller chargées de faisceaux de lances suspendus des deux côtés et se faisant équilibre, des chariots de guerre passer à la file, rangés et remplis d'armes ; et cette file s'étendait sur une longueur de dix stades, depuis le port jusqu'à l'arsenal royal où l'on devait déposer les armes. On

fit donc, à bon droit, des perquisitions chez les Égyptiens : leurs tentatives fréquentes de rébellion les avaient rendus suspects à ce point que, comme on renouvelle tous les trois ans la célébration des jeux sacrés, les gouverneurs, cet espace de temps écoulé, étaient obligés de passer la revue des armes apportées dans la province, afin d'empêcher les préparatifs séditieux, ou d'en amoindrir la gravité en ne leur laissant pas le temps de s'accomplir [1].

Quant à nous, quel besoin y avait-il de nous soumettre à cette vexation? Quand avons-nous été suspects de sédition? Ne sommes-nous pas, aux yeux de tous, des gens paisibles? Nos occupations journalières ne sont-elles pas à l'abri de tout blâme, ne tendent-elles pas à la concorde et à la paix de la cité? Si les Juifs avaient eu des armes, ils auraient perdu plus de quatre cents maisons d'où on les avait chassés après le pillage de leurs biens. Mais pourquoi ne fit-on, chez leurs spoliateurs, aucune recherche pour s'assurer s'ils n'avaient pas ou des armes leur appartenant en propre, ou des armes

[1] Il y a là, pour l'histoire de l'Égypte, des documents curieux ; ce passage n'est pas moins intéressant à un autre point de vue : car il nous montre les duretés et les soupçons de Flaccus plutôt comme des habitudes contractées dans le gouvernement d'un pays toujours prêt à la sédition, que comme des mesures inouïes et injustifiables. D'ailleurs les Juifs, dont Philon fait ici des agneaux sans malice et sans défense, n'étaient pas autant à l'abri des soupçons qu'il le prétend : la suite le prouva.

ravies[1]? C'est que, je le répète, tout ceci était une manœuvre de Flaccus, acharné contre nous et cherchant à exaspérer la foule.

On n'épargna pas même les femmes : non-seulement dans la place publique, mais encore au théâtre, on se saisissait d'elles comme de captives de guerre; on les traînait sur la scène en les accablant des derniers outrages. Si l'on reconnaissait qu'elles n'étaient pas de notre race, on les relâchait : car on en arrêta beaucoup qu'on prit pour Juives avant de s'assurer qu'elles l'étaient. Quand on les reconnaissait pour nous appartenir, les spectateurs [2], transformés en tyrans et en maîtres, leur faisaient offrir de la viande de porc [3]. Celles que les tourments effrayaient et qui en mangeaient étaient remises en liberté; mais celles qui refusaient de toucher les viandes étaient livrées au bourreau pour subir les plus affreux supplices. Cette résistance pourtant, après ce

[1] Ce qui, exprimé plus clairement, signifie : *On ne déposséda point les Juifs de leurs maisons parce qu'on ne leur trouva point d'armes, mais si cette allégation avait été autre chose qu'un prétexte, on aurait dû ne pas laisser ces mêmes armes entre les mains de nos ennemis. Les événements antérieurs en faisaient un devoir au président.*

[2] N'oublions pas que la chose se passe au théâtre et que les vexations infligées aux Juifs sont, en quelque sorte, les intermèdes des pièces que l'on joue.

[3] C'était le moyen généralement employé dans la persécution des Juifs. Philon (*Tout homme de bien est libre*) et Josèphe (*Guerre Jud.*, II) y font allusion, en parlant de la résistance héroïque des Esséniens.

que nous venons de dire [1], était la preuve la plus éclatante de leur innocence.

Non content d'exercer contre nous son pouvoir, Flaccus songea à abuser, pour nous nuire, de celui de l'Empereur. Nous avions, dans les limites que nos lois autorisent, témoigné à Caïus notre vénération par un édit en son honneur [2]. Voulant joindre l'acte aux paroles, nous présentâmes cet édit au président en le suppliant, puisqu'on ne nous permettait pas d'envoyer une députation, de le transmettre à Rome par ses propres messagers. Il le lut, donna à la plupart des passages des signes d'assentiment, puis, souriant et satisfait, ou du moins feignant de l'être : « Je vous sais gré, nous dit-il, de l'affection que vous portez à l'Empereur ; j'enverrai, comme vous le demandez, le décret, ou moi-même j'accomplirai la charge d'ambassadeur [3]. Caïus connaîtra votre modération et votre

[1] Après la justification que nous venons d'indiquer.

[2] Il s'agit probablement d'un décret rendu par les magistrats juifs à l'occasion de l'anniversaire de Caïus ; ce décret (ψήφισμα) était une sorte d'*adresse* qui exprimait les vœux et les félicitations du peuple, comme l'indique son nom grec, qui signifie *vote, suffrage, décision populaire*.

[3] Flaccus était dans la cinquième année de son gouvernement lors de la mort de Tibère, en 37 ; car il avait reçu l'Égypte pour six ans, et sa charge expirait en 38, l'année de ces événements. On était alors au commencement de l'automne, Flaccus devait donc considérer comme prochain son retour à Rome ; il pouvait donc à la rigueur, sans y apporter la mauvaise foi dont Philon l'accuse, promettre de remettre lui-même le décret des Juifs aux mains de Caïus et le garder jusqu'à l'expiration de sa charge.

soumission que j'ai eu lieu d'éprouver. » Il n'en dit pas davantage, mais la vraie louange n'a pas besoin d'être relevée par de longues phrases.

Nous le remerciâmes de ces promesses qui nous comblaient de joie et nous donnaient l'espoir que notre décret serait bientôt connu de l'Empereur. N'avions-nous pas raison d'espérer? Tout ce qui est envoyé avec diligence par l'intermédiaire des présidents ne parvient-il pas sans retard à votre connaissance [1]?

Ceci ressort des termes mèmes que notre auteur prète au président : « J'enverrai, dit-il, votre décret, ou je vous servirai moi-même d'ambassadeur. » Cette considération n'aurait-elle pas dû suspendre le jugement et arrèter le blâme d'un historien moins passionné?

[1] Ce passage est étrange; à quel personnage sous-entendu s'adresse le mot *votre* (en grec ὑμῖν)? Gelenius, dans sa traduction latine (édit. de Genève, p. 758), écrit, sans tenir compte du texte : *ad imperatoris notam, à la connaissance de l'empereur.* Thomas Mangey (tom. II, p. 532) propose de substituer ἡγεμόνι à ὑμῖν, conformément à la version de Gelenius. Cette substitution n'est pas autorisée par les manuscrits; bien qu'elle soit dans le sens général du passage, elle nous semble hasardée. Comment d'ailleurs, en présence de la concordance des manuscrits, mettre cette bizarrerie sur le compte d'un copiste? Nous aimons mieux convenir de l'embarras où elle nous laisse que de chercher à l'expliquer quand même. Le lecteur reste libre d'adopter ou de rejeter les conjectures qu'elle suggère : le *Contre Flaccus* serait-il une pièce extraite du dossier du procès soutenu par les Juifs alexandrins au tribunal de Caïus, et dans laquelle l'avocat aurait oublié de corriger le mot *votre* (ὑμῖν) qui paraît s'adresser à l'Empereur? Ou bien cet ouvrage, comme l'histoire de la légation, n'aurait-il pas été écrit pour Claude? Cette explication, fondée sur la fable d'Eusèbe qui fait revenir

Mais Flaccus, sans se soucier de notre requête et de sa promesse, garda le décret, voulant nous faire passer, seuls parmi tous les peuples qui sont sous le soleil, pour ennemis du prince. Toute cette conduite n'est-elle pas d'un homme qui depuis longtemps et de parti pris nous dresse des embûches, qui ne cède pas à l'entraînement d'une inimitié passagère?

Mais Dieu, qui veille aux affaires humaines, nous découvrit les flatteries mensongères de Flaccus et la trame des odieuses machinations dont nous étions victimes; Dieu bientôt après eut pitié de nous et nous mit à même de réaliser notre espérance : le roi Agrippa étant survenu à Alexandrie fut instruit par nous[1] des

Philon à Rome et lire la *Légation* au milieu du sénat, nous sourit moins que la précédente.

[1] L'auteur semble ici parler de lui-même. — Il y a d'ailleurs dans ce passage une difficulté de chronologie et d'histoire à peu près insurmontable. D'après les termes du *Contre Flaccus*, il est clair que l'arrivée d'Agrippa est postérieure à la démarche faite auprès du président pour lui remettre le décret, postérieure par conséquent au mois de septembre de l'an 38; c'est donc d'un nouveau voyage du roi de Judée à Alexandrie qu'il est ici question. Nous sortirions aisément d'embarras en plaçant ce voyage en l'an 39, lorsqu'Agrippa revint à Rome à la suite du tétrarque Hérode, son oncle, pour l'accuser et lui prendre sa tétrarchie (Josèphe, *Guer. Jud.*, II); mais comment accorder cela avec ce qu'on lit quelques lignes plus bas, que l'entremise d'Agrippa en faveur des Juifs fut fatale à Flaccus? Il faut donc placer ce voyage en 38, durant la présidence de Flaccus : or il est difficile d'admettre qu'Agrippa soit revenu à Alexandrie aussitôt après y avoir reçu les avanies que l'on sait. D'ailleurs, cette difficulté supprimée, il faudrait expliquer la contradiction

embûches que Flaccus avait dressées pour notre ruine; il secourut notre détresse et promit qu'il se chargerait de transmettre à Rome notre décret. Nous avons appris depuis qu'il le fit en justifiant le délai : ce délai ne tenait pas à ce que nous avions tardivement songé à honorer l'auguste famille de nos bienfaiteurs : nous avions voulu le faire depuis longtemps, mais la malveillance du président nous en avait empêchés.

Après cela[1] la Justice divine, secours des innocents

qui existe entre le texte du *Contre Flaccus,* attestant qu'Agrippa n'a pu recevoir à Alexandrie le décret dont il s'agit avant le mois de septembre de l'an 38, et un passage de la *Légation* qui affirme, contre toute probabilité, que ce décret lui fut remis lorsqu'il passa par Alexandrie en allant prendre possession du royaume que Caïus lui avait donné. Dira-t-on qu'il ne s'agit point dans la *Légation* d'un décret, mais d'un mémoire où se trouvaient exposées les plaintes des Juifs? Mais, quand Agrippa vint à Alexandrie, les persécutions contre les Juifs n'avaient point encore commencé, puisque son arrivée en fut le signal. Nous en sommes réduits à accuser le défaut de mémoire de Philon, ou l'altération des textes, de cette difficulté insoluble.

Nous serions tentés de croire qu'Agrippa, qui avait emporté d'Alexandrie un vif ressentiment contre Flaccus, apprit bientôt après les vexations de ses coreligionnaires, et que ce fut pour lui un nouveau grief, un nouveau prétexte d'accusation à Rome contre le gouverneur. L'année suivante, en 39, il revint à Alexandrie, y trouva les Juifs dans la désolation et promit de mettre son influence à leur service. Philon a peut-être confondu cette double intervention que sépare la chronologie, et qu'il eût fallu distinguer, à cause des motifs différents qui firent agir Agrippa dans chacune des deux circonstances.

[1] C'est sur ce passage que nous nous fondons pour croire que l'intervention d'Agrippa, sans sauver les Juifs, perdit Flaccus.

opprimés, vengeance des crimes, commença à attaquer Flaccus. Il fut tout d'abord accablé d'une calamité inouïe, d'une ignominie telle que jamais aucun président avant lui n'en avait essuyé depuis que l'empire du monde appartient à la famille d'Auguste. Sous Tibère et sous son père, lorsque des gouverneurs de province avaient fait dégénérer leur autorité légitime en tyrannie, c'est-à-dire quand ils avaient affligé les villes qui leur étaient soumises de maux insupportables, en pratiquant la corruption et la concussion, en exilant des innocents, en faisant punir sans jugement des citoyens, de retour à Rome après le temps de leur magistrature, ils devaient rendre compte au prince de leur conduite, surtout lorsque des députations des provinces maltraitées allaient porter plainte à César. Alors, en juge équitable, l'Empereur écoutait et pesait les raisons des accusateurs et de l'accusé, ne rendait le jugement qu'après que toutes les formes de la procédure avaient été épuisées. Inaccessible à la faveur ou à la haine, le souverain ne s'inspirait que de l'équité. Ce fut au sein même de son gouvernement, avant l'expiration de sa charge[1], que la Justice di-

Philon, après avoir raconté que le roi de Judée fit parvenir les félicitations des Alexandrins à Rome en accusant le président de les avoir gardées par malveillance, ajoute que *là-dessus*, ἐπὶ τούτοις, la justice de Dieu attaqua Flaccus.

[1] Peut-être la charge n'était-elle pas tout à fait à son terme, mais elle en était du moins très-près, puisque nous sommes à l'automne de l'année 38, qui devait être la dernière année de la présidence de Flaccus.

vine[1], ennemie des méchants, irritée par l'excès de ses crimes, vint surprendre et saisir Flaccus. Voici comment.

Flaccus se flattait que l'Empereur avait cessé de le suspecter[2], qu'il l'avait apaisé par ses lettres remplies

[1] Philon personnifie la justice. Comme on le voit dans le livre sur *la Création du monde*, Dieu, selon notre philosophe, est entouré de puissances qui sont ses anges, ses Verbes, et gouvernent l'univers : la Justice ou Puissance vengeresse est un de ces *Logoi*.

[2] Flaccus avait trempé dans la conspiration de Séjan contre Agrippine. On sait que Tibère se servit de cet ambitieux favori pour se défaire de la femme et des enfants de Germanicus. Flaccus fut sans doute l'un de ceux qui contribuèrent par leurs délations à fournir à Tibère les prétextes qu'il cherchait contre Agrippine. Cette femme courageuse, fidèle à la mémoire de son mari, avait osé se plaindre de sa fin prématurée, et l'Empereur, la prenant par la main, lui avait cité un vers grec qui signifie :

Ah! si vous ne régnez, vous vous plaignez toujours.

Agrippine morte après d'indignes et barbares traitements, Néron et Drusus, ses deux fils aînés, immolés à la haine de leur aïeul, Caïus, le seul survivant de cette famille infortunée, dissimula son ressentiment du vivant de Tibère. Dans les premiers mois de son principat, soit par générosité, soit par calcul et pour asseoir solidement sa popularité, Caïus brûla publiquement les papiers qui compromettaient tous les ennemis de sa famille, et jura qu'il n'en avait lu aucun. Dion Cassius, rapportant ce fait avec Suétone, ajoute que ceci était une comédie, qu'on ne brûla que des copies et qu'on garda les originaux de ces pièces qui intéressaient un grand nombre de hauts personnages. Nous ne sommes pas éloignés de croire fondée l'accusation de Dion Cassius, de penser que Flaccus était l'un de ceux que ces papiers concernaient, que Caïus avait jusque-là patiemment attendu

de basses adulations ou par les longues harangues qu'il adressait souvent en son honneur au peuple d'Alexandrie, et enfin parce qu'il avait réussi à se concilier la faveur de la plus grande partie de la ville : vain espoir! comme celui de tous les méchants que le châtiment mérité vient frapper au sein de leurs rêves de bonheur.

Le centurion Bassus [1], envoyé d'Italie avec sa cohorte, s'embarqua sur des vaisseaux très-rapides, et quelques jours après son départ s'arrêta, au déclin du jour, non loin d'Alexandrie, sous le phare. Le pilote reçut l'ordre d'attendre en mer le coucher du soleil. Bassus voulait survenir à l'improviste, dans la crainte que Flaccus, ayant eu vent de son arrivée, ne fît échouer sa mission à la faveur du désordre qu'il exciterait. La nuit tombée, le navire aborda. Bassus débarque avec ses gens et s'avance sans avoir été reconnu, sans avoir reconnu personne. Il trouve un soldat qui faisait le guet et lui demande la demeure du préfet

l'occasion que lui fournissaient enfin les récriminations des Juifs, les plaintes d'Agrippa et la fin prochaine de la présidence de Flaccus.

[1] C'est apparemment le personnage dont il a été parlé plus haut, qui avait exécuté des perquisitions à Alexandrie. Bassus, sans doute, connaissait la ville et le pays; c'est pourquoi on l'avait chargé d'arrêter Flaccus. Au mystère dont il s'entoure, à la promptitude de ses mouvements, on reconnaît quelle chose grave c'était, comme le remarque Philon dans la *Légation*, de s'attaquer à un gouverneur dans une province lointaine, remplie de troupes qu'il avait pu gagner.

des soldats : il songeait à s'ouvrir à lui pour s'assurer son concours si une force armée plus considérable lui devenait nécessaire. Il apprend qu'il a été invité à dîner avec Flaccus chez Stéphanion, affranchi de Tibère.

Sans tarder, Bassus se dirige vers la maison de Stéphanion, se poste dans le voisinage, et envoie en espion l'un des siens, déguisé sous un accoutrement d'esclave, pour que la ruse ne soit point éventée. L'espion se glisse dans la salle du festin, comme s'il était l'un des serviteurs des convives. Après avoir observé tout soigneusement, il revient en rendre compte à Bassus, qui, sachant le vestibule mal gardé et Flaccus accompagné seulement de dix ou quinze domestiques, donne à sa troupe le signal.

En un instant la salle du festin est envahie, une partie des soldats, l'épée à la main, environne tout-à-coup Flaccus, qui, loin d'attendre rien de pareil, buvait en ce moment à la santé d'un convive et ne songeait qu'à faire bonne chère. Bassus s'approche : à sa vue le président reste interdit; il veut se lever, il aperçoit la garde qui l'entoure; avant de rien entendre, il comprend la volonté de Caïus, l'ordre donné aux soldats et le sort qui l'attend. En de pareils instants l'esprit est doué d'une sorte d'intuition qui rassemble dans une seule perception des événements qu'un long intervalle sépare.

Tous les convives se lèvent frissonnant d'épouvante : ce festin pouvait leur être funeste; la fuite

ne les sauvait pas. D'ailleurs nul n'osait la prendre ; et puis comment fuir? Toutes les issues étaient gardées[1].

Sur l'ordre de Bassus, les soldats emmènent Flaccus de ce festin qui devait être pour lui le dernier. N'était-il pas juste qu'il se vît arraché du sein du foyer pour être conduit au tribunal, lui qui avait jadis violé le foyer de tant d'innocents? Ce qui lui arrivait était jusque-là sans précédent[2] : on n'avait jamais vu dans sa province un gouverneur pris vif et traité en ennemi.

Je crois qu'il fut ainsi châtié à cause des Juifs que cet ambitieux, avide de gloire, avait voulu anéantir, et cela me paraît d'autant plus vraisemblable, qu'il fut pris pendant une fête nationale que les Juifs célèbrent à l'équinoxe d'automne, sous des tentes[3]. La fête était suspendue : car nos magistrats, après toutes sortes de tortures et d'outrages, avaient été jetés en prison, et le peuple compatissait à leur douleur aussi vivement qu'à la sienne, car chacun avait à déplorer des calamités domestiques. L'affliction redouble quand elle empêche de célébrer les réjouissances, de s'abandonner à la tranquillité et au repos

[1] Ce tableau est peint de main de maître et rappelle quelques-unes des plus belles pages de Tacite.

[2] Sage politique qu'il était dangereux d'abandonner; car l'autorité souffre toujours de ces sortes d'exécutions.

[3] La fête des Tabernacles, ou *Scénopégie*, avait lieu à l'équinoxe, après les moissons, avant les semailles.

d'esprit que réclame le temps d'une fête. Les Juifs étaient sous le poids d'une douleur à laquelle ils ne pouvaient trouver aucun soulagement ; pliant sous le faix de l'angoisse, ils osaient à peine, à la faveur des ténèbres, se réunir dans leurs maisons.

Survint le bruit de l'arrestation du gouverneur : les Juifs crurent à une fausse nouvelle et ne ressentirent que de l'indignation en pensant qu'on se faisait un jeu de leur tendre un nouveau piége. Mais bientôt la ville s'emplit de tumulte, les gardes de nuit courent çà et là, des cavaliers vont et viennent avec agitation de la ville au camp[1].

Étonnés de ces allures étranges, quelques-uns des nôtres se hasardent à sortir pour aller aux informations ; car il paraissait être survenu quelque chose de nouveau. Quand ils eurent la certitude que Flaccus avait été arrêté et pris comme dans un filet, les Juifs, levant les mains au ciel, et rendant grâces au Dieu qui veille sur les affaires humaines, dirent : « Nous ne nous réjouissons pas[2], Seigneur, du malheur d'un ennemi;

[1] A Alexandrie, comme à Jérusalem, à Rome et près de toutes les villes importantes, les Romains avaient établi un camp destiné à tenir en respect les séditieux. A Jérusalem, la tour Antonia servait de forteresse à la garnison romaine ; c'est de cette tour que le tribun Lysias sort, pour rétablir dans la ville sainte l'ordre troublé par les ennemis de l'apôtre Paul. V. *Actes des Apôtres*, p. 175 de mon édition.

[2] La première phrase de cette prière des Juifs est toute chrétienne ; mais il est clair qu'elle vient plutôt de la rhétorique de Philon que de la situation. Est-il possible d'en douter, en réflé-

tes saintes lois nous enseignent à plaindre l'infortune : nous te rendons les grâces qui te sont dues pour avoir eu pitié de nous, pour avoir soulagé notre affliction jusqu'ici sans trêve. »

La nuit se passa ainsi pour eux en invocations, en chants de reconnaissance. Dès le matin, ils sortirent des portes et se répandirent sur le rivage voisin, car ils n'avaient plus de lieux saints. Là, dans l'endroit le plus pur qu'ils trouvèrent [1], ils s'écrièrent tous d'une voix :

« Seigneur, roi suprême des êtres mortels et immortels [2], nous prenons à témoin de nos actions de grâces la terre, la mer, le ciel et l'univers qui du moins nous restent : car les hommes nous ont enlevé l'usage de tous les autres êtres, nous ont chassés

chissant que l'irritation des Juifs était légitime et portée au comble, que les passions populaires sont plus violentes que philosophiques, et surtout en entendant, quelques lignes plus bas, dans la prière faite au bord de la mer, ce cri de haine et de vengeance, parti du cœur : « Merci, mon Dieu, d'avoir exaucé nos prières, d'avoir puni Flaccus et de l'avoir puni sous nos yeux, pour notre satisfaction ! »

[1] La pureté requise chez les Juifs pour le lieu de la prière consistait surtout à ce qu'il ne fût souillé par rien de ce qui rappelait le culte des idoles.

[2] Il faut, pour bien comprendre la pensée de Philon sur ce qu'il nomme *les êtres mortels et immortels*, connaître le passage de son livre sur *la Création du monde*, où il qualifie de mortel et périssable tout ce qui est terrestre et participe à la nature de la matière, et d'immortel et impérissable tout ce qui appartient au ciel.

de la ville, des édifices publics et de nos maisons, en sorte que nous sommes seuls sur la terre à n'avoir ni patrie ni asile, et cela par l'inimitié du gouverneur.

« Mais tu nous as donné l'espoir de voir nos misères réparées, tu commences à exaucer nos prières, puisque cet ennemi de notre race, cet auteur de nos maux, cet homme superbe, qui demandait sa gloire à la persécution, tu l'as soudain renversé, sans l'éloigner de nous : tu as voulu non pas que nos oreilles et nos yeux fussent réjouis de ce spectacle, mais nous présager de la sorte, contre toute espérance, un meilleur avenir. »

A cela se joignit une circonstance qui me semble révéler l'intervention de la Providence divine [1]. Flaccus avait mis à la voile au commencement de l'hiver [2] (car il était juste que celui dont les crimes avaient souillé tous les éléments fût en butte sur mer aux coups de la tempête); après des périls sans nombre, il arriva en Italie [3] où l'attendaient deux accusateurs acharnés, Lampon et Isidore; jadis, courbés devant

[1] Cette préoccupation de substituer partout la justice céleste aux passions et aux rancunes de la terre nous semble aujourd'hui naïve et superstitieuse; mais il faut, pour juger ce qu'il y a de moral et d'élevé dans cette affirmation énergique de la Providence divine, se reporter aux idées et aux mœurs des temps.

[2] Flaccus resta vraisemblablement quelques semaines en Égypte, pendant que l'on s'occupait de rassembler les éléments de son procès et de lui chercher des accusateurs.

[3] Sans doute vers le commencement de l'année 39.

lui, ils le saluaient des noms de Seigneur, d'Évergète, de Soter [1] et d'autres titres semblables, maintenant ils se déclaraient ses adversaires, et avec quel avantage ! Ils avaient pour eux le droit de leur plainte sur lequel ils comptaient, puis la faveur du maître souverain qui, comme ils le savaient, détestait Flaccus, mais qui, pour l'instant, allait avec lui jouer le rôle de juge, ne voulant pas paraître le condamner sans l'entendre. Or la chose eût paru telle si, sans attendre l'accusation, sans écouter la défense, l'Empereur, cédant à son animosité personnelle, eût prononcé contre lui la peine capitale. Rien n'est plus accablant pour les grands que d'être accusés par les petits, pour un magistrat que d'être accusé par ses subordonnés ; c'est comme si un maître était recherché en justice par les esclaves qui sont nés dans sa maison ou par ceux qu'il a achetés [2].

Cette humiliation pourtant était peu de chose auprès de celle qui suit : ce n'étaient point ici des accusateurs pris au hasard dans la foule des anciens sujets de Flaccus, et qui soudain conspiraient contre lui ;

[1] *Seigneur,* en latin *Dominus*, en grec Δεσπότης. Auguste avait défendu sévèrement qu'on lui donnât ce titre jusque-là réservé aux dieux. Tibère le refusa de même; Caïus l'exigea. Les titres d'Évergète et de Soter étaient devenus en quelque sorte des appellations royales dont Flaccus était sans doute friand, comme de toute flatterie exagérée.

[2] La loi romaine n'admettait pas le témoignage de l'esclave contre son maître ; Josèphe reproche à Tibère d'avoir écouté et provoqué les délations d'Eutychus, cocher du roi Agrippa, contre ce prince.

c'étaient des hommes qu'il avait poursuivis de son inimitié la plus grande partie du temps de sa présidence.

Lampon avait été accusé du crime de lèse-majesté envers Tibère et poursuivi pour ce fait pendant deux ans [1]. Flaccus, qui était son juge, mettait du mauvais vouloir à différer la sentence, afin que, si l'accusé se retirait absous, il fût du moins tourmenté le plus longtemps possible par la crainte que faisait naître en lui l'incertitude, et qui lui rendait la vie plus amère que la mort.

Après avoir gagné sa cause, Lampon prétendit qu'on en voulait à ses biens : car on l'avait forcé de prendre l'intendance du gymnase [2], et il alléguait que sa fortune était loin d'être suffisante à soutenir les frais d'une pareille charge, soit que cet homme sordide et avare cherchât un prétexte de se refuser aux dépenses nécessaires, soit qu'il possédât en réalité moins qu'il ne s'était jadis vanté de posséder :

[1] Il faut lire dans Tacite (*Annal.*, liv. I, 73, 74, 75) les rigueurs inouïes que Tibère imagina de couvrir par cette loi de lèse-majesté. Tout devenait coupable, un geste, un sourire, une intention, une démarche, un marché. On en voulait sans doute aux richesses de Lampon, et c'était un prétexte pour lui faire rendre gorge.

[2] Il y avait à Alexandrie, depuis Auguste, un amphithéâtre bâti par les Romains, comme nous l'apprend Strabon. Ce passage nous porte à penser que les dépenses nécessitées par les jeux étaient à la charge de la ville, et que l'on désignait pour les faire un des citoyens réputés pour leurs richesses. Cette intendance n'était pas sans doute un honneur du goût de tout le monde, mais il fallait se résigner à cet impôt extraordinaire.

la suite des événements montra en effet qu'il était moins riche qu'on ne le supposait, puisqu'il n'avait rien autre chose que ce que ses concussions et sa friponnerie lui avaient acquis.

Il était préposé aux affaires litigieuses auprès des présidents, et avait pour charge d'enregistrer, par ordre, leurs sentences. Sur ses registres, il se prêtait à supprimer certains mots, à en laisser passer d'autres; parfois il y insérait des mots qui n'avaient point été prononcés dans le jugement, en changeait ou en déplaçait d'autres à sa guise, scribe infidèle, trafiquant d'une syllabe, d'un accent[1]. Souvent la voix publique le flétrit hautement du nom de *Calamosphacte,* c'est-à-dire *Plume-Bourreau,* et à bon droit : car ses écritures assassinaient bien des gens ou les rendaient plus misé-

[1] En lisant ce passage empreint d'indignation, on se rappelle avec quelle finesse, avec quel mordant Lesage parle des greffiers dans le *Diable boiteux :* « Je suis curieux, reprit l'écolier, « d'apprendre ce que fait certain homme que je vois en bonnet « de nuit et en robe de chambre. Il écrit avec application, et il « a près de lui une petite figure noire qui lui conduit la main « en écrivant. — L'homme qui écrit, répondit le Diable, est un « greffier, qui, pour obliger un tuteur très-reconnaissant, al- « tère un arrêt rendu en faveur de sa pupille; et la petite figure « noire qui lui conduit la main est Griffaël, le démon des gref- « fiers. — Ce Griffaël, répliqua don Cléophas, n'occupe donc cet « emploi que par *interim ;* puisque Flagel est l'esprit du bar- « reau, les greffiers, ce me semble, doivent être de son dépar- « tement. — Non, repartit Asmodée, les greffiers ont été jugés « dignes d'avoir leur diable particulier ; et je vous jure qu'il a « de l'occupation de reste. »

rables que si on les eût fait mourir; sans sa fraude, ces gens auraient pu gagner leur procès et jouir de leurs biens, tandis qu'ils se voyaient réduits à une pauvreté imméritée par ce prévaricateur, qui trafiquait de leur substance avec leurs ennemis.

Il était d'ailleurs impossible que, dans une province aussi considérable, les gouverneurs eussent toutes les affaires présentes à l'esprit. Les causes publiques et privées affluaient, s'entassaient l'une sur l'autre; puis les présidents n'avaient pas seulement à juger[1], mais encore à administrer les tributs et les impôts, et cette administration leur prenait la plus grande partie de l'année. Lampon, ayant été commis à la garde si importante des affaires de justice et des sentences respectables qui les concernent, mettait à prix l'oubli du juge, inscrivant comme perdus les procès aux parties qui les avaient gagnés. Il est vrai que c'était au prix de grandes largesses ou plutôt d'une infâme corruption. Tel était Lampon, l'accusateur de Flaccus.

Isidore n'était pas moins scélérat. C'était un homme turbulent, factieux, ennemi de la paix et du repos public, passant sa vie à provoquer des séditions, habile à

[1] Le gouverneur dans sa province avait les doubles attributions, civiles et militaires, du préteur. En latin ce nom signifie chef (de *præeo, marcher devant, guider*). Le titre de préteur s'appliquait à la fois au général et au juge; quand il avait le sens de général, il désignait surtout un chef de troupes étrangères; le sénat décorait souvent des insignes de la préture les rois, comme Agrippa, qu'il faisait ses lieutenants dans leurs royaumes.

allumer ou à attiser le feu d'une révolte. Il s'entourait d'un vil ramas de populace, foule de gens sans aveu, répartis en groupes ou corporations. Il y a dans Alexandrie un grand nombre de confréries [1], associations sans aucun but moral, qui servent de prétexte aux banquets, à l'ivrognerie, aux orgies et aux querelles qui en sont la suite. On les nomme dans le pays *clines* ou *synodes* [2]. Isidore tenait la première place dans toutes ces confréries ou dans la plupart, avec les titres de clinarque et de symposiarque [3]; il ne méritait que celui de perturbateur [4]. Quand il voulait faire quelque coup pernicieux, tous ces gens, obéissant à un

[1] Philon se sert, pour les désigner, non du mot ἑταιρία qui, étymologiquement, répondrait mieux peut-être au mot *confrérie*, mais du mot θίασος. Nous faisons cette remarque pour en conclure que les confréries alexandrines, qui avaient sans doute quelque analogie avec les mystères d'Éleusis, n'étaient pas sans lien avec la religion de l'antique Égypte. En effet, le mot θίασος désigne en grec une troupe de gens qui célèbrent la fête d'un dieu (surtout de Bacchus) par des danses, des chants et des festins. Il est certain que notre auteur, en employant ce terme, a eu l'intention de définir les réunions dont il parle, puisqu'il ajoute que leur nom, dans le langage du pays, est autre.

[2] Κλίνη signifie proprement *lit*, et par extension le banquet dans lequel on se servait de lits pour se mettre à table. *Synode* signifie simplement *réunion*.

[3] Clinarque (de κλίνη, festin, et de ἄρχων, chef), chef du festin. — Symposiarque (de συμπόσιον, banquet, et de ἄρχων, chef), chef du banquet.

[4] Le mot dont se sert Philon est plus expressif et signifie *trouble-ville*, ταραξίπολις; nous dirions aujourd'hui *révolutionnaire* ou *démagogue*.

même mot d'ordre, accouraient en foule autour de lui, pour dire et faire ce qu'il commandait.

Dans le commencement, il avait de l'influence auprès de Flaccus; mais, voyant diminuer son prestige, il s'assura le concours des misérables qui vivent de la table d'autrui ou de l'entreprise des applaudissements populaires [1], et leur donna l'ordre de se réunir dans le gymnase. Quand ils l'eurent rempli, ils se mirent à accuser Flaccus sans aucune raison, à le charger de crimes imaginaires, à lui reprocher des actes qu'il n'avait pas commis. Leurs clameurs prolongées étonnèrent non-seulement Flaccus, mais aussi tous les assistants qui trouvaient cette manifestation incroyable. On pouvait dès lors conjecturer que ceci était fait en vue de plaire à quelqu'un, car ni ceux qui se plaignaient, ni les autres citoyens, n'avaient rien souffert qui pût motiver ces attaques. C'est pourquoi, après délibération [2], on fit saisir quelques-uns des séditieux pour savoir le motif qui avait poussé ces fous à un tel acte de fureur.

[1] Curieux détails qui nous présentent un tableau fidèle des mœurs municipales dans l'empire romain. On voit que l'origine de la *claque* remonte haut dans les annales du théâtre.

[2] Le gouvernement des Romains était habile : Alexandrie avait conservé ses magistrats, le peuple délibérait, et ses arrêts, approuvés par le président, obtenaient sans doute force de loi. Si cette politique avait le grand avantage de ne pas susciter de graves et fréquents embarras au sénat romain, elle exigeait, chez les gouverneurs, un mélange de fermeté, de douceur et d'adresse assez difficile à réaliser. Le rôle de Flaccus n'était pas, comme on voit, sans danger.

Aussitôt pris, sans attendre la torture, ils avouèrent la vérité, et, pour ne laisser aucun doute, indiquèrent le salaire qu'on leur avait promis et celui qu'on leur avait déjà donné, les chefs de la sédition qui l'avaient distribué, le lieu et le temps de cette distribution. L'indignation, comme il convenait, fut générale; toute la ville fut révoltée que le nom d'Alexandrie fût souillé par la folie de cette poignée de misérables. La partie honnête du peuple décida que le lendemain on produirait ceux qui avaient distribué les salaires : Isidore serait convaincu, Flaccus pourrait se défendre et montrer qu'il avait toujours bien gouverné la province.

Quand le décret fut connu, non-seulement les citoyens en charge, mais la ville entière, sans compter ceux qui devaient être convaincus d'avoir distribué les salaires, se rendirent à l'assemblée. Là on entendit ces nobles complices, qu'on avait, pour les faire reconnaître, placés sur un lieu élevé, d'où chacun pouvait les apercevoir, on les entendit accuser Isidore d'être l'auteur du désordre et des outrages commis envers Flaccus; d'avoir, par des sommes d'argent et des distributions de vin, soudoyé la multitude. « Comment, disaient-ils, aurions-nous pu nous-mêmes le faire? Les ressources nous manquent, nous sommes pauvres et gagnons péniblement notre pain journalier. Le président n'a commis à notre égard aucune injustice dont le souvenir nous irrite : c'est Isidore qui est auteur de tout cela; car il hait ceux qui font le bien et ne saurait souffrir l'ordre et la paix. »

L'assemblée trouvant dans ces révélations la preuve des intentions criminelles de l'accusé, les uns criaient qu'il fallait le noter d'infamie [1], les autres le frapper d'exil, les autres le faire périr. Ces derniers étaient les plus nombreux, et, comme beaucoup revenaient à leur avis, on s'accorda à demander d'une commune voix la mort du scélérat qui, depuis qu'il se mêlait des affaires, n'avait laissé aucune partie de la ville à l'abri du désordre et de la corruption. Mais Isidore, se sentant coupable, s'était enfui dans la crainte d'être pris. Flaccus ne le rechercha pas davantage, pensant que, puisqu'il s'était lui-même condamné à l'exil, la ville serait désormais tranquille [2].

[1] Les trois peines qui sont ici indiquées, la flétrissure, l'exil, la mort, constituent à peu près toute la sanction du droit romain. La flétrissure (ἀτιμία, *ignominia, in-nomen*) consistait dans la perte de l'honneur et de la bonne réputation du citoyen. « Le jugement du censeur, dit Cicéron (*Non.*, 24), n'inflige guère à celui qu'il frappe d'autre châtiment que la honte. Aussi, comme il n'en résulte qu'une tache pour le nom, cette peine a reçu le nom d'ignominie. » L'exil était ordinairement la punition la plus grave qui pût atteindre un citoyen romain : la proscription et la confiscation ne furent pratiquées que pendant les guerres civiles. La loi défendait de battre de verges un citoyen, en tout cas de le châtier avant que les formalités de la jurisprudence eussent été épuisées à son égard. Alexandrie n'avait pas à cette époque le droit de cité romaine ; mais le peuple de cette ville, qui se gouvernait lui-même, comme nous le voyons, par ses propres magistrats, s'appliquait en grande partie les usages du droit romain.

[2] Flaccus eut tort : tout nous porte à croire qu'Isidore dans son exil conserva des intelligences avec les Hétéries alexan-

Si je me suis appesanti là-dessus, ce n'est pas pour réchauffer le souvenir de ces méfaits, mais parce que je suis frappé de l'intervention de la Providence divine dans les choses humaines : elle voulut, pour aggraver la douleur de Flaccus, que son accusation échût à ceux qui le détestaient le plus. Ce qu'il y a de plus cruel en pareil cas, c'est de se voir aux mains de ses ennemis déclarés. Non-seulement il s'entendit charger par des hommes acharnés à sa perte et sur lesquels il avait eu pouvoir de vie et de mort, mais encore il fut manifestement convaincu [1]. C'était pour lui double peine :

drines. Il dut prendre une part active à la persécution des Juifs, soit de loin et indirectement, soit qu'il fût rentré dans la ville vers l'année 38, au moment où Flaccus cherchait par tous les moyens la popularité, et redoutait plus que jamais l'influence souterraine de l'ancien clinarque. Ce retour d'Isidore semble accusé par un passage du commencement de ce livre, où nous lisons que le président s'éloigna de ses amis et se rapprocha de ceux qu'il savait indisposés contre lui.

[1] Il serait difficile de dire quelles furent les charges produites contre Flaccus. Isidore et Lampon, les seuls accusateurs du président que Philon désigne, étaient hostiles aux Juifs et ne durent point parler de la profanation de leurs lieux saints. Si l'hostilité de Lampon est peu douteuse, après l'amère critique que notre auteur fait du greffier, celle d'Isidore est certaine : c'est assurément le clinarque qui excita la populace contre les Israélites. Nous le retrouvons avec Apion, deux ans plus tard, parmi les ambassadeurs que les Alexandrins opposèrent aux Juifs. Nous ne pouvons donc préciser les griefs allégués contre Flaccus, mais nous croyons pouvoir affirmer qu'ils n'intéressaient pas les Juifs et concernaient l'époque où il eut des démêlés avec Lampon et Isidore; or Philon nous le montre à cette époque résistant vigoureusement aux démagogues, il rend hommage à

il était d'abord condamné, et en outre le jouet de ses ennemis, situation pire que la mort pour quiconque sent et pense.

Quelle consolation lui restait-il dans son infortune? En un seul moment, il se vit dépouillé de tout son patrimoine et de ce qu'il y avait ajouté. Flaccus recherchait avidement les objets de luxe et n'était pas de ces riches qui laissent dormir leur fortune : il ne voulait rien que d'exquis en vases, en vêtements, en tapis, en meubles de toute sorte. Ses serviteurs étaient choisis avec le plus grand soin et remarquables, soit pour leur beauté, soit pour leur taille, soit pour leur adresse

son équité, à sa modération, à son énergie; sur quel point entend-il qu'il fut manifestement convaincu? Nous soupçonnons ici l'historien de ne prendre conseil que de sa rancune. Si Flaccus fut convaincu par les accusations de Lampon et d'Isidore, il est clair que ce fut sur des faits antérieurs et étrangers à la profanation des proseuques, sur des faits relatifs à une période de sa magistrature que Philon honore des louanges les plus pompeuses. Il y a donc ici une contradiction, provoquée par le désir trop vif de trouver Flaccus coupable. Le silence de notre auteur semble indiquer que les Juifs ne fournirent pas leur contingent à la députation accusatrice, mais ce silence laisse assez entendre que l'entremise d'Agrippa ne leur fit point défaut en cette circonstance. Il n'était pas nécessaire, d'ailleurs, que Flaccus fût convaincu : son procès, Philon lui-même le déclare, était une comédie qui fournit à Caïus des prétextes pour la vengeance. Le véritable crime du président, nous le savons, c'était d'avoir trempé dans les intrigues de Séjan contre Agrippine; quant à la violation des proseuques, il est certain, nous le répétons, que, loin de nuire à Flaccus, elle eût été pour lui un titre au pardon de César, si Caligula eût su pardonner !

dans le service journalier ; chacun excellait dans son office ou du moins ne le cédait à personne. Ce qui le prouve, c'est que tandis qu'on vendait ordinairement à l'enchère les biens des condamnés, Flaccus fut excepté de cette mesure. Tout ce qu'il avait fut réservé pour l'Empereur [1], à part quelques objets en petite quantité, qu'on vendit pour ne pas littéralement violer la loi sur les condamnés [2].

Ainsi dépouillé, on l'envoya en exil loin du continent, qui est la plus grande et la meilleure partie de la terre habitée, loin même de toutes les îles fortunées. Il eût été déporté à Gyare, la plus déserte et la plus affreuse des îles de la mer Égée, si, à la prière de Lépidus, on ne lui eût accordé, en place de Gyare, d'habiter Andros [3], dans le voisinage.

[1] Caïus préludait déjà aux rapines qui marquèrent la fin de son principat.

[2] La loi voulait que les biens des criminels condamnés à la mort ou à l'exil fussent confisqués au profit de l'État. Les biens de Flaccus appartenaient donc au trésor public, et l'Empereur volait le trésor. Mais tel était le respect de la loi à Rome, que la toute-puissance des Césars semblait expirer devant elle ; le plus insensé des princes, qui se croyait « tout permis et contre tous (Suétone, *Vie de Caïus,* XXIX) », cherchait encore, pour la violer, des détours.

[3] Aujourd'hui *Andro,* appartenant au groupe des Cyclades, à 21 kilomèt. S.-E. de l'Eubée (Négrepont); sa longueur est de 42 kilomèt., sa largeur de 11 kilomèt. C'est sans doute au port de Gaurios, le plus sûr et le plus fréquenté, que Flaccus fut conduit.

Lépidus était un des mignons de Caïus : son infamie lui valait une haute influence. Deux ans plus tard environ, Lépidus

De Rome à Brindes il reprit la route que peu d'années auparavant il avait parcourue président désigné d'Égypte et de Libye, afin que les villes qui l'avaient vu naguère étaler avec une ostentation superbe sa fortune le revissent misérable et couvert d'ignominie. Flaccus, montré au doigt par les passants qui se racontaient sa ruine, était en proie à une immense douleur que des blessures nouvelles ravivaient par intervalles, comme il arrive dans les maladies périodiques qui sont sujettes à des recrudescences.

Après avoir traversé la mer d'Ionie, il suivit jusqu'à Corinthe la côte du golfe. Sur son passage les populations des cités maritimes du Péloponnèse accouraient à ce spectacle, pour se convaincre d'une catastrophe aussi inouïe. Chaque fois qu'il descendait du vaisseau la foule l'environnait : les uns, s'abandonnant à leur méchant naturel, lui témoignaient du mépris; les autres, plus sages, habitués à chercher des leçons de modestie dans le malheur d'autrui, en avaient pitié.

Il partit de Léchée[1] pour traverser l'isthme et gagner

conspira, dit-on, contre son maître avec les propres sœurs du tyran ; car il lui en resta deux après la mort de Drusilla : c'étaient Agrippine et Livilla (Suétone, *Vie de Caïus*, VII). On ignore si cette conspiration fut réelle ou imaginée par les frayeurs et la haine de Caïus. Quoi qu'il en soit, il fit tuer Lépidus, et, en exilant ses sœurs, leur adressa cette menace : « J'ai non-seulement des îles, mais aussi des glaives. » (Suétone, *Vie de Caïus,* XXIX.)

[1] Aujourd'hui *Lechena,* bourg de Grèce en Morée, sur la rive orientale de la baie de Corinthe. Il servait de port à Corinthe

la mer opposée. Il se rendit dans le Cenchrée, qui est le port de Corinthe, et fut obligé de le quitter presque aussitôt, pressé par ses gardes qui ne voulurent lui accorder aucun délai. Il dut monter sur un petit transport et mettre à la voile contre le vent. Il atteignit à grand'peine le Pirée. Quand la tempête eut cessé, il côtoya l'Attique jusqu'au promontoire de Sunium, puis il laissa l'une après l'autre sur sa route Hélène [1], Céa [2], Cythnos et le reste des îles. Enfin il arriva à Andros, le terme de son voyage.

Quand le malheureux l'aperçut au loin, un déluge de larmes inonda ses joues ; il se frappa la poitrine et fit entendre des plaintes lamentables : « Gardes qui m'accompagnez, s'écria-t-il, voilà donc le lieu charmant, Andros, l'île fortunée que l'on me donne en place de la riante Italie, à moi Flaccus, né, élevé, instruit dans Rome, la reine du monde, à moi le condisciple et le familier des petits-fils d'Auguste, l'un des principaux amis de Tibère César, et qui fus mis pour six ans à la tête de l'Égypte, la première province de l'Empire ! Quel affreux changement ! La nuit vient en plein jour, pareille à une éclipse de soleil, envelopper ma

du côté de l'Italie et de la mer Ionienne, comme le Cenchrée du côté de l'Asie.

[1] Aujourd'hui *Makro-Nisi,* séparée de l'Attique par le canal de Mandri.

[2] Aujourd'hui *Céo,* située à l'est de la précédente ; Cythnos, aujourd'hui *Thermia,* se trouve dans la même direction. Entre Céa et Andros se trouve Gyaros, aujourd'hui *Ghioura.*

vie ! Quel nom donnerai-je à cette île ? Est-ce un lieu d'exil, une nouvelle patrie, un port, un refuge offert à ma détresse ? Non, c'est un sépulcre ; ne suis-je pas comme un malheureux qu'on descend au tombeau ? Ou bien, succombant à ma douleur, je finirai des jours infortunés, ou bien, si je puis me survivre, je souffrirai longuement, lentement la mort. »

Ainsi se lamentait Flaccus. Le navire cependant entrait dans le port ; il en descendit la tête inclinée, accablé de son infortune comme d'un fardeau énorme, ne pouvant, n'osant lever les yeux à cause de la foule, qui de tous côtés accourait pour le voir et bordait le chemin. Alors les gardes qui le conduisaient, l'ayant montré au peuple d'Andros, le prirent à témoin qu'ils avaient amené dans ce lieu le banni, et, après s'être acquittés de leur mission, ils partirent.

En cet instant, Flaccus n'apercevant plus aucun visage connu, sa douleur s'exaspéra. Des images effrayantes s'offrirent à lui ; il lui sembla qu'il était au milieu d'une solitude immense qui l'environnait : n'eût-il pas mieux valu périr par le fer dans sa patrie ? En comparaison de sa misère présente cette mort n'eût-elle pas été un bienfait ? Dans son égarement on le vit, comme un insensé, bondir, courir çà et là, battre des mains, frapper ses cuisses, se rouler à terre. Il s'écriait :

« Voici Flaccus, jadis le gouverneur de la grande Alexandrie, de la reine des villes, le président d'Égypte, de la province la plus fortunée, celui qui attirait

les regards des millions d'hommes qui habitent ce pays, celui qui avait des troupes de pied, de la cavalerie, des forces de terre et de mer, des soldats d'élite, celui dont des foules innombrables formaient chaque jour le cortége. Tout cela était-il un songe ou une réalité? Est-ce que je sommeillais? Ce bonheur n'était-il pas produit par des images mensongères que mon esprit se forgeait sans objet? Ah! je me trompais : c'était une ombre vaine qui passait sous mes yeux fascinés! Et maintenant, comme au réveil, je ne retrouve plus rien; les splendeurs qui m'environnaient se sont évanouies en un instant! »

Telles étaient les pensées qui le dévoraient et le jetaient dans l'accablement [1]. La honte lui faisait éviter la fréquentation des hommes, il ne voulait paraître ni sur le port ni dans la place publique; renfermé dans sa maison, comme dans une tanière, il n'en franchissait point le seuil. Parfois il se levait de grand matin, et, pendant que chacun dormait encore, se glissait furtivement hors de la ville; il allait passer la journée entière dans la solitude, évitant toute rencontre, torturé par le souvenir palpitant de ses malheurs. Après s'être rongé le cœur misérablement, il regagnait son logis dans l'ombre épaisse de la nuit, invoquant dès le soir le retour de la lumière : car les fantômes qui hantaient son sommeil lui apportaient

[1] L'expression grecque est beaucoup plus énergique et signifie littéralement : *Jeter à terre, de manière à rompre le cou.*

l'horreur avec les ténèbres. L'aurore venue, il appelait le retour de la nuit : car l'obscurité qui l'enveloppait écartait toute diversion à sa douleur.

Après quelques mois d'exil il acheta une petite habitation à la campagne, où il vécut longtemps seul[1], déplorant son infortune. On raconte qu'une fois, au milieu de la nuit, saisi d'une sorte de transport, il s'élança hors de sa demeure, et que, la face tournée vers le ciel et les étoiles, contemplant la beauté de cet univers, il s'écria :

« Roi des dieux[2] et des hommes, il est donc vrai que tu t'intéresses au peuple juif! C'est avec raison qu'il proclame ta providence. Ceux qui ne veulent pas reconnaître la protection dont tu le couvres se trompent. N'en suis-je pas une preuve évidente? Tout le mal que j'ai fait aux Juifs, je l'ai souffert. J'ai laissé des brigands mettre leurs biens au pillage, et pour cela j'ai été dépouillé de l'héritage de mon père et de ma mère, et de tout ce que j'avais acquis par dons ou autrement. Je les ai, bien qu'ils fussent citoyens du pays, outrageusement traités d'étrangers,

[1] Il est probable que Flaccus fut conduit à Andros vers le mois de février ou de mars de l'an 39 : son exil dura donc certainement moins de deux ans, puisqu'en 41, à cette même époque, Caïus était assassiné. Ne dirait-on pas que Philon cherche à prolonger le châtiment et les tortures de l'infortuné?

[2] Il faut remarquer que Philon prête à Flaccus le langage d'un païen; plus loin il lui fait parler des divinités vengeresses, ἀλάστορες.

pour plaire à une vile populace qui les détestait et me trompait par ses flatteries, et à cause de cela j'ai été couvert d'ignominie, jeté en exil hors du monde habité, enfermé dans ce lieu. Quelques-uns d'entre eux, sur mes ordres, ont été amenés dans le théâtre et fouettés iniquement sous les yeux de leurs ennemis, et moi, c'est justement, qu'en proie aux dernières insultes, souffrant les tortures de l'âme plus encore que celles du corps, j'ai été traîné non pas dans un seul théâtre, non pas à travers une seule ville, mais à travers toute l'Italie jusqu'à Brindes, à travers tout le Péloponnèse jusqu'à Corinthe, à travers toute l'Attique et les îles jusqu'à Andros, ma prison[1]. Et j'ai la certitude que mes misères ne sont point finies; d'autres m'attendent[2], pour égaler ma peine aux maux que j'ai causés. J'en ai fait tuer quelques-uns, on me tuera aussi; j'ai souffert que d'autres fussent lapidés, que d'autres fussent brûlés vifs, que d'autres fussent traînés dans les places jusqu'à ce que leurs corps fussent démembrés. Le châtiment dû à ces crimes m'est réservé, je le sais; il me semble voir debout sur mon seuil les dieux vengeurs altérés de mon sang. Chaque jour, à toute heure, je ne fais que mourir; je souffre mille morts au lieu d'une seule qui m'apporterait la délivrance ! »

Souvent il était saisi de terreur ; alors on le voyait

[1] La haine est ingénieuse : il est impossible de rattacher avec plus de finesse et de persistance les malheurs de Flaccus à la persécution des Juifs alexandrins.

[2] Le terme grec signifie : *me guettent et m'épient.*

frissonner de tout son corps, l'âme remplie d'épouvante, la poitrine haletante. Il avait tout perdu jusqu'à l'espérance, cette suprême consolation de la vie mortelle. Jamais un heureux présage ne vint le calmer, il ne recevait que des rumeurs alarmantes; la veille, le travail, le sommeil, tout lui devenait sujet de frayeur. La solitude l'avait rendu sauvage; il avait horreur du commerce des hommes et surtout des citadins.

La campagne et la solitude le mettaient bien à l'abri de l'opprobre, mais non du danger. Voyait-il quelqu'un marcher à pas lents, il s'imaginait que cet homme lui voulait du mal. Voyait-il quelqu'un marcher vite : « Cet homme, se disait-il, me poursuit, ce n'est pas sans raison qu'il presse le pas. » Lui parlait-on doucement, il pensait : « Celui-ci me tend des piéges avec son beau langage; quand on ne pense point à mal, on parle franchement. On me donne à manger et à boire comme aux bêtes qu'on doit égorger. Combien de temps encore serai-je de fer pour supporter tant de maux? Je me connais trop lâche [1] pour me donner la mort : sans doute mon génie [2] ne

[1] Philon blâme Flaccus de ce qu'il considère comme une lâcheté : sur ce point de morale, il est opposé au christianisme et tout-à-fait stoïcien. A ses yeux le suicide est la suprême ressource de l'homme de cœur contre la nécessité. Cette opinion, qui n'apparaît ici que d'une façon indirecte, est nettement exposée et longuement développée dans le traité : *Tout homme de bien est libre*.

[2] L'ancienne traduction de P. Bellier fait naïvement de ce génie le *mauvais ange* de Flaccus : c'est anticiper un peu

me pousse pas à briser ma vie misérable, afin de combler la mesure des maux accumulés sur moi, et de donner une plus large satisfaction à ceux que j'ai tués méchamment. » C'est au sein de ces pensées qu'il attendait avec frayeur l'instant fatal[1].

Caïus était cruel et insatiable dans ses vengeances; loin d'oublier, comme les autres hommes, ceux qu'il avait déjà frappés, il continuait de les haïr et songeait toujours à leur susciter de nouveaux malheurs. Il détestait Flaccus par-dessus tout, au point d'étendre ses soupçons et sa haine à ceux qui portaient ce nom abhorré. Bien que Lépidus, qui avait intercédé pour Flaccus, eût auprès de lui du crédit, il se reprochait de s'être laissé fléchir. Lépidus eut peur d'une disgrâce[2]; il craignit avec raison qu'en protégeant les autres contre des peines trop rigoureuses, il ne tombât lui-même dans une plus grande infortune qu'eux. Personne n'osant plus intercéder pour Flaccus, le ressentiment

trop. On trouve chez les Grecs cette croyance que chaque homme a, pour présider à ses destinées, un génie (δαίμων) : de là l'histoire du démon de Socrate. Suivant la doctrine admise par le christianisme, ces génies sont des anges; chacun de nous a un bon ange, chargé de nous défendre contre les tentations du démon.

[1] Quand on a lu ces pages, on est moins tenté de voir dans l'exil infligé aux citoyens romains une peine légère ou un châtiment insignifiant. Jamais, du reste, l'exil n'avait été aussi rigoureux que sous les empereurs.

[2] Lépidus périt vers le milieu de l'an 40; cette nouvelle indication chronologique nous permet d'assigner une limite très-vraisemblable à l'exil de Flaccus, qui ne se prolongea guère plus d'un an.

de l'Empereur, au lieu de s'éteindre avec le temps, s'accrut de jour en jour, comme ces maladies intermittentes qui s'aggravent par le retour des crises[1].

On dit qu'une nuit Caïus, ne pouvant dormir[2], son-

[1] Ce trait du caractère de Caligula est conforme à tous les témoignages de Suétone, de Tacite et de Dion Cassius : le monstre, qui portait la dissimulation aux dernières limites, raffinait sur ses cruautés comme sur ses plaisirs, et ne différait une vengeance que pour mieux la savourer.

Nous nous demandions plus haut, à propos d'un passage obscur, si le livre *contre Flaccus* n'était pas une pièce du dossier produit par les Juifs alexandrins dans le procès qui s'engagea au tribunal de César; mais il est évident que cette supposition est applicable seulement à la première partie du livre; la seconde, qui concerne le châtiment et l'exil de Flaccus, est, selon toute évidence, composée avec un éclat et un art qui supposent un but différent et plus général. Les termes dont l'auteur se sert pour flétrir la cruauté de Caïus achèvent de nous convaincre que cet écrit, tel que nous le possédons, peut contenir quelques passages du *Mémoire justificatif* des Juifs, sans le reproduire fidèlement, ni en entier.

[2] Caïus était d'un tempérament nerveux prononcé. Les crises épileptiques, qui l'attaquèrent dans son enfance, se changèrent plus tard (Suétone, *Vie de Caïus,* L) en faiblesses subites, qui le prenaient au milieu de l'étude ou du travail. Avec une telle complexion, les excès auxquels il s'abandonna et le philtre de Césonie produisirent en lui des résultats terribles. Suétone reconnaît qu'il eut des frénésies intermittentes, qu'il sentait lui-même son mal et l'altération de sa raison, qu'il avait même plusieurs fois songé à y porter remède (Suétone, *ibid.*). Il faut le constater, à la honte de l'espèce humaine, la malice, la finesse et en quelque sorte la conscience que Caïus porta dans ses crimes, nous montrent en lui un *fou lucide,* c'est-à-dire coupable. Il avait de fréquentes insomnies : c'est à ce fait bien connu que Philon fait sans doute allusion. Son organisme, sur-

gea à ces nobles bannis, qu'on proclamait infortunés et qui coulaient des jours pleins de calme, de repos et de vraie liberté : « Leur exil, qu'était-ce autre chose, disait-il, qu'un voyage? Ils ont abondance du nécessaire[1], ils peuvent vivre de loisir et de repos; ils n'ont à s'inquiéter de rien pour la recherche de leurs plaisirs[2], puisqu'ils goûtent les délices de la vie paisible des philosophes. »

Aussitôt il ordonne de mettre à mort les plus illustres et les plus considérés[3]. Flaccus était le

excité par l'orgie et la débauche, ne lui laissait goûter le sommeil que durant de courts intervalles. Au milieu de ces insomnies, las d'appeler la lune à venir partager sa couche, « las de veiller dans son lit, il errait dans de vastes galeries, attendant et invoquant le jour. » (Suétone, *loc. cit.*)

N'est-ce pas un spectacle digne de nous inspirer de graves réflexions, que celui qui nous montre le bourreau et la victime, Caligula et Flaccus, deux criminels, deux voluptueux, soumis aux mêmes tortures du corps et de l'âme, et s'enviant mutuellement leur sort misérable?

[1] Ces mots, rapprochés de ceux où Flaccus se compare aux bêtes à qui l'on donne à manger et à boire, nous font penser que les exilés étaient nourris aux frais de l'État. La maison que Flaccus acheta fut peut-être acquise au moyen de quelque don fait par un ancien ami, ou peut-être par les économies faites sur la somme allouée à l'ancien président pour sa subsistance.

[2] N'est-ce pas là un mot de génie et qui éclaire les ténébreuses horreurs de l'âme de Caligula? Le souci de ses jouissances était devenu pour lui une peine; il enviait aux autres la simplicité d'une vie dure. Ce passage est à méditer : l'ironie qu'il renferme est un autre trait, non moins vif et profond, du caractère et des raffinements de Caïus.

[3] Suétone (*Vie de Caïus*, XXVIII) raconte ainsi cet acte de barba-

premier sur la liste [1] qu'il donna de leurs noms.

Lorsque ceux qui avaient ordre de le tuer débarquèrent à Andros, le hasard voulut que Flaccus allât de la campagne à la ville. Les émissaires venaient du port vers lui : les bourreaux et la victime s'aperçurent de loin. Flaccus eut un pressentiment de ce qu'ils venaient faire : le malheur donne à l'âme une grande clairvoyance. Aussitôt il abandonna le chemin et prit la fuite de toutes ses forces, sans réfléchir qu'il n'était pas sur le continent, mais dans une île que la mer ceignait de toutes parts. De quoi lui servait sa vitesse? Il devait nécessairement arriver ou qu'il garderait

rie : « Caïus demanda un jour à un citoyen, qu'il avait rappelé de l'exil, où il était depuis longtemps, ce qu'il avait coutume d'y faire. » Celui-ci répondit pour le flatter : « Je demandais aux dieux ce qui est arrivé, que Tibère mourût et que tu régnasses. » Sur ce propos, il se persuada que tous ceux qu'il avait exilés lui souhaitaient la mort. Il envoya des soldats pour les égorger tous.

Ce récit, du reste, ne contredit pas celui de Philon ; il n'est pas invraisemblable que Caligula ait accompagné cette exécution des atroces plaisanteries que l'historien juif rapporte. Il faut toutefois noter que ce dernier, comme il est naturel, essaye de rattacher tout le motif de cette cruauté à Flaccus. Caïus plaisantait volontiers sur le sort de ses victimes : un citoyen qui avait été préteur, et qui était retiré à Anticyre pour sa santé, demandait la permission d'y faire un plus long séjour : il ordonna qu'on le tuât, disant qu'il lui fallait une saignée, puisque l'ellébore ne lui servait de rien. Malheur à celui dont le sang devenait nécessaire pour assaisonner un bon mot de César!

[1] C'était chez Caïus une habitude; tous les dix jours il dressait la liste des prisonniers qu'il fallait exécuter, et il appelait cela *apurer ses comptes*. (Suétone, *Vie de Caïus*, XXIX.)

son avance et se précipiterait dans les flots ou qu'il se laisserait prendre sur le rivage. Mais, si l'on compare ensemble les deux maux, il vaut mieux mourir sur la terre que dans la mer, car la nature a assigné en propre la terre aux hommes et aux autres animaux terrestres, non-seulement pour y vivre, mais encore pour y mourir, afin qu'elle reprenne morts ceux qu'elles a reçus naissants [1].

Sans lui laisser reprendre haleine, les émissaires poursuivent Flaccus et l'atteignent; les uns creusent une fosse, les autres l'entraînent malgré ses cris et sa résistance. Tout son corps fut déchiré : car, pareil à une bête fauve, il se jetait lui-même au-devant des blessures; il saisissait l'un après l'autre ses meurtriers dans ses bras, et, comme ils ne pouvaient le transpercer, ils le frappaient de côté. Cela fut cause qu'il fut cruellement maltraité, qu'il eut les mains, les pieds, la tête, la poitrine, les flancs labourés et mutilés, comme ceux des victimes qu'on égorge. Juste châtiment qui vengeait sur un seul corps tant de Juifs injustement massacrés ! Tout cet endroit fut arrosé du sang qui coula de ses nombreuses blessures. Quand on traîna son cadavre à la fosse, il fut mis en lambeaux : car les chairs qui reliaient les articulations avaient été coupées.

[1] Genre de subtilité fréquent chez les anciens, qui cherchaient à tout des raisons métaphysiques : si Flaccus ne se noya point, ce fut par lâcheté.

Voilà ce que souffrit Flaccus; c'est une preuve manifeste que Dieu s'intéresse au peuple juif et ne lui refuse pas son secours [1].

[1] La passion est brûlante dans ces dernières pages; Philon met une opiniâtre animosité à montrer que l'ancien président a subi de point en point et très-rigoureusement la peine du talion; que la persécution des Juifs alexandrins a été vengée de la manière la plus complète, sur la personne de leur persécuteur : il a violé le foyer des Israélites, il a été arraché du sein du foyer qui aurait dû le protéger; il a profané les proseuques et souillé les éléments, la mer s'est soulevée contre lui; il a refusé de rendre justice à des citoyens honnêtes, il a été condamné après avoir été convaincu; il a donné les Juifs en spectacle à la populace, il est devenu lui-même un objet de risée et de compassion pour le monde entier. Il semble qu'il n'ait vécu quelques mois dans son exil que pour expier par ses transes et ses angoisses tout le mal qu'il a fait aux Hébreux. Enfin, pour achever d'égaler la punition aux crimes, tout son corps est mutilé, le lieu de son supplice est couvert de larges flaques de sang, les lambeaux de ses chairs restent attachés aux aspérités du sol, et tandis qu'on l'égorge il voit creuser la fosse qui doit contenir son cadavre. C'est horrible : on dirait que le génie de la vengeance israélite, incarné dans Philon, lui souffle cette terrible inspiration et l'acharne ainsi sur un ennemi terrassé.

Il n'est cependant pas possible d'accuser notre philosophe d'exagération; tous les détails qu'il consigne ont dû être puisés à des sources sûres; ce qui le prouve, c'est que là où son récit peut être contrôlé par celui des auteurs qui après lui ont écrit l'histoire de cette époque, on reconnaît que, s'il commente les faits à son point de vue particulier, il les raconte néanmoins avec exactitude.

Si Philon demeure véridique malgré la passion qui l'emporte, il faut convenir d'ailleurs que cette passion le rend ingénieux au dernier point, ou, si l'on aime mieux, l'entraîne à des écarts étranges; le parallélisme qu'il a prétendu établir entre la persécu-

tion des Juifs alexandrins et la fin déplorable de Flaccus est un chef-d'œuvre de dextérité. Cela prouve combien il est dangereux d'aborder les faits avec un esprit prévenu : on en tire tout ce qu'on veut; le hasard, devenu docile, s'arrange au gré de nos désirs; tout ce qui est de nature à contrarier nos vues disparaît, tandis que les moindres détails favorables à notre système ressortent avec vigueur et s'emparent de notre logique.

En résumé le *Contre Flaccus* n'est pas seulement une belle page de style, c'est encore un document précieux et inédit d'histoire où se révèle, en traits éloquents, le caractère vindicatif de la race juive; c'est enfin une leçon d'impartialité et de modération aux historiens à venir, et le premier bégayement de l'esprit humain sur la philosophie de l'histoire.

LÉGATION A CAIUS

OU

DES VERTUS.

Jusqu'à quand nous autres vieillards serons-nous enfants ? En vain l'âge a blanchi notre tête ; le corps a vieilli, l'âme est restée naïve, abandonnée à l'inexpérience de la jeunesse ; la fortune, qui est de toutes les choses la plus inconstante, nous paraît stable ; la nature au contraire, qui est immuable, nous semble inconstante. Comme au jeu des osselets, nous renversons les objets et bouleversons la réalité, en nous persuadant que ce qui vient de la fortune dure plus que ce qui vient de la nature, et que l'ordre de la nature est moins assuré que le cours de la fortune.

La cause de cet aveuglement, c'est que nous jugeons seulement d'après le présent, que nous ne portons pas

nos regards sur l'avenir, que nous nous arrêtons plus à un sens abusé qu'à la raison cachée des choses. Les yeux, en effet, perçoivent ce qui est en évidence ou à notre portée, tandis que la raison, montant plus haut, passe au travers des choses invisibles et découvre l'avenir. Mais cette vue de l'âme, plus perçante que celle du corps, nous l'offusquons ou par la chère ou par le vin, ou par l'ignorance, qui est le plus grand des maux.

Notre époque cependant et les événements qui l'ont marquée nous font assez connaître que Dieu veille sur les affaires humaines[1], et surtout sur la nation pieuse[2];

[1] On reconnaît dans ce début la pensée du livre *contre Flaccus,* qui plus tard se formulera éloquemment sous la plume de Bossuet : *L'homme s'agite, et Dieu le mène.* Philon ne se maintient pas longtemps à la hauteur où le place la philosophie, il en descend presque aussitôt pour s'enfermer dans le cercle du judaïsme. La conception de l'évêque chrétien est plus humanitaire, et en ce sens plus large et plus haute; mais si le théâtre s'est agrandi, au fond le système n'a pas changé : le catholicisme rapporte, comme le judaïsme, le plan providentiel à son existence propre et à son développement. C'est une nécessité de toute religion révélée. Nous sommes loin, comme on voit, de cette *philosophie de l'histoire,* œuvre du dix-huitième siècle, honneur du nôtre, qui fera taire tous les fanatismes et s'élancera sur les ailes de la Raison vers une Providence nouvelle, Justice absolue, Amour sans préférence, Puissance infinie, agissant non par le caprice et le miracle, mais par l'Ordre et la Loi.

[2] Philon appelle ici la nation juive ἱκετικὸν γένος, *le peuple qui prie, le peuple dévot.* Les Hébreux, considérant comme une abomination le culte polythéiste, se déclaraient les seuls de tous les hommes qui eussent pour Dieu du respect et de la piété.

le roi suprême, l'auteur de tout bien et le père de l'univers la traite comme son propre héritage et la reconnaît pour son peuple. Cette nation, en chaldéen[1], se nomme *Israël,* c'est-à-dire *qui voit Dieu.* Ce privilége me paraît au-dessus de n'importe quel avantage public ou privé.

Si la présence des vieillards, des maîtres, des magistrats, de nos parents, nous porte au respect, à la modestie, à l'amour de la sagesse, quel mobile de vertu et d'honnêteté ne devons-nous pas nous attendre à trouver dans les âmes qui, dédaignant les créatures, ont appris à contempler Dieu, l'Être incréé, le souverain bien, la beauté, la félicité suprêmes, et, s'il faut dire la vérité, Celui qui surpasse toute bonté, toute beauté, tout bonheur, toute félicité, enfin toutes les perfections que la parole peut exprimer?

Le langage en effet ne peut s'élever jusqu'à Dieu : pour lui Dieu est inaccessible, insaisissable ; il recule et fuit. Les mots nous manquent pour atteindre à Dieu, comme par des degrés, et arriver à l'expression, non pas de Celui qui est (car le ciel entier fût-il transformé en une parole immense n'aurait pas de termes convenables et adéquats), mais seulement pour atteindre à l'expression des Puissances qui l'entourent[2],

[1] Le syriaque était l'idiome parlé à cette époque en Palestine, c'est celui auquel il est fait ici allusion. On pourrait inférer de ce passage que Philon le connaissait avec le même droit qu'on a cru avoir de conclure qu'il ne le connaissait pas, sur le passage que nous avons vu du livre *Contre Flaccus.*

[2] Cette théorie a son analogue dans les conceptions de la

telles que la Puissance créatrice, la Puissance royale [1], la Puissance providentielle, et enfin de toutes celles qui dispensent la récompense ou le châtiment. Il faut ranger en effet les Puissances vengeresses parmi les bienfaitrices, non-seulement parce qu'elles font partie du Droit et de la Loi (car la loi est fondée sur une double sanction, l'honneur rendu aux bons, la peine infligée aux méchants), mais encore parce que le châtiment redresse et corrige les coupables, ou du moins ceux qui sont sur le point de le devenir. Il y en a beaucoup que la punition d'autrui rend meilleurs, par la crainte d'en subir une pareille [2].

Quel est l'homme qui, voyant Caïus, après la mort de Tibère César, en possession de l'empire de la terre et des mers, maître d'un pouvoir tranquille, bien organisé, tendant de toutes parts à la concorde, associant le Nord au Midi, l'Orient à l'Occident, les Grecs aux Barbares et les Barbares aux Grecs, unissant les sol-

Kabbale; les kabbalistes placent autour de Dieu dix Verbes ou Puissances qu'ils nomment *Sephiroth*. (V. *la Kabbale*, par M. Franck, IIIe partie.)

[1] La Puissance royale (ἡ βασιλική) maintient par son action l'effet de la Puissance créatrice; elle conserve au sein de l'univers l'ordre et l'harmonie.

[2] La transition est ici peu indiquée : l'auteur se propose de raconter l'histoire de Caïus pour servir de démonstration à tous les principes qu'il vient de poser; il veut montrer dans le châtiment du coupable, quelque puissant qu'il soit, et dans la protection accordée aux Juifs l'action irrécusable de la Providence divine. Ne serait-ce pas une raison de croire que la *Légation* racontait la fin de Caïus et la conspiration de Chæreas?

dats et les citoyens dans les liens d'une heureuse paix, n'aurait été frappé d'admiration et de stupeur en songeant à cette immense fortune que lui mettait tout à coup aux mains l'héritage de Tibère : trésors remplis de richesses, d'or et d'argent, soit en lingots, soit en monnaies, soit en coupes, et autres objets fabriqués pour la montre ? Ajoutez à cela les troupes de pied, la cavalerie, les forces de mer, des tributs affluant comme d'une source intarissable. Son pouvoir s'étendait aux principales contrées de la partie du globe qu'on appelle habitable, depuis l'Euphrate jusqu'au Rhin, celui-ci qui borne la Germanie et d'autres peuples sauvages, celui-là qui sépare les Parthes des Sarmates et des Scythes aussi féroces que les Germains ; il comprenait tous les pays situés en-deçà et au-delà de l'Océan, toute la terre de l'Orient à l'Occident.

Le peuple romain, l'Italie entière, les nations d'Europe et les nations d'Asie étaient dans l'allégresse. Jamais sous aucun autre empereur on n'avait ressenti une joie si universelle; ce n'était pas la possession et l'usage des biens publics et privés qu'on espérait : on s'imaginait tenir, par la faveur du Ciel, la plénitude de toutes les prospérités. Dans chaque ville on ne voyait que des autels, des victimes, des sacrifices, des hommes vêtus de blanc portant des couronnes sur la tête et montrant le bonheur peint sur leurs traits ; on ne voyait que fêtes, réjouissances, concours de musique, jeux du cirque, banquets;

ce n'étaient partout que concerts de flûtes et de cithares, amusements, chômages, plaisirs de toute sorte. Riches et pauvres, grands et petits, créanciers et débiteurs, maîtres et esclaves, étaient confondus ; cet événement semblait avoir effacé toutes les distinctions. Le règne de Saturne, chanté par les poëtes, ne paraissait plus une fiction de la fable : telles étaient la félicité et la prospérité publiques, telles étaient jour et nuit l'allégresse et la sécurité au sein des familles et des peuples[1].

[1] Les historiens romains confirment pleinement le témoignage de Philon. Il est difficile de peindre en traits plus vifs l'enthousiasme qui accueillit l'avénement du fils de Germanicus. Tacite nous le montre (*Annal.*, IV, 50) entouré d'une foule de grands qui le félicitent au premier bruit de la mort de Tibère. Suétone (*Vie de Caïus*, XIII, XIV, XV, XVI) raconte « qu'il fut porté sur le trône par les vœux de tout le peuple romain, ou, pour mieux dire, de tout l'univers. Il était cher aux provinces et aux armées qui l'avaient vu enfant (il avait suivi son père en Germanie et en Orient), et cher aux habitants de Rome qui aimaient en lui le fils de Germanicus, le dernier rejeton d'une famille détruite. Dès qu'il sortit de Misène (c'est là que son aïeul mourut), quoiqu'il fût encore en habit de deuil à la suite des funérailles de Tibère, il se trouva escorté d'une foule immense, remplie d'allégresse, qui portait des flambeaux et offrait des victimes. Tous l'appelaient leur astre, leur nourrisson, et lui donnaient les noms les plus flatteurs. » Le peuple, dans sa joie, envahit le sénat, et, malgré le testament de Tibère, Caïus est reconnu, aux acclamations de la foule et des Pères conscrits, seul maître de l'Empire. « La joie publique fut si grande, ajoute Suétone, qu'en moins de trois mois on égorgea plus de cent soixante mille victimes. Quelques jours après, Caïus étant allé faire un voyage dans les îles de la Campanie, on fit des vœux pour son retour, tant on cherchait les occasions de lui té-

Tout d'abord ce bonheur dura sept mois sans interruption.

Le huitième mois une grave maladie saisit Caïus, qui avait subitement changé en un genre de vie somptueux le régime frugal et, par conséquent, plus sain, qu'il suivait du vivant de Tibère[1]. Il s'abandonna sans mesure au vin et à la gloutonnerie ; il avait beau se gorger, ses appétits restaient inassouvis; il prenait des bains à contre-temps ; les vomissements qui survenaient étaient suivis de nouvelles orgies où le vin et la chère s'offraient de mutuels excitants ; puis venaient les débauches où il se vautrait parmi les femmes et les jeunes garçons, enfin tous les excès nuisibles au corps et à l'âme et capables de briser leurs liens[2]. Le prix de la sobriété, c'est la santé et la force ;

moigner l'intérêt qu'on prenait à ses jours. On lui décerna, outre beaucoup d'autres honneurs, un bouclier d'or que tous les ans le collége des pontifes devait porter au Capitole, suivi du sénat et de la noblesse, chantant des vers à sa louange. On statua que le jour de son avénement serait appelé *Palilia*, comme si c'eût été une nouvelle fondation de Rome. » Il était d'usage d'allumer ce jour-là dans les campagnes un grand feu autour duquel on faisait tourner les troupeaux. Nous avons des réjouissances analogues dans les feux de la Saint-Jean.

[1] Suétone (*Vie de Caïus,* XIV) mentionne cette maladie sans en indiquer les honteuses causes et sans en préciser la date. L'avénement de Caïus eut lieu vers le milieu du mois de mars de l'an 37 (Suétone, *Vie de Tibère,* LXXIII ; — Tacite, *Annales,* VI, 50). Ce serait donc en octobre qu'il faudrait placer le huitième mois de son principat. La supputation de Philon s'accorde, comme on voit, avec les indications de Suétone et de Tacite.

[2] C'est la définition de la mort telle que nous la trouvons

le châtiment de l'intempérance, c'est l'infirmité et la maladie qui conduisent à la mort.

La nouvelle de cette maladie se répandit bientôt : la mer était alors propice à la navigation, car l'automne commençait; c'était le dernier voyage des trafiquants qui des différents marchés reviennent dans leurs ports, surtout de ceux qui ne veulent point passer l'hiver en pays étranger. Aussitôt l'allégresse se changea en deuil; les maisons et les villes prirent un aspect de tristesse, la douleur égala la joie qui venait de s'évanouir. Les provinces de la terre entière souffrirent du mal de Caïus et en souffrirent plus gravement que lui [1], car, chez l'Empereur, c'était le corps seul qui était malade, chez les peuples c'était l'âme. Plus d'espérance ! C'en était fait, pensait-on, de la

dans le catéchisme : *La mort est la séparation de l'âme et du corps.*

[1] « Il tomba malade, dit Suétone (*Vie de Caïus,* XIV); le peuple passait la nuit autour de son palais, et plusieurs faisaient vœu de combattre ou de s'immoler pour son rétablissement. » On croirait lire le récit de ce qui se passa lors de la maladie de Louis XV, dit *le Bien-aimé.*

Le sort a de cruelles ironies : la Providence, qui permit que tant d'amour chez le peuple fût payé par une si monstrueuse ingratitude et par tant de cruauté, permet aussi quelquefois que les princes innocents expient les crimes des coupables. Si le despotisme a ses rigueurs, l'anarchie a ses saturnales : elles sont sanglantes et abominables toutes deux. Ce fut lors de cette maladie qu'il fit un testament, dans lequel il instituait Drusilla, sa sœur favorite, héritière de tous ses biens et de l'empire. Cet acte nous semble le premier de cette longue série d'extravagances qui allait épouvanter le genre humain.

paix, de la liberté, de la prospérité publiques ; l'image des calamités qui naissent de l'anarchie se présentait à tous, la famine, la guerre, les champs ravagés, les villes saccagées, les pays dévastés, les biens mis au pillage, la terreur, la captivité, la mort. Il n'y avait qu'un remède à tous ces maux, c'était la guérison de Caïus.

Aussitôt que la maladie commença à décroître, le bruit s'en répandit en peu de temps jusqu'aux frontières les plus reculées, car rien n'est plus rapide que la renommée : toutes les villes étaient, pour ainsi dire, debout, prêtant une oreille avide aux nouvelles rassurantes. Enfin, quand les courriers annoncèrent le complet rétablissement de l'Empereur, on revint à l'allégresse première ; les habitants des continents et des îles s'imaginaient avoir recouvré la santé. Jamais, de mémoire d'homme, chez aucun peuple, en aucun pays, la guérison d'un prince n'avait causé une joie pareille à celle qui éclata dans le monde entier lorsque Caïus revint à la santé. Il sembla qu'on échangeait les rigueurs d'une vie grossière et sauvage contre les douceurs de la vie civilisée, qu'on abandonnait les solitudes et les cavernes pour émigrer dans les murs des villes ; on se réjouissait de passer d'une vie errante et vagabonde sous les lois d'un bon pasteur auquel il serait doux d'obéir. On ignorait la vérité. L'esprit humain s'aveugle et ne discerne pas ce qui est réellement utile, car, au lieu d'user des lumières de la raison, il s'attache aux apparences et aux conjectures.

Bientôt après, celui que toutes les espérances avaient accueilli comme un sauveur et un protecteur[1], qui devait répandre sur l'Europe et sur l'Asie des torrents de félicité nouvelle, et leur prodiguer tous les biens publics et privés, se changea en un tyran cruel[2] ou plutôt montra ouvertement des penchants qu'il avait jusqu'alors couverts du voile de l'hypocrisie[3].

[1] Notre auteur emploie ici les titres d'Évergète et de Soter qui étaient des appellations usitées à l'égard des Séleucides et des Ptolémées.

[2] « J'ai parlé jusqu'ici d'un prince, je vais parler maintenant d'un monstre. » (Suétone, *Vie de Caïus*, XXII.)

[3] Caïus passa les premières années de son enfance dans les camps en Germanie ; les soldats lui donnèrent par affection le surnom de *Caligula*, c'est le nom d'une chaussure militaire. Il accompagna son père Germanicus en Syrie, vécut ensuite chez sa bisaïeule Livie, femme d'Auguste, puis chez son aïeule Antonia, femme du premier Drusus. A dix-neuf ans, Tibère le fit venir à Caprée : là il sut échapper à tous les piéges qu'on lui tendait. On cherchait en vain à lui arracher des murmures, il ne donnait aucun prétexte à la malignité ; il ne parut pas s'apercevoir de la mort malheureuse de ses frères (Néron et Drusus), et dévorait ses propres affronts avec une dissimulation incroyable. Sa complaisance pour Tibère et pour ceux qui l'approchaient était telle, que l'orateur Passiénus a dit de lui avec raison (Suétone, *Vie de Caïus*, X ; Tacite, *Annales*, VI, 20) qu'il n'y avait point eu de meilleur valet et de plus méchant maître. C'est donc justement que Philon accuse ici Caïus d'hypocrisie. Suétone, en effet, ajoute que, même du vivant de Tibère, il n'avait pu cacher complétement ses inclinations basses et cruelles ; la nuit, il courait les mauvais lieux, enveloppé d'un grand manteau, la tête couverte de faux cheveux. Le pénétrant vieillard le connaissait bien : « Je laisse vivre, disait-il, Caïus pour son malheur et celui des autres ! »

Son cousin, héritier comme lui de l'empire, le plus proche successeur de Tibère, puisqu'il était son petit-fils par le sang, tandis que Caïus ne l'était que par adoption, fut sa première victime [1].

Il prétendit qu'il conspirait contre lui [2] : son âge ne permettait pas cette accusation : l'infortuné sortait à peine de l'enfance pour entrer dans l'adolescence. Il y en a qui disent que si Tibère eût vécu quelque temps encore, il aurait écarté Caïus, qui lui était devenu suspect, et que son petit-fils légitime aurait été déclaré seul successeur de l'empire. Mais la mort le surprit et l'enleva avant qu'il pût accomplir son dessein [3].

Caïus, voulant exclure son parent de la participation au pouvoir, participation à laquelle il avait droit, et prévenir les accusations, imagina cette ruse. Il réu-

[1] Le jeune Tibère était fils du second Drusus, fils de l'Empereur; Caïus était fils de Germanicus, qui n'était fils de Tibère que par adoption.

[2] Dion Cassius rapporte que Caïus accusait son cousin de lui avoir souhaité la mort (liv. LV). D'après Suétone, il allégua que son cousin avait refusé de le suivre sur mer par un temps d'orage et était resté dans Rome pour attendre les événements et s'emparer de la ville (*Vie de Caïus*, XXIII).

[3] Tout cela est parfaitement conforme au récit de Suétone (*Vie de Caïus*, XIX) et au témoignage de Tacite (*Annales*, VI, 46) qui nous parle de la préférence de Tibère pour son petit-fils, de l'intention où il fut de lui donner l'empire, et de l'obstacle qu'il trouva dans son extrême jeunesse, enfin de l'affaiblissement du corps et de l'âme qui le surprit au milieu de ces incertitudes.

nit les grands : « Je voudrais, leur dit-il, suivant la dernière volonté de Tibère, associer à l'empire celui dont la nature m'a fait le cousin et dont l'amitié m'a fait le frère ; mais vous voyez qu'il est encore bien jeune, il lui faut des gouverneurs, des précepteurs, des maîtres. Rie ne peut m'arriver de plus heureux que d'être soulagé de l'énorme fardeau de l'empire, trop pesant pour les épaules et la tête d'un seul. Eh bien, ajouta-t-il, je déclare que je prétends être désormais pour cet enfant plus qu'un précepteur, plus qu'un gouverneur, plus qu'un maître; je veux qu'on m'appelle son père et qu'on le nomme mon fils. [1] » Quand il eut trompé par

[1] « Il adopta son cousin Tibère le jour où il prit la robe virile, et lui donna le titre de prince de la jeunesse. » (Suétone, *Vie de Caïus,* XV.)

Aucun autre historien que Philon ne mentionne ce discours et cette machination odieuse, si conformes du reste au caractère tortueux et fourbe de Caligula. Partout où Philon ajoute au récit de Tacite, de Suétone et de Dion Cassius, il y a lieu de le croire exact et bien informé, car il parle d'événements contemporains sur lesquels il a dû recueillir des indications de témoins oculaires; sa bonne foi, sa sagacité sont d'ailleurs au-dessus du soupçon. Enfin ce qui donne du prix aux détails qui lui appartiennent en propre, c'est qu'il est rare, quand il raconte les mêmes faits que les auteurs latins, que son témoignage ne soit pas pleinement confirmé par le leur.

D'après Suétone, ce fut le sénat qui annula le testament de Tibère en ce qui concernait la participation du jeune fils de Drusus au pouvoir. Philon semble indiquer que Caïus obtint l'exclusion de son cousin par un détour, qui consistait à l'adopter. Quoi qu'il en soit, il demeure certain que Tibère avait institué Caïus et son cousin ses héritiers par moitié, que les dernières

ces paroles le sénat et le jeune prince (car cette adoption, loin de l'appeler au pouvoir, l'en éloignait), se trouvant à couvert, et libre désormais de tout obstacle, il se mit à dresser des embûches à son collègue, à son cohéritier. La loi romaine met le fils sous la toute-puissance du père ; d'ailleurs la dignité impériale confère tous les droits et donne un pouvoir absolu que personne n'ose et ne peut contrôler.

Caïus traita cet enfant comme un adversaire que l'on terrasse dans une lutte, sans égard pour le souvenir d'une éducation commune, sans pitié pour sa tendre jeunesse, sans respect pour les droits qu'il avait comme lui à l'héritage de Tibère, dont il était le plus proche descendant et auquel on avait espéré le voir seul succéder ; en effet, le petit-fils, après la mort du père, est toujours réputé fils par son aïeul [1].

Caïus exigea, dit-on, que l'enfant se tuât de ses propres mains, en présence des centurions et des tribuns, auxquels on avait défendu de faciliter ce crime ; car il eût été sacrilége qu'une main étrangère se portât sur un fils des Césars. Ainsi il attestait le droit en consommant l'iniquité, il attestait le respect des choses saintes en commettant cet attentat, il bafouait la vérité !

volontés de l'Empereur ne furent pas suivies, et que l'adoption du jeune Tibère par Caïus couvrait la jalousie haineuse de ce dernier.

[1] Suivant Tacite (*Annales*, VI, 46), la jeunesse de Tibère et l'imbécillité de Claude empêchèrent l'Empereur de faire périr Caïus qu'il détestait, et dont il redoutait la popularité.

Le pauvre enfant, ne sachant ce qu'on voulait de lui, car il n'avait jamais vu de meurtre ni manié d'armes, et ne s'amusait pas comme les jeunes princes, en temps de paix, à des simulacres de combats, tendit le cou à ceux qui venaient vers lui. Voyant qu'on le repoussait, il prit un poignard, et, dans son innocence, demanda quel endroit il fallait frapper pour faire une blessure mortelle et terminer des jours infortunés. Il obtint qu'on lui rendît ce triste service : le suicide, auquel on le força, fut la première et la dernière leçon qu'il reçut de ses maîtres[1] !

Lorsque Caïus eut terminé cette première et redoutable lutte, quand il ne resta plus personne de la famille impériale autour duquel pussent se rallier ses ennemis et ceux qu'il tenait en défiance, il entama une seconde lutte contre Macron, qui lui avait non-seulement rendu des services après son élévation (car c'est le propre d'un flatteur de ne servir que les heureux), mais aussi avant qu'il fût parvenu à l'empire.

Tibère était doué d'une pénétration profonde, et l'homme, de tous ceux qui l'entouraient, le plus habile

[1] Suétone (*Vie de Caïus*, XXIII) raconte ceci différemment : ce fut, selon cet auteur, un tribun envoyé par l'Empereur, qui tua Tibère, au moment qu'il s'y attendait le moins. La version de Philon nous paraît trop assurée et trop circonstanciée pour ne pas lui accorder la préférence ; d'ailleurs elle nous offre un trait nouveau et très-vraisemblable du raffinement que Caïus portait dans la barbarie.

à percer les secrètes pensées [1] : sa finesse n'avait d'égale que sa puissance. Souvent il soupçonna Caïus d'être hostile à toute la famille Claudia et favorable exclusivement à sa famille maternelle ; il craignait que son petit-fils, qu'il laissait en bas âge, ne lui survécût pas longtemps ; d'ailleurs il jugeait incapable de gouverner un si grand empire, un homme de mœurs sauvages, insociable et d'un caractère inconstant. Ses manières s'écartaient parfois des convenances et trahissaient un germe de folie [2]; son langage et sa conduite semblaient se contredire.

Macron employait tous ses efforts à pallier tout cela ; il combattait les soupçons de Tibère, les inquiétudes que lui inspirait son petit-fils adoptif et qui le tenaient sans cesse en émoi. « Caïus, disait-il, serait

[1] On attribuait généralement à Tibère, dans l'antiquité, la connaissance de l'avenir. Tacite (*Annales*, VI, 20) rapporte que durant son séjour à Rhodes, il avait été initié aux secrets de l'art magique des Chaldéens, et qu'il avait eu pour maître un certain Thrasylle. La magie des Chaldéens, qui tenait au culte des astres, était repoussée comme une science fausse et coupable par les Juifs; ceci pourrait expliquer pourquoi Philon attribue la pénétration de Tibère à une qualité d'esprit naturelle et non à la science astrologique de la Chaldée.

[2] Nous avons examiné déjà si Caligula fut réellement fou, et quel fut son genre de folie. Constatons encore une fois que Philon et Suétone (*Vie de Caïus*, L) s'accordent à dire qu'il n'était sain ni de corps ni d'esprit ; cependant il y a dans ses actes de la suite, une préoccupation de politique et d'ambition, un raffinement de cruauté très-réfléchi, toutes choses qui nous le montrent comme un *fou lucide*.

bienveillant et docile ; il était entièrement dévoué à son cousin au point de lui abandonner volontiers tout l'empire ; mais il était retenu par la crainte de paraître chercher la popularité ; c'était pourquoi, malgré la suite et la sincérité de sa conduite, on l'accusait de mobilité et d'incohérence. » Quand Macron sentait qu'on ne se laissait pas prendre à la vraisemblance de ses raisons, il mettait en avant sa garantie personnelle : « Je réponds de lui, je promets qu'il sera tel que je le montre : j'ai précédemment donné assez de preuves de mon dévouement aux Césars et en particulier à Tibère, lors de la conspiration de Séjan, que j'ai découverte et étouffée[1]. » Ainsi Macron faisait l'éloge de Caïus, si toutefois c'était faire son éloge que le défendre contre des motifs vagues de soupçon et des accusations secrètes. Tout le zèle qu'on peut employer pour un frère ou un fils, et même davantage peut-être, il le mettait en œuvre pour Caïus auprès de Tibère.

Il faut, selon l'opinion générale, attribuer ce dévouement d'abord aux égards de Caïus pour Macron, dont l'influence fut à ce moment prépondérante et même souveraine dans le gouvernement, et aussi à la femme de Macron, pour un motif que le silence doit couvrir. Chaque jour elle excitait son mari à ne perdre aucune occasion de servir le jeune prince. Rien

[1] Philon nous révèle ici un fait nouveau; ni Suétone ni Tacite ne parlent du rôle de Macron dans la ruine de Séjan.

n'est habile à conduire et maîtriser la volonté d'un homme comme la femme, et surtout la femme impudique, qui se rend d'autant plus séduisante qu'elle se sent coupable. Macron ignorait[1] la honte de sa femme et le déshonneur de sa maison; il croyait inspirées par l'affection les caresses qu'il recevait; ces manœuvres le séduisirent et le trompèrent; il se dévoua à des ennemis acharnés qu'il prenait pour ses meilleurs amis.

Enhardi par la conscience qu'il avait d'avoir mille fois sauvé la vie à l'Empereur, il l'avertissait librement, sans feinte, comme tout bon ouvrier qui met sa gloire dans la durée de son œuvre, et craint de la laisser périr d'elle-même ou détruire par autrui.

[1] Suétone (*Vie de Caïus*, XII) prétend qu'Ennia Nævia, femme de Macron, fut séduite par Caïus, qui lui promit de l'épouser, s'il parvenait à l'empire, et que par ce moyen Caïus gagna Macron dont il se servit pour empoisonner Tibère. Ce témoignage, conforme à celui de Philon, infirme les allégations de Tacite, qui (*Annales*, VI, 45), en constatant la toute-puissance de Macron (*nimia potentia Macronis*), rapporte que le chef des prétoriens connaissait les intrigues de sa femme et de Caïus, qu'il en avait été lui-même le premier instigateur, et que, loin de recevoir les caresses du futur empereur, il lui faisait une cour assidue. Nous préférons à cette version celle de Suétone et de Philon, qui a le double avantage de réunir deux témoignages et d'offrir plus de vraisemblance. En effet, Macron tout-puissant et ambitieux, s'il n'avait pas été le jouet d'une femme rusée et d'un habile hypocrite, ne devait-il pas de préférence s'attacher au fils de Drusus, dont l'inexpérience et la jeunesse assuraient pour l'avenir son crédit, le rendaient nécessaire dans le gouvernement et lui permettaient de tout espérer?

Voyait-il Caïus dormir à table, il l'éveillait, dans la pensée que ce n'était ni honnête ni sûr : s'abandonner dans cette situation au sommeil, c'est se livrer aux embûches. Quand il le voyait se passionner à la vue des danseurs, au point de se mettre à danser ; quand, au lieu de sourire décemment aux bouffonneries des mimes, il les accueillait par des éclats puérils ; quand il se laissait entraîner à la mélodie des joueurs de flûte et des chœurs au point de les accompagner de son chant, Macron le poussait du coude (car il se tenait toujours à ses côtés) et s'efforçait de le contenir[1].

Souvent, se penchant vers lui, il lui parlait doucement à l'oreille, de façon à n'être entendu de personne : « Il ne faut, disait-il, ni écouter, ni regarder, ni rien faire comme les assistants et le commun des hommes ; ta manière de vivre doit les surpasser autant que ta dignité et ta fortune t'élèvent au-dessus d'eux. Il n'est pas séant que le souverain de la terre et des mers soit mis hors de lui par des chants, des danses, des bouffonneries et autres futilités de ce genre. Il doit partout et toujours se souvenir qu'il porte la majesté du commandement ; il ressemble à un pasteur chargé d'un troupeau : toutes ses paroles, toutes ses actions, doivent avoir un but utile. Chaque fois, ajoutait Macron, que tu assisteras à des représenta-

[1] La passion outrée de Caïus pour la danse théâtrale et pour la musique est attestée également par Suétone (*Vie de Caïus*, XI) ; Tibère espérait en vain que ces goûts pourraient adoucir son caractère féroce.

tions scéniques, à des luttes d'athlètes, à des courses de chevaux, oublie le plaisir, songe à l'art, fais-toi ces réflexions : Voilà des choses qui ne servent en rien à la vie, qui ne tendent qu'à l'agrément et à l'amusement des spectateurs; il y a pourtant des gens qui s'y appliquent afin d'obtenir les éloges et l'admiration de la foule, afin de se voir décerner, au son des trompettes, des prix, des honneurs, des couronnes. Que ne doit donc pas faire celui qui pratique un art beaucoup plus élevé, le plus grand de tous, l'art de régner? C'est par lui que le sol fertile et profond est cultivé dans les plaines et sur les montagnes, c'est par lui que la mer entière est sillonnée avec sécurité de grands vaisseaux par lesquels s'échangent les productions des diverses contrées, car chacune reçoit ce qui lui manque et donne en retour ce dont elle a abondance. La haine, grâce à lui, ne saurait envahir le monde entier ou même ses plus grandes parties, l'Asie et l'Europe; pareille aux serpents venimeux, elle se tient tapie dans son trou; son action, resserrée dans d'étroites limites, s'exerce sur un homme, sur une maison, et, dans ses plus grandes fureurs, peut au plus s'étendre à une ville; elle ne désole jamais de grandes contrées, de grands peuples, surtout depuis que ton auguste famille a établi son pouvoir en tous lieux. Les maux qui s'étaient établis et allaient s'aggravant au sein des États, ont été relégués aux abîmes du Tartare les plus éloignés; les biens, qui étaient bannis, ont été ramenés des extrémités du monde dans nos pays. Telle est la situation qu'on t'a laissée à main-

tenir. La nature t'a placé au sommet de la poupe et t'a donné le gouvernail; conduis, de manière à le préserver du péril, le vaisseau du genre humain; mets ton premier plaisir à faire du bien à tes sujets. Les tributs que dans les villes on retire des particuliers sont de différente sorte; ce que, en retour, les sujets attendent d'un prince, ce qui lui est propre, ce sont de sages desseins, bien exécutés : on aime à le voir prodiguer généreusement ses richesses, réservant seulement ce que la prévoyance lui ordonne de ménager, pour parer aux coups incertains du sort[1]. »

C'est en lui répétant ces avis que l'infortuné tâchait de rendre Caïus meilleur; mais la pétulance de celui-ci et sa méchanceté l'entraînaient sur une pente opposée; il repoussait brutalement ce sage conseiller. Quand il le

[1] Notre auteur traite l'histoire à la manière des anciens; chez lui, comme chez Tite-Live, Xénophon, Thucydide, les discours renferment, sous une forme dramatisée, les développements qui ont trait à la morale ou à la politique. D'ailleurs rien de plus juste et de plus élevé que cette morale ; Philon nous donne ici un avant-goût de ses beaux traités politiques : « Le prince se doit à la dignité dont il est revêtu; cette dignité, avant d'être un honneur, est une charge, la plus noble, mais aussi la plus difficile de toutes, dont l'exercice suppose une science profonde, exige application, génie, force d'âme, dévouement, persévérance. Le prince est le père de l'agriculture, l'âme du commerce, le protecteur de la paix ; ce qu'il reçoit en respects, il le paye en bienfaits; ce qu'on lui donne en impôts, il le rend en bon gouvernement. » Banalités, niaiseries qui feront sans doute sourire les disciples de Machiavel et de Robespierre, mais que les esprits modérés et honnêtes accueilleront comme l'expression d'un idéal dont il ne faut pas désespérer.

voyait venir de loin, il disait à ceux qui l'entouraient : « Voici le maître de celui qui n'a plus besoin de leçons, le pédagogue de celui qui n'est plus un enfant, le conseiller d'un homme plus avisé que lui. Il prétend soumettre à l'un de ses sujets un empereur versé dans l'art du gouvernement. Il se proclame maître dans cet art; je ne sais qui l'a initié à ses secrets. Mais moi, n'ai-je pas eu pour éducateurs depuis mon berceau cette illustre et nombreuse lignée de pères, de frères, d'oncles, de cousins, d'aïeux, d'ancêtres, aussi bien du côté de ma famille paternelle que de ma famille maternelle, qui ont eu le maniement de l'empire? Je ne parle pas des vertus royales[1] qui doivent, dès le principe, exister dans les races de princes; mais puisque les descendants rappellent leurs ancêtres par les formes du corps comme par le caractère, l'aspect, le geste, les desseins, les actes, n'est-il pas vraisemblable qu'il y a dans la semence elle-même les propriétés qui forment le prince? Et un ignorant me viendra, à moi qui dans le sein de ma mère et par les mains de la nature fus fait empereur avant de voir le jour, enseigner l'art du commandement, que certes je connais mieux que lui[2]! N'est-ce pas une honte que celui qui

[1] En grec : Δυνάμεις βασιλικαί, c'est-à-dire *puissances, qualités naturelles propres au gouvernement.*

[2] Il est impossible de mieux définir et réfuter tout ensemble la théorie du droit divin. Les princes qui règnent en vertu d'un droit acquis, et non en vertu d'un principe supérieur d'ordre et de progrès, en seront toujours réduits, comme Caligula, à pré-

n'était tout à l'heure qu'un simple particulier veuille se mêler aux pensées d'une âme royale? Il y en a cependant d'assez impudents et audacieux pour profaner ces mystères et enseigner l'art sublime du gouvernement, dont ils possèdent à peine les premières notions! »

De la sorte il cherchait à s'éloigner peu à peu de Macron, inventant contre lui des prétextes d'accusation mensongers, mais toutefois vraisemblables, car il y a des gens habiles à forger des mensonges qui paraissent l'expression de la vérité. Macron fut accusé de tenir ces propos : « Caïus est mon ouvrage; il m'appartient sinon plus, au moins tout autant qu'à son père; trois fois mes instances l'ont arraché aux soupçons de Tibère qui voulait le faire périr. Après la mort de Tibère, je lui ai livré les prétoriens que j'avais sous mes ordres, en faisant entendre qu'on n'avait besoin que d'un prince, que c'était le moyen d'assurer l'intégrité et la paix de l'Empire. »

Il y en eut qui crurent ces fausses accusations : on ne connaissait pas encore la fourberie de celui qui les portait; son caractère faux et mobile ne s'était point révélé. Peu de jours après le malheureux périssait avec sa femme, expiant ainsi cruellement l'excès de son zèle. C'est la récompense que les ingrats accordent aux services qu'on leur rend : ils les font tourner

tendre qu'ils sont d'une autre espèce que le reste du genre humain, ou bien qu'ils ont un contrat passé avec le Ciel, et enfin, suivant le mot profond de Molière, qu'en gens de qualité ils savent tout sans jamais avoir rien appris.

à la ruine de leurs bienfaiteurs. C'est ainsi que Macron, qui avait certainement tout fait, qui n'avait épargné ni les soins les plus persévérants, ni l'amitié la plus dévouée d'abord pour sauver Caïus, ensuite pour lui assurer le pouvoir sans partage, fut payé de ses services. On rapporte que l'infortuné fut contraint de se tuer de ses propres mains, et que sa femme eut le même sort[1], malgré les relations qu'elle avait, dit-on, avec César. Il n'y a dans l'amour aucun motif d'affection solide; la passion satisfaite amène le dégoût[2] et le besoin de changement.

Lorsque Macron eut été immolé avec toute sa maison, Caïus entama une troisième lutte, où il déploya plus de ruse encore. Il avait eu pour beau-père Marcus Silanus[3], homme d'un grand cœur et d'une illustre race. Bien que celui-ci eût perdu sa fille[4], enlevée par une mort prématurée, il ne cessa d'entourer son gendre d'une affection de père; il espérait en recevoir les égards qu'il méritait, pour l'avoir traité non en gendre, mais en fils. Vain espoir! trompeuse attente! Il l'entretenait sans cesse avec franchise de ce qui pouvait l'améliorer, corriger son caractère, régler sa vie, lui

[1] Tous ces détails sont précieux. Suétone (*Vie de Caïus,* XXVI) s'est contenté de déclarer en deux lignes qu'Ennia et Macron, qui avaient été les instruments de l'élévation de Caïus, périrent malgré leurs titres à sa reconnaissance.

[2] Trace évidente de mysticisme.

[3] Quelques manuscrits portent à tort *Silvanus.*

[4] Elle s'appelait Claudia. (Tacite, *Annales,* VI, 20.)

apprendre à gouverner. Il ne manquait pas d'occasions sérieuses qui l'autorisaient à cette liberté; n'avait-il pas d'ailleurs son haut rang et des liens de famille? Sa fille n'était pas morte depuis assez longtemps pour que les droits de parenté fussent éteints : à peine avait-elle rendu le dernier soupir, son corps devait conserver des restes de vie, quelques-uns des tressaillements suprêmes.

Les conseils de Silanus parurent à Caïus un outrage : il se trouvait plus magnanime, plus sage, plus courageux, plus juste que personne; il haïssait moins ses ennemis déclarés que ceux qui essayaient de le diriger. Il sentit que Silanus serait aussi un obstacle à la violence de ses passions; il le chargea de saluer les mânes de la défunte[1], il fit tuer le père de sa femme, son beau-père.

Ce criminel coup d'audace fut publié avec le meurtre des autres principaux personnages de l'Empire; le bruit de ces forfaits était dans toutes les bouches : il se colporta d'abord timidement, à voix basse, puis on changea d'attitude avec la mobilité que le vulgaire porte en toute chose, dans ses opinions, dans son langage, dans ses actions. On ne pouvait croire que Caïus, qui avait, peu auparavant, la réputation d'un prince affable, humain, juste et doux, eût sitôt changé. On lui chercha des excuses; à force de lui en chercher on en trouva.

[1] Chez Caïus la cruauté est toujours aiguisée de quelque atroce plaisanterie.

Pour ce qui regardait son cousin et cohéritier, on disait que, selon le droit immuable de la nature, le pouvoir n'admettait point de partage. La mort du jeune Tibère avait prévenu l'assassinat de Caïus, qu'il aurait commis s'il eût été le plus fort. C'était moins un meurtre que l'exécution d'un dessein de la Providence qui avait supprimé ce jeune prince pour le bien du genre humain tout entier; sans cela des partis se seraient formés autour des deux rivaux et auraient provoqué des guerrres intestines et extérieures. La paix n'était-elle pas le plus grand des biens? Or elle résultait d'un bon gouvernement, et il n'y avait de bon gouvernement que celui qui, supprimant les contestations et les querelles des princes, maintenait tout dans l'ordre.

On disait de Macron que l'excès de son orgueil l'avait perdu, qu'il avait méconnu le précepte de l'oracle de Delphes : *Connais-toi*. La connaissance de soi-même, ajoutait-on, procure le bonheur, comme au contraire l'ignorance de soi-même cause l'infortune. Dans quel but voulait-il changer les rôles, se substituer, lui sujet, au prince, et mettre Caïus, l'Empereur, dans la situation d'un sujet? Il n'appartenait qu'au prince de commander, et Macron s'arrogeait ce privilége; c'était au sujet d'obéir, et il voulait soumettre Caïus à ses volontés.

Insensés! qui appelaient commandement une simple remontrance, qui confondaient le conseiller avec le souverain; gens aveugles, flatteurs détestables, accou-

tumés à tout défigurer, même à changer le nom des choses [1].

On se moquait de Silanus : il avait été ridicule de s'imaginer que l'autorité d'un beau-père sur son gendre égalait celle d'un père sur son propre fils. Cependant, chez les simples particuliers, quand un père voit son fils arriver aux grandes charges et à la puissance, il abandonne son autorité sur lui et consent volontiers à se mettre après lui. C'était à Silanus, qui n'était plus même le beau-père de l'Empereur, trop de naïveté que de prendre souci de choses qui ne le regardaient pas. Ne comprenait-il point que les liens de parenté étaient rompus par la mort de sa fille ? Entre deux familles, étrangères jusque-là l'une à l'autre, le lien établi par le mariage se brise en même temps que l'union, surtout lorsque, par un malheur irrémédiable, la femme qui a passé dans une autre famille vient à mourir.

Tel était le sens de tous les entretiens ; car chacun repoussait l'idée que l'Empereur pût être aussi cruel ; on pensait que la bonté d'âme, l'humanité, étaient plus grandes chez Caïus que chez aucun de ses prédécesseurs ; on ne pouvait s'imaginer qu'en si peu de temps il fût survenu en lui un tel changement.

[1] *Nos vera rerum vocabula amisimus,* avait dit, dans les mêmes termes et avec la même énergie, Caton, dans le discours que lui fait prononcer Salluste, lors de la conjuration de Catilina.

Quand il eut terminé contre les trois ordres de l'État les luttes que nous venons de raconter, après avoir remporté deux victoires sur l'ordre des chevaliers et celui du sénat, qui étaient les premiers de l'Empire, et une troisième sur un membre de sa famille, il pensa qu'ayant abattu les plus nobles têtes, il serait désormais redoutable à tous, aux sénateurs, parmi lesquels Silanus jouissait d'une haute considération, aux chevaliers, parmi lesquels Macron avait acquis une dignité et des honneurs qui le plaçaient au premier rang, enfin à toute sa famille, par le meurtre de son cousin et cohéritier.

Alors il ne se contint plus dans les bornes de la nature et aspira à se faire passer pour un dieu. Voici, dit-on, le raisonnement dont il usa au début de cette folle entreprise : « Si les bergers d'un troupeau, si les chevriers et les bouviers ne sont point des brebis, des béliers, des bœufs, mais des hommes d'une nature et d'une condition supérieures, il faut penser de même que moi, pasteur du premier des troupeaux, c'est-à-dire du genre humain, je ne ressemble pas au reste des mortels, mais que je suis d'une condition supérieure et plus divine[1]. »

[1] Dion Cassius (liv. LV) accuse Antiochus de Comagène et Agrippa de Judée d'avoir suggéré à Caïus ce raisonnement insolent. Suétone confirme ce témoignage : « Caïus entendit plusieurs rois, que leurs affaires amenaient à Rome, disputer entre eux de la prééminence. Il s'écria : *Il n'y a qu'un maître, il n'y a qu'un roi,* et fut sur le point de prendre le

L'insensé se pénétra de cette idée et finit par prendre pour des réalités les fictions des poëtes. Il s'enhardit au point d'oser produire en public cette impie divinisation de sa personne; il s'appliqua à faire tout ce qui en était la conséquence logique, et à monter peu à peu, comme par degrés, de plus en plus haut. D'abord il affecta de se rendre semblable à ceux qu'on nomme demi-dieux, Bacchus, Hercule, les Dioscures[1], Trophonius, Amphiaraüs, Amphiloque et les autres. Il se moqua de leurs oracles et de leurs fêtes, qu'il comparait à l'éclat de sa propre puissance. Puis, comme les acteurs sur la scène, il revêtit successivement les attributs de ces divinités. Tantôt c'était la massue et la peau du lion, mais toutes deux en or, qu'il prenait pour se déguiser en Hercule; tantôt, pour représenter les Dioscures, il se coiffait du bonnet phrygien; tantôt il figurait Bacchus avec une couronne de lierre, un thyrse et la dépouille d'un faon.

Il s'arrogeait cependant une prérogative; car cha-

diadème et les marques de la royauté. Mais, comme on l'avertit qu'il était trop au-dessus de tous les rois, il commença à prétendre aux donneurs divins. » (*Vie de Caïus,* XXII.) Philon ne charge pas le prince juif, son ami, de cette abominable flatterie: ce silence n'a rien qui doive nous étonner. Il est digne de remarque qu'Agrippa, s'il fut un de ceux qui poussèrent l'Empereur à ces prétentions insensées, eut à en souffrir plus que personne. Nous verrons plus tard qu'il faillit perdre la vie et son trône dans la persécution infligée à la nation juive par l'immortel dont il avait prématurément accompli l'apothéose.

[1] Castor et Pollux.

cune de ces divinités se contente des honneurs qui lui sont propres et n'empiète pas sur ceux des autres : Caïus voulait accumuler sur sa personne les attributs de tous les demi-dieux, afin de surpasser ceux qu'il jalousait. Il ne prétendait point, à l'instar de Géryon, le monstre au triple corps[1], surprendre par sa masse les spectateurs; mais, par un raffinement plus incroyable, il faisait successivement subir à un seul et même corps différentes métamorphoses, comme jadis l'Égyptien Protée, qu'Homère nous montre prenant tous les aspects des forces de la nature, tour-à-tour flamme rapide, bête effrayante, fleuve transparent[2].

Mais, Caïus, qu'avais-tu besoin de prendre les attributs de ces idoles? Il fallait imiter leurs vertus. Hercule purgeait la terre et les mers; il engageait des luttes utiles et nécessaires au genre humain, pour détruire les monstres nuisibles de l'un et l'autre élément. Bacchus cultiva la vigne et en exprima cette suave liqueur qui est bienfaisante à l'âme et au corps : à l'âme, elle inspire la sérénité, l'oubli des souffrances, l'espoir du bonheur; elle rend le corps plus sain, plus agile et plus fort. Et ce n'est pas seulement aux individus, mais aux familles, aux cités, que le vin procure ces bienfaits; aux labeurs de la vie il fait succéder de douces jouissances; comme d'une source inépuisable,

[1] Selon la fable, Géryon était un roi d'Espagne qui avait trois corps, et dont Hercule emmena les bœufs.

[2] Virgile aussi, dans l'épisode d'Aristée (*Géorgiq.*, IV), met en scène ce dieu étrange.

il verse indistinctement aux Grecs et aux Barbares la gaieté et l'allégresse des jours de fête. Voilà ce que nous devons au vin. Quant aux fils jumeaux de Jupiter, on rapporte qu'ils partagèrent ensemble l'immortalité : l'un des deux, qui seul était immortel, ne trouva pas raisonnable de s'aimer lui-même au point d'oublier son frère et de ne pas lui témoigner l'affection qu'il lui devait; il réfléchit qu'il ne mourrait jamais, que son frère mourrait pour toujours, que cette immortalité ne ferait qu'éterniser sa douleur; par un merveilleux échange, il obtint pour lui-même de participer à la condition mortelle, et pour son frère de participer à la condition immortelle; il corrigea ainsi l'inégalité, qui est le principe de l'injustice, par l'égalité, qui est la source de toute justice [1].

C'est par leurs bienfaits que tous ces demi-dieux, ô Caïus ! ont excité et excitent encore l'admiration; c'est pour cela qu'on les vénère et qu'on leur rend même des honneurs divins. Mais toi, qu'as-tu fait pour nous de semblable, dont tu puisses t'enorgueillir et te vanter? As-tu, pour commencer par là, imité l'affection fraternelle des fils de Jupiter? Ton frère, ton cohéritier, un enfant à la fleur de l'âge, ne l'as-tu pas cruellement égorgé, cœur de fer, âme sans pitié? N'as-tu pas, peu après, dans la crainte qu'elles ne t'arrachassent l'empire, envoyé tes sœurs en exil [2]?

[1] Philon fait ici allusion à une théorie sur l'égalité et la justice qu'il développe dans son traité de la *Création du monde*.

[2] Les deux sœurs de Caïus, Agrippine et Livilla, furent con-

As-tu imité Bacchus? Tu as sans doute imaginé de nouveaux bienfaits et, comme lui, rempli d'allégresse le monde entier! sans doute l'Europe et l'Asie ne suffisent plus à contenir tes faveurs! Oui assurément, tu t'es signalé par de nouvelles inventions, mais en fléau public, en scélérat. N'as-tu pas changé la joie en douleur et le plaisir en deuil? De toutes parts tu as rendu à tous la vie amère; tu t'es approprié les richesses et les biens d'autrui, poussé par une insatiable convoitise qui ravage la terre de l'orient à l'occident, du nord au midi [1]. En retour de leurs biens engloutis, tu envoies aux provinces désolées les abominables semences de ton âme malfaisante, qui sont la ruine du genre humain. C'est ainsi que tu nous apparais comme un autre Bacchus.

As-tu, par des travaux sans trêve et des hauts faits éclatants, imité Hercule? As-tu rempli le continent et les îles de bonnes lois, de jugements équitables, d'abondance, enfin de tous les bienfaits d'une paix heureuse, toi le plus lâche et le plus tremblant des hom-

damnées à l'exil, comme complices de la conjuration de Lépidus. Cette conjuration fut découverte en l'année 40, pendant le voyage de l'Empereur en Gaule. Caïus, dit Suétone (*Vie de Caïus*, xxiv), fit condamner ses sœurs en même temps comme adultères. Il montra leur signature qu'il avait surprise par fraude ou en abusant de leur faiblesse, et trois épées, qu'il disait avoir été préparées contre lui, furent consacrées à Mars Vengeur avec une inscription qui attestait ce prétendu crime.

[1] Philon revient plus loin sur quelques-unes des rapines éhontées de l'Empereur.

mes, toi qui as ravi à toutes les régions de l'Empire la tranquillité et la prospérité, qui les as remplies de troubles et de séditions et, par conséquent, rendues misérables? Dis, Caïus, est-ce pour nous avoir affligés de tous ces désastres que tu prétends à l'immortalité ? C'est sans doute afin de ne pas borner à quelques jours les calamités dont tu nous accables, mais de les prolonger sans fin. Moi, je pense au contraire, eusses-tu été pris pour un dieu, que ta perversité te réduirait à la condition mortelle ; car, si la vertu immortalise, le vice rend périssable. Ne te mets donc pas au rang des fils de Jupiter, illustrés par l'amour fraternel, toi l'assassin et le bourreau de ton frère et de tes sœurs ; n'ambitionne pas les honneurs d'Hercule et de Bacchus, qui ont adouci la vie humaine, toi dont les scélératesses ont empoisonné leurs bienfaits.

Mais telles étaient sa démence et sa frénésie, que, s'élevant au-dessus des demi-dieux, il aspira aux honneurs des grands dieux, de Mercure, d'Apollon et de Mars. D'abord il prit le caducée, les talonnières et la chlamyde de Mercure, montrant de l'ordre dans ce bouleversement, de la suite dans ce désordre, de la logique dans cette folie. Puis bientôt, cédant à une autre fantaisie, il laissait ces insignes et se transformait en Apollon ; il se ceignait la tête d'une couronne rayonnante, ayant dans sa main gauche l'arc et les flèches, et de sa main droite présentant les Grâces. Il voulait ainsi faire entendre qu'il fallait tenir toujours prêts à les répandre les bienfaits, en leur donnant la

première place, qui est à la droite, qu'il fallait écarter les peines ou du moins leur assigner une place inférieure, à la gauche. Derrière lui venaient des chœurs qui chantaient le Péan en l'honneur de celui qu'on avait peu auparavant célébré sous les noms de Bacchus, d'Évius et de Lyæus[1], quand il avait revêtu les attributs de ce dieu.

Souvent aussi il paraissait avec une cuirasse, un casque, un bouclier, l'épée à la main, et se faisait appeler Mars. A ses côtés marchait un cortége de Saliens d'un nouveau genre, troupe d'assassins dressés à remplir auprès de lui le rôle de bourreaux, et à assouvir sa soif de sang humain.

Cette conduite étrange remplissait d'étonnement ceux qui en étaient témoins; on se demandait pourquoi, faisant le contraire de ceux aux honneurs desquels il prétendait, il dédaignait d'imiter leurs vertus et n'usurpait que leurs attributs. Et pourtant les insignes et les attributs, dont on entoure les images et les statues, ne sont que des symboles qui rappellent les services rendus au genre humain par ceux qu'on vénère.

Pourquoi a-t-on mis des ailes aux talons de Mercure, sinon pour le rendre agile? Cette agilité convient au messager, à l'interprète des dieux, comme l'indique son nom d'Hermès[2], dont l'office est d'annoncer de

[1] Évius et Lyæus sont des noms qui appartiennent à Bacchus.

[2] Le mot grec Ἑρμῆς est la racine des mots qui signifient *interprète*, *interprétation*, *interpréter*.

bonnes nouvelles. Si l'homme sage ne peut être un messager de mal, à plus forte raison Dieu. C'est pourquoi il convient que Mercure soit agile et vole en quelque sorte pour hâter ses messages ; si la vitesse est naturelle quand il s'agit de porter d'heureuses nouvelles, la lenteur est ordinaire quand il s'agit d'en porter de fâcheuses. On lui donne aussi le caducée, comme symbole de son rôle de pacificateur. En effet, les guerres se suspendent ou se terminent par l'entremise des hérauts [1], qui rétablissent la paix. Sans leurs bons offices on ne verrait point de terme aux luttes que provoque l'attaque et que nécessite la défense.

Mais quel besoin Caïus avait-il de talonnières ? Était-ce afin que ses scélératesses, qu'un silence éternel aurait dû couvrir, fussent rapidement publiées de toutes parts ? Qu'avait-il besoin de célérité ? Il pouvait, restant toujours dans le même lieu et y produisant forfaits sur forfaits, inonder, comme une source intarissable, les diverses contrées du monde habité. Pourquoi ce caducée, à lui dont pas une parole, pas un acte n'ont servi la paix ? Au contraire il n'y a pas de famille, pas de cité, chez les Grecs et les Barbares, qu'il n'ait remplies de troubles et de guerres civiles. Qu'il laisse donc les attributs de Mercure et n'usurpe pas un nom auquel il n'a pas le moindre droit.

Quel rapport y a-t-il entre lui et Apollon ? Il porte

[1] Le terme grec, qui désigne le caducée, est κηρύκειον, dont la racine est κῆρυξ, qui signifie *héraut*.

une couronne où l'artiste a merveilleusement imité les rayons du soleil, comme si c'était le soleil, la lumière, et non la nuit et les plus noires ténèbres, qui lui fussent nécessaires pour accomplir ses forfaits! Les bonnes actions veulent être faites en plein jour, afin d'être vues de chacun; quant aux actions honteuses, on convient qu'il les faut reléguer au fond du Tartare, digne réceptacle de tout ce qui doit demeurer caché.

Qu'il remette chaque chose à sa place et change de main les attributs du dieu; qu'il prenne dans sa droite l'arc et les flèches : n'est-il pas habitué à exterminer par des coups trop assurés les hommes, les femmes, des familles entières et des cités populeuses? Qu'il retienne dans sa gauche les Grâces, ou plutôt qu'il les abandonne : n'a-t-il pas, à la face du monde, souillé leur beauté par sa soif insatiable de richesses? N'a-t-il pas égorgé, non content de les dépouiller, les possesseurs de ces richesses, infortunés! dont l'opulence a causé la ruine?

Quant aux bienfaits de l'art médical d'Apollon, ils n'ont rien que d'opposé aux méchancetés de Caïus. Apollon inventa des remèdes salutaires qui rendent la santé aux hommes; telles étaient sa douceur et sa bonté qu'il voulut guérir les maladies envoyées par les autres dieux[1]. Mais Caïus a porté la maladie chez

[1] Les anciens considéraient les maladies comme des punitions du ciel : chez les Juifs c'était une opinion reçue que tout malade devait avoir la conscience chargée d'un péché. Les maladies survenues étaient censées produites par l'introduction dans le

ceux qui jouissaient de la santé, il a mutilé ceux qui avaient tous leurs membres, il a infligé aux vivants une mort violente avant le terme fixé par la nature; il amassait des poisons[1], avec lesquels, s'il n'eût été prévenu et enlevé par la justice divine, il aurait détruit ce qu'il y avait de plus illustre dans chaque ville. Il faisait ces préparatifs contre les gens en charge et les personnages les plus riches, principalement contre ceux de Rome et du reste de l'Italie, possesseurs de telles quantités d'or et d'argent, qu'on ne pourrait les égaler en rassemblant ce qu'en contient tout le monde habité, depuis les limites les plus reculées.

Ainsi ce fut dans sa patrie, la dernière contrée à laquelle il eût dû toucher[2], qu'il commença à étouffer

corps du patient d'un génie malfaisant. De là, au moyen âge, ces éternels récits de *possession*.

[1] On connaît l'histoire du poison de Columbus (Suétone, *Vie de Caïus*, LV). On trouva dans les papiers de Caïus deux mémoires intitulés, l'un *le Glaive*, l'autre *le Poignard;* c'était la liste de tous ceux qu'il destinait à la mort. On lui trouva aussi une grande cassette pleine de poisons. Claude les fit jeter dans la mer; les flots en furent infestés et la marée jeta sur le rivage quantité de poissons morts. (Suétone, *Vie de Caïus*, XLIX.) On voit que Philon était bien informé.

[2] Le grec dit : *C'est à partir de sa patrie, comme d'une ligne sacrée, qu'il commença*. . La *ligne sacrée*, ἱερὰ γραμμή, était celle dont on devait, autant que possible, éviter d'écarter les pièces, dans un certain jeu analogue à celui de dames. Le joueur qui s'écartait de cette ligne était donc réduit à toute extrémité. De là en grec l'expression, *s'écarter de la ligne sacrée,* pour signifier qu'on fait usage de ses dernières ressources. Caïus commence par où tout autre homme aurait dû finir: c'est

les germes de la paix et à se montrer ennemi des villes, bourreau, peste et fléau des peuples.

Une autre gloire d'Apollon, c'est de joindre à la science médicale le don de prophétie, d'annoncer aux hommes, pour leur utilité, l'avenir par ses oracles. De la sorte les ténèbres de l'incertitude sont dissipées dans l'âme, on ne peut craindre de trébucher dans sa marche comme un aveugle et, en cherchant la bonne voie, de prendre par ignorance la mauvaise. Celui qui connaît l'avenir a les yeux attachés sur lui comme s'il était présent; cette prescience le protége, de même que le ministère des yeux préserve le corps de tout accident [1]. Faut-il mettre en regard de ces

à son pays qu'il s'attaque d'abord, c'est l'Italie qu'il pressure avant le reste de l'Empire. P. Bellier a compris et traduit autrement ce passage : « Pour cette cause il commença de jeter de son pays, comme du plus fort et asseuré lieu, les semences de la paix. »

[1] On s'est étonné de voir Philon faire ainsi l'éloge des divinités païennes; c'est sur ces pages que les rabbins l'ont accusé d'avoir transigé avec l'idolâtrie. Il faut faire réflexion que notre auteur se laisse aller à la thèse qu'il développe : on sent qu'il s'adresse à des païens, qu'il leur parle leur langage et se place en quelque sorte à leur point de vue, pour combattre plus victorieusement cet usage scandaleux de la divinisation. Philon est ici, comme partout ailleurs, un polémiste original, unique, chez lequel l'idée juive est revêtue des belles formes et des conceptions lumineuses de la littérature et de la philosophie grecques. Il accepte les dieux de l'Olympe par hypothèse, comme il arrive dans le cours d'une discussion; de plus il les accepte soit pour des héros bienfaiteurs de l'humanité, soit pour des personnifications des forces de la nature, soit même pour des génies d'une essence et d'une puissance supérieures à nous. Rien dans ces opinions ne nous semble ab-

prédictions les infâmes oracles de Caïus annonçant aux princes et aux grands de tous les pays les confiscations, l'exil, la mort? Qu'a-t-il donc de commun avec Apollon? Il n'a jamais rien fait qui l'en rapproche. Qu'on fasse taire ce faux péan composé à l'imitation du vrai. On n'a pas plus le droit de contrefaire l'image de la Divinité que de fausser la monnaie.

Mais qui se fût attendu à le voir, avec un tel corps, avec une telle âme, tous deux également lâches et sans vigueur, affecter la puissance et le courage de Mars? Cependant, comme il arrive sur la scène d'un acteur qui change de rôle, il abusa par un nouveau déguisement les yeux des spectateurs. Ne nous arrêtons pas à l'examen du corps et de l'âme qui offraient chez Caïus tout l'opposé de ce qu'on rapporte des mouvements et de l'attitude de ce Génie. Je ne parle pas du Mars de la fable, mais de celui qui a été doué de la force naturelle et est devenu le protecteur et le sauveur des opprimés, ainsi que son nom grec *Arês* le montre; ce nom me semble venir en effet du verbe *arêguein*, dont le sens est *secourir*, parce qu'il empê-

solument contraire au dogme de l'unité divine, tel que le Mosaïsme l'enseigne. Un Juif pouvait bien admettre que les dieux et les demi-dieux fussent des génies, sans renoncer à les considérer comme faux dieux, sans renoncer à la croyance en un Dieu unique, suprême, tout-puissant. Il faut remarquer que l'idée de Philon sur les divinités de la Grèce est aussi celle des anciens Pères de l'Église; ainsi ils expliquent les oracles du paganisme par la prescience du Diable qui les inspirait.

che la guerre et fait la paix; au contraire celui des poëtes trouble le calme et hait la paix autant que le vrai Mars hait la guerre.

Nous savons maintenant [1] que Caïus ne peut être assimilé à aucun des dieux ou même des demi-dieux, ni pour le caractère, ni pour la nature, ni pour la conduite. Il faut croire qu'il obéit en cette circonstance à une aveugle ambition, à un orgueil insensé. Malheureusement il avait, pour se satisfaire, un pouvoir sans limites dont nous autres, misérables, fûmes les premiers à sentir les coups. Il soupçonnait que les Juifs seraient les seuls qui ne se prêteraient point à ses projets : dès le berceau leurs parents, leurs précepteurs, leurs maîtres, et par-dessus tout leurs saintes lois et même les usages qui ne sont pas écrits, tout leur enseigne à croire en un seul Dieu, père et créateur du monde.

Le reste du genre humain, hommes, femmes, villes, nations, et, pour ainsi dire, toutes les contrées de la terre, bien qu'en gémissant de ce qui se passait,

[1] Ici commence une partie nouvelle de la *Légation*. Après avoir raconté dans la première les commencements du principat de Caïus, après avoir discuté dans la seconde les titres de l'Empereur à la divinisation, l'auteur, dans cette troisième partie, va reprendre le récit de la persécution des Juifs alexandrins, que nous avons déjà trouvé dans le *Contre Flaccus*. Thomas Mangey pense que les faits racontés ici font suite à la narration du *Contre Flaccus ;* nous ne partageons point cette opinion. Le lecteur pourra, du reste, en juger lui-même par la comparaison des textes.

acclamèrent cette démence et, par des honneurs excessifs, gonflèrent encore son orgueil. Quelques-uns aussi, ayant introduit en Italie l'usage barbare de l'adoration [1], corrompaient la noble fierté romaine. Le peuple juif seul lui était suspect, à cause de la résistance qu'il allait lui opposer. Nous acceptons la mort avec joie, comme si nous recevions l'immortalité, plutôt que de laisser toucher à aucun des usages de nos ancêtres, persuadés qu'il en arriverait comme de ces édifices auxquels on arrache une pierre, et qui, tout en paraissant rester fermes, s'affaissent peu à peu et tombent en ruines.

Il ne s'agissait pas d'ailleurs d'une chose sans portée, mais de la plus grave de toutes : faire d'un homme, d'un être engendré et périssable l'image de l'être incréé, éternel! Les Juifs jugeaient que c'était le comble de l'impiété et de la profanation : Dieu se changerait plutôt en homme [2] que l'homme en Dieu. En outre il en résulterait les deux plus grands maux, c'est-à-dire l'infidélité et l'ingratitude envers le bienfaiteur de toutes les créatures, celui dont la puissance s'étend à toutes les parties de l'univers pour les combler de biens.

C'était une guerre terrible, sans merci, qui se dé-

[1] Usage *barbare* en ce sens qu'il ne provenait pas de la Grèce, mais de l'Orient.

[2] Ce passage donnerait à penser que la question de la possibilité de l'incarnation de Dieu était déjà agitée à cette époque dans les écoles juives.

chainait contre notre nation. Quel plus grand malheur peut survenir à un esclave que l'inimitié de son maître? Or, les sujets de l'Empereur sont ses esclaves; s'il en avait été autrement jusque-là sous le gouvernement paternel des empereurs précédents, telle était du moins notre condition sous Caïus, qui avait banni de son cœur tout sentiment de clémence, et foulait aux pieds tous les droits. La loi, pensait-il, c'était lui-même [1]; il bravait, comme de vaines paroles, tout ce que la législation avait consacré. Nous fûmes donc mis moins au rang des esclaves qu'au rang des valets les plus infimes; au lieu d'un prince nous eûmes un maître.

Lorsque la populace désordonnée et séditieuse d'Alexandrie s'en aperçut, elle crut avoir trouvé une bonne occasion de donner cours à la haine qu'elle nous portait depuis longtemps; elle remplit la ville d'épouvante et de trouble. Comme si l'Empereur nous eût abandonnés à sa barbarie pour souffrir les plus grandes misères, comme si le sort des armes nous eût livrés entre ses mains, elle se jeta sur nous avec une fureur sauvage. Nos maisons furent pillées; on en chassa les maîtres avec leurs femmes et leurs enfants, au point qu'elles restèrent désertes; on en arracha les meubles et ce qu'il y avait de plus précieux, non pas comme le font les voleurs, qui,

[1] Νόμον ἡγούμενος ἑαυτόν. C'est presque le mot de Louis XIV : *L'État, c'est moi!*

dans la crainte d'être pris, cherchent l'obscurité de la nuit, mais en plein jour et publiquement. Chacun montrait son butin aux passants, comme une chose acquise par héritage ou à prix d'argent. Quelques-uns, qui s'étaient associés pour le pillage, partageaient leur prise dans la place publique, souvent sous les yeux des malheureux qu'ils avaient dépouillés et qu'ils insultaient de leurs railleries, ce qui était plus dur que tout le reste.

Tout cela était bien assez triste sans y rien ajouter. Qui n'eût trouvé affreux en effet de voir ces infortunés tomber de la richesse dans la pauvreté, de l'opulence dans la misère, sans avoir commis le moindre mal; de les voir chassés de leurs foyers déserts, errants à travers les rues, exposés à succomber aux ardeurs d'un soleil torride, aux rigueurs de nuits glaciales? C'était cependant moins affreux que ce qui suivit.

On chassa les Juifs de la ville entière; des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, acculés dans un quartier étroit, pareil à une caverne, furent entassés comme de vils troupeaux, dans l'espoir qu'en peu de jours ils ne seraient plus qu'un monceau de cadavres. On comptait qu'ils périraient de faim, faute de provisions dont ils n'avaient pu se munir dans cette attaque imprévue et soudaine, ou bien que, resserrés dans un espace étroit et brûlant, ils succomberaient à la corruption de l'air environnant et à l'épuisement des principes vitaux que cet air contenait. Il faut

ajouter que l'haleine aussi de ces malheureux était corrompue, car elle sortait par la bouche et les narines d'un corps chaud et fiévreux, et, selon l'expression proverbiale, ajoutait du feu à l'incendie. En effet la nature des viscères intérieurs est très-chaude, et, quand ils sont doucement rafraîchis par l'air extérieur, les organes de la respiration se trouvent bien de cette fraîcheur; mais, si l'atmosphère dépasse le degré voulu de température, cet excès produit nécessairement un malaise : le feu s'ajoute au feu [1]. Quand il leur fut devenu impossible de supporter plus longtemps les souffrances de cet entassement, ils se répandirent dans les solitudes au bord de la mer et jusque dans les tombeaux, cherchant du moins à respirer un air pur et inoffensif.

Ceux qui étaient surpris dans les autres quartiers de la ville, ceux qui arrivaient de la campagne, ignorant le malheur de leurs frères, étaient en butte à

[1] Il est intéressant de voir quel était, pour les savants de cette époque, l'état du problème que la chimie et la physiologie modernes ont si complétement résolu, depuis la découverte de Lavoisier. L'insalubrité des lieux où la population était agglomérée était alors un fait constaté, on l'attribuait d'une manière exacte à la viciation de l'atmosphère; la cause de cette viciation était bien placée dans la respiration trop prolongée d'une quantité restreinte d'air; c'est justement qu'on supposait dans l'air l'existence d'éléments particuliers propres à la vie. Tout le reste de la théorie du philosophe alexandrin est faux : ce n'est pas l'élévation de la température qui corrompt l'air respirable; le rôle de cet air ne consiste pas à rafraîchir les organes, mais au contraire à opérer une combustion.

toutes sortes de mauvais traitements : on les blessait à coups de pierres, de briques ou de fragments de vases ; on les frappait avec des bâtons à la tête et partout où les blessures peuvent être mortelles, jusqu'à ce qu'on les eût tués.

La partie oisive de la populace d'Alexandrie s'était postée tout autour de l'étroit quartier dans lequel on avait refoulé les Juifs ; elle les tenait assiégés comme dans les murs d'une ville et veillait à ce qu'aucun ne pût furtivement s'évader. On prévoyait que beaucoup, pressés par la famine, braveraient la mort pour ne pas voir périr d'inanition leur famille, et se résoudraient à sortir. Leurs ennemis leur fermaient rigoureusement toute issue ; ceux qu'on arrêtait s'échappant étaient tués après d'affreux supplices.

Une autre troupe, sur les quais du fleuve [1], avait tendu une embuscade pour piller les Juifs qui abordaient, et s'emparer des marchandises qu'ils apportaient. On montait sur leurs vaisseaux, on s'emparait du chargement sous les yeux du maître, on le garrottait, puis on le brûlait vif ; les rames, les vergues, les planches et le pont du vaisseau servaient à lui construire un bûcher [2].

[1] V. la note 1 de la page 160.

[2] Ce détail n'existe pas dans le *Contre Flaccus ;* mais jusqu'ici c'est le seul qui soit nouveau pour nous, et il n'y a aucune raison d'en conclure avec Thomas Mangey qu'il s'agit d'une persécution nouvelle contre les Juifs ; la ressemblance générale des deux récits prouve suffisamment le contraire.

D'autres furent brûlés dans la ville avec un raffinement de cruauté épouvantable : comme le gros bois manquait, on entassa sur eux des branchages auxquels on mit le feu; ils furent plutôt étouffés par la fumée que consumés; car c'était une flamme de peu de durée qui s'élevait de ces matériaux trop légers pour pouvoir se réduire en charbons.

Il y en eut aussi que l'on prit vivants; on leur mit aux talons des lanières et des courroies; ils furent ainsi traînés à travers les places et foulés aux pieds par la plèbe qui ne respecta pas même leurs cadavres. Leurs corps, mis en pièces comme l'eussent pu faire des bêtes féroces transportées de rage, perdirent toute forme, au point qu'il n'en resta pas même des débris pour la sépulture.

Le gouverneur de la contrée, qui à lui seul, s'il l'avait voulu, pouvait en un moment dompter cette foule déchaînée, feignait de ne rien voir et de ne rien entendre [1]; il nous laissait avec indifférence en butte aux vexations et aux outrages, et permettait ainsi que l'ordre et la paix fussent troublés. Alors les séditieux enhardis se portèrent à des forfaits plus atroces. Ils se réunirent en bandes nombreuses et dévastèrent nos proseuques (il y en a plusieurs dans chaque quartier de la ville), soit en abattant les arbres qui les entouraient,

[1] Ces expressions, que Philon a déjà employées dans le *Contre Flaccus* pour peindre l'attitude du gouverneur, ne sont-elles pas une nouvelle preuve qu'il s'agit des événements de l'an 38?

soit en renversant de fond en comble les constructions. Il y en eut où l'on mit le feu [1] avec tant de furie et d'aveuglement, qu'on ne songea point à préserver les maisons voisines, et on sait que rien n'est plus rapide que l'incendie, quand il s'est emparé d'une matière.

Je ne parle pas des objets dédiés aux empereurs, boucliers, couronnes d'or, colonnes avec leurs inscriptions qui furent détruits dans cet incendie [2]; et pourtant le respect dû aux princes n'eût-il pas dû arrêter cette fureur? Si l'on porta aussi loin l'audace, c'est qu'on n'avait à redouter de Caïus aucun châtiment : on savait qu'il était très-hostile aux Juifs, et qu'on ne pouvait rien lui faire de plus agréable que de nous affliger de toutes sortes de maux.

Pour consommer notre ruine en se mettant eux-mêmes à l'abri, pour se concilier sa faveur par une

[1] Ce détail n'existe pas dans le *Contre Flaccus*.

[2] Les synagogues contenaient donc, à l'exception des statues, tous les objets que l'on consacrait d'ordinaire aux empereurs. On verra plus loin que les Juifs de Jérusalem étaient plus rigoureux que ceux d'Alexandrie; loin d'admettre ces offrandes profanes dans le temple, ils ne les souffraient même pas dans les édifices de la ville sainte. Pilate, comme on sait, fut obligé de retirer les boucliers d'or qu'il avait consacrés à Tibère dans l'ancien palais d'Hérode. La Judée se considérait comme le berceau et le sanctuaire des traditions; les Juifs de ce pays avaient pour leurs coreligionnaires grecs une certaine défiance, ils les soupçonnaient d'un peu d'idolâtrie et faisaient retomber sur eux une partie du mépris qu'ils tenaient de leurs rabbins pour la science et la littérature de la Grèce. — V. la *Kabbale*, IIIe partie.

flatterie nouvelle, que firent-ils? Toutes les proseuques qu'ils n'avaient pu incendier ou détruire, à cause de la multitude des Juifs qui habitaient autour, furent souillées et déshonorées d'une autre façon, au mépris de nos institutions et de nos lois. Ils placèrent dans toutes des statues de Caïus.

Dans la plus grande et la plus apparente, ils mirent une statue de l'Empereur sur un quadrige d'airain. Ils y apportèrent un tel empressement, une telle précipitation que, n'ayant pas de quadrige neuf, ils en tirèrent du gymnase un qui était vieux et rouillé, et dont les chevaux avaient les oreilles, la queue et les pieds mutilés. Il avait été dédié autrefois, dit-on, à Cléopâtre, bisaïeule de la dernière reine de ce nom. Ce fut là une grande et criminelle irrévérence, la chose est pour tous évidente. Convenait-il de consacrer à l'Empereur un quadrige qui avait été dédié à une femme, eût-il été neuf? et eût-il appartenu précédemment à un homme, n'était-il pas souillé par sa vétusté? Ce quadrige enfin, quel qu'il fût, appartenait et avait été dédié à un autre. Ne craignaient-ils point d'offenser, par de tels présents, un empereur qui voulait les honneurs les plus éclatants? Bien au contraire, ils attendaient un surcroît d'éloges et de faveur pour avoir fait de nos proseuques de nouveaux temples de Caïus. Ils cherchaient moins du reste à honorer le prince qu'à assouvir leur haine en nous accablant de toutes sortes de maux. En voici des preuves irrécusables.

Durant les trois cents ans qu'ont régné les Ptolé-

mées au nombre de plus de dix, les Égyptiens ne leur ont érigé ni statues ni images dans nos proseuques; et cependant ils appartenaient à la dynastie du pays, ils passaient pour dieux; les inscriptions leur en donnaient le titre; ils le portaient constamment. Ils étaient hommes après tout, et comment leurs sujets leur auraient-ils refusé un tel honneur, quand ils mettent au rang des dieux les chiens, les loups, les lions, les crocodiles et la plupart des bêtes terrestres, aquatiques ou volatiles, dont les temples, les autels, les bois sacrés remplissent la contrée ?

Ils allégueront peut-être ce qu'autrefois ils n'auraient pas osé dire (car c'est plutôt à la fortune des princes qu'à leur personne qu'ils rendent hommage), ils diront que la puissance des Césars les élève bien au-dessus des Ptolémées et qu'on leur doit par conséquent de plus grands honneurs.

Mais alors vous êtes, pour me servir d'un terme radouci, les plus insensés des hommes. Pourquoi, avant Caïus, n'avez-vous pas décerné les mêmes honneurs à Tibère, qui lui a transmis le pouvoir, qui, pendant les vingt-trois années qu'il fut souverain des terres et des mers, ne laissa subsister dans la Grèce et dans la Barbarie aucun principe de guerre, en étouffa la moindre étincelle et maintint avec tant de constance et d'énergie la paix et toutes les prospérités dont elle est la source? Était-il d'une moins noble race? Il sortait des deux familles les plus illustres. Lui était-il inférieur en savoir? Et qui, de son temps, le surpassa en sagesse

et en éloquence ? Lui était-il inférieur par l'âge ? Aucun roi, aucun empereur n'est parvenu si heureusement à la vieillesse ; même pendant qu'il était jeune, on le disait vieux, tant était grande la modestie qu'il portait dans la sagesse. Voilà l'homme, le grand homme [1] que vous avez oublié et dédaigné !

Que dire de celui qui, dans toutes les vertus, surpassa la nature humaine, à qui l'éclat de sa fortune et la grandeur de sa puissance méritèrent le premier le nom d'Auguste ? Car il ne le reçut pas de l'héritage de ses ancêtres, il l'inaugura dans sa famille et le transmit à ses descendants. Il prit le gouvernail de l'État au milieu des troubles et des discordes, dans un moment où les îles et les continents, sous la conduite de ce que Rome avait de plus illustre, se disputaient l'empire. L'Asie et l'Europe alors soulevées entre-choquaient, dans une mêlée immense, furieuse, sur terre et sur mer, les peuples arrachés des frontières les plus reculées. Cette lutte menaçait d'anéantir tout le genre humain, n'eût été l'intervention d'un seul homme, le chef de la famille des Augustes qui mérita

[1] On a le droit de trouver étrange, dans la bouche d'un historien aussi grave, ce panégyrique enthousiaste d'un tyran impur et sans entrailles. Philon se laisse ici entraîner par le parallèle qu'il veut établir entre Caïus et son prédécesseur, à l'avantage de ce dernier. L'assassin de Germanicus, le meurtrier d'Agrippine, le bourreau de ses petits-fils, l'infâme voluptueux de Caprée, disparaissent à ses yeux, pour faire place au généreux protecteur du peuple juif.

ainsi le titre de *Génie tutélaire*. Ce César illustre, conjurant les tempêtes amoncelées de tous les points de l'horizon, ramena la sérénité, remédia aux calamités publiques qui, chez les Grecs et les Barbares, de l'orient à l'occident, du nord au midi, avaient désolé, rempli de maux, les terres et les mers. Il n'a pas seulement relâché, mais brisé les liens qui enserraient le monde. Il a mis un terme aux guerres ouvertes et cachées du brigandage, il a purgé les mers des pirates et les a couvertes de vaisseaux de transport, il a donné la liberté à toutes les villes, fait régner l'ordre à la place de l'anarchie. C'est lui qui a façonné aux douceurs de la civilisation les nations sauvages qui vivaient dans l'isolement, qui a reculé les limites de la Grèce et fait une nouvelle Grèce des plus belles contrées du monde barbare. Il fut le gardien de la paix, l'équitable dispensateur des lois, et, tant qu'il vécut, la source et le canal de toutes les prospérités.

Voilà le bienfaiteur illustre que vous avez négligé d'honorer pendant les quarante-trois années qu'il a tenu l'Égypte sous son pouvoir, car vous ne lui avez consacré ni statues, ni images, ni inscriptions dans les proseuques. Si des honneurs nouveaux et extraordinaires étaient dus à quelqu'un, n'était-ce pas à lui, non-seulement parce qu'il était le chef et le fondateur de la maison des Augustes, mais encore parce qu'il avait été le premier et le plus grand bienfaiteur de l'humanité, en réunissant dans ses mains tous les

pouvoirs, en prenant à lui seul le gouvernail du vaisseau de l'État? Cet homme admirable était d'ailleurs un profond politique; on l'a dit avec raison : « Il n'est pas bon que le pouvoir appartienne à plusieurs [1], car la diversité des vues est la source de tous maux. » S'il fallait imaginer des honneurs nouveaux, n'était-ce pas pour celui à qui le monde entier avait décerné les honneurs de l'Olympe, consacré des temples, des sanctuaires, des bocages, des portiques, qui, dans toutes les villes et surtout à Alexandrie, surpassent par leur beauté et leur grandeur tous les édifices anciennement ou récemment dédiés aux Césars? Rien, en effet, de comparable au temple appelé Sébastion, érigé dans cette cité à Auguste, protecteur de la navigation. Ce monument est situé en face du port, sur une élévation [2]; il est immense, magnifique, sans rival; il est,

[1] Cette opinion, favorable au pouvoir absolu, ne paraît pas bien solidement établie dans l'esprit de notre philosophe, quand on lit ce passage du livre de la *Création du prince :* « L'Égalité, comme l'affirment tous ceux qui étudient la « nature (les philosophes), est mère de la Justice : c'est la « lumière la plus resplendissante qui soit au monde, un se- « cond soleil. L'Inégalité est au contraire, autant par défaut « que par excès, la source et l'origine des ténèbres. C'est « l'Égalité qui, au ciel et sur la terre, a tout réglé et posé les « bases éternelles du droit divin et humain.... Tout ce qui sort « de la règle pèche contre l'Égalité, tout ce qui y demeure sou- « mis obéit à l'Égalité. On peut dire d'elle qu'elle est, au sein de « l'univers, l'ordre, dans les États, la forme la meilleure et la « plus légitime de gouvernement, c'est-à-dire la démocratie; « dans le corps c'est la santé, dans l'âme c'est la vertu. »

[2] V. la carte d'Alexandrie de M. E. Desjardins.

plus qu'aucun autre, rempli d'offrandes, de tableaux, de statues, et orné tout autour d'or et d'argent; il est spacieux, embelli de portiques, de bibliothèques, de parvis, de plantations, de vestibules, de péristyles, de galeries; tout y est d'une somptuosité admirable. C'est là que repose l'espoir des voyageurs qui partent; c'est là qu'est la protection de ceux qui débarquent.

Bien qu'on eût tant d'occasions d'honorer Auguste, au sein de cet accord éclatant manifesté par les peuples, on respecta nos proseuques. Est-ce à dire qu'on ait manqué de rendre à César les honneurs qu'il méritait? Nul homme sensé ne le pourra prétendre. Et pourquoi nos proseuques furent-elles alors respectées? Je le dirai sans rien cacher.

On connaissait le bon gouvernement de l'Empereur, on savait qu'il n'était pas moins attentif à maintenir les institutions particulières aux provinces que les institutions romaines. Il pensait avec raison que les honneurs excessifs qu'il recevait des flatteurs, au lieu d'être un prétexte pour abolir les institutions des peuples, devaient uniquement servir à rehausser l'éclat de son pouvoir, qui semblait tirer de là quelque lustre. Jamais il ne se laissa enivrer par les louanges: la preuve la plus claire en est qu'il ne souffrit point qu'on l'appelât *dieu* ou *seigneur*. Ces titres lui répugnaient. En agissant ainsi, il approuvait implicitement les Juifs qui ont de telles abominations en horreur.

Sans cela, leur eût-il permis d'occuper une bonne partie de Rome, au-delà du Tibre? La plupart des

prisonniers de guerre amenés en Italie [1], ayant été affranchis, étaient devenus citoyens romains; ils avaient reçu de leurs maîtres la liberté, sans qu'on les forçât de renoncer à aucun des usages de leur pays. L'Empereur savait qu'ils avaient des proseuques où ils se réunissaient, surtout les saints jours de sabbat, et faisaient publiquement profession de la religion de leurs pères; il savait qu'ils recueillaient des prémices et envoyaient des sommes d'argent à Jérusalem, par des députés qui les offraient pour les sacrifices. Cependant il ne les chassa pas de Rome, il ne les dépouilla pas du droit de citoyens; il voulut que leurs institutions fussent maintenues, aussi bien dans ce pays qu'en Judée; il ne fit aucune innovation contre nos proseuques, il n'empêcha pas les assemblées où s'enseignent nos lois, il ne s'opposa pas à ce qu'on recueillît les prémices. Enfin, il montra tant de déférence pour nos usages religieux que notre temple fut non-seulement enrichi des dons de tous les gens de sa maison, mais encore qu'il leur enjoignit d'y faire sacrifier chaque jour, à ses frais, des victimes entières et des holocaustes au Dieu Très-Haut. Ces sacrifices se font maintenant encore et resteront comme un monument éternel des vertus de l'Empereur [2]. A Rome, chaque fois que le peuple reçut des

[1] Après les guerres de Pompée. Nous avons vu que plus tard une seule campagne avait mis entre les mains de Gabinius trente mille prisonniers juifs.

[2] Nous avons déjà fait remarquer qu'il nous paraissait très-difficile d'admettre entièrement, comme de nier tout à fait, ce

distributions mensuelles d'argent et de blé, il voulut qu'on n'oubliât point les Juifs; si cette largesse tombait un jour de sabbat, jour où nos coreligionnaires ne peuvent ni donner, ni recevoir, ni faire quoi que ce soit qui concerne la vie, rien surtout en vue du gain, les distributeurs avaient l'ordre de remettre, pour les Juifs, le don public au lendemain. Aussi, tous les peuples de l'Empire, même ceux qui nous étaient naturellement hostiles[1], se gardaient de toucher à la moindre de nos lois.

témoignage de Philon, qui n'est point confirmé par Josèphe, et que les historiens grecs et latins semblent démentir.

[1] Comment douter, après cet aveu, de l'espèce de réprobation qui pesait déjà sur le peuple hébreu? En retournant contre les Israélites le système de châtiment providentiel que nous avons vu appliqué avec tant d'emportement et de rigueur dans le livre *Contre Flaccus,* on a pu voir en eux des victimes de la colère céleste, expiant à travers les siècles le crime commis par leurs pères sur le Golgotha. Cette interprétation des faits est-elle suffisamment digne de la clémence et de la majesté divines? Nous ne le pensons pas. S'accorde-t-elle avec la chronologie et la véritable philosophie de l'histoire? Nous ne le pensons pas davantage. Qu'on nous montre un peuple dans l'antiquité dont les annales ne nous offrent pas des actes nombreux de fanatisme. Pourquoi les Juifs seraient-ils les seuls à subir une peine que tous ont plus ou moins méritée? Voici d'ailleurs quelque chose de plus irréfutable : la haine dont le Juif est l'objet de la part du reste du genre humain est bien antérieure à la mort de Jésus, dont on veut que cette haine soit le résultat et le châtiment. La dispersion, qu'on nous montre comme une autre punition du déicide, était consommée avant qu'il fût commis. Israël aurait donc été châtié avant d'avoir péché; où serait en cela la justice de Dieu? Sachons élever Dieu au-dessus de nos petitesses et de nos passions.

Il en fut de même sous Tibère, malgré la persécution provoquée contre nous dans toute l'Italie par Séjan. L'Empereur, après la chute de celui-ci, reconnut que les accusations portées par lui contre les Juifs de Rome étaient mensongères, que c'étaient des calomnies inventées pour détruire notre nation; car cet ambitieux savait que nous serions les seuls ou certainement les plus dévoués à combattre les criminelles tentatives qui mettraient l'Empereur en danger [1]. Tibère manda à tous les gouverneurs des provinces d'épargner dans chaque ville notre nation, de ne rechercher que les coupables, qui étaient en petit nombre, de ne faire aucune innovation dans nos usages, d'avoir pour nous les égards dus à des gens d'humeur pacifique, de respecter nos lois, comme contribuant à l'ordre public [2].

La situation difficile du peuple hébreu dans le monde græco-romain s'explique, selon nous, d'une manière plus rationnelle, plus équitable, plus vraie, par les causes que nous avons déjà indiquées (*Introduction*), par son fanatisme, ses mœurs bizarres, son isolement, sa cupidité. Nous ne voulons ni amoindrir ni contester le rôle de la Providence qui se manifeste, par la punition ou la récompense, aussi bien dans la destinée des nations que dans celle des individus; mais nous protestons contre ce qui nous paraît injuste et superstitieux, que cela vienne de Philon ou d'un père de l'Église.

[1] Cette phrase est de nature à nous faire penser que les délations des Juifs ne furent peut-être pas étrangères à la chute de Séjan.

[2] Il y a ici, croyons-nous, une lacune. L'histoire des Juifs sous Tibère nous paraît tronquée; Philon a dû vraisemblablement résumer à cet endroit l'histoire de la persécution de Séjan

. . . . . . Caïus s'enorgueillit au point de ne pas seulement se proclamer dieu, mais de se croire tel [1]. Il ne trouva point chez les Grecs et les Barbares d'hommes plus portés que les Alexandrins à encourager cette prétention monstrueuse qui dépassait les bornes de la nature humaine. Les Alexandrins sont en effet de grands artisans de flatteries, de jongleries et de mensonges, prodigues de discours séducteurs, habitués à tout bouleverser avec leur langue effrénée. En hommes très-religieux ils ont voué au nom de Dieu le plus grand respect; ils jugent les ibis, les serpents venimeux de leur pays et beaucoup d'autres bêtes, dignes de le porter. Comme ils prodiguent ce nom, ils peuvent bien tromper les gens simples et ceux qui ne connaissent pas l'impiété égyptienne [2], mais n'en imposent point à ceux qui savent leur démence ou plutôt leur criminelle effronterie.

Caïus, ignorant cela, s'imaginait que les Alexandrins le croyaient dieu sérieusement, puisqu'ils lui prodi-

comme il a résumé plus haut la persécution de Flaccus. Cette lacune nous semble d'autant plus vraisemblable que nous allons tout à l'heure nous trouver à Rome avec les députés juifs, sans savoir comment et pourquoi nous y sommes. Il est donc à peu près certain que notre auteur racontait ici les événements qui motivèrent la députation des Alexandrins. C'est là que commence, à proprement parler, l'histoire de la légation.

[1] « Caïus abusa insolemment de sa fortune au point de se croire dieu. » (Josèphe, *Guer. jud.*, II, 10.)

[2] Le grec dit plus énergiquement : *L'athéisme égyptien*, Αἰγυπτιακῆς ἀθεότητος.

guaient sans détour les titres dont ils honorent leurs autres divinités. Il pensait d'ailleurs que la profanation des proseuques leur avait été inspirée sans arrière-pensée, par un zèle ardent pour sa personne. Il en était arrivé là, soit en lisant les récits journaliers qu'on lui envoyait d'Alexandrie et auxquels il s'intéressait tellement qu'il ne trouvait plus de goût aux écrits des historiens et des poëtes, soit en écoutant des esclaves qui renchérissaient sur ses plaisanteries et sur ses critiques.

La plupart étaient des Égyptiens, race méchante, dont l'âme est pénétrée du venin des serpents et des crocodiles de leur pays. Le chef de la bande égyptienne était un certain Hélicon, esclave scélérat, qui s'était glissé dans le palais par d'infâmes moyens. L'affection de son premier maître, qui l'avait donné à Tibère, lui avait valu d'être initié aux arts libéraux; mais il était resté sans crédit, car Tibère haïssait les flatteries puériles, et dès sa jeunesse avait montré du penchant à la gravité et à la sévérité.

Tibère mort et remplacé au pouvoir par Caïus, Hélicon s'accommoda aux goûts de son nouveau maître, qu'il voyait avide de voluptés et de jouissances. Il se dit : « Voici une occasion pour toi, Hélicon : debout! Tu as, pour te produire, l'auditeur et le spectateur le meilleur qui se puisse trouver. Tu as l'esprit souple, tu n'as pas ton égal pour les bons mots et les lazzi; tu connais les passe-temps et les amusements folâtres de la jeunesse; tu n'es pas étranger aux arts libéraux; tu es expert dans

les plus vils métiers et possèdes quelque agrément de langage ; tes plaisanteries ont un aiguillon dont tu piques malicieusement, en sorte que tu ne fais pas seulement rire, mais que tu irrites par le soupçon. Tu as tout entier en ton pouvoir un maître qui se plaît à écouter ses sarcasmes bouffons ; il tient, tu le sais, ses oreilles toujours ouvertes et attentives pour ceux qui s'étudient aux délations, aux injures, aux médisances ! Ne va pas plus loin chercher matière à t'exercer : les Juifs et leurs usages t'offrent de quoi incriminer. N'as-tu pas appris à le faire dès ton enfance, non d'un seul homme, mais de la partie la plus bavarde du peuple d'Alexandrie ? Montre ce qu'on t'a appris. »

Cédant à ces pensées, aussi insensées que coupables, il s'attacha à l'Empereur, ne le quittant ni jour ni nuit. Il profitait même, pour noircir les Juifs, de ses moments de solitude et de loisir. Afin de nous frapper plus sûrement, il déployait toute son adresse à l'amuser de ses quolibets. Il ne se déclarait pas ouvertement notre accusateur ; il ne le pouvait pas, d'après son plan qui était d'user de détours et de ruse, mais il nous faisait ainsi beaucoup plus de mal que ceux qui manifestaient ouvertement leur hostilité.

Les députés d'Alexandrie qui, dit-on, savaient cela, lui firent secrètement des présents considérables ; non seulement il reçut d'eux des sommes d'argent, mais on lui fit espérer que des honneurs lui seraient décernés dans un avenir prochain, lors du voyage de Caïus à Alexandrie. Hélicon, rêvant à ce moment for-

tuné où il serait comblé d'honneurs, sous les yeux de son maître, à la face du monde entier (car on ne pouvait douter que tout ce qu'il y avait de plus illustre dans l'Empire ne vînt des frontières les plus lointaines, autant pour faire cortége à l'Empereur que pour visiter cette grande et fameuse cité), Hélicon promit tout ce qu'on demandait.

Nous ignorâmes quelque temps cet ennemi secret, car nous ne prenions garde qu'à ceux du dehors. Quand nous l'eûmes découvert, nous cherchâmes par tous les moyens à adoucir, à apaiser cet homme dont les traits assurés nous frappaient de toutes parts et de toutes les façons. Il était avec l'Empereur à la paume, à la palestre, au bain, à table; il assistait même à son coucher, car il était chambellan. Cette charge, qu'il ne partageait avec personne, tenait toujours ouvertes pour lui seul les oreilles de l'Empereur. Caïus négligeait les affaires pour accueillir les bouffonneries d'Hélicon, qui le réjouissaient beaucoup. Les délations contre nous se trouvaient adroitement mêlées à ces bouffonneries, afin d'amuser le prince et de nous nuire en même temps. Les plaisanteries, qui paraissaient sa principale préoccupation, n'étaient qu'un prétexte, tandis que les accusations, qui semblaient survenir par incident, étaient son unique préoccupation. Pareil au vaisseau délivré de ses amarres, poussé par un vent favorable qui le prend en poupe et gonfle ses voiles déployées, il voguait à son aise, accumulant contre nous les accusations : elles s'enracinèrent

si bien dans l'esprit de l'Empereur qu'il n'en put désormais chasser le souvenir.

Dans cet embarras, ne sachant quel parti prendre, nous remuons tout [1] pour apaiser Hélicon. Nous ne pouvons obtenir accès auprès de lui : telle était l'arrogance dont il usait envers tout le monde qu'on n'osait ni l'approcher ni l'entretenir. Enfin, comme nous ignorions s'il avait contre les Juifs quelque motif de haine personnelle, pour exciter ainsi sans relâche son maître contre eux, nous cessâmes de diriger de ce côté nos efforts ; nous les tournâmes vers une nécessité plus pressante.

Nous résolûmes de présenter à Caïus un mémoire qui contiendrait le récit sommaire des maux que nous avions endurés, et où nous le supplierions de les faire cesser. C'était à peu près l'abrégé de la requête détaillée que peu auparavant nous lui avions envoyée par le roi Agrippa, qui, s'en allant en Syrie prendre possession du royaume que l'Empereur lui avait donné, passa par hasard à Alexandrie [2].

[1] L'expression grecque est plus vive : *Nous remuons toute pierre*.

[2] V. la note 1 de la page 236, où nous avons discuté la question de chronologie que ce passage fait naître, et qui nous paraît très-difficile à résoudre.

Toutefois il n'est pas impossible de supposer qu'il s'agit dans ce passage des provinces données à Agrippa après la disgrâce de son oncle Hérode, le tétrarque de Galilée ; on peut donc en conclure à la rigueur que notre philosophe fait allusion à un nouveau voyage d'Agrippa. Les mots *peu auparavant*

Nous ignorions alors combien nous nous faisions illusion : depuis le moment où nous avions pris la mer, nous nous étions flattés de trouver un juge qui nous rendrait justice ; au contraire, nous trouvâmes un ennemi mortel. Cependant il nous caressait et nous abusait par un air gracieux et des paroles bienveillantes. En effet, la première fois qu'il nous rencontra (ce fut au Champ de Mars, au sortir des jardins de sa mère), il nous rendit notre salut, et nous fit de la main un signe favorable [1] ; il nous envoya Homilus, introducteur des ambassades, nous dire : « J'entendrai votre cause à la première occasion. » Tous ceux qui nous entouraient se réjouirent de ces paroles comme si nous eussions déjà remporté la victoire, et avec eux tous les nôtres qui jugeaient des choses sur l'aspect et la contenance de Caïus.

semblent confirmer cette supposition ; en effet ce fut au commencement de l'année 38 que le prince juif se rendit pour la première fois en Syrie par Alexandrie, et nous sommes ici à la fin de l'année 40, c'est-à-dire à une distance d'environ trois ans de ce premier voyage. Cet intervalle, relativement considérable, s'accorde mal avec l'expression *peu auparavant*, qui conviendrait mieux aux événements survenus après la chute du tétrarque, et qui augmentèrent de deux provinces le royaume d'Agrippa, l'an 39, quelques mois seulement avant le départ de la légation des Juifs alexandrins.

[1] On croirait qu'il s'agit ici d'une première audience et que celle qui termine le récit de la *Légation* fut la seconde, puisque le témoignage de Josèphe, comparé à celui de Philon, autorise à croire qu'il y en eut deux ; mais on ne peut s'arrêter à cette interprétation, car on lit quelques lignes plus bas que les députés juifs attendaient *toujours* que l'Empereur les reçût.

Quant à moi, que l'étude et les ans ont peut-être rendu plus sage [1], je trouvais des motifs d'inquiétude dans ce qui réjouissait les autres. « D'où vient, me disais-je, que, dans un moment où affluent les ambassadeurs de toutes les parties du globe [2], il dit qu'il n'entendra que nous? Ignore-t-il que nous sommes Juifs, et que nous nous contenterions d'être traités comme tout le monde? Espérer un privilége d'un jeune homme qui n'est pas de notre nation, et qui dispose d'un pouvoir absolu, ne serait-ce pas folie? Il n'y a pas de doute qu'il est favorable aux Alexandrins, et qu'il a déjà préjugé la cause à leur avantage. Plaise au ciel qu'il se conduise en juge envers les parties et ne se montre point l'avocat de nos adversaires ! »

Je roulais ces pensées au sein de l'angoisse, ne goûtant plus, ni jour ni nuit, aucun repos. Toutefois je cachais ma tristesse, j'étouffais mes gémissements : la prudence l'ordonnait !

Soudain un malheur nouveau et imprévu [3], qui me-

[1] Le P. Bernard de Montfaucon a cru pouvoir inférer de ce passage, contre toute vraisemblance, que Philon se dit simplement plus âgé que les autres députés ses collègues, et qu'il devait avoir à cette époque environ quarante ans. On trouvera cette opinion réfutée dans le deuxième volume de notre publication.

[2] Caïus en effet revenait des Gaules : son absence avait duré près d'un an.

[3] Ici commence un long épisode qui suspend le récit des faits relatifs à la légation.

naçait non pas seulement une fraction des Juifs, mais la nation entière, vint m'assaillir. Nous étions allés de Rome à Putéoli à la suite de Caïus ; l'Empereur était descendu vers la mer et visitait l'une après l'autre les villas nombreuses et splendides du golfe [1]. Nous songions à notre défense (car nous attendions toujours qu'on nous appelât), lorsque survint l'un des nôtres, tout éploré, le regard plein d'épouvante, la poitrine haletante. Comme nous étions au milieu de la foule, il nous tira un peu à l'écart :

« Savez-vous, nous dit-il, la nouvelle ?... » Il voulut parler, mais il resta muet, suffoqué par les larmes qu'il versait en abondance. Trois fois il voulut commencer son récit sans y parvenir.

L'épouvante nous gagnait. Nous le supplions de nous raconter l'affaire pour laquelle il était ainsi accouru : car ce n'était pas sans doute pour nous rendre témoins de ses gémissements qu'il venait ; si la chose était déplorable, nous demandions à partager sa douleur ; nous étions d'ailleurs endurcis à l'infortune.

Enfin, avec effort et d'une voix entrecoupée par les sanglots, il s'écria : « C'en est fait du temple ! Caïus ordonne qu'on lui élève une statue colossale au plus profond du sanctuaire et qu'on la lui dédie sous le nom de Jupiter. » Stupéfaits de ce qu'on nous rap-

[1] Il s'agit du golfe de Naples, où se trouvent les sites les plus enchanteurs, et dont les bords, dès cette époque, étaient couverts de splendides habitations.

portait, nous restons cloués sur place par le saisissement, muets, sentant le cœur nous manquer et les forces nous échapper. D'autres survinrent, qui nous confirmèrent ces tristes nouvelles.

Alors nous nous enfermons tous ensemble pour déplorer, par les plaintes que l'angoisse nous suggérait, notre infortune et celle de la nation. Rien n'inspire plus le besoin de s'épancher que la douleur. Quel ennui, quel regret d'avoir, en plein hiver[1], traversé la mer avec l'espoir de mettre un terme aux maux dont on nous accablait, sans nous douter qu'une tempête plus terrible que les coups de la mer nous attendait sur terre ! C'est d'ailleurs l'ordre de la nature qui veut les mauvais temps et distingue les saisons, et cet ordre est salutaire, tandis que cette autre tempête était soulevée par un homme dont le cœur n'avait aucun sentiment humain, par un jeune fou avide d'innovations, abandonné à tous les déréglements de la tyrannie, à toute la fougue de la jeunesse, exalté de plus par la toute-puissance. C'était là un mal sans remède possible. Qui oserait l'aborder pour lui ouvrir la bouche de nos proseuques, quand il profanait le plus vénéré des temples ? Il était évident qu'il se souciait peu des lieux saints ordinaires, puisqu'il ne respectait pas le

[1] Cette expression nous donne à entendre que les Alexandrins avaient mis à la voile au plus tard vers le mois de mars, et qu'ils attendaient en Italie depuis plus de quatre mois le retour de Caïus.

sanctuaire illustre que, du couchant à l'aurore, on vénère religieusement comme l'astre du jour? Si l'on obtenait audience, il fallait s'attendre à une mort certaine. Eh bien! mourons; c'est vivre que de mourir glorieusement pour les lois de son pays. Mais cette mort inutile, quand même nous la chercherions pour remplir notre mission, ne serait-ce pas de la démence? Notre perte ne serait-elle pas plus fatale encore à ceux qui nous ont envoyés qu'à nous-mêmes? Il ne manquera pas, même parmi les nôtres, de gens malicieux qui nous accuseront d'impiété pour avoir, au fort de la tempête, abandonné l'intérêt général menacé et prêté l'oreille aux suggestions de l'égoïsme. Les petites choses doivent le céder aux grandes; l'intérêt privé passe après l'intérêt public : car de la défense de ce dernier dépendent tous nos droits; si on l'abandonne, ces droits périssent. C'était le seul parti qu'il fût convenable et possible de prendre dans cette lutte, car nous étions Alexandrins, et sur nous seuls pesait le danger qui menaçait les droits de la nation juive entière[1]. Il était à craindre en effet que ce terrible et méchant novateur, après avoir détruit le temple, ne voulût effacer jusqu'au nom de notre peuple. — Mais,

[1] L'auteur, dont la pensée aurait pu se formuler d'une façon plus claire, cherche à établir que l'intérêt particulier des Alexandrins, eût-il été différent de celui du peuple juif, devait le céder à ce dernier, mais qu'en réalité ces intérêts se confondaient.

puisqu'il ne s'agissait plus des deux choses[1] qui concernaient votre députation, ne pouviez-vous, dira-t-on peut-être, songer au retour et vous mettre en sûreté? A celui qui tiendrait ce langage je dirais : Ou tu n'es pas un homme de cœur, ou tu n'as pas été élevé et instruit dans la connaissance des saintes Écritures. L'espoir n'abandonne jamais les gens de cœur, l'espoir habite toujours en ceux qui ne se contentent pas d'effleurer du bout des lèvres nos lois sacrées. Qui sait si Dieu ne frappe pas ainsi notre génération pour éprouver sa vertu et voir si nous avons appris, par une raison assurée, à supporter l'adversité? Toutes les ressources humaines nous manquent; disons leur adieu; affermissons dans nos âmes une confiance inébranlable en Dieu, notre sauveur, qui souvent a délivré notre nation des crises les plus terribles.

C'est ainsi que nous déplorions les coups imprévus[2]

[1] La défense des droits politiques des Alexandrins et le libre exercice de leur culte auquel on portait atteinte par la violation des proseuques.

[2] Tout d'abord on s'étonne que les événements de Judée et les ordres donnés par Caïus, le rassemblement des troupes, la marche de Petronius, ne viennent à la connaissance des députés alexandrins que vers le mois de septembre; l'affaire d'Iamnia devait remonter à plus de sept ou huit mois. Mais il faut faire attention que Philon et ses collègues ignoraient sans doute les suites possibles ou probables de cette affaire, les plaintes de Capiton et la vengeance que méditait Caïus; enfin il ne faut pas oublier qu'ils avaient quitté l'Orient avant le commence-

qui nous accablaient et que nous nous encouragions mutuellement à espérer quelque revirement favorable. Après un moment de silence, nous dîmes aux messagers : « Pourquoi restez-vous ainsi tranquillement assis? Vous n'avez fait que jeter dans nos oreilles le charbon qui nous brûle; il faut nous découvrir les motifs qui ont poussé Caïus. — Le premier et le plus puissant de ces motifs, vous le savez, nous dirent-ils, aussi bien que le reste du genre humain, c'est qu'il veut se faire passer pour dieu. Il est convaincu que les Juifs seuls lui résisteront, et qu'on ne peut leur faire de plus grand mal que de profaner la majesté de leur temple. On lui a raconté que c'était le plus beau du monde et qu'à travers les âges il a été successivement et sans relâche embelli à grands frais. Caïus, qui est opiniâtre et querelleur, prétend se l'approprier.

« Il a d'ailleurs été récemment irrité par une lettre du questeur Capiton, qui est en Judée chargé de la rentrée des impôts et déteste les Juifs. Capiton est parti pauvre, ses rapines l'ont enrichi ; il craint d'être mis en accusation, et il a imaginé un moyen perfide de prévenir les plaintes de ceux qu'il a pressurés. Voici le fait qui lui en a fourni l'occasion[1] : Iamnia est une des villes les plus peuplées de la Judée ; sa po-

ment du printemps, par conséquent avant l'époque où Petronius avait dû se mettre en campagne, après avoir appelé la moitié de l'armée d'Euphrate.

[1] Voyez sur ce personnage la page 141 de l'Introduction.

pulation est mélangée de Juifs, qui y sont en majorité, et d'étrangers en moins grand nombre qui, pour notre malheur, sont venus des contrées voisines. Ces étrangers suscitent toujours des embarras aux indigènes et s'attaquent continuellemeut aux usages des Juifs. Ils ont appris par les voyageurs avec quelle passion Caïus poursuit l'œuvre de sa divinisation, et combien il hait toute la nation juive; il leur a paru que c'était une bonne occasion de nous nuire. Aussitôt ils érigent un autel avec les plus vils matériaux, avec de la boue dont ils font des briques, dans l'unique but de molester leurs concitoyens. Ils s'attendaient bien que les Juifs ne pourraient souffrir cette violation de leurs usages. C'est ce qui est arrivé.

« A cette vue, en effet, les Juifs indignés qu'on foule ainsi aux pieds les coutumes vénérables de la Terre Sainte, accourent et renversent l'autel. Leurs ennemis vont aussitôt trouver Capiton qui avait arrangé toute cette comédie. Le questeur, pensant avoir trouvé l'occasion qu'il cherchait depuis longtemps, écrit à Caïus en exagérant et amplifiant ce qui s'est passé. L'Empereur, à cette nouvelle, veut en place de l'autel de briques violemment renversé à Iamnia quelque chose de plus riche et de plus magnifique; il ordonne qu'on lui dresse une statue colossale en or dans le temple de la métropole.

« Les sages et honnêtes conseillers qu'il a écoutés sont Hélicon, l'illustre Hélicon, cet esclave bavard et scélérat; Apelle, un comédien qui jadis trafiqua, dit-

on, de la beauté de sa jeunesse et qui, après l'avoir perdue, se mit à la scène. Les gens qui font ce métier et se donnent en spectacle sur les théâtres ne gardent aucune pudeur et s'adonnent à toutes les débauches, à toutes les turpitudes[1]. Voilà les talents qui ont mis Apelle au rang des conseillers de l'Empereur. Caïus peut de la sorte, sans souci de rendre à ses sujets la justice qu'il leur doit, sans souci de maintenir la paix, apprendre de l'un à chanter, de l'autre à plaisanter. C'est ainsi qu'un valet, Hélicon, pareil au scorpion, a lancé contre les Juifs son venin d'Égypte, et Apelle son venin d'Ascalon : car il est né dans cette ville ; or les Ascalonites, et les Juifs de la Terre Sainte, leurs voisins, ont entre eux une haine ancienne, indestructible. »

Nous écoutions ce récit dont chaque détail, chaque mot nous frappait au cœur. Quelque temps après, ces habiles donneurs de bons conseils reçurent le prix de leur impiété. Apelle fut chargé par Caïus de chaînes de fer, à cause de ses autres crimes, et mis à la torture de la roue avec des suspensions fréquentes pour imiter ces maladies qui reviennent à jour fixe[2]. Quant

[1] Que ce soit ou non un préjugé, on voit que la réprobation qui pèse sur la profession des gens de théâtre n'est pas nouvelle. Ce qui nous paraît ici le plus curieux à constater, c'est que Philon s'exprime sur eux dans les termes qui serviront aux Pères de l'Église pour les flétrir et les excommunier. Il fallut, au XVII[e] siècle, l'intervention du grand roi pour obtenir que Molière fût inhumé en terre sainte.

[2] « Étant devant une statue de Jupiter, Caïus demanda à un ac-« teur tragique nommé Apelle qui, de Jupiter ou de lui, parais-

à Hélicon, il fut mis à mort par Claudius César Germanicus, aussi pour d'autres fautes que sa frénésie lui avait fait commettre [1]. Mais ces événements furent postérieurs.

La lettre qui ordonnait la dédicace de la statue fut écrite non simplement, mais avec toutes les précautions qui devaient en assurer l'exécution [2]. Caïus commandait à Petronius [3], gouverneur de toute la Syrie, auquel cette lettre était adressée, de prendre la moitié de l'armée cantonnée près de l'Euphrate et chargée d'ar-

« sait le plus grand. Comme l'acteur hésitait à répondre, il le fit « fouetter; il trouva qu'il avait la voix belle dans les gémisse- « ments. » (Suétone, *Vie de Caïus*, XXXIII.) Nous ne pouvons dire s'il s'agit ici du dernier supplice du comédien; mais il nous paraît certain que son hésitation n'était autre chose qu'un genre de flatterie qui ne fut pas goûté du maître.

[1] Ce passage prouve que la *Légation* a été écrite sous Claude.

[2] Philon remonte, sans nous en avertir, plus haut dans l'ordre du temps. Quand on cherche à se rendre compte des faits et de l'intervalle qui leur a été nécessaire pour se produire, on arrive à placer l'affaire d'Iamnia vers la fin de l'an 39. (V. *l'Art de vérifier les dates*, tom. I, Chronologie du Nouveau Testament.) La lettre dont il est question en cet endroit fut donc écrite un mois ou deux après, et alors que Caïus était dans les Gaules.

[3] Tacite parle de ce Publius Petronius. (*Annales*, VI, 45.) — « C'est pourquoi il envoya Petronius avec une armée à Jérusalem, « pour placer ses statues dans le temple, avec ordre de mettre à « mort ceux qui voudraient s'opposer à cette dédicace, et d'em- « mener le reste de la nation en captivité... Petronius prit trois « légions, un grand nombre de troupes auxiliaires en Syrie, et « partit d'Antioche pour pénétrer en Judée... Il arriva à Ptolé- « maïs. » Josèphe, *Guerre judaïque*, liv. II, 10.)

rêter les invasions des rois et des nations de l'Orient, et de la conduire en Judée. Elle devait accompagner la statue, non pour en rendre la dédicace plus solennelle, mais pour mettre à mort quiconque oserait résister.

Qu'est-ce à dire, seigneur? Tu prévois que les Juifs ne souffriront pas cette profanation, qu'ils combattront jusqu'à la mort pour leurs lois, pour la patrie, et tu leur déclares la guerre? On ne dira pas que tu ignorais le soulèvement qui devait avoir lieu si on tentait de souiller le temple : tu prévois exactement ce qui doit se passer, comme si c'était présent; tu ordonnes d'amener l'armée; tu veux qu'au lieu des saints sacrifices qui s'offraient dans le lieu sacré, ta statue y soit arrosée du sang d'une foule de malheureux, du sang des hommes et même de celui des femmes!

Quand Petronius eut pris connaissance de la lettre de l'Empereur, il ne sut à quoi se résoudre. Il n'osait désobéir; il savait qu'on ne lui pardonnerait pas l'hésitation ou même le retard dans l'exécution des ordres reçus. D'un autre côté l'entreprise était difficile : Petronius savait que les Juifs souffriraient non pas une fois, mais mille fois, s'il était possible, la mort plutôt que de permettre une infraction à leurs lois. Toutes les nations sont attachées aux usages de leur pays, mais les Juifs plus qu'aucune autre. Ils croient que leurs lois ont été révélées de Dieu, ils les étudient dès l'enfance, ils en impriment, en quelque sorte, dans leur âme l'image qu'ils contemplent sans

cesse, et dont ils s'appliquent à pénétrer le sens profond; ils traitent avec les mêmes égards que leurs compatriotes ceux des étrangers qui observent ces lois, tandis qu'ils regardent comme ennemis ceux qui les abolissent ou les critiquent. Telle est l'horreur qu'ils ressentent pour les choses défendues que toutes les grandeurs, toutes les voluptés du monde ne les amèneraient pas à la transgression [1]. Rien n'est plus sacré pour eux que leur temple, et à ce point qu'on punit de mort impitoyablement ceux qui franchissent l'enceinte intérieure : car c'est dans l'enceinte extérieure qu'on reçoit les membres de la nation qui viennent de toutes les parties du monde.

Petronius réfléchissait à cela et ne se hâtait point d'agir, pensant combien l'aventure était grande et dangereuse. Après avoir évoqué dans son esprit, comme dans une assemblée, toutes les réflexions que suggérait la circonstance, après avoir consulté chacune d'elles, il les trouva toutes d'accord pour ne rien innover dans l'ordre antique de la religion; d'abord parce que la piété et la justice le voulaient ainsi, ensuite parce que c'était assumer un péril non-seule-

[1] « Celui d'entre nous que vous interrogerez sur les lois vous « les citera toutes aussi facilement qu'il vous dira son nom. « Depuis l'âge où nous commençons à penser, nous les avons « imprimées, pour ainsi dire, en caractères de feu, dans l'âme « Il est bien rare que ces lois soient transgressées : le coupable, « du reste, est certain de ne pas rester impuni. » (Josèphe, *Contre Apion*, liv. II.)

ment de la part de Dieu, mais aussi de la part des hommes, que cette innovation offenserait et irriterait.

Petronius songeait aussi combien cette nation est nombreuse, qu'elle n'est pas comme les autres renfermée dans les limites d'une seule contrée, mais répandue dans le monde presque entier. Elle est, en effet, disséminée dans toutes les îles, dans toutes les provinces du continent, et n'est pas loin d'égaler en nombre les indigènes. N'était-ce pas affronter un terrible danger que de soulever tant de milliers d'hommes? S'ils conspiraient par toute la terre, si, pour repousser la violence, ils accouraient en foule, n'en résulterait-il pas une guerre insurmontable? D'ailleurs la Judée était remplie d'une multitude immense d'hommes au corps robuste, à l'âme vaillante, tous prêts à chercher une mort glorieuse plutôt que d'abandonner les usages de la patrie, tous remplis de ce fier courage qui les fait traiter de barbares par nos calomniateurs et qui cependant est le signe d'une nature noble et généreuse[1].

Petronius redoutait aussi les troupes d'au-delà de l'Euphrate; Babylone et beaucoup d'autres satrapies ont des colonies de Juifs. Il le savait aussi bien par le témoignage de ses yeux que de ses oreilles : chaque

[1] La puissance même matérielle des Juifs dans l'empire romain était donc immense. Un soulèvement en Judée était chose plus redoutable que n'importe quelle guerre avec les barbares, car ce soulèvement mettait en danger la paix dans tout l'Empire.

année les Hébreux de ces pays envoyaient des messagers porter au temple des sommes considérables en or et en argent, provenant des prémices et des offrandes qu'ils recueillaient. Loin d'être arrêtés par des routes longues et impraticables, ils les trouvaient courtes et commodes, car elles conduisaient au service de Dieu Petronius craignait avec raison que la nouvelle de cette dédicace inouïe ne les poussât à une expédition soudaine[1] et que, se soulevant de toutes parts, ils n'enfermassent, comme dans un cercle, les troupes romaines, pour les tailler en pièces.

Telles étaient les réflexions qui arrêtaient Petronius. D'autres pensées l'entraînaient en sens opposé. « L'ordre, se disait-il, vient d'un maître jeune, jugeant utile tout ce qui lui sourit, prétendant accomplir coûte que coûte sa volonté, dont l'orgueil et l'audace l'ont jeté hors des bornes de la nature humaine, puisqu'il se met au rang des dieux. Il y va pour moi de la vie à désobéir aussi bien qu'à obéir. L'obéissance avec la guerre me ménage les ressources et les chances de la lutte, tandis que la résistance me vaut, de la part de Caïus, la mort la plus certaine. » La plupart des Romains qui se partageaient sous lui le gouvernement de la Syrie, sachant qu'ils seraient victimes

[1] Quelques mois auparavant, le tétrarque Hérode avait perdu son gouvernement (la Trachonitide et la Galilée) pour avoir été accusé de connivence avec les Parthes, dont les invasions fréquentes ne laissaient guère de repos aux armées romaines. — V. notre Introduction, p. 176 et 177

les premiers de la colère de l'Empereur, qu'on les accuserait de complicité dans la désobéissance, se ralliaient à l'avis qu'il fallait faire la guerre.

Le délai nécessaire à préparer la statue donnait le temps de réfléchir plus mûrement : car elle n'avait pas été envoyée d'Italie, et cela, je pense, par une secrète faveur de Dieu dont le bras s'étendait sur les opprimés. On n'avait pas non plus ordonné à Petronius de prendre la plus belle statue de toute la Syrie ; dans ce cas la profanation eût été consommée de suite et aurait provoqué un soulèvement soudain, avant qu'on pût mettre en œuvre les utiles suggestions de la prudence ; car les événements précipités paralysent les efforts de la raison. Caïus avait commandé qu'on préparât la statue dans quelque pays voisin. Petronius fit donc venir de Phénicie les meilleurs ouvriers et leur donna la matière. Ces ouvriers travaillaient à Sidon.

Cela fait, il convoqua les principaux d'entre les Juifs, les prêtres et les magistrats, pour leur annoncer les ordres de Caïus, les exhorter à en souffrir patiemment l'exécution et leur mettre sous les yeux le danger qui les menaçait : la Syrie était remplie de forces immenses qui allaient couvrir la Judée de cadavres. Il pensait qu'il parviendrait à les faire fléchir, et pourrait par eux amener le peuple à la soumission. Mais il se trompait bien.

Aux premiers mots qu'il prononça, ils témoignèrent, dit-on, de l'étonnement, puis quand ils connu-

rent la réalité de leur malheur, ils restèrent muets; enfin leurs larmes jaillirent en abondance, ils s'arrachèrent les cheveux et la barbe en s'écriant : « Nous étions trop heureux! Hélas! n'avons-nous tant souffert avant d'atteindre cette heureuse vieillesse que pour voir un spectacle épargné à tous nos ancêtres! Nous nous arracherons les yeux, et avec eux une vie misérable et douloureuse, plutôt que de supporter la vue d'un forfait qu'on ne peut ni entendre ni concevoir! » C'est ainsi qu'ils se lamentèrent.

Cependant ceux de Jérusalem et du reste du pays ayant appris ce qu'on voulait tenter, comme s'ils eussent obéi à un mot d'ordre que la douleur publique avait donné, partirent en une troupe immense, abandonnant les villes, les bourgades, les maisons, et sans s'arrêter allèrent jusqu'en Phénicie, où se trouvait alors Petronius. Les Romains, ayant aperçu au loin cette foule qui se précipitait avec une sorte de furie, accoururent prévenir leur général de se mettre sur ses ses gardes, car ils pensaient qu'il faudrait livrer bataille.

Pendant qu'ils parlaient encore et avant que Petronius pût prendre ses précautions, tout à coup la multitude des Juifs, pareille à une nuée, survint et envahit la Phénicie entière[1]. Ceux qui ne savaient pas combien notre nation est nombreuse furent saisis

[1] Ce n'est pas le seul exemple que nous ayons de l'exagération patriotique de Philon.

d'effroi. D'abord une clameur mêlée de gémissements et du bruit qu'ils faisaient en se frappant la poitrine s'éleva, si immense qu'elle assourdit les assistants : elle avait cessé qu'on l'entendait encore. Elle fut suivie de prières et de supplications telles que cette malheureuse circonstance pouvait les inspirer.

Les Juifs étaient groupés en six ordres : d'un côté, ceux des vieillards, des hommes et des enfants; de l'autre, ceux des vieilles femmes, des femmes et des jeunes filles. Quand Petronius fut aperçu sur l'éminence où il se tenait, tous les ordres, comme s'ils eussent obéi au même commandement, se prosternèrent à terre, suppliants et poussant des cris lamentables. On leur dit de se lever et d'approcher. Ils se relevèrent enfin couverts de poussière, baignés de larmes et s'approchèrent comme des criminels condamnés, les mains liées derrière le dos.

Alors les anciens, debout, parlèrent ainsi : « Nous nous présentons, tu le vois, sans armes ; personne ne pourra nous accuser d'être venus en ennemis. Les mains même, dont la nature nous a armés, nous les avons ramenées en arrière ; là où elles sont elles ne peuvent rien faire et livrent nos corps sans défense aux coups assurés de ceux qui voudraient nous tuer.

« Nous avons amené avec nous nos femmes, nos enfants, nos familles, pour nous mettre à tes genoux et à ceux de Caïus que tu représentes. Nous n'avons laissé personne au pays, afin que vous nous épargniez tous ou que vous nous fassiez périr tous ensemble. Nous som-

mes, Petronius, pacifiques de notre nature; notre passé le prouve; le soin que nous mettons à élever nos enfants nous fait aimer la paix.

« Lorsque Caïus est parvenu à l'empire, nous avons été les premiers de toute la Syrie à nous en réjouir. Ce fut dans notre ville que Vitellius, ton prédécesseur, reçut la lettre qui lui annonçait cet événement; ce fut de chez nous que la renommée porta cette bonne nouvelle aux autres villes. Notre temple fut le premier où on immola des victimes pour l'empire de Caïus; est ce une raison pour qu'il soit le premier ou le seul que l'on dépouille de la religion du pays?

« Nous vous abandonnons nos villes et tous les biens que nos maisons renferment; nos trésors, nos richesses et ce que nous avons de plus précieux, nous vous l'offrons, et de si bon cœur qu'il nous semble recevoir et non donner. Nous vous demandons en retour une seule grâce, c'est de ne pas faire d'innovation dans le temple, de le conserver tel que nos pères nous l'ont laissé. Si cette grâce nous est refusée, nous voulons mourir; nous ne verrons pas un spectacle plus affreux pour nous que la mort.

« On nous a dit qu'on rassemblait contre nous de la cavalerie, et de l'infanterie au cas où nous voudrions empêcher qu'on place la statue dans le temple. Nous ne sommes pas assez insensés pour imiter l'esclave qui résiste à son maître: nous nous laisserons égorger. Qu'on nous tue, qu'on nous coupe par morceaux, il

n'y aura ni lutte ni péril pour nos bourreaux. Qu'on nous fasse tout ce qu'on peut faire à des ennemis vaincus, qu'est-il besoin pour cela d'armée? Nous-mêmes donnerons l'exemple et serons les premiers prêtres de ce beau sacrifice. Nous amènerons au temple nos épouses pour les immoler, nous y conduirons de même nos frères et nos sœurs, nous y égorgerons enfin nos fils et nos filles, de pauvres innocents! Nous deviendrons assassins de nos femmes, de nos frères et de nos enfants; il faut dans des calamités tragiques se servir de mots tragiques. Puis, debout, au milieu de cet holocauste, arrosés du sang de nos proches (c'est la purification qui convient à ceux qui vont mourir), nous mêlerons notre sang à celui de nos victimes, nous nous immolerons sur leurs cadavres. Dieu nous pardonnera, car nous aurons accompli un double devoir, en accordant à l'Empereur l'obéissance qu'on lui doit, en respectant nos lois sacrées, pour lesquelles nous devons sans regret sacrifier notre vie.

« Nous savons une ancienne fable tirée des livres grecs, et suivant laquelle la puissance de la tête de la Gorgone aurait été telle que sa vue changeait les hommes en pierre. Bien que la chose soit une fiction, on ne peut nier cependant que les coups terribles et imprévus n'opèrent quelque chose d'analogue [1]. La

[1] On reconnaît à cette allusion que Philon se substitue aux personnages qu'il fait parler. Cette connaissance de la mythologie grecque n'est pas vraisemblable chez les Juifs de la Terre

colère du Seigneur[1] donne la mort, ou peu s'en faut. Crois-tu, Petronius, que si tu envoyais (ce dont Dieu nous préserve!) quelqu'un de nous dans le temple pour y trouver une statue, crois-tu que cette vue ne le changerait pas en pierre ; que le saisissement et l'effroi ne le cloueraient pas sur place et ne paralyseraient pas tous ses mouvements?

« Nous te ferons, Petronius, une dernière prière : elle est équitable. Nous ne prétendons pas t'empêcher d'exécuter tes ordres, nous demandons seulement un délai. Qu'il nous soit permis, nous t'en conjurons, d'envoyer une ambassade au seigneur. Peut-être l'amènerons-nous ainsi, soit à respecter Dieu, soit à maintenir nos lois, et à ne pas nous mettre au-dessous des nations les plus lointaines, dont on conserve les usages. Peut-être, en nous écoutant, s'adoucira-t-il : les volontés des grands ne sont pas immuables, leur colère s'évanouit à la longue. On nous calomnie, permets-nous de nous défendre ; il nous serait dur d'être condamnés sans avoir été entendus. Si nous échouons, rien ne t'empêchera d'exécuter tes ordres. Jusqu'à ce que nous ayons envoyé une députation, ne détruis pas l'espoir de tant de milliers d'hommes. Ce n'est pas l'intérêt, c'est la piété qu'ils ont à cœur. Mais non,

Sainte : le mépris qu'ils professaient pour la littérature et la philosophie du paganisme ne s'accordent pas avec le commentaire complaisant que notre historien met dans leur bouche.

[1] Le titre de Seigneur est ici attribué à Dieu ; quelques lignes plus loin il est donné à Caïus.

c'est l'intérêt qui les pousse, le plus puissant, le plus noble de tous, le respect des choses saintes[1] ! »

[1] Le récit de Josèphe ne s'accorde pas avec celui de Philon. Sous le rapport de la vraisemblance, et malgré la pompe du style, nous préférons celui-ci.

Nous avons laissé Petronius à Ptolémaïs. Là, suivant Josèphe, les Juifs avec leurs femmes et leurs enfants s'assemblent autour de la ville et supplient le général romain de respecter leurs lois, d'épargner leur vie. Effrayé de leur nombre ou touché de leurs prières, Petronius laisse l'armée et les statues à Ptolémaïs et pénètre dans la Galilée jusqu'à Tibériade. Notons déjà deux points sur lesquels les deux écrivains ne sont pas d'accord : selon Josèphe, il s'agit de plusieurs statues, et ces statues sont prêtes ; selon Philon, il n'est question que d'une statue, et elle n'est point encore préparée. D'après l'historien, la scène que nous venons de lire eut lieu à Ptolémaïs, avant que Petronius eût essayé de fléchir les grands ; d'après le philosophe, qui a dû être plus exactement renseigné, et qui nous présente un enchaînement de faits plus logique, cette scène populaire se passa en Phénicie, près du camp des Romains, et seulement après qu'on eut appris en Judée la tentative faite auprès des grands et la marche de Petronius.

Après les événements de Ptolémaïs, Josèphe raconte que le légat impérial laisse l'armée et les statues dans cette ville, s'avance en Judée et convoque le peuple et les grands à Tibériade. Il épuise auprès d'eux les instances et les menaces. La multitude s'écrie : « Nous sommes prêts à tout souffrir pour la loi. — Êtes-vous prêts à porter les armes contre César ? répond Petronius. — En l'honneur de César et du peuple romain, disent les Juifs, nous avons deux fois chaque jour immolé des victimes ; mais, si l'Empereur s'obstine dans sa résolution, il lui faudra immoler la nation entière. » L'admiration et la pitié s'emparent de Petronius et le laissent incertain du parti qu'il doit prendre.

Les motifs qui arrêtent le légat nous semblent plus sérieux dans Philon : c'est la crainte d'un soulèvement en Judée, l'inquiétude

Ainsi parlèrent, d'une voix entrecoupée par les sanglots, ces vénérables vieillards baignés de larmes et souillés de sueur. Petronius et les assistants en furent touchés de compassion ; car le gouverneur était d'un naturel doux et bon. Ce discours et ce spectacle l'avaient ému; ce qu'ils avaient dit lui paraissait très-juste, et c'était grande pitié que de les voir.

Il se leva pour délibérer avec ceux qui l'entouraient sur le parti qu'il fallait prendre; il vit que les uns, qui peu auparavant s'étaient avec rigueur prononcés contre les Juifs, hésitaient; que les autres, qui étaient pour la justice et la pitié, ralliaient le plus grand nombre à leur avis; il s'en réjouit. Il connaissait pourtant le caractère de l'Empereur et savait que sa colère était implacable; mais il semblait avoir en lui quelque étincelle de la sagesse et de la religion des Juifs, soit qu'il eût autrefois puisé quelque chose de cette sagesse dans nos livres, soit qu'il les eût étudiés depuis qu'il avait le gouvernement de Syrie et d'Asie où les Juifs habitent en grand nombre les villes [1], soit enfin qu'il fût porté

d'une attaque du côté de l'Orient, la conscience du fanatisme et du désespoir d'un peuple entier.

Philon, il est vrai, insinue plus loin que Petronius se laissa toucher par des sentiments de compassion et de justice, qu'il connaissait probablement la religion juive et avait pour elle du respect; mais notre philosophe ne néglige pas d'ajouter que le gouverneur consulta avant tout son conseil sur la conduite qu'il fallait tenir.

[1] Ce qui est dit ici de la conversion possible ou incomplète de Petronius au Judaïsme peut paraître suspect; cepen-

à étudier et à comprendre de lui-même les choses dignes d'attention. Dieu, d'ailleurs, inspire aux gens de bien des desseins excellents, salutaires autant aux autres qu'à eux-mêmes. C'est ce qui arriva.

Il fut résolu qu'on ne presserait pas les ouvriers, mais qu'on les exhorterait à donner au travail de la statue, qui devait reproduire les formes des plus beaux modèles, tout leur soin, afin qu'elle fût plus durable; car les œuvres hâtives périssent tôt, tandis que les ouvrages soignés bravent le temps. Toutefois on n'accorda pas aux Juifs l'ambassade qu'ils demandaient : il eût été dangereux pour eux-mêmes de s'en remettre de leurs affaires à la décision du souverain. On ne voulut ni repousser ni accueillir complétement leur requête, ce qui eût été également périlleux. On convint d'écrire à Caïus, sans mettre les Juifs en cause, sans découvrir la réalité, c'est-à-dire leurs supplications et leur ré-

dant l'allégation n'est pas dépourvue de vraisemblance. Nous savons que, depuis plus d'un siècle, les relations des Romains avec la Judée étaient fort suivies. En rapprochant de ce passage l'histoire du centurion Cornelius, que les *Actes* nous présentent comme un *prosélyte de la porte*, nous nous trouvons autorisés à croire que, parmi beaucoup d'officiers des armées romaines, les livres juifs étaient connus, étudiés, goûtés, et qu'ils faisaient entre leurs mains le tour du monde. A la manière précise dont s'exprime Philon, on acquiert la certitude que les doctrines juives étaient alors très-répandues dans toute l'Asie, que leur étude faisait partie de toute éducation soignée, même chez les Romains. M. Bonnetty (*Annales de Philosophie chrétienne*, 5e série, tom. IX et suivants) a développé cette opinion avec un grand talent d'érudition.

sistance; on devait rejeter les causes du retard sur les délais nécessaires aux ouvriers pour préparer la statue.

La saison, du reste, fournissait de bonnes occasions d'obliger Caïus, sans l'irriter, à traîner l'affaire en longueur. Les moissons et les autres récoltes étaient mûres, et il était à craindre que, voyant leur religion anéantie, les Juifs n'en vinssent à mépriser la vie, ne dévastassent les champs et ne livrassent leurs récoltes aux flammes, dans les plaines et sur les montagnes. Or, il fallait prendre soin de ces récoltes, aussi bien des moissons que des fruits des arbres, car on disait que l'Empereur avait dessein d'aller à Alexandrie, en Égypte; et il ne paraissait pas probable qu'un si grand prince s'exposât en pleine mer aux périls d'une longue traversée, soit à cause de la grandeur de la flotte qui devrait l'accompagner, soit à cause du soin que réclamait sa personne. C'était une route plus facile de suivre le littoral d'Asie et de Syrie; Caïus aurait ainsi chaque jour la possibilité de débarquer et de s'embarquer, surtout s'il avait à sa suite des vaisseaux longs et non des vaisseaux de transport : les premiers, en effet, suivent les côtes avec plus d'avantage que les vaisseaux de transport qui ont de leur côté, en pleine mer, la supériorité. Il était donc nécessaire de préparer dans toutes les villes de Syrie, principalement dans les villes maritimes, une abondance de provisions pour les hommes et de fourrages pour les bêtes. On s'attendait qu'une grande multitude viendrait par terre et par mer, non-seulement de Rome et de l'Italie, mais

des autres provinces, sans compter la foule des officiers du palais, des chefs militaires, des troupes de pied, des cavaliers, des forces navales, des valets dont le nombre serait égal à celui des soldats. Ce n'était pas assez qu'on trouvât partout l'abondance, Caïus voulait tout à profusion.

« Lorsque l'Empereur aura lu cette lettre, il approuvera, pensait Petronius, ma prévoyance, car il croira que je me suis résolu à ce retard, non par intérêt pour les Juifs [1], mais afin de laisser recueillir les fruits et les moissons. »

[1] Le récit de Josèphe présente ici des différences plus graves, et les motifs si détaillés, déduits avec tant de prudence et de logique, que Philon prête à Petronius, font ressortir l'invraisemblance de la narration de l'historien juif.

D'après Josèphe, Petronius, ébranlé déjà par les prières des Juifs, insiste pour les amener à la soumission; il allègue la colère de Caïus, et la nécessité où lui-même se trouve placé; il exagère les forces romaines : les Juifs persistent dans leur obstination. Il cède enfin à leur désespoir et embrasse ouvertement le parti de la nation rebelle. « Ou bien, s'écrie-t-il, j'apaiserai l'Empereur et je me sauverai avec vous, ou bien j'affronterai son courroux et donnerai ma vie avec joie pour cette multitude ! » Ce dénoûment d'abord est incroyable; puis, en relisant le texte de la *Légation*, on se convaincra qu'un tel parti, au lieu de conjurer le péril, n'eût fait qu'aggraver et précipiter la vengeance de Caïus. Les détours habiles du gouverneur pouvaient seuls la retarder.

La différence des deux récits soulève une question de chronologie qui, d'après l'ensemble des faits, doit se résoudre en faveur de Philon. Selon Josèphe, Petronius eut peur que les Juifs ne fissent point leurs semailles cette année-là, car l'époque en était arrivée, et depuis cinquante jours ils avaient abandonné les travaux de toute sorte ; c'est en partie pour

Ceux qui l'entouraient ayant accueilli ce plan, Petronius fit écrire la lettre, qui fut remise à des messagers accoutumés à franchir rapidement de grandes distances.

A leur arrivée, les messagers remirent la lettre à Caïus. En la lisant il s'emporta ; sa colère se mani-

conjurer le danger de cette famine qu'il recule devant la profanation du temple. Philon place les événements à l'époque de la moisson, ce qui est plus facile à admettre. En effet, ce serait vers les mois de juin et de juillet que Petronius aurait pénétré en Phénicie. Les nouvelles de son expédition durent parvenir environ deux mois après, c'est-à-dire en septembre, à Rome. Ceci concorde très-exactement avec le témoignage de Suétone (*Vie de Caïus*, XLIX), qui fait revenir Caïus à Rome à la fin du mois d'août, et les indications de Philon, qui nous apprend que, depuis plusieurs semaines sans doute, les députés d'Alexandrie sollicitaient une audience, quand survint la lettre de Petronius. Si, au contraire, on place les événements de Syrie, avec Josèphe, à l'époque des semailles, c'est-à-dire en novembre, on devra s'étonner d'abord que cette expédition fût commencée au moment où toutes les expéditions finissent; puis on verra que la nouvelle ne put en arriver à Rome avant le mois de janvier, dans lequel Caïus mourut; car l'historien juif ramène Petronius avec l'armée à Antioche, et c'est de cette ville que le légat écrit à Rome.

Quelle que soit d'ailleurs la date précise de la fin de cette campagne, on conviendra que le motif du général, qui se fait de la moisson, suivant notre philosophe, une excuse sérieuse devant l'Empereur, est plus admissible que le motif humanitaire dont Josèphe lui fait honneur, et qui place l'intérêt des Juifs avant le soin de sa propre justification.

Nous insistons sur ces détails, moins pour rabaisser Josèphe et relever la supériorité incontestable de notre auteur que pour montrer l'exactitude de Philon et son autorité en matière historique.

festait à chaque mot. Quand il eut achevé de la lire, il frappa ses mains l'une contre l'autre : « C'est bien, Petronius! s'écria-t-il : tu n'as pas appris à obéir à l'Empereur; tu t'enorgueillis des charges que l'on t'a jusqu'ici continuées [1]; tu ne connais pas même de réputation Caïus, à ce qu'il paraît; tu le connaîtras bientôt. Tu t'intéresses aux lois des Juifs, d'une nation qui m'abhorre et que je hais, tu méprises les ordres souverains de ton prince! Tu as eu peur de la multitude; n'avais-tu pas dans les mains des troupes redoutées de l'Orient, des rois parthes eux-mêmes? Tu t'es laissé aller à la pitié; Caïus a donc eu moins de pouvoir sur toi que la pitié! Tu prétextes la moisson! Bientôt le fer moissonnera ta tête sans merci. Tu allègues la nécessité de faire des approvisionnements pour notre arrivée! Est-ce à dire que si la famine envahissait la Judée, les provinces voisines manqueraient à me fournir des vivres, et ne suppléeraient point par leurs produits à la disette d'une seule contrée? Mais pourquoi retarder le châtiment? Pourquoi révéler aux autres ma volonté? Petronius recevra son salaire, et sera le premier à sentir sa ruine : cessons nos menaces, poursuivons notre vengeance. »

Peu de temps après, il dicte à l'un de ses secrétaires une réponse à Petronius, approuve en apparence sa sagesse, sa prudence, sa sagacité à prévoir l'avenir. Caïus craignait beaucoup les gouverneurs; car il leur

[1] Tacite, *Annales*, VI, 45.

était facile de provoquer des séditions, surtout dans les provinces importantes, où il y avait de grandes armées, comme dans la Syrie, qui touche au pays de l'Euphrate. Il le caressa donc dans cette lettre, couvrant de termes flatteurs son ressentiment implacable, jusqu'au moment propice pour le faire éclater.

Quelques jours étaient à peines écoulés que l'Empereur écrivit de nouveau à Petronius d'abandonner tout pour la dédicace de sa statue; que la moisson devait être faite, que les grains devaient être rentrés, et que son excuse, vraie ou feinte, n'existait plus.

Peu après entra le roi Agrippa [1], qui venait, comme à l'ordinaire, saluer Caïus. Il ne savait rien, ni de ce que Petronius avait écrit, ni de la première et de la seconde réponse de César; cependant, au désordre de ses mouvements, à l'égarement de ses yeux, il devina qu'il couvait une sourde colère. Il se mit à réfléchir en lui-même, et à repasser les plus petites circonstances, pour savoir s'il avait dit ou fait quelque chose qui pût offenser Caïus, et, ne trouvant rien de tel, il songea naturellement que sa colère s'adressait à d'autres.

Toutefois, remarquant que c'était sur lui seul que se dirigeaient les regards courroucés de Caïus, il fut saisi de crainte. Plusieurs fois il voulut l'interroger et s'arrêta pour ne pas attirer sur soi, par une

[1] Agrippa vivait donc à la cour, puisqu'il ignorait les événements de Syrie. Ce passage confirme la supposition que nous avons faite plus haut du secret qui devait couvrir les desseins et les ordres de l'Empereur.

curiosité téméraire, des menaces dont il n'était pas assuré d'être l'objet. Caïus, qui était habile à lire sur le visage de ceux qui l'approchaient leurs pensées secrètes et leurs sentiments, l'ayant vu dans cette hésitation et cette crainte : « Agrippa, lui dit-il, je vais te tirer d'embarras. Toi qui as vécu dans ma familiarité si longtemps, ignores-tu que je m'exprime aussi bien par les yeux que par la voix? Tes bons, tes honnêtes compatriotes, qui, seuls de tout le genre humain, refusent de considérer Caïus comme un dieu, veulent assurément s'attirer la mort par leur insolence. Sur l'ordre que j'ai donné de consacrer dans leur temple une statue à Jupiter, ils sont accourus en foule de la ville et du reste du pays, sous l'aspect de suppliants, mais en réalité pour braver ma volonté [1]. »

Il allait en dire davantage, mais le saisissement fit changer le roi de couleur; il devint successivement rouge, pâle, livide; un frisson le parcourut des pieds à la tête, accompagné d'un tremblement qui agitait tous ses membres. Les forces l'abandonnaient; il était sur le point de s'évanouir, et serait tombé si quelques-uns des assistants ne l'eussent soutenu. Suivant l'ordre

[1] On est étonné de voir que Caïus connaît la démarche des Juifs auprès de Petronius, quand on a lu plus haut que le légat voulait surtout éviter de les mettre en cause, et se garantir du soupçon d'avoir cédé à leurs sollicitations. Peut-être cependant la lettre qu'il avait écrite contenait-elle quelque allusion à la scène de Phénicie et avait-elle éveillé la défiance de l'Empereur.

qu'ils reçurent, ils le rapportèrent chez lui, privé de sentiment, plongé par ce coup terrible et soudain dans un assoupissement léthargique.

L'irritation de Caïus contre les Juifs ne fit que s'accroître : « Si Agrippa, se dit-il, l'un de mes familiers et de mes meilleurs amis, que des bienfaits sans nombre m'ont attaché, se montre si soumis aux usages de son pays, qu'en entendant parler contre eux il tombe dans un anéantissement voisin de la mort, que faut-il attendre de ses compatriotes, qui n'ont aucune des raisons du roi pour céder à mes volontés?»

Agrippa resta tout ce premier jour et la plus grande partie du jour suivant plongé dans un engourdissement profond, sans avoir conscience de ce qui se passait. Enfin, vers le soir, il souleva la tête, entr'ouvrit à peine les paupières, et, promenant autour de lui des regards obscurcis, ne reconnut qu'imparfaitement ceux qui l'entouraient. Il retomba dans sa torpeur, mais parut soulagé, car le repos qu'il prit était plus salutaire que le précédent, comme on put le juger à sa respiration et à son aspect.

Quelque temps après il s'éveilla, et dit : « Où suis-je? N'est-ce pas en présence de Caïus? L'Empereur n'est-il pas là? — Rassure-toi, lui répondit-on, tu es chez toi. Caïus n'est pas là. Tu as assez dormi ; accoude-toi sur ton lit; reconnais ceux qui t'entourent; ce sont tous des gens de ta maison, des amis, des affranchis, des serviteurs, des personnes qui te chérissent et que tu aimes. »

Il commença à revenir à lui, et aperçut sur le visage des assistants la douleur qu'il leur inspirait. Les médecins firent retirer la foule afin de réparer les forces du roi par des onctions [1] et la nourriture dont il avait besoin. « Pourquoi, dit-il, vous occuper de me préparer des mets raffinés ? Ne suffit-il pas à un malheureux de chasser la faim par l'usage des aliments les plus vils ? Je refuserais même ceux-ci, si je ne songeais à tenter un effort suprême en faveur de cette nation infortunée. » Et il versa des larmes. Il prit quelque nourriture sans assaisonnement, refusa le vin, même trempé, et ne but que de l'eau. « Maintenant, ajouta-t-il, que ce misérable ventre a ce qu'il demandait, que me reste-t-il à faire, sinon à adresser d'humbles supplications à Caïus sur les affaires présentes ? »

Il prit des tablettes et écrivit ce qui suit :

« Si je ne m'adresse pas à toi de vive voix, seigneur, c'est que la crainte et le respect m'arrêtent ; je fuis la menace, je suis ébloui de tant de majesté. Cette lettre te fera donc mieux connaître les prières que je t'offre, suppliant, en place de rameau d'olivier [2].

[1] « Quelqu'un de vous est-il malade, qu'il appelle les anciens « de l'Assemblée ; ils prieront sur lui et le frotteront d'huile au « nom du Seigneur. Et la prière de la foi sauvera le malade, et « le Seigneur le soulagera, et, s'il a commis des fautes, elles lui « seront remises. » (Épître de S. Jacques, V, 14, 15.) Ces onctions, qui ont donné naissance à l'usage sacramentel de l'Église, étaient pratiquées en Orient, surtout chez les Juifs et les Égyptiens.

[2] Les verveines (verbenæ, ἱκετηρίαι), les branches d'olivier, de

« Tous les hommes, ô Empereur, ont imprimés au cœur par la nature l'amour de leur pays et le respect des lois de leur patrie. Je n'ai pas besoin d'insister là-dessus : tu aimes ton pays, tu vénères religieusement ses institutions. Chacun, pour sa part, a ces choses à cœur et les considère, quand il n'en serait rien, comme ce qu'il y a de plus parfait et de meilleur au monde. C'est plutôt l'affection que la raison qui nous inspire de tels sentiments.

« Comme tu le sais, je suis Juif d'origine ; ma patrie, c'est Jérusalem, où est situé le temple vénéré du Dieu Très-Haut. J'ai eu pour aïeux et pour bisaïeux des rois dont la plupart exercèrent le souverain pontificat. Ils mettaient cette dignité au-dessus de celle du roi, dans la pensée qu'autant Dieu l'emporte sur l'homme, autant le pontificat l'emporte sur la royauté; l'un en effet regarde le service de Dieu, l'autre le gouvernement des hommes. A cette nation, à cette patrie, à ce temple, pour lesquels je t'implore, des liens étroits me rattachent.

« Je t'implore pour la nation : ne la force pas d'abandonner ses sentiments sincères de dévouement pour des dispositions contraires. Elle a dès le commencement affectionné très-fidèlement toute votre famille. Autant que cela a été compatible avec le respect de nos lois, elle ne l'a cédé à aucune nation

laurier ou de myrte étaient des rameaux sacrés que portaient les féciaux et les prêtres suppliants.

d'Europe ou d'Asie en empressement à offrir des prières et des dons, à immoler de nombreuses victimes, non-seulement dans les fêtes publiques, mais encore chaque jour. Ce n'est pas des lèvres et de la langue que les Juifs témoignent leur vénération, ils produisent les sentiments les plus sincères et les plus profonds de leur cœur; ils ne disent pas qu'ils sont les amis des Césars; ils se montrent tels en réalité.

« Il faut maintenant que je te parle de la ville sainte. C'est, comme je l'ai dit, ma patrie; elle est la métropole non pas d'une seule contrée, la Judée, mais de beaucoup d'autres, car elle a envoyé des colonies dans les pays environnants, l'Égypte, la Phénicie, la Syrie, la Cœlé-Syrie, ou des pays plus éloignés, la Pamphylie, la Cilicie et la plupart des autres provinces de l'Asie, jusque dans la Bithynie et les parties les plus reculées du Pont. Elle en a même envoyé en Europe, dans la Thessalie, la Béotie, la Macédoine, l'Étolie, l'Attique, Corinthe et les principales contrées du Péloponnèse. Et ce n'est pas seulement les provinces du continent qui sont semées de nombreuses colonies juives, mais aussi les îles les plus célèbres, l'Eubée, Chypre, la Crète. Je ne parle pas de celles qui sont au-delà de l'Euphrate : à part une légère fraction de la Babylonie et de quelques autres satrapies, toutes les villes de ces contrées, qui ont un sol fertile, sont habitées par des Juifs [1]. C'est pourquoi, si ma patrie

[1] Rapprochez cette énumération de celle des *Actes des Apôtres*

peut obtenir ta grâce, tu auras acquis, en même temps que sa reconnaissance, des droits à celle d'un grand nombre de villes situées par tous pays, en Asie, en Afrique, en Europe, dans les îles, sur les côtes, dans les terres. Il convient à la grandeur de ta fortune de t'attacher une foule de villes par les bienfaits que tu répandras sur une seule, de faire célébrer ta gloire dans toutes les parties du monde, de faire tout retentir des actions de grâces et des louanges que l'on te décernera[1].

« Tu as accordé aux compatriotes de quelques-uns de tes amis le droit de cité; les esclaves d'hier sont devenus aujourd'hui maîtres; ceux qui ont conféré ce bienfait s'en réjouissent autant que ceux à qui il a été accordé. Moi aussi, je sais que j'ai un maître et seigneur, qui me compte au nombre de ses amis; pour la dignité, je ne le cède pas à beaucoup; pour l'affection que je lui porte, si je ne suis pas au premier rang, je ne sais pas à qui je pourrais le céder, et cette affection est autant le résultat de la nature que des bienfaits dont tu m'as comblé. Cependant je ne pousse pas l'audace jusqu'à demander pour ma patrie le droit de cité, la

(p. 42 et 43 de mon édition); elles se complètent et se confirment. Philon n'exagère rien, on peut même dire qu'il est modeste en cet endroit; il oublie les établissements de la Cyrénaïque et de l'Italie.

[1] Il y a là une extrême habileté : sous la supplication on sent la menace; l'humilité des termes laisse deviner le désespoir et fait craindre la révolte d'un peuple puissant.

liberté, l'exemption des impôts ou rien d'analogue. Ce que j'implore pour elle, ta bienveillance, te sera facile à donner et lui rendra le plus inappréciable des services. Quel plus grand bonheur peut-il survenir à des sujets que d'obtenir la faveur de leur prince?

« C'est à Jérusalem que d'abord on apprit, ô Empereur, ton avénement tant souhaité. De la ville sainte la nouvelle se répandit aux provinces voisines. Jérusalem mérite d'obtenir ta faveur : de même que, dans les familles, les aînés jouissent d'un privilége pour avoir les premiers donné à leurs parents les doux noms de père et de mère, de même aussi, puisque c'est la première des villes d'Orient qui te salua empereur, il est équitable de la traiter avec plus de bonté, ou du moins de ne pas la maltraiter plus que les autres.

« Après t'avoir adressé des supplications que je crois légitimes pour ma patrie, j'arrive en dernier lieu à t'implorer pour le temple. Ce temple, seigneur Caïus, n'a jamais, depuis qu'il existe, admis une image fabriquée de main d'homme, car c'est la maison de Dieu. Les œuvres des peintres et des statuaires présentent les images de dieux qui tombent sous les sens [1], mais nos ancêtres ont cru qu'il ne devait pas être permis de peindre ou de figurer l'Être invisible.

[1] Flatterie adroite : Agrippa insinue qu'il y a deux catégories de dieux, le dieu suprême, invisible, le Jéhovah des Hébreux, et les dieux sensibles, tels que Jupiter et Caïus.

« Agrippa, ton aïeul, a visité le temple et l'a honoré ; Auguste a ordonné dans une lettre d'y laisser envoyer les prémices de toutes parts, il y a institué un sacrifice quotidien. Julie, ta bisaïeule, l'a honoré également[1]. Ni Grec, ni Barbare, ni satrape, ni roi, aucun ennemi, quelle qu'ait été sa rage, nulle sédition, nulle guerre, nulle captivité, nulle dévastation, nulle calamité, rien n'a pu, en violation de l'usage antique, faire entrer dans le temple une image fabriquée de main d'homme. Nos voisins pourtant nous haïssent, mais le respect et la crainte ont toujours empêché qu'on ait violé une seule des anciennes coutumes qui intéressent l'honneur du Dieu, père et créateur de l'univers. On savait, d'ailleurs, qu'une telle violation ne pouvait attirer du ciel que des malheurs et d'affreux désastres ; on redoutait, en semant l'impiété, de récolter la ruine.

« Qu'ai-je besoin d'alléguer des témoignages étrangers lorsque j'en trouve dans ta propre famille ? Marcus Agrippa, ton aïeul maternel[2], vint en Judée, sous le règne d'Hérode, mon grand-père. Il ne dédai-

[1] Thomas Mangey croit devoir, à cause de la suspension qu'il trouve dans cette phrase, signaler ici une lacune ; nous ne partageons point cette opinion. Philon reprend quelques lignes plus loin et développe les trois exemples qu'il indique seulement dans ce passage.

[2] Caïus ne trouvait pas que M. Agrippa fût d'assez noble extraction, il ne souffrait pas qu'on lui rappelât, dit Suétone, qu'il descendait de ce personnage.

gna pas de quitter le littoral pour se rendre dans notre ville, située dans l'intérieur des terres. Quand il eut vu le temple, les belles cérémonies sacerdotales, la sainteté des habitants, il trouva que c'était un spectacle merveilleux et supérieur à tout ce qu'on en pouvait dire. Dans ses entretiens avec ses familiers, il ne faisait que louer le temple et ce qui le concernait. Aussi longtemps qu'Agrippa resta pour plaire à Hérode, il alla chaque jour au temple et se plut à contempler les pompes et l'ordonnance des sacrifices, la majesté du grand pontife, lorsque, revêtu de la robe sacrée, il marche à la tête des prêtres. Après qu'il eut honoré le temple de tous les dons qu'il pouvait faire, après qu'il eut répandu sur les habitants les bienfaits que l'intérêt public permettait, il dit adieu à Hérode, lui adressa des félicitations et en fut comblé à son tour. Il fut reconduit à la mer par les populations, non pas de Jérusalem seulement, mais de toute la contrée, qui le couvraient de feuillage et de fleurs et célébraient sa piété.

« Tibère César, ton autre aïeul, manifesta à notre égard les mêmes dispositions. On ne peut contester que, pendant les vingt-trois années de son règne, il maintint l'antique religion du temple sans changement, sans la moindre innovation. Je dois le rappeler à sa louange, bien que sous son règne j'aie eu à souffrir mille maux; mais j'aime la vérité et je sais qu'elle t'est chère.

« Pilate, qui était procurateur de Judée, consacra

à l'intérieur de Jérusalem, dans le palais d'Hérode, des boucliers d'or, moins pour honorer Tibère que pour déplaire au peuple. Ils ne portaient aucune image, ni rien qui fût expressément interdit, mais seulement une inscription contenant les noms de celui qui les avait dédiés et de celui auquel ils étaient consacrés. La nouvelle s'en étant répandue, le peuple se rassembla et députa au procurateur les quatre fils du Roi qui, pour la dignité et le rang, ne le cédaient en rien aux rois [1]; on leur adjoignit les autres membres de la famille royale et tout ce qu'il y avait de hauts personnages pour le prier de renoncer à cette innovation et d'enlever les boucliers, de ne pas violer les usages de nos ancêtres, jusqu'alors respectés par les rois [2] et les empereurs. Pilate opposa à ces prières un refus plein de roideur, car il était d'un caractère dur et opiniâtre.

« Alors on s'écria : « Ne nous provoque pas à la « révolte et à la guerre; ne cherche pas à troubler la « paix; ce n'est pas honorer l'Empereur que de violer « des lois depuis longtemps établies; que ce ne soit « pas un prétexte pour toi de persécuter la nation. « Tibère ne veut rien changer à nos usages. Si tu le « prétends, montre-nous de lui un édit, une lettre « ou quelque chose de pareil. Dans ce cas nous ne

[1] Les fils d'Hérode eurent, du vivant de leur père, des gouvernements en Judée.

[2] Les Lagides et les Séleucides.

« nous adresserons pas à toi, nous enverrons des dé-
« putés porter une supplique au seigneur. »

« Cette dernière parole accrut son irritation plus que tout le reste. Il craignit que, si on envoyait des députés, on ne vînt à découvrir les autres méfaits de son gouvernement, ses vexations, ses rapines, ses injustices, ses outrages, les citoyens qu'il avait fait périr sans jugement, enfin son insupportable cruauté. Blessé au vif, Pilate ne savait que résoudre ; il connaissait la fermeté de Tibère en de telles circonstances ; il n'osait enlever les objets consacrés, et ne voulait pas d'ailleurs se rendre agréable à ses sujets.

« Les grands le devinèrent, et s'aperçurent qu'il se repentait de sa conduite, sans vouloir le témoigner. Ils écrivirent à Tibère une lettre remplie d'humbles prières. L'Empereur, ayant appris la réponse de Pilate et ses menaces, bien qu'il fût peu enclin à la colère, s'irrita si violemment qu'il est à peine utile de le dire, tant l'événement le prouva. Sur-le-champ, sans vouloir remettre l'affaire au lendemain, il lui écrivit pour blâmer énergiquement son audace et lui ordonner de faire aussitôt enlever les boucliers. De la métropole on les transporta à Césarée, à laquelle ton bisaïeul Auguste avait donné son nom [1], et on les lui consacra dans son temple. De la sorte on accorda le respect dû au prince avec l'observance des mœurs antiques du pays [2].

[1] En grec Σεβαστόπολις, *Sévastopol.*

[2] Ces détails sur le gouvernement de Pilate se rapportent,

« C'était alors de boucliers sur lesquels il n'y avait aucune effigie qu'il s'agissait, aujourd'hui il s'agit d'une statue colossale; on avait placé ces boucliers dans la maison du procurateur, et l'on dit que la statue sera érigée au fond du sanctuaire, où le grand prêtre ne pénètre qu'une fois l'an, au temps du jeûne, uniquement pour brûler des parfums et faire, selon l'usage, des vœux afin que l'année soit bonne, qu'il y ait abondance de biens et que la paix règne sur toute la terre [1]. Si quelque Juif, je ne dis pas du peuple, mais de la tribu sacerdotale, fût-il même proche du rang suprême, y entrait avec ou après le pontife, si le pontife lui-même une seconde fois dans l'année ou bien trois ou quatre fois dans ce jour solennel, franchissait l'enceinte sacrée, il serait impitoyablement puni de mort. Le législateur a voulu entourer le sanctuaire d'un profond respect en le conservant intact, en le rendant inaccessible.

« Combien donc ne dois-tu pas penser que tu trouveras de gens qui, par respect pour le saint lieu, braveront volontairement la mort s'ils voient apporter dans le temple une statue? Je suis persuadé qu'après avoir égorgé leurs femmes et leurs enfants

croyons-nous, à l'année 32 de notre ère; ils sont précieux, car on ne les trouve point dans Josèphe, et ils peuvent nous expliquer, ainsi que je l'ai dit, l'attitude du procurateur dans le procès de Jésus.

[1] C'est ainsi que chaque année le pape souhaite paix et prospérité *Urbi et Orbi*.

ils s'immoleront eux-mêmes sur les cadavres de leurs victimes.

« Je t'ai parlé des décrets de Tibère, mais que dirai-je de ceux de ton bisaïeul, le meilleur des empereurs, le premier qui, par ses vertus autant que par sa fortune, a mérité et obtenu le surnom d'Auguste, lui qu fit régner la paix sur terre et sur mer jusqu'aux extrémités du monde? Ayant ouï dire de ce temple qu'il ne contenait aucun simulacre fabriqué de main d'homme, image visible de l'Être invisible, il conçut pour lui une religieuse admiration. C'est qu'il n'avait pas effleuré du bout des lèvres la philosophie ; il ne se passait point de jour qu'il ne nourrît son esprit de quelques-uns de ses préceptes, soit en se remémorant ce qu'il avait autrefois appris dans les écrits des philosophes, soit par la conversation des hommes savants avec lesquels il vivait. La plus grande partie du temps du repas était consacrée par lui à des conversations de cette sorte, afin de donner en même temps au corps et à l'âme leur nourriture propre. Je pourrais rapporter plusieurs exemples qui témoignent de la bienveillance d'Auguste, ton bisaïeul, envers nous : je me contenterai d'en citer deux.

« Voici le premier : il apprit qu'on ne respectait pas les prémices sacrées. Il écrivit aux gouverneurs de la province d'Asie de laisser les Juifs, par exception, se rassembler dans leurs proseuques, car ces réunions n'avaient pas pour but l'ivrognerie, l'orgie; ce n'étaient pas non plus des rassemblements séditieux faits pour

troubler la paix, mais au contraire des écoles de sagesse et de justice où les hommes s'exercent à la vertu, recueillent chaque année des prémices destinées à offrir des sacrifices et les envoient à Jérusalem par l'intermédiaire d'une sainte députation. Il voulut donc qu'on n'empêchât point les Juifs de pratiquer ces réunions, de faire ces collectes et de les envoyer, selon l'usage de leurs pères, à Jérusalem.

« Si ce ne sont pas les propres termes de la lettre, telle en est du moins la pensée. Je transcris le texte d'une seule lettre qui te donnera, seigneur, foi en mes paroles; elle est de Caïus Norbanus Flaccus, et rapporte les recommandations d'Auguste :

« C. Norbanus Flaccus, proconsul, aux magistrats « d'Éphèse, salut.

« César m'a écrit de laisser les Juifs, en quelque « lieu que ce soit, pratiquer leurs réunions suivant « leurs anciens usages, et ramasser des sommes d'ar- « gent, pour les envoyer à Jérusalem. Il veut qu'on « ne les entrave point. Je vous fais savoir que j'or- « donne que cela soit exécuté. »

« N'est-ce pas là, ô Empereur, la preuve manifeste de la bienveillance de César envers nous et des sentiments pieux qu'il avait pour le temple, puisqu'il autorise les Juifs à célébrer publiquement leurs réunions pour la collecte des prémices et les autres devoirs de la dévotion?

« Voici le second témoignage, non moins important, de la pensée d'Auguste. Il voulut que sur ses propres

revenus on offrît chaque jour en holocauste et suivant les rites des victimes au Dieu Très-Haut. On les offre encore aujourd'hui : ces victimes sont un taureau et deux agneaux que César destina à notre autel; il savait bien pourtant qu'il n'y avait là aucun simulacre, ni apparent, ni caché. Ce grand prince, que personne ne surpassa en science et en sagesse, avait compris la nécessité qu'il existât sur la terre un temple dédié au Dieu invisible, ne contenant aucune image, où les hommes viendraient chercher l'espérance et la jouissance des plus grands biens.

« Ta bisaïeule, Julia Augusta, suivit cet exemple de piété et orna le temple de vases, de coupes d'or et d'autres présents sans nombre et très-précieux. Pourquoi cela? Il n'y avait cependant en ce lieu nul simulacre, et les esprits relativement faibles des femmes ne peuvent rien concevoir que ce qui tombe sous les sens. C'est que, si elle surpassait son sexe en tout, elle le surpassait surtout en sagesse [1] et avait acquis par l'étude et la contemplation ce que la nature semblait lui refuser; c'est qu'elle s'était formé une raison virile et en était arrivée à ce point de lucidité qu'elle

[1] Arnauld d'Andilly (*Histoire des Juifs,* tom. V, p. 538) veut qu'on lise Livie et non Julie. Des deux dames romaines qui ont porté ce dernier nom, la première était sœur de Jules César, c'est d'elle qu'il s'agit ici; la seconde était fille d'Auguste et mère d'Agrippine, épouse de Germanicus : celle-ci était donc aïeule et non bisaïeule de Caïus. Les déportements des deux Julies empoisonnèrent la vieillesse d'Auguste. L'éloge de l'auteur juif est empreint de la partialité que nous lui avons déjà reprochée à l'égard de Tibère.

percevait plutôt les choses de l'intelligence que les choses des sens, considérant celles-ci comme les ombres des premières.

« Puisque tu as, seigneur, dans ta famille tant d'exemples des bonnes dispositions de tes ancêtres à notre égard, toi leur descendant, l'héritier de leur souveraine puissance, tu maintiendras ce qu'ils ont tous sans exception maintenu. Ceux qui intercèdent pour nos lois, ce sont des Empereurs auprès d'un Empereur, des Augustes auprès d'un Auguste, des aïeux et des bisaïeux auprès d'un petit-fils. Les voici tous devant toi pour te dire : « N'abolis pas les usages « des Juifs que nous avons maintenus jusqu'à présent « dans nos édits; il se peut que rien de funeste ne suive « la violation de leurs lois, néanmoins l'incertitude de « l'avenir doit enlever l'assurance aux plus hardis, « s'ils n'ont pas renoncé à toute crainte de Dieu ! »

« Si je voulais énumérer les bienfaits dont tu m'as comblé, le reste du jour ne me suffirait pas; d'ailleurs il ne serait pas convenable qu'un incident prît la place du sujet principal Je me tairai donc là-dessus : les faits parlent assez haut d'eux-mêmes. Tu m'as arraché des fers; qui l'ignore? Ne me charge pas, ô Empereur, de chaînes plus lourdes encore : les premières n'accablaient qu'une partie de mon corps, mais celles que je redoute s'appesantiraient sur mon âme tout entière. Tu m'as délivré de l'appréhension de la mort que j'avais sans cesse sous les yeux; la crainte m'avait mis, pour ainsi dire, au tombeau; tu

m'as rendu à la vie et tiré du sépulcre. O Empereur, continue-moi ta faveur si tu veux que ton Agrippa ne renonce pas à la vie. Autrement il semblera que j'aurai été sauvé, non pour vivre, mais pour arriver à travers de cruelles infortunes à une ruine plus éclatante. Tu m'as donné un trône et porté au faîte des grandeurs humaines; mon royaume n'excédait pas d'abord les limites d'une seule contrée ; tu m'en as donné bientôt une seconde plus grande, la Trachonitide et la Galilée. Seigneur, tu as accru mon royaume d'une domination superflue, ne m'enlève pas ce qui m'est nécessaire ; tu m'as rendu à l'éclat éblouissant du jour, ne me replonge pas au plus profond des ténèbres.

« J'abandonne ces splendeurs, je reprends mon ancienne condition, je consens à tout et ne demande en retour qu'une seule chose, c'est qu'on respecte les institutions de ma patrie.

« Et que diront de moi ceux de ma nation et tous les autres hommes? Il arrivera de deux choses l'une, ou que je trahirai les miens, ou que je ne serai plus compté au nombre de tes amis. Quel malheur plus grand que l'une ou l'autre de ces deux extrémités peut me survenir?

« Si je reste au nombre de tes amis, on m'accusera de trahison, pour n'avoir pas défendu mon pays et préservé le temple de la profanation : car, vous autres puissants, vous servez d'ordinaire les intérêts de vos amis qui ont recours à votre souveraine influence.

« Si tu te courrouces en ton cœur contre moi, ne m'enchaîne pas comme l'a fait Tibère, délivre-moi pour toujours de la crainte de porter de nouveau des fers, fais-moi tuer tout de suite. Quel charme trouverai-je désormais à la vie? Je n'ai plus qu'un espoir de salut, c'est ton amitié [1]. »

Cette lettre fut scellée et envoyée à Caïus. Agrippa, renfermé chez lui, attendait dans les transes de l'angoisse, l'issue de sa tentative. Le danger était immense : il y allait de la vie, de la destruction, de l'anéantissement, non-seulement des Juifs qui habitent la Terre Sainte, mais encore de tous ceux qui sont dispersés dans le monde entier.

Caïus, ayant reçu la lettre, se mit à la lire, et, à chaque passage, tantôt il s'irritait de la résistance qu'il rencontrait, tantôt se laissait fléchir au bon droit de la cause et aux supplications. Il louait et blâmait tour à

[1] Quand on considère l'art parfait qui se révèle dans cette lettre, quand on réfléchit que Philon écrit l'histoire comme tous les anciens, et renferme dans les discours, sous une forme dramatisée, les développements propres à expliquer les faits et à dessiner les situations, on arrive à douter de l'authenticité absolue de la lettre d'Agrippa. Toutefois il n'est pas douteux que le roi ait écrit à Caïus pour le supplier d'épargner le temple; on peut supposer même que Philon a aidé le prince de ses conseils et de ses talents pour la rédaction de cette importante supplique; en tout cas, il est à peu près certain que notre auteur l'a connue. Ceci nous amène à conclure que si les termes de ce curieux document ne sont pas fidèlement rapportés par Philon, il en a du moins exprimé avec exactitude la pensée.

tour Agrippa; il le blâmait d'aimer à l'excès ses compatriotes qui étaient de tous les hommes les seuls à lui refuser les honneurs divins; il le louait d'exprimer librement sa pensée et trouvait là, disait-il, l'indice d'un caractère généreux.

Il parut s'apaiser et donna une réponse favorable. Il accorda à Agrippa (c'était la plus grande faveur qu'il pût attendre) qu'on ne ferait pas la dédicace de la statue. Il donna ordre d'écrire à Publius Petronius, gouverneur de Syrie, de ne faire aucune innovation dans le temple des Juifs. Sa grâce toutefois ne fut pas complète, il la mélangea de terreur en ajoutant à la lettre : « Si dans les villes de la contrée, à l'exception de la métropole, quelqu'un empêchait ceux qui voudraient élever à moi et aux miens des autels, des temples, des statues, qu'il soit sur-le-champ puni ou envoyé à mon tribunal. »

Ce n'était rien moins qu'un brandon de révolte et de guerre civile; c'était détruire, par une voie détournée, la faveur qu'ouvertement on affectait de nous accorder. On calculait en effet que nos ennemis, bien plus en haine des Juifs qu'en l'honneur de Caïus, rempliraient tout le pays de dédicaces, que les Juifs de leur côté, de quelque patience qu'ils fussent armés, ne souffriraient point qu'on violât sous leurs yeux les usages de leur patrie, et qu'enfin un acte de résistance attirerait un sévère châtiment de l'Empereur et ferait renouveler l'ordre de lui dédier une statue dans le temple.

Mais, grâce à la Providence, à la protection de Celui qui veille à tout et gouverne avec justice, aucun de nos voisins ne fit contre nous de tentative, en sorte que les Juifs purent se rassurer sur les terribles calamités qui semblaient, à la première dénonciation, prêtes à fondre sur eux pour les accabler.

« Mais en quoi, dira-t-on, cette tranquillité de vos voisins vous fut-elle profitable ? Caïus, lui, ne s'apaisa point ! » — Il se repentit en effet d'avoir cédé, et revint à son premier désir. Il fit faire à Rome [1] une autre statue colossale d'airain doré et abandonna celle de Sidon, dans la crainte d'un mouvement populaire. Il voulait profiter du moment où les Juifs seraient paisibles, sans défiance, dans le plus grand calme, pour la transporter en secret sur des vaisseaux et la placer soudain dans le temple, avant qu'on se doutât de rien. Il devait mettre ce plan à exécution dans le voyage qu'il ferait en Égypte, car il était pris d'une vive passion pour Alexandrie, il avait le plus grand désir de la visiter et d'y faire un long séjour. Il se persuadait qu'il suffisait de cette grande cité, si heureusement située, pour consacrer et affermir la divinisation qu'il rêvait; que le culte qu'elle ne manquerait pas de lui rendre passerait de là dans les autres cités moins importantes, les petites villes d'ordinaire se modelant sur les grandes, comme il arrive chez les hommes.

[1] Ce revirement ne nous est connu que par ce passage de la *Légation ;* Josèphe n'en dit rien.

Telles étaient, en toute chose, sa fourberie et sa trahison que, quand il avait fait une grâce, il s'en repentait toujours, et cherchait à la détruire de manière à rendre le mal pire qu'auparavant. Ainsi il lui arriva de donner la liberté à des prisonniers, puis, bientôt après, sans le moindre prétexte, de les replonger dans les fers, les affligeant d'un malheur plus affreux que le premier, puisqu'il leur ôtait l'espérance.

Il y en eut qu'il condamna à l'exil tandis qu'ils s'attendaient à mourir, non qu'ils eussent commis un crime capital, ou même rien qui méritât la peine la plus légère, mais parce que la cruauté de leur juge leur avait enlevé tout espoir. Infortunés, qui considéraient l'exil comme un adoucissement imprévu à leurs maux, et s'en réjouissaient autant que s'ils fussent rentrés dans leur patrie, pensant avoir échappé à la mort qu'ils avaient redoutée! Mais peu de temps après, sans qu'ils songeassent à conspirer, Caïus envoya secrètement des soldats pour tuer les plus nobles et les plus illustres dans les îles où ils vivaient comme dans leur pays, portant courageusement leur misère. Ce fut à Rome un deuil inattendu au sein des plus grandes familles [1].

Il y en eut auxquels il fit présent de sommes d'argent qu'il leur réclama ensuite, non point seulement comme les ayant prêtées, et avec tous les profits de l'usure, mais comme un vol, dont ils étaient punis sévère-

[1] Voyez plus haut la note 1 de la page 267.

ment[1]. Il ne lui suffisait pas de faire rendre aux malheureux ce qu'il leur avait donné, il les obligeait, en outre, à se dépouiller de tous les biens acquis par leur propre industrie ou que leurs parents, leurs proches, leurs amis, leur avaient légués. Quant à ceux qui se croyaient le plus avant dans ses bonnes grâces, ils avaient à supporter d'agréables vexations d'une autre sorte : sous prétexte d'amitié on leur imposait des frais énormes pour subvenir à des voyages sans motif, insensés, soudains, ou à des banquets. Telle était la somptuosité exigée qu'un seul souper dévorait une fortune et qu'il fallait recourir à des prêts usuraires. Aussi arriva-t-il que bien des gens redoutaient sa faveur non-seulement comme inutile, mais comme un appât dangereux, une embûche qui couvrait les plus grands malheurs.

L'inconstance dont il usa envers notre nation ne fut donc pas exceptionnelle. Mais il est vrai de dire qu'il détestait les Juifs par-dessus tout. Pour satisfaire cette haine, il s'appropria les proseuques qu'ils avaient dans les villes, en commençant par celles d'Alexandrie[1], et les remplit d'images et de statues à son

[1] Il faut lire dans Suétone et Dion Cassius les manœuvres indignes dont il usa pour remplir le trésor épuisé par ses prodigalités : il confisqua, il assassina, il détroussa les passants, il hérita. L'héritage était son moyen favori : celui qui le portait sur son testament devait mourir tôt, de gré ou de force ; celui qui négligeait de le faire, courait risque d'être accusé de manquer de zèle.

[2] Il nous semble que ce passage est une répétition assez lourde

effigie. Nul n'osant lui résister, il s'abandonna sans frein à l'entraînement de sa puissance. Un seul temple, entouré du plus profond respect, était resté jusque-là sans profanation, le temple de la ville sainte; il voulut se l'approprier également et qu'on le lui dédiât avec cette inscription: A CAIUS, LE NOUVEAU JUPITER ÉPIPHANE [1].

Qu'est-ce à dire? toi qui n'es qu'un homme il te faut l'espace éthéré, le ciel? Tu n'as pas assez d'un empire qui s'étend sur tant de provinces, tant d'îles, tant de peuples? Ne daigneras-tu pas laisser à Dieu le moindre endroit ici-bas? Si tu lui refuses une contrée, une ville, accorde-lui du moins le modeste sanctuaire qu'il a consacré et sanctifié par sa propre parole. Il ne restera donc sur le globe aucun vestige, aucun monument de la piété et du respect qui sont dus au Dieu véritable? Quelle belle espérance tu fais concevoir de toi au genre humain! Ne sais-tu pas que tu ouvres la source de tous les maux, en voulant accomplir ce qu'il est criminel de faire et même d'imaginer?

. . . . . . [2]. Il nous semble à propos de raconter ce que nous avons vu et entendu lors de l'ambassade

de ce qui a déjà été dit; ce désordre ne serait-il pas le signe d'une lacune?

[1] Épiphane, en grec, signifie *illustre*.

[2] Ici se termine l'épisode où se trouvent consignés les événements de Syrie; le récit des faits qui concernent la députation

dont nous fûmes chargés pour défendre nos droits politiques.

En l'abordant, à son regard, à ses mouvements, nous reconnûmes que nous étions en présence non pas d'un juge, mais d'un accusateur et d'un ennemi plus acharné que tous les autres. Le devoir d'un juge, en effet, eût été de siéger au milieu des grands formant son conseil, afin d'y examiner le débat solennel qui, pour la première fois depuis un intervalle de quatre cents ans, s'élevait sur nos droits jusque-là incontestés et intéressait tant de milliers de Juifs alexandrins; le devoir eût été d'appeler les deux parties, d'entendre successivement l'accusation et la défense, en leur mesurant également le temps à la clepsydre, puis de se lever, de prendre l'avis du conseil pour arrêter la sentence équitable qu'il fallait publiquement prononcer. Loin de là, Caïus se conduisit avec une insolence tyrannique et une arrogance outrageante ; il dédaigna toutes les mesures dont je viens de parler.

Caïus fit venir les deux intendants des jardins de Mécène et de Lamia, qui sont voisins l'un de l'autre et proches de la ville. Il demeura trois ou quatre jours en ce lieu. C'était là que, nous présents, devait se jouer le drame qui allait décider du sort de toute la nation. L'Empereur avait donné l'ordre qu'on lui ouvrît toutes

des Alexandrins est repris sans transition, sans que nous soyons avertis que l'audience sollicitée est accordée. La lacune ici nous semble certaine.

les villas ; il avait l'intention de les visiter soigneusement l'une après l'autre.

On nous mena vers lui. Aussitôt que nous fûmes en sa présence, nous nous prosternâmes à terre avec les marques du plus grand respect; nous le saluâmes des noms d'empereur et d'Auguste. Il nous rendit notre salut avec tant d'aménité que ce ne fut pas de notre cause, mais bien de notre vie elle-même, qu'il nous fallut désespérer. Ce fut en grinçant des dents du ton de l'insulte qu'il nous dit :

« N'êtes-vous pas ces gens, ennemis des dieux, qui, seuls, quand tous les hommes reconnaissent ma divinité, me méprisez et préférez à mon culte celui de votre Dieu sans nom ? » En même temps il leva les mains au ciel et proféra un blasphème qu'il n'est pas permis d'entendre, à plus forte raison de répéter.

Ce fut une grande joie pour les députés, nos adversaires, qui, sur ce premier mot de Caïus, pressentirent leur triomphe. Transportés de joie, ils lui prodiguent tous les noms des dieux. Isidore, âpre calomniateur, le voyant enivré de ces titres qui l'élevaient au-dessus de l'humanité : « Seigneur, lui dit-il, tu les détesterais encore davantage, eux et leurs pareils, si tu connaissais toute leur haine et leur irrévérence envers toi. Lorsque tout le genre humain offrait des victimes pour ta guérison, eux seuls ont refusé de faire des sacrifices. Je ne dis point cela seulement de ceux-ci, je parle de tous les Juifs. »

Tous d'une voix nous nous écriâmes : « Seigneur

Caïus, on nous calomnie! nous avons sacrifié et immolé des hécatombes dont le sang a été répandu autour de l'autel, bien que nous n'ayons pas, selon la coutume de certaines gens[1], rapporté les chairs dans nos maisons pour les faire servir à nos repas, et que nous ayons abandonné entièrement les victimes au feu sacré, et cela non pas une fois, mais à trois reprises : d'abord à ton avénement, ensuite lorsque tu as échappé à cette grave maladie qui répandit le deuil sur toute la terre, enfin pour obtenir que tu revinsses triomphant des Germains. — Soit, répondit-il, la chose est vraie ; vous avez fait des sacrifices, mais à un autre, et ce n'était pas pour moi. Que m'importent vos sacrifices, s'ils ne s'adressaient pas à moi ? » Un frisson, parti du fond du cœur, nous monta par tout le corps en entendant pour la première fois un tel langage.

En parlant ainsi il parcourait les villas, visitant les appartements destinés aux hommes, les pièces réservées aux femmes, examinant les planchers, les plafonds, critiquant les défauts de certaines constructions, demandant qu'on refît avec plus de splendeur ce qui n'était point à son gré. Nous le suivions en haut, nous le suivions en bas, en butte aux plaisanteries et aux outrages de nos adversaires, comme dans une

[1] Les Juifs considéraient comme une impiété que les chairs employées aux sacrifices fussent emportées par les assistants pour les manger dans leurs maisons, ou par les prêtres afin d'en trafiquer, ainsi que cela avait lieu chez les Grecs et les Romains.

farce de théâtre. N'était-ce pas là, d'ailleurs, une sorte de comédie où le juge avait pris le rôle d'accusateur, où les accusateurs jouaient le rôle d'un mauvais juge, qui oublie l'équité pour ne songer qu'à sa rancune? Or, quand c'est le juge, et un juge tout-puissant qui accuse, le silence est une nécessité; il devient même un système de défense. C'était le seul praticable pour nous; car nous n'avions rien à répondre aux accusations dont il cherchait à nous charger, la crainte de voir nos lois et notre peuple anéantis enchaînait notre langue et nous fermait la bouche.

Quand il eut donné les ordres relatifs aux constructions, il nous fit une grande et grave question : « Pourquoi ne mangez-vous pas de porc? » Cela souleva un grand éclat de rire chez nos adversaires, dont les uns se réjouissaient, dont les autres, mendiant la faveur du maître, applaudissaient comme à un mot spirituel et piquant. Ce fut au point que des officiers du palais se montrèrent fâchés de cette attitude irrespectueuse auprès de l'Empereur, devant lequel il était à peine permis de sourire, même aux familiers les plus intimes. Nous répondîmes que les usages variaient avec les pays, et qu'à nos adversaires comme à nous l'usage de certaines choses était interdit. Quelqu'un ajouta que beaucoup de personnes ne mangent pas de la viande d'agneau, qui est pourtant si commune. « C'est avec raison, dit Caïus en riant, car elle ne vaut rien. » En nous voyant ainsi le jouet du sarcasme et de l'outrage, nous demeurâmes interdits.

A la fin sa colère éclate : « Nous voulons, nous dit-il, connaître vos droits et savoir quelle est votre organisation politique. » Nous commençons à lui donner l'explication qu'il demande ; mais, sentant la justice de nos raisons et qu'il lui en faudrait tenir compte, sans nous laisser le temps de lui en alléguer de plus graves encore, il nous interrompt pour se précipiter dans une vaste maison. Il en fait le tour et ordonne d'en fermer de tous côtés les baies avec du verre blanc, semblable aux pierres spéculaires[1] qui laissent passer la lumière et arrêtent le vent et l'ardeur du soleil. Puis il revient à nous plus calme, et d'un ton radouci nous demande : « Que disiez-vous ? »

Pour la seconde fois nous nous mettons à lui exposer l'affaire en la résumant, pour la seconde fois il nous quitte et s'élance dans une maison où il commande de placer d'anciennes peintures. Voyant notre plaidoyer ainsi traîné en longueur, interrompu, morcelé, nous fûmes gagnés par la lassitude et le désespoir ; nous nous attendions à la mort, nous étions hors de nous-mêmes. L'angoisse alors monta de notre cœur comme un appel suprême vers le vrai Dieu pour le supplier d'apaiser la colère de ce faux dieu. Le Seigneur eut pitié de nous et tourna son âme à la clé-

[1] Les pierres spéculaires étaient des lames de sel gemme, pareilles à celles dont on se sert aujourd'hui dans la construction des vaisseaux de guerre pour remplacer le verre.

mence. Caïus se radoucit et dit : « Ces imbéciles me semblent plus à plaindre qu'à blâmer, de ne vouloir pas croire que je participe à la nature divine. » Là-dessus il nous quitta et ordonna de nous laisser aller.

Nous sortons de ce lieu où nous avions trouvé en place d'un tribunal un théâtre et une prison ; car, comme sur un théâtre, nous avions été en proie au persiflage, au sarcasme, aux plaisanteries outrageantes, comme dans une prison nous avions reçu des coups qui nous avaient traversé les entrailles, nous avions subi des tortures dont toute notre âme était meurtrie en entendant l'Empereur proférer contre Dieu des blasphèmes, et contre nous de terribles menaces. Il fût aisément revenu à d'autres sentiments, si l'unique motif de sa haine contre nous n'avait été la persuasion où il était que les Juifs seuls n'applaudiraient point à son désir de divinisation et ne pouvaient y souscrire.

Nous respirions à peine !

Ce n'était pas que, par amour de la vie, il nous eût répugné de mourir. Au contraire, nous eussions accueilli avec joie la mort comme une immortalité si nous avions pensé qu'elle profitât en quelque chose à nos lois. Mais nous savions que notre perte eût été inutile, et plus qu'inutile, ignominieuse au judaïsme ; car l'échec des ambassadeurs retombe toujours sur ceux qui les envoient. Nous pûmes donc voir là un allégement à nos maux.

Pour le reste nous demeurions sous le coup de la frayeur et de l'inquiétude; nous nous disions : « Prendra-t-il connaissance de l'affaire? Quel sera son avis? Quelle sentence prononcera-t-il? Loin d'avoir entendu la cause entière, il a même refusé d'en écouter un petit nombre de détails. Quel souci de songer que sur nous seuls, les cinq députés d'Alexandrie, pèse d'un poids immense le danger qui menace tous les Juifs en tous lieux! S'il se déclare pour nos ennemis, aucune ville ne sera sans troubles; il n'y en aura pas une seule où l'on ne persécute les colonies juives, où l'on ne souille les proseuques. C'est la ruine des droits qui protégent quiconque vit selon les lois juives [1], c'est la destruction, le naufrage, l'anéantissement des priviléges que notre nation possède dans chaque cité. » Telles étaient les tristes pensées dont nous étions, pour ainsi dire, submergés.

Ceux qui jusque-là avaient paru se mêler de nos affaires nous avaient abandonnés, et n'avaient pas attendu la fin de l'audience pour sortir [2], dans la crainte

[1] L'auteur semble distinguer les Juifs des prosélytes, c'est-à-dire de ceux qui suivaient leur loi religieuse, sans être de leur race. Suétone et Tacite parlent aussi de ces prosélytes qui tombaient sous le coup des vexations dont les Hébreux étaient l'objet.

[2] Nous ignorons à quels personnages ces mots font allusion. Il est vraisemblable que les députés alexandrins avaient réussi à se créer un petit parti à Rome. Peut-être cette réticence cache-t-elle le nom d'Agrippa, qui jugeait prudent de ne pas mettre à de trop fréquentes épreuves l'affection de Caïus.

que faisait naître en eux la certitude que Caïus se déclarerait en faveur de ceux qui confessaient sa divinité.

Nous avons exposé brièvement la cause de la haine que Caïus portait à toute la nation juive ; il nous reste à dire la défense que nous employâmes auprès de lui[1] . . . .

. . . .

[1] Ceci nous permet de supposer qu'il y eut une seconde audience, celle dont Josèphe parle, où Apion se déchaîna contre les Israélites, qui furent chassés de la présence de l'Empereur sans avoir été entendus, sans que le vénérable Philon pût répondre.

La *Palinodie*, que notre auteur mentionne dans la dernière ligne, faisait suite à la *Légation* et contenait le récit de ce qu se passa dans la seconde audience et du dénoûment malheureux qu'elle eut pour les Juifs. Alexandre Lysimaque, l'alabarque, fut jeté en prison ; les députés furent obligés de quitter Rome précipitamment. C'est dans la *Palinodie* que Josèphe a pris sans doute cette belle parole de Philon qui semble un pressentiment prophétique de la catastrophe prochaine : « Caïus a mis Dieu contre lui ! »

Pendant qu'on imprimait ce volume, nous avons trouvé, à la suite de la traduction qu'Arnauld d'Andilly a donnée de la *Guerre Judaïque* de Josèphe, une traduction de la *Légation à Caïus*. Elle est élégante, mais peu exacte ; l'auteur, du reste, avoue qu'il a cru pouvoir abréger Philon.

FIN.

TABLE.

Paris -- Typographie de Ad. Lainé et J. Havard, rue des Saints-Pères, 19.

Paris. — Imprimerie VIÉVILLE et CAPIOMONT, 6, rue des Poitevins.